هكذا من الأصل

Le pape a subi de nouveaux examens à l'hôpital

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16036 – 7 F

SAMEDI 17 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Séries noires en série »
6. Daniel Picouly
Une nouvelle de 40 pages

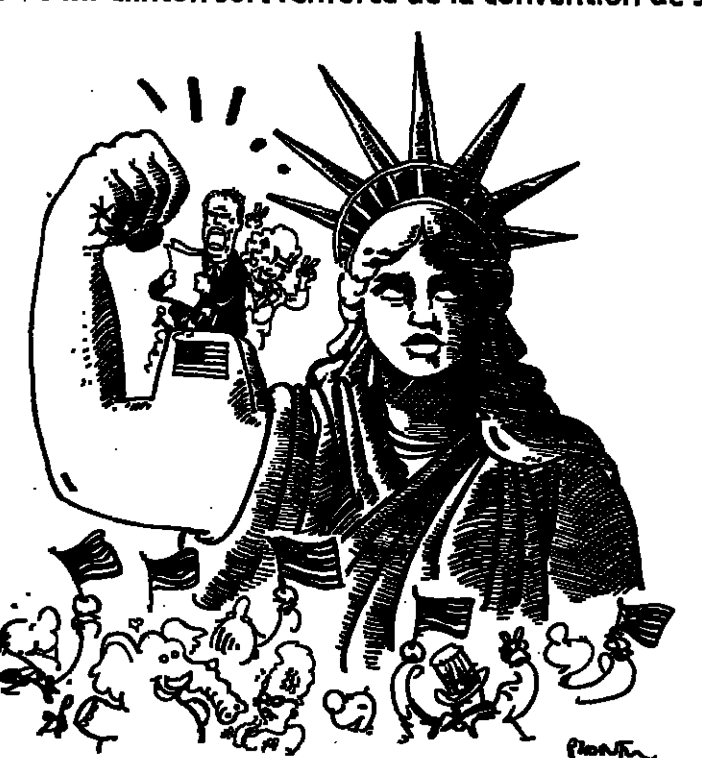
M. Dole veut ressusciter l'Amérique de Reagan en menant les républicains à la présidence

L'adversaire de M. Clinton sort renforcé de la convention de San Diego

POUR SA TROISIÈME tentative de conquête de la Maison Blanche, Robert Dole a choisi, à soixante-treize ans, de se faire l'avocat d'une Amérique résolument optimiste à l'aube du XXI[e] siècle. Le fond, sinon le ton, était reaganien lorsque le candidat républicain, prononçant jeudi soir 15 août son « discours d'investiture », à l'issue de la convention de San Diego, a promis de restaurer tout à la fois une forte croissance économique, les valeurs morales des années 50 et une absolue supériorité militaire des Etats-Unis. *« Nous restaurerons les promesses de l'Amérique et nous relancerons l'économie »*, a lancé l'ancien sénateur du Kansas, s'engageant à *« reconstruire les forces armées américaines »* et à doter le pays d'un filet de défense antimissiles.

Si le programme est reaganien, le ton était celui d'un centriste. Convaincu qu'il ne séduira une majorité d'Américains qu'en gommant les aspects les plus radicaux d'une « plate-forme » ultra-conservatrice, M. Dole s'est bien gardé d'insister sur les aspects les plus conflictuels du programme du parti républicain : interdiction absolue de l'avortement (même en cas de viol ou d'inceste), refus du contrôle des ventes d'armes individuelles, diminution radicale du poids et des pouvoirs de l'Etat fédéral. Au contraire, le candidat a défendu la nécessité de l'intervention de l'Etat au service des plus faibles, pauvres ou personnes âgées : *« En temps de besoin, le pont entre l'échec et le succès peut être le gouvernement. »*

A l'instar de Ronald Reagan, M. Dole ne voit pas de contradiction entre son désir de relancer une croissance forte par une diminution drastique des impôts et sa volonté de réduire le déficit budgétaire. Il compte mener la bataille du 5 novembre pour la présidence en mettant en avant ce projet de baisse de la fiscalité. Certains sondages indiquent que la convention de San Diego a permis à M. Dole de réduire son retard sur M. Clinton.



Lire page 3 et notre éditorial page 9

La première cosmonaute française en mission dans l'espace

CLAUDIE ANDRÉ-DESHAYS devrait s'envoler du cosmodrome de Baïkonour, samedi 17 août à 15 h 18 (heure de Paris), en direction de la station spatiale russe Mir, à laquelle son vaisseau devrait s'amarrer lundi. Elle y séjournera quatorze jours pour y conduire des expériences médicales, biologiques, physiques et technologiques. Trente et unième femme dans l'espace et première Française à endosser la combinaison de cosmonaute, ce médecin de trente-neuf ans, scientifique brillante, a été précédé sur les stations orbitales russes par trois compatriotes, qui y ont déjà effectué quatre missions. Claudie André-Deshays retrouvera à bord de Mir l'Américaine Shannon Lucid, qui doit établir, le mois prochain, le nouveau record féminin de séjour dans l'espace avec 183 jours.

Lire page 11

Tête de nègre

Hommage à Chester Himes

« SÉRIES NOIRES en série » : jusqu'au 23 août, chaque vendredi (daté samedi), *Le Monde* offre à ses lecteurs des nouvelles inédites, en collaboration avec Gallimard. Après Daniel Pennac (13 juillet), Jerome Charyn (20 juillet), Henri Raczymow (27 juillet), Didier Daeninckx (3 août) et Thierry Jonquet (10 août), c'est au tour de Daniel Picouly de nous proposer une savoureuse comédie noire en hommage au grand Chester Himes. Une histoire de tête coupée...

Le patron de Virgin, potentat ombrageux de Majorque

PALMA DE MAJORQUE (Iles Baléares)
de notre envoyée spéciale

Richard Branson, le fondateur de Virgin, l'une des plus grosses fortunes britanniques, *n'aime pas qu'on lui résiste. Et n'hésite pas* à le faire savoir. Début août, l'homme d'affaires a occupé la « une » des quotidiens des Baléares, prenant à témoin l'opinion, pour se plaindre d'une décision défavorable du conseil municipal du petit village de Banyabulfar, sur la côte septentrionale de l'île.

Déja propriétaire dans cette région d'un somptueux hôtel de luxe, La Residencia, ancien palais majorquin réaménagé où il séjourne régulièrement, M. Branson a aussi racheté la *finca* Son Bunyola, une ancienne exploitation de grands propriétaires terriens, dotée d'une imposante demeure de maître, certes un peu austère et isolée – elle est fichée dans un encaissement de la montagne écrasé par la chaleur –, mais bordée de champs d'oliviers, non loin de calanques jusqu'alors fréquentées par quelques familles majorquines.

De cette demeure toute en retenue, Richard Branson compte faire un établissement de prestige, plus sélectif encore que le précédent, destiné à une *jet set* moins tapageuse *que celle d'Ibiza et de Palma, souhaitant profiter* des paysages méditerranéens à l'abri des regards, ou disposer d'un pied-à-terre quand *l'un des innombrables yachts qui croisent* autour de l'île est à l'ancre.

Las ! les autorités de Banyabulfar et son nouveau maire, soucieux de l'environnement, viennent de geler son projet en émettant un avis négatif sur ses permis d'aménagement. Ce camouflet a provoqué l'ire immédiate du magnat britannique. Interviewé il y a une semaine par le *Diario de Mallorca*, M. Branson s'est fait menaçant. Si le maire de Banyabulfar persiste, explique-t-il, non seulement il remettra en cause la décision d'acheter pour sa famille une résidence secondaire sur l'île, mais il revendra Son Bunyula et annulera les 3,5 milliards de pesetas (140 millions de francs) qu'il entend investir dans ce seul projet à Majorque.

Une menace qui a de quoi embarrasser les autorités majorquines, à cause des emplois et des retombées économiques qui sont à la clé. Et pour l'image. La présence de Richard Branson, nouveau nabab de Majorque, qui entend par ailleurs ouvrir une liaison directe *Palma-Londres sur sa compagnie Virgin Airways*, contribue à remettre à la mode une destination victime de l'urbanisation des années *60 et de l'exploitation touristique des rivages* sud et est de l'île. Du boom des *sixties* est d'ailleurs né le terme « baléarisation », qualifiant un tourisme bétonneur non maîtrisé, sans aucun égard pour les paysages, et qui a fait fuir les *beautiful people*.

Certes, la famille royale espagnole continue de passer ses étés à Palma, où se situe l'une de ses résidences. Certes, le bateau de la duchesse de Kent dessine sa silhouette au gré des calanques. Certes, la venue de Françoise Sagan est saluée par la presse majorquine. Mais tout cela commence à dater. Richard Branson, lui, amène dans son sillage des *rock stars* présentables, tel Bob Geldof, ex-chanteur des Boomtown Rats et initiateur, en 1985, du fameux concert Band Aid organisé à Wembley, à la saveur plus « in » aux yeux des jeunes yuppies argentés.

Caroline Monnot

Pur-sang à Deauville

DU 17 AU 22 AOÛT se tiennent à Deauville (Calvados), comme chaque année, les ventes de yearlings. Cinq cents chevaux de pur-sang d'un an, sélectionnés parmi les meilleurs, y seront présentés aux enchères publiques. Evénement aussi réputé que celles de Keeneland aux Etats-Unis et de Newmarket en Grande-Bretagne, ces ventes permettront d'évaluer la santé de l'élevage français par rapport à la concurrence internationale. Leurs résultats constitueront également un test pour la nouvelle politique initiée par Jean-Luc Lagardère, patron de Matra-Hachette, devenu il y a un an président de France-Galop, la société qui organise les courses de plat et d'obstacles.

Lire page 10

La sauvegarde du littoral

En dix ans, la loi littoral a contribué à préserver les côtes françaises. Reportage à l'île d'Yeu. p. 5

Réduction du temps de travail

Le décret sur les modalités d'application de la loi visant à favoriser l'emploi par la réduction du temps de travail est paru au *Journal officiel*. p. 18

Les loyers étales

Pour la première fois, le ministère du logement a enregistré en 1995 une quasi-stabilisation des prix dans le secteur privé. p. 6

Sans-papiers : M. Debré intransigeant

Le ministre de l'intérieur estime que régulariser les sans-papiers de l'église Saint-Bernard serait une « *lâcheté* » et une décision « *tragique* ». p. 7
et un point de vue p. 9

Tests nucléaires : l'impasse

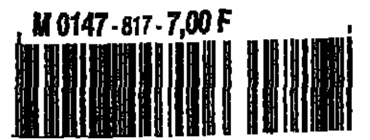
L'opposition de l'Inde semble condamner le projet de traité qui aurait mis fin aux expériences nucléaires. p. 2

Nouvelles vagues

Le portrait de Noa, vingt-six ans, chanteuse et israélienne, en quête de paix plutôt que prisonnière du passé du « peuple élu ». p. 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 817 - 7,00 F



Elections manipulées en Bosnie-Herzégovine

À MOINS D'UN MOIS des élections générales en Bosnie-Herzégovine, *les partis nationalistes* peuvent se satisfaire de contrôler presque parfaitement le processus de paix. Ils souhaitent *désormais* ardemment la tenue des élections, car celles-ci devraient servir leurs intérêts. Le résultat pourrait *ainsi* être à l'exact opposé de l'esprit des accords de paix de Dayton. Les signes d'une poursuite de la « purification ethnique » se multiplient, et la division du pays devient plus effective de jour en jour.

La communauté internationale, désireuse que les élections aient lieu à tout prix à la date prévue, mesure-t-elle les difficultés qu'elle va affronter, à la fois le jour du vote et dans les mois qui suivront ? Une organisation non gouvernementale, International Crisis Group (ICG), réputée pour la rigueur de ses analyses politiques, vient de relancer le débat en appelant solennellement les Occidentaux à reporter les élections. Cet avis semble de plus en plus partagé par les partis démocratiques bosniaques, qui s'acheminent lentement vers l'idée qu'un boycottage sera leur unique alternative.

« A un mois des élections, la liberté de mouvement n'est pas garantie, le retour des réfugiés se heurte toujours à des obstacles, et les tentatives de créer des Etats ethniquement purs continuent à prévaloir », a reconnu Flavio Cotti, le président de *l'Organisation pour la sécurité et* la coopération en Europe (OSCE), chargée d'organiser les élections bosniaques. *Au mois de juin*, M. Cotti avait précisé qu'un certain nombre de conditions minimales *devaient être remplies durant l'été*, notamment la mise à l'écart définitive des « criminels de guerre », la restauration de la liberté de mouvement et de la liberté d'expression. Faute de quoi, concluait-il, les élections conduiraient à offrir *« une légitimité pseudo-démocratique à des structures de pouvoir ultranationalistes »*. Aujourd'hui, on peut raisonnablement se demander par quel miracle les élections pourraient être « libres, équitables et démocratiques ».

Le retour des réfugiés n'a pas eu *lieu. Seuls 100 000 Bosniaques sont* revenus de l'étranger (sur 2 millions d'exilés), et uniquement dans *les territoires contrôlés par l'armée* de leur ethnie. Parallèlement, la « purification ethnique » s'est allègrement poursuivie. *80 000* personnes supplémentaires ont été expulsées de leur foyer depuis la *signature de Dayton*. La liberté de mouvement n'existe pas. La Bosnie est divisée en trois territoires sévèrement *protégés par trois forces de* police. Les personnes qui s'aventurent à travers les lignes de partage sont souvent menacées, battues, détenues, et parfois assassinées.

Les « criminels de guerre » exercent toujours une influence déterminante sur le processus de paix. Les Etats-Unis ont reconnu, par la voix de l'amiral Smith, que le général Ratko Mladic *« contrôle à 100 % l'armée serbe de Bosnie »*, et, dans une déclaration de l'ambassadeur Kornblum, que Radovan Karadzic *« exerce une influence politique »* sur la République serbe.

L'absence de liberté de mouvement et le règne des « *criminels de* guerre » ne permettent pas au pays de vivre une campagne électorale digne de ce nom. En territoire serbe et en territoire croate, les candidats d'opposition sont systématiquement menacés, et certains sont victimes de violences physiques. D'autres ont été expulsés de la ville où ils se présentent. En territoire contrôlé par l'armée bosniaque, le parti nationaliste musulman tente d'intimider l'opposition, notamment en empêchant la tenue de réunions publiques.

Rémy Ourdan

Lire la suite page 9 et nos informations page 3

Renaissance théâtrale à Rio



VIOLENTE et passionnée, Rio de Janeiro demeure la capitale culturelle du Brésil. En juillet, pour sa première édition, un Festival de théâtre contemporain, *où des compagnies françaises* étaient invitées, y a attiré les foules. Dix ans après la chute de la dictature militaire, le théâtre brésilien reprend de la vigueur, comme en témoigne pour *Le Monde* l'actrice Fernanda Montenegro.

Lire page 15

Une baguette mythique



SERGIU CELIBIDACHE

LE CHEF D'ORCHESTRE roumain Sergiu Celibidache, qui vient de disparaître à Paris, n'aura enregistré officiellement qu'une poignée de disques. Une centaine d'enregistrements pirates jalonnent néanmoins une carrière légendaire, commencée en 1945, à l'âge de trente-trois ans, à la tête de la Philharmonie de Berlin.

Lire page 7

DÉSARMEMENT Après près de trois ans de négociations, la convention de l'ONU sur le désarmement à Genève a renoncé à réunir le consensus sur un projet de traité interdisant les essais nucléaires. L'Inde s'oppose à ce projet, ce qui a un effet d'entraînement sur d'autres pays, en particulier le Pakistan. Les Occidentaux s'efforcent cependant de sauver ce texte et demandent qu'il soit transmis à l'Assemblée générale de l'ONU à New York en septembre. ● A NEW DELHI, le premier ministre Deve Gowda a choisi le jour où le pays célèbre son indépendance, le 15 août, pour exposer les motifs de son opposition à un traité qu'il juge *« discriminatoire »*. ● LES CHINOIS n'ont pas fait de commentaire, mais ils ne devraient pas être mécontents de voir l'Inde endosser ce rôle, alors que la Chine ne s'était ralliée qu'à contre-cœur au mouvement vers l'arrêt des essais.

Les Occidentaux tentent de sauver le traité d'interdiction des essais nucléaires

L'opposition de l'Inde semble condamner l'accord. Les grandes puissances, au premier rang desquelles la France et les Etats-Unis, qui soutiennent activement le texte, souhaitent relancer le débat lors de l'Assemblée générale des Nations unies à l'automne

GENÈVE
de notre correspondante

Le traité sur l'interdiction complète de tous les essais nucléaires (CTBT) existe bel et bien, mais il paraît condamné à mort par l'Inde. Le président néerlandais du comité de négociation de ce traité au sein de la Conférence sur le désarmement de l'ONU, Jaap Ramaker, a tenu à répéter solennellement jeudi 15 août à Genève : *« Le traité est là, n'oublions pas que nous avons un traité. »* Nul ne sait cependant ce qu'il en adviendra.

La France, qui a participé activement à l'élaboration d'un texte interdisant toutes les expériences nucléaires, ne ménage aucun effort pour tenter de le sauver. Le 11 juin déjà, en visite à Genève, Jacques Chirac avait déclaré : *« La conclusion du traité d'interdiction complète des essais nucléaires constitue aujourd'hui un objectif majeur de la communauté internationale. »* En raison du refus catégorique de l'Inde de souscrire à ce document, les négociateurs ont fini par renoncer au consensus si désespérément recherché à la conférence de Genève. Mais il existe de fortes raisons d'espérer que le dernier projet du traité, à savoir le texte-compromis du président Ramaker, s'il est soumis à la signature des Etats, à la mi-septembre lors de l'ouverture de la 51e assemblée générale des Nations unies à New York, sera bien accueilli.

Le fait que les cinq grandes puissances nucléaires (la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie) soient parvenues à un accord, qu'elles soient maintenant soutenues par la majorité des pays qui ont négocié, est certes un bon signe. Que l'ensemble des pays occidentaux et ceux de l'Europe centrale et orientale, ainsi que ceux du Sud (l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, le Kenya, le Maroc entre autres) aient annoncé leur adhésion, comme vient aussi de le faire la Mongolie, peut être considéré par les *« amis du traité »* comme un encouragement certain.

LES EXIGENCES INDIENNES

L'ambassadeur de la République populaire de Chine, Sha Zukang, qui avait pourtant, pendant la plus grande partie des pourparlers, donné tant de fil à retordre aux négociateurs, a déclaré, à l'issue de la séance plénière qui s'est tenue le 15 août au Palais des nations, à Genève, qu'*« à part un ou deux négociateurs peut-être »*, la majorité des Etats soutenaient le traité. En outre, nombreux sont ceux qui semblent partager pleinement les vues de l'ambassadeur d'Australie, Richard Starr, qui estime que le travail accompli par la conférence sur le désarmement ne doit pas être perdu, *« ce serait du gaspillage »*.



La Conférence sur le désarmement devait donc pouvoir conclure ses travaux vendredi 16 août. Elle doit prendre une décision quant au sort du traité, probablement lors de la prochaine – et sans doute la dernière – réunion plénière, prévue pour le mardi 20 août. Actuellement, l'Iran est le seul Etat à réclamer une réouverture des négociations sur le traité, contestant toujours la place de l'Etat d'Israël au sein du groupe « Moyen-Orient », dont Téhéran fait partie. Mais le principal obstacle vient de l'Inde, qui exige toujours qu'une clause prévoyant l'élimination de tous les arsenaux nucléaires des grandes puissances figure dans le traité.

Sur le plan de la procédure, l'Inde refuse que le texte du traité quitte Genève pour New York et soit ouvert à la signature des Etats, en septembre ou octobre. New Dehli justifie son opposition par le fait que la clause d'entrée en vigueur prévue par le traité fait de la ratification par l'Inde – pays à capacité nucléaire – une condition obligatoire pour l'entrée en vigueur du CTBT (*Le Monde* du 9 août). Elle estime qu'il s'agit là d'une *« atteinte incompatible avec les principes généraux du droit international »* au droit d'un Etat souverain d'adhérer ou non à un traité donné.

Afin de sortir de la situation de blocage, certains négociateurs ont cherché, notamment au cours de réunions officieuses, à prendre en compte malgré tout l'exigence indienne. La France a ainsi envisagé l'éventualité de modifier la clause d'entrée en vigueur du traité.

SOUVERAINETÉ

Certains observateurs internationaux expliquent pour leur part la position de l'Inde par la situation politique intérieure du pays, dont le gouvernement souhaite visiblement maintenir ouverte son option nucléaire. Dans le même temps, il cherche à mettre à profit la vague d'hostilité qui se développe dans l'opinion publique contre ce traité, considéré comme une création des Etats-Unis, voire même de l'ancienne puissance coloniale, le Royaume-Uni. Tout se passe comme si l'Inde cherchait à la fois à s'affirmer comme une puissance nucléaire et à être considérée comme l'avocat du désarmement nucléaire complet.

Si certaines délégations essaient de comprendre la position de New Dehli, beaucoup d'autres, en revanche, critiquent la volonté de blocage affichée par l'Inde. On admet volontiers au Palais des nations que la décision de signer ou non un instrument juridique de l'importance du CTBT relève de la *souveraineté nationale*, mais nombre de membres de la conférence sur le désarmement n'acceptent pas les manœuvres destinées à empêcher les autres Etats d'y adhérer.

En outre, la position indienne a rejailli sur le Pakistan qui s'est dit prêt à refuser à son tour de signer le traité si l'Inde n'y adhère pas et qui en profite pour multiplier les manœuvres dilatoires. L'opposition d'un seul Etat suffit à mettre la conférence dans l'impasse. Il s'agit donc pour les négociateurs de trouver un biais permettant de transmettre le traité à l'assemblée générale de l'ONU, afin de préserver une chance de la sauver.

Isabelle Vichniac

Une Inde confiante en son destin

LE VETO opposé par l'Inde au projet de CTBT est survenu le jour, jeudi 15 août, où elle célèbre son indépendance. Ce n'est qu'une demi-coïncidence. Comme il approche du demi-siècle de retrouvailles avec la vie internationale (le cinquantième anniversaire de la fin du *raj* britannique sera fêté en 1997), ce pays au passé prestigieux est plus que jamais convaincu – dans ses profondeurs, les sondages le démontrent – d'être, à l'horizon du IIIe millénaire, une puissance du premier rang, qui dépassera la Chine pour sa population, que ses progrès économiques notables depuis sa réforme libérale de 1991 vouent à être le futur « dragon d'Asie », et qui n'a de leçon de démocratie à recevoir de personne, surtout pas de l'Occident. Dans cette confiance en son destin (qui confine à l'arrogance chez maints dirigeants, de haute ou basse caste) repose l'explication première du refus que vient, à Genève, de signifier l'Inde aux puissances nucléaires officielles, au risque d'attirer sur elle les foudres américaines.

Le premier ministre, Deve Gowda, chef d'une coalition de gauche, a répété jeudi du haut du Fort-Rouge de Delhi, haut lieu de l'ex-Empire moghol, ce qu'avaient dit ses prédécesseurs du Parti du Congrès ou de la droite : *« Nous nous opposons à un traité discriminatoire. »* L'Inde, qui fut chef de file d'un non-alignement, dont le désarmement était un cheval de bataille – sans d'ailleurs que cela l'empêche de faire exploser en 1974 un engin « pacifique » –, prend soin de préciser qu'elle n'a pas changé de position : elle est prête à signer un CTBT qui serait lié à un désarmement nucléaire général planifié. En attendant cette issue, au vrai improbable à vue humaine, elle refuse d'entériner une division du monde entre *have* et *have not*, comme on dit en anglais sous-continental, c'est-à-dire entre les pays qui ont la bombe et ceux qui ne l'ont pas – ou pas officiellement. Encore est-il heureux que la fragile équipe au pouvoir depuis juin se situe sur une longueur d'onde différente des nationalistes hindous (BJP), premier groupe au Parlement, qui sont prêts, eux, à faire un essai imposant le pays comme nucléaire.

UN JOKER

Mais la volonté de puissance n'est pas tout. Le souci de *« sécurité nationale »* est un autre impératif, non négociable, que M. Gowda a aussi redit. De fait, l'Inde ne peut oublier que l'unique pays d'Asie à posséder la bombe, la Chine, a mené contre elle, en 1962, une guerre meurtrière, au terme de laquelle une portion de territoire (l'Aksai Chin, auparavant partie intégrante du Cachemire) a été « croquée » par Pékin. Si les relations des deux géants se sont apaisées depuis la fin des années 80, New Delhi ne peut pourtant pas négliger que le pays du Milieu est en pleine montée en puissance militaire et en phase aiguë d'affirmation diplomatique, comme le montre, entre autres, sa poussée en Birmanie, Etat voisin du sous-continent.

Garder un joker nucléaire dans sa main paraît donc indispensable à cette capitale. C'est pourtant un risque énorme, puisque le refus indien de signer le CTBT est la raison donnée par le frère ennemi pakistanais, autre pays « du seuil » (c'est-à-dire sur le point de posséder l'arme nucléaire), contre qui elle a livré trois guerres, pour camper lui-même sur des positions ambiguës en ce domaine.

Jean -Pierre Clerc

Pékin n'est pas mécontent du jeu de New Delhi

PÉKIN
de notre correspondant

D'une certaine manière, le refus de l'Inde de signer le traité d'interdiction des essais nucléaires arrange la Chine. Celle-ci n'est pas mécontente de laisser New Delhi endosser le rôle du trouble-fête dans cette partie où elle s'estime elle-même, en tant que puissance nucléaire déclarée, obligée de suivre le mouvement à son corps défendant.

La dernière explosion chinoise a bien été présentée comme l'ultime dans une tentative de réédition de la manière dont la France s'y était prise pour clore la série d'essais qui avaient précédé son adhésion à l'idée d'interdiction. Cependant, la Chine, qui se voit en grande puissance, se considère dans une certaine mesure comme défavorisée par l'échéancier international en ce domaine. Avec quelque quarante-cinq essais répertoriés, elle arrive loin derrière les puissances majeures. Son outil de miniaturisation, permettant une projection de la capacité nucléaire, est notoirement insuffisant pour la doter d'une véritable dissuasion en toutes circonstances, notamment dans l'hypothèse dite MAD (*Mutually assured destruction*, ou destruction mutuellement assurée).

On en revient donc, pour Pékin, à un jeu du faible au fort où une destruction minime – concentrée, par exemple, sur une ville de la côte ouest des Etats-Unis – suffit à hausser le statut du pays et à justifier qu'il lui soit accordé attention. C'est toute la stratégie que la Chine a déployée ces dernières années, tout en sachant qu'elle ne pouvait enfreindre certaines lois non écrites telle la tendance à une dénucléarisation de l'échiquier mondial.

Cette stratégie l'a amenée à composer avec les Etats-Unis, récemment à Genève, sur les règles d'inspection des sites nucléaires dans le cadre du traité d'interdiction des essais. Après avoir demandé, pour valider une inspection, une majorité des deux tiers des cinquante et un pays décidés à adhérer au traité, Pékin s'est contenté du chiffre sensiblement inférieur de trente pays, qui a satisfait Washington.

Mais qu'aujourd'hui ce soit l'Inde, pays du tiers-monde, avec lequel Pékin est allé jusqu'à la guerre dans le passé, qui fasse le mauvais élève de la classe nucléaires, apporte de l'eau au moulin d'une Chine qui freine des quatre fers devant l'idée d'un club de grandes puissances dictant sa nouvelle loi à la planète.

Les relations sino-indiennes peuvent sembler, à l'heure actuelle, stabilisées, mais elles le sont sur une base fragile, dans la mesure où le contentieux frontalier des deux puissances démographiques majeures de l'Asie a été simplement mis entre parenthèses. En ce sens, le jeu nucléaire de l'Inde renforce un facteur d'incertitude que l'apparente bonne conduite de la Chine, pour sa part, n'apaise guère.

Francis Deron

COMMENTAIRE

L'ERREUR DES « GRANDS »

Il y a un an la France, ayant déclenché une tourmente planétaire par la reprise de ses essais nucléaires, jurait que ce seraient les derniers, et devenait l'un des plus ardents avocats d'un traité bannissant ce type d'expériences. Il y a quatre ans Bill Clinton, candidat à la Maison Blanche, faisait de l'interdiction mondiale des essais un de ses thèmes de campagne, puis les Etats-Unis devenaient les actifs parrains de la négociation, non sans avoir préalablement procédé aux expériences qu'ils jugeaient encore nécessaires.

MM. Clinton et Chirac auraient souhaité pouvoir se prévaloir, dès la rentrée prochaine, d'un texte marquant une étape importante vers le désarmement nucléaire. Ils ne le pourront vraisemblablement pas. L'Inde paraît en effet déterminée à faire front contre une démarche de nantis nucléaires, désireux de protéger leur monopole technologique et donneurs de leçons. Les Occidentaux ont prêté le flanc à ces accusations, même si des motifs de politique intérieure animent les dirigeants de New Dehli et même si leur argumentation regorge de contradictions.

Au stade actuel, le traité paraît condamné, puisque le texte ne peut entrer en vigueur que s'il est ratifié au moins par les cinq grandes puissances nucléaires (les membres du Conseil de sécurité) et par les pays dits « du seuil » (Inde, Pakistan, Israël). Certes, même si l'on en restait là, le bilan ne serait pas nul, puisque les cinq « grands » ont l'un après l'autre annoncé qu'ils souscrivaient à « l'option zéro » en matière d'essais nucléaires, mettant ainsi un frein à la course aux armements entre eux. Mais, outre que cet engagement reste assez équivoque pour la Chine notamment, l'autre grand objectif de la négociation, qui était de freiner la prolifération nucléaire, est, lui, bien compromis.

Quels que soient les résultats qu'espèrent *encore obtenir* les Occidentaux de leurs pressions sur l'Inde ou sur ceux qui seraient tentés de la suivre, les conventions de cette nature n'ont de valeur que si elles sont universelles, vérifiables et rapidement ratifiées. Le moins qu'on puisse dire est que c'est très mal parti.

Claire Tréan

Un mode d'emploi pour le désarmement atomique

AUCKLAND
de notre correspondante

Le général américain Robert McNamara, secrétaire à la défense sous les présidents Kennedy et Johnson, le Prix Nobel de la paix 1995, l'Anglais Joseph Rotblat, l'ancien premier ministre français Michel Rocard, ainsi que quatorze autres personnalités (experts techniques, académiciens, etc.) ont rendu, mercredi 15 août à Sydney, le rapport que leur avait commandé, en novembre 1995, le précédent gouvernement australien sur l'élimination totale des armes nucléaires.

Il s'agissait en quelque sorte de rédiger un mode d'emploi pour le désarmement nucléaire international, fondé sur la conviction que le monde a une occasion sans doute unique dans son histoire de *« faire maintenant le choix, clair et nouveau, de mener ses affaires sans armes nucléaires et en accord avec la Charte des Nations unies »*. D'autres groupes s'étaient déjà livrés à l'exercice, sans toutefois avoir recours à une telle variété d'expériences et de points de vue, sans non plus avoir le soutien logistique d'un gouvernement.

Dans une première partie consacrée au *« débat sur les armes nucléaires »*, le rapport rappelle la *« menace intolérable sur l'humanité tout entière »* que représente *« l'immense capacité de destruction des armes nucléaires »*, l'instabilité qu'engendre l'exclusivité d'accès de certains pays aux armes nucléaires, l'incohérence entre un système de défense *« construit à une période exceptionnelle d'antagonismes profonds »* et une époque nouvelle, où l'on continue d'affirmer, contre toute logique, l'utilité des arsenaux de l'ancien système. *« Le monde fait face aux menaces de prolifération et de terrorisme nucléaires. Ces menaces grandissent. Il faut les éliminer »*, résume-t-on à l'issue de la dernière rencontre de la commission de Canberra. Les membres de la commission en appellent donc aux cinq grandes puissances nucléaires pour qu'elles s'engagent à éliminer ces armes, en partant du principe que *« l'engagement politique, ancré dans un cadre légal solide et obligatoire, peut assurer et maintenir un monde totalement débarrassé d'armes nucléaires »*.

LES VÉRIFICATIONS

La commission recommande surtout une série de mesures *« qui peuvent être prises immédiatement »* afin de rendre le *« monde plus sûr »*, en particulier : de mettre en veilleuse les forces nucléaires pour le moment en état d'alerte ; de retirer toutes les têtes nucléaires de leur vecteur porteur ; de cesser le déploiement des armes nucléaires non stratégiques (tactiques) ; d'arrêter les essais nucléaires ; de continuer les négociations pour réduire davantage les arsenaux russe et américain ; d'obtenir des puissances nucléaires qu'elles s'engagent réciproquement à ne pas lancer d'attaque nucléaire en premier ni utiliser d'armes nucléaires à l'encontre des pays « non nucléaires ».

Le rapport insiste sur l'importance de suivre et vérifier l'élimination progressive des armes nucléaires et propose que d'autres initiatives viennent renforcer les mesures *« à prendre immédiatement »*. Pour *« empêcher la prolifération horizontale »*, il faut développer les conditions de vérification des opérations de désarmement et faire cesser la production de matériau fissile (uranium, plutonium) non destiné au nucléaire « domestique ».

Le gouvernement australien présentera ce *Rapport sur l'élimination des armes nucléaires* à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre et à la prochaine session de la conférence sur le désarmement, en janvier 1997.

Florence de Changy

Bob Dole promet à l'Amérique une nouvelle ère de prospérité

Dans son discours de clôture de la convention du Parti républicain, qui a eu lieu à San Diego, le candidat du Grand Old Party à la présidentielle a tenté d'effacer son image de vétéran du Congrès

Robert Dole a clos, dans la soirée du jeudi 15 août, la convention républicaine de San Diego par un discours d'investiture qui marque le véritable départ de sa campagne électorale. Si la convention elle-même avait surtout pour objectif de présenter une image unie de la famille républicaine, écartelée entre ses modérés et ses ultras chrétiens, le discours d'investiture avait pour fonction de remodeler l'image d'un homme qui n'a pas su, jusqu'ici, mobiliser l'opinion. Prenant de la distance d'avec son passé de politicien de Washington, Robert Dole s'est présenté en simple fils de l'Amérique, plus courageux et plus expérimenté que son rival Clinton. Dans un évident souci de gommer l'impression d'être le représentant des nantis, Bob Dole a aussi affirmé que son parti était toujours *« celui de Lincoln »*, une formation qui n'entend empêcher personne de *« vivre le rêve américain »*.

SAN DIEGO
de nos envoyés spéciaux

Une ère de croissance et de prospérité économique, la restauration des valeurs morales, du leadership et de la force de l'Amérique : telle est la promesse présidentielle de Bob Dole faite, *jeudi 15 août, lors de son discours* d'investiture, point d'orgue de la convention républicaine de San Diego. La campagne électorale du candidat du Grand Old Party a pris ce jour-là son vrai départ. Après deux tentatives présidentielles infructueuses et un essai malheureux pour la vice-présidence, l'ancien sénateur du Kansas, âgé de soixante-treize ans, livre son dernier combat politique.

Pour M. Dole, le discours de San Diego constituait une occasion unique de relancer une campagne jusque-là marquée par la grisaille, et de combler l'important retard sur Bill Clinton que révèlent les sondages. Tout en promettant à ses concitoyens des lendemains plus prometteurs, Bob Dole s'est livré à une critique parfois féroce du bilan domestique et extérieur de M. Clinton. Rien dans ses propos n'était très nouveau, mais, pour la première fois, l'homme de Russell – la petite bourgade du Kansas « au milieu de la prairie, entourée de blé et de puits de pétrole » où il est né – a proposé un contre-projet cohérent, s'attachant à mettre en exergue les différences, tant de caractère que de programme, qui l'opposent à M. Clinton.

Si l'hôte de la Maison Blanche a effectivement emprunté certains thèmes du Grand Old Party, M. Dole ne s'est pas pour autant lancé dans un catalogue de nouvelles propositions, préférant s'attacher à dissiper la tonalité extrémiste qui marque le « Contrat avec l'Amérique », cette « bible » républicaine des élections législatives de novembre 1994.

Quant au changement qu'il souhaite incarner, c'est avant tout celui d'une croissance économique *« bien plus ambitieuse »*, qui ne doit cependant laisser *« personne en arrière »*. C'est elle qui est censée faire la différence avec M. Clinton : *« Nous sommes le parti des réductions d'impôts (...), lui et son parti nous ont imposé la plus lourde augmentation fiscale de l'histoire »*, a-t-il martelé.

« Je serai le président qui préserve, protège et renforce le Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées), a-t-il encore souligné, dans le souci manifeste de dissiper l'impression laissée par la promesse des républicains de rééquilibrer le budget de l'Etat en diminuant les programmes sociaux. De même, s'agissant de l'immigration, le *« parti de Lincoln »* n'entend pas empêcher les immigrants mexicains légaux de vivre le *« rêve américain, comme les descendants directs des pères fondateurs »*. Mais la tâche de M. Dole, s'il est élu, sera surtout de redresser la faillite de l'administration Clinton, puisque l'Amérique est livrée *« à la criminalité, à la drogue, l'avortement, les naissances illégitimes, et l'abandon des enfants »*.

M. Dole entend lutter à la fois contre le *« pouvoir politique »* des syndicats d'enseignants et contre l'*« intolérance »* des juges libéraux, toutes choses dont il rend Bill Clinton responsable. Plus grave, la voix de l'Amérique dans le monde n'est plus respectée. M. Dole a accusé M. Clinton de se conduire d'une manière *« irresponsable »*, en imposant une diminution des crédits de la défense et en refusant le lancement d'un programme de bouclier anti-missile. Accusant le chef de la Maison Blanche de faiblesse dans la lutte contre le terrorisme, il a affirmé que celui-ci avait *« donné le feu vert à un Etat terroriste, l'Iran, pour étendre son influence en Europe »*, propos bien curieux au moment où les alliés européens de Washington renâclent devant les pressions américaines qui les somment d'isoler Téhéran.

> Se présentant comme l'héritier de Ronald Reagan, il a fait sien l'optimisme légendaire qui caractérisait l'ancien chef de l'Etat

Se présentant comme l'héritier de Ronald Reagan, Bob Dole a fait sien l'optimisme légendaire qui caractérisait l'ancien président : *« Je me présente à vous testé par l'adversité. Je suis par principe un combattant, l'homme le plus optimiste d'Amérique, car la vie m'a appris que l'Amérique est une terre sans limites »*, a-t-il lancé.

Ce discours de près d'une heure, si important que le candidat républicain et ses collaborateurs y travaillaient depuis quatre mois, visait d'abord à corriger la fâcheuse impression laissée par ses précédentes interventions et à convaincre un électorat républicain sceptique que le « Bob Dole nouveau » est bien l'homme qui peut redonner un élan au « rêve américain ». Il visait aussi à transformer l'image du sénateur Dole, le technicien de Washington, le législateur qui arpente les couloirs du Capitole depuis trente-cinq ans, l'expert des négociations byzantines, le politicien à l'humour si sarcastique qu'il en est parfois mesquin. L'homme surtout qui pendant la campagne des primaires s'était révélé si déconnecté de l'Amérique profonde qu'il s'étonna publiquement du succès des harangues de son rival Pat Buchanan sur l'anxiété économique de la population.

Pas une fois, dans ce discours d'investiture, Bob Dole n'a évoqué l'œuvre législative de toute une vie, celle à laquelle il a tourné le dos en quittant le Sénat au printemps, conscient du handicap que constituait son identification aux cercles fermés de Washington dans la course à la Maison Blanche.

A San Diego, une bonne partie de la convention a été consacrée à effacer cette image. Sa fille Robin, puis sa femme Elizabeth, ont évoqué le fils dévoué à sa famille modeste et laborieuse du Kansas, le soldat mutilé qui endura trente-neuf mois d'hôpital, le père attentif, l'époux solide et généreux à l'écoute des pauvres et des petites gens. Son ami le sénateur John McCain, *prisonnier de guerre au* Vietnam, a, lui, rendu hommage à *« l'homme d'honneur et d'intégrité »*.

Le décor ainsi planté, le candidat Bob Dole a pu se présenter, jeudi soir, la tête haute, comme le dernier représentant d'une génération qui a encore quelques enseignements à léguer à l'Amérique, parlant enfin le langage des Américains. Transformant le handicap de son âge en atout, Bob Dole a voulu montrer qu'un homme qui a vaincu la pauvreté et la souffrance peut offrir aux électeurs non pas l'amertume ou la nostalgie mais la force et la sagesse de l'expérience, doublée de la foi dans les valeurs qui ont forgé l'Amérique.

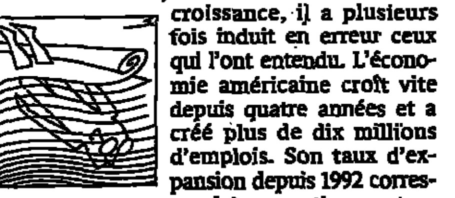
Désormais, les Américains savent qui est Bob Dole, homme et moraliste. *Mais* il n'est pas sûr qu'ils aient une idée plus claire de ce que serait sa présidence. L'un *des conseillers de Bob Dole*, Robert Hellsworth, a confié au *Los Angeles Times* qu'aux yeux de l'ancien sénateur trois éléments jouent un rôle clé dans la campagne d'un candidat : le choix de *son vice-président*, le *discours de* la convention et les débats télévisés qui opposent les candidats en fin de campagne. La désignation de Jack Kemp comme second du « ticket » présidentiel républicain a incontestablement revalorisé la candidature de Bob Dole.

Jeudi soir, ce dernier a aussi passé l'épreuve de la convention, sinon triomphalement, du moins sans trop d'encombres, même si, plus d'une fois, il a trébuché sur les mots d'un discours pourtant si souvent répété. Mais, face à un orateur aussi redoutable que Bill Clinton, Bob Dole n'abordera pas la troisième épreuve en position de force.

Sylvie Kauffmann et Laurent Zecchini

L'impossible rêve de Jack Kemp

S'IL ARRIVE aux hommes politiques de se tromper, Jack Kemp, le colistier de Bob Dole, a sans doute battu une sorte de record en la matière. En déclarant que les Etats-Unis devaient se fixer comme objectif de doubler leur taux de croissance, il a plusieurs fois induit en erreur ceux qui l'ont entendu. L'économie américaine croît vite depuis quatre années et a créé plus de dix millions d'emplois. Son taux d'expansion depuis 1992 correspond à son rythme potentiel, soit 2,5 % l'an. Difficile de faire mieux. C'est déjà un tour de force pour Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, que de faire cheminer la production sur la voie étroite qui sépare forte activité et inflation. Une croissance de 4 à 5 % l'an doublerait le produit PIB des Etats-Unis en quinze ans !


ANALYSE

Bien entendu, jamais de telles performances n'ont été réalisées durablement, surtout par des économies développées et rien n'autorise à penser que cela puisse arriver un jour. Depuis la révolution industrielle, l'expansion s'est faite au rythme moyen de 2 % à 2,5 % l'an, ce qui correspond à un doublement du produit national en trente-cinq ans. Adopter un impôt à taux unique comme le propose l'impétueux Jack Kemp, réduire la fiscalité sur le revenu de 15 % en trois ans, donnerait un coup de fouet à la consommation et par contre-coup à l'activité. Mais l'accélération qui en résulterait pendant deux ou trois ans ne se prolongerait pas.

Reste une ultime chance de *« libérer l'économie de soixante années d'erreurs accumulées »* qui serait d'agir sur les moteurs de la croissance que sont, d'une part, les facteurs de production – le capital et le travail –, d'autre part, la productivité totale qui dépend surtout du progrès technique. Mais on voit mal comment augmenter la population active sauf à ouvrir toute grande la frontière mexicaine, ce que ferait peut-être Jack Kemp, mais sûrement pas Robert Dole. Difficile aussi d'accélérer les investissements qui ont déjà beaucoup augmenté et dont l'expérience prouve qu'ils dépendent de l'évolution du couple population active-progrès technique.

Reste alors pour donner quelques fondements aux souhaits de Jack Kemp à miser sur une accélération de la productivité globale. Hélas, celle-ci a plutôt tendance à se ralentir depuis vingt ans. Le progrès technique progresse d'à peine un peu plus de 0,5 % par an outre-Atlantique et il faudrait multiplier par quatre ou cinq ce rythme pour doubler la production nationale des Etats-Unis au cours de la première décennie du XXI[e] siècle. Un miracle, peut-être. Une possibilité, sûrement pas.

Alain Vernholes

M. Christopher défend la tenue des élections en Bosnie en septembre

SARAJEVO
de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, est venu à Sarajevo, jeudi 15 août, afin de confirmer les résultats de la conférence de Genève : la « République » séparatiste croate d'« Herzeg-Bosna » va être dissoute, et les élections générales du 14 septembre seront un succès. Tel était le message de la diplomatie américaine, tandis que tous les observateurs estiment, au contraire, que le processus de paix en Bosnie-Herzégovine est en train de déraper vers une division du pays *en trois territoires ethniques*.

La journée avait pourtant bien commencé, puisque Warren Christopher a célébré la réouverture de l'aéroport de Sarajevo au trafic aérien civil. Le premier avion d'Air Bosna venait d'atterrir, en provenance de Turquie. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a salué « un nouveau pas vers la liberté », et M. Christopher s'est félicité que *« cet aéroport, naguère encerclé, symbole à travers le monde de l'isolement de Sarajevo,* [soit] *le nouveau symbole de la réintégration de cette ville dans le monde »*.

Après l'ouverture des routes en décembre dernier, la réunification de la ville en mars et la reprise du trafic ferroviaire en juillet, la remise en service de l'aéroport marque vraiment la fin du siège de la capitale bosniaque.

LE LAPSUS DE M. IZETBEGOVIC

Alija Izetbegovic a profité de cette cérémonie pour exprimer sa satisfaction après l'accord intervenu *cette semaine* à *Genève sur* le renforcement de la Fédération croato-bosniaque. Les Croates se sont engagés à dissoudre l'« Herzeg-Bosna » le 31 août prochain, tandis que le gouvernement de Sarajevo abandonnera également certaines prérogatives. A partir du 1[er] septembre, les institutions fédérales devraient avoir, notamment, autorité sur les douanes et la police, qui étaient les garants de l'existence de cette « République » croate autoproclamée. M. Izetbegovic a qualifié l'attitude croate de *« retournement majeur »*, et a salué le *« grand pas en avant »* que constitue le renforcement d'une fédération quasi inexistante.

Le lapsus du président bosniaque n'aura toutefois échappé à personne, tant la dissolution parallèle d'institutions républicaines inquiète les défenseurs d'une Bosnie unitaire. *« Je me félicite de la disparition de la Bosnie-Herzégovine... euh... euh... de l'Herzeg-Bosna... »*, a-t-il déclaré. Si les Croates ont, sans aucun doute, cédé aux pressions américaines, l'accord de Genève n'a pas rassuré l'opposition bosniaque, qui soupçonne régulièrement Alija Izetbegovic d'accepter la division du pays en entités ethniques et de se satisfaire, pour sa part, d'un Etat musulman.

Warren Christopher, venu à Sarajevo afin d'encourager les Bosniaques à s'engager dans le processus électoral, a parlé du scrutin comme d'*« un tournant crucial sur la route difficile de la paix »*, estimant que *« le peuple bosniaque reprendra le pouvoir qui lui a été dénié durant quatre longues années par les tireurs embusqués, les prisons, les chars et les mines »*. Il a, toutefois, pu mesurer le peu d'enthousiasme des Bosniaques pour ces prochaines élections, alors que le pays demeure divisé par la haine séparatiste, et partiellement contrôlé par les « criminels de guerre ». Haris Silajdzic, le principal opposant musulman au président Izetbegovic, a annoncé son intention de boycotter le scrutin.

Précisant que son Parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH) allait se retirer de la course électorale, M. Silajdzic a déclaré qu'il ne souhaitait pas participer à *« une ratification du génocide »*. L'opposition bosniaque estime que les élections vont conforter la position dominante des partis ethniques, et que les règles établies par la communauté internationale favorisent l'éclatement du pays.

Rémy Ourdan

Le nouveau gouvernement russe entend poursuivre les réformes

Le libéral Vladimir Potanine coiffera les affaires économiques

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Mettant fin à un mois de spéculations et de manœuvres de couloirs, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a annoncé, jeudi 15 août, la composition de son nouveau cabinet. Pour manifester l'ancrage de la Russie à l'économie de marché, c'est un jeune banquier, Vladimir Potanine, trente-cinq ans, qui, nommé *« premier vice-premier ministre »*, chapeautera désormais les questions liées à l'économie. Il remplace Vladimir Kadannikov, représentant du lobby industriel et ancien directeur général des usines automobiles de la Volga (VAZ) à Togliatti.

Proche d'Anatoli Tchoubaïs, l'actuel chef de l'administration présidentielle, M. Potanine s'est donné pour tâche d'enrayer la chute de la production industrielle (-5 % depuis janvier), de favoriser les investissements étrangers et de développer les activités du secteur bancaire. Issu du prestigieux Institut des relations internationales (Mguimo), il dirigeait, depuis 1993, Onexim Bank, une des cinq banques les plus importantes du pays.

Afin de tempérer la promotion du « libéral » Potanine, M. Tchernomyrdine a nommé un représentant du complexe militaro-industriel, Alexeï Bolchakov, soixante-six ans, au poste de *« premier vice-premier ministre en charge de l'industrie »*. Chargé, il y a deux ans, de présider à l'intégration économique de la Communauté des Etats indépendants (CEI), M. Bolchakov, qui a fait l'essentiel de sa carrière dans les communications à Saint-Pétersbourg, coiffera un « super-ministère » de l'industrie. Il assurera l'intérim de M. Tchernomyrdine.

Le troisième fauteuil de « premier vice-premier ministre », chargé des affaires sociales est revenu à Viktor Iliouchine, quarante-neuf ans, proche de Boris Eltsine depuis 1977. Originaire, comme le président, de la région de Sverdlovsk, M. Iliouchine avait, en juillet, perdu son poste de *« premier »* conseiller au sein de l'administration présidentielle lors de l'éviction des durs de l'appareil. Sa nomination récompense un parcours sans faute pendant la campagne électorale ainsi que sa capacité à gérer les faiblesses de son patron. C'est lui qui, en 1995, avait annoncé, avec tout le tact requis, l'hospitalisation de Boris Eltsine. Sa nomination devrait rassurer les syndicats, dont les menaces de grève à la rentrée se font insistantes. Il devra s'atteler à résoudre le problème du non-paiement des salaires, un fléau national qui paralyse *« 96 500 entreprises »* et touche entre *« 15 et 17 millions de personnes »*, *selon Troud*, l'organe des syndicats.

Autre proche du président, Alexandre Livchits, cinquante ans, ancien conseiller économique, devient vice-premier ministre et reçoit le portefeuille des finances. C'est à lui qu'incombera la difficile tâche d'assurer une meilleure collecte des impôts, engrangés pour moins de 60 % au premier semestre de cette année – ce qui a été la cause du non paiement des tranches de juillet et août des crédits du Fonds monétaire international, dont les experts sont arrivés le 13 août à Moscou. Ancien professeur d'économie, M. Livchits devra, en outre, mettre sur pied le projet de budget 1997, qui souffre comme les précédents d'une insuffisance des revenus par rapport aux prévisions.

Enfin, Oleg Davydov, vice-premier ministre et ministre des relations économiques extérieures, qui conduit les négociations sur la dette extérieure russe, conserve ses attributions, de même que Evgueni Iassine, à l'économie. Si plusieurs ministères (industrie, énergie, santé, ressources naturelles) et la direction du FSB (ex-KGB) n'ont pas encore été pourvus, les principaux portefeuilles, à savoir les affaires étrangères, l'intérieur, la défense, restent aux mains respectivement d'Evgueni Primakov, Anatoli Koulikov et Igor Rodionov.

Marie Jégo

Le général Lebed satisfait de ses entretiens en Tchétchénie

LE GÉNÉRAL Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, a affirmé, vendredi 16 août, que les conversations qu'il avait eues, la veille au soir, avec les dirigeants indépendantistes tchétchènes, Zelimkhan Iandarbiev et Aslan Maskhadov, *« avaient été constructives et pleines d'espoir »*. La rencontre a eu lieu à Starye Atagui, dans le sud de la République, et le général a indiqué, selon Interfax, qu'il avait abordé *« toutes les questions relatives à l'établissement de la paix »*, ajoutant que *« les problèmes tchétchènes* [devaient] *être résolus par des moyens pacifiques »*.

Les deux parties ont affirmé qu'un accord était intervenu concernant la création d'une commission pour la surveillance du cessez-le-feu. Selon les responsables indépendantistes, le général Lebed *« a confirmé son intention de retirer les troupes du territoire tchétchène »*. *« Les efforts de paix de Lebed méritent les plus grands éloges*, a déclaré M. Iandarbiev. Le secrétaire du Conseil de sécurité a, par ailleurs, affirmé, jeudi, qu'il savait qui était derrière les récents événements en Tchétchénie et a laissé entendre, rapporte Interfax, qu'il désignerait bientôt les coupables. *« Il est entièrement clair qui a déclenché les événements du 6 août* [début de l'assaut des indépendantistes dans la capitale tchétchène, Grozny], *qui a laissé les combattants entrer en ville et dans quel but »*. Il a indiqué qu'il nommerait *« chacun d'eux »* et qu'il annoncerait des changements dans *« les structures gouvernementales chargées du conflit tchétchène »* lors d'une conférence de presse, probablement vendredi après-midi à Moscou.

Sur le terrain militaire, la trêve, convenue mercredi entre les deux parties, reste fragile. Les indépendantistes tchétchènes maintiennent leur pression sur Grozny, et des attaques, lancées par les rebelles, dans la nuit de jeudi à vendredi dans la capitale, ont fait au moins deux morts et douze blessés dans les rangs russes. – *(AFP, Reuter.)*

Les Chypriotes grecs de Dhérynia souhaitent la réconciliation malgré les affrontements meurtriers

La ligne de démarcation a été renforcée pour éviter de nouveaux heurts

Le manifestant tué, mercredi 14 août, à Dhérynia (à l'est de Nicosie) par un policier chypriote turc devait être enterré, vendredi 16 août, dans la petite ville voisine de Paralimni, trois jours après son cousin, qui avait été lynché à mort le 11 août. *Les habitants grecs de cette région orientale de Chypre sont pour la plupart des réfugiés de Famagouste, occupée depuis 1974 par l'armée turque.*

DHÉRYNIA
(à l'est de Nicosie)
de notre envoyée spéciale

A deux cents mètres, le drapeau turc qu'avait essayé d'arracher mercredi 14 août au péril de sa vie, un jeune manifestant grec, flotte haut dans le ciel. Derrière, bien visible à l'oeil nu, s'étale l'ancienne partie grecque de Famagouste, Varosha, ville fantôme depuis l'invasion turque de Chypre en 1974. De ce point d'observation de l'armée chypriote grecque, on comprend mieux la colère et le ressentiment de Solomos Solomou contre ce drapeau, symbole de son statut de réfugié.

Cet ouvrier de vingt-six ans, qui avait quitté Famagouste à l'âge de quatre ans, vivait avec ses parents à Paralimni, à quelques kilomètres, dans une de ces cités dortoirs construites à la hâte par le gouvernement chypriote pour accueillir les quelque cent soixante mille réfugiés de la partie nord de l'île occupée par les Turcs. Son geste, *« totalement spontané »*, selon un témoin, lui a coûté la vie et a ravivé l'amertume de tous les réfugiés qui peuvent chaque jour contempler à loisir, mais derrière des barbelés, leurs anciennes maisons.

« COLÈRE ET INJUSTICE »

A Paralimni, petite ville de douze mille habitants, où Solomos sera enterré, vendredi 16 août, en fin d'après-midi, trois jours après son cousin, le maire, Nicos Vlittis a décrété un deuil de quarante jours et tous les drapeaux sont en berne. *« Le conseil municipal va décider comment honorer ces deux héros martyrs »*, affirme M. Vlittis. *« La douleur et la colère dominent*, confie-t-il, *mais j'ai demandé à tout le monde de rester calme et de ne plus manifester près de la ligne de front. »* Le drame a visiblement surpris les Chypriotes grecs qui n'avaient pas imaginé que les armes parleraient.

Tout en rendant hommage aux victimes, beaucoup au fond déplorent l'action des manifestants qui ont franchi la zone-tampon au risque de créer des troubles graves, que personne, ici, ne souhaite. *« Nous devons manifester pour protester contre l'occupation, mais il ne fallait pas violer la zone-tampon, car maintenant on a deux morts et que va-t-il se passer» ?*, s'interroge Théonitza, une veuve de quatre-vingts ans, qui ne veut pas revivre sa fuite de 1974 et les vingt-deux jours qu'elle a passés dans la base britannique de Dhékelia.

Curé de Paralimni depuis 1974, date de sa fuite de Famagouste, le Père Evelthon Charalambous comprend les manifestants *« qui étaient simplement allés crier contre l'occupation, sans armes et sans même revendiquer leurs biens »*. *« Moi*, dit-il, *je suis maintenant ici, je vois ma maison chaque jour et je n'ai pas le droit d'y aller. Comment n'éprouverais-je pas un sentiment de colère et d'injustice » ?* Pour le Père Charalambous, la manifestation de mercredi s'est faite aussi en réaction à *« la passivité de l'ONU et des grandes puissances. Les gens n'ont pas compris qu'elles ne condamnent pas le lynchage barbare, dimanche, de Tassos Isaac. Selon eux, cela signifiait que les Grands justifiaient l'action turque »*.

Comme la plupart des personnes rencontrées, le Père Charalambous distingue soigneusement l'armée et les colons turcs, des Chypriotes turcs *« qui ne sont pas nos ennemis »*, dit-il. *« Ce ne sont pas des Chypriotes turcs qui ont tiré*, affirme-t-il péremptoirement, *ce sont des militaires turcs. »* Est-il prêt à revivre avec les Chypriotes turcs ? *« Je ne comprends pas ceux qui affirment que c'est impossible*, répond-il. *J'ai passé toute ma jeunesse avec eux, ils étaient mes amis et ils pourront l'être demain. »* Les quelques dizaines de Chypriotes turcs qui, employés dans le bâtiment, traversaient chaque jour la ligne de démarcation pour venir travailler à Paralimni ont toutefois cessé de le faire depuis dimanche. *« Eux ont peur et nous avons peur des réactions »*, confie le Père Charalambous.

« Dans leur majorité, les Chypriotes turcs sont très bien », affirme pour sa part Akis, un comptable de Trodos, venu en famille à Dhérynia, voir les lieux du drame. *« Le problème*, dit-il, *c'est l'armée turque et les gens qui sont venus avec elle. »* Pour Akis, les derniers événements s'expliquent par la frustration de vingt-deux ans d'attente sans solution. *« Les Grands promettent, promettent et on ne voit rien. Le drame des disparus – 1 619 personnes – n'est pas résolu, les réfugiés ne peuvent pas regagner leurs foyers et chacun se renvoie la balle en ignorant les drames humains. »* Akis toutefois, comme la grande majorité des Chypriotes grecs, ne veut pas la guerre. *« Nous pouvons trouver une solution »*, dit-il.

Le maire de Paralimni croit, lui aussi, en une solution négociée à travers l'ONU bien qu'il avoue sa *« déception »* de voir le Conseil de sécurité *« traiter sur le même pied des manifestants désarmés et pacifiques et l'armée turque »*. Nicos Vlittis croit, toutefois, que la situation va se calmer. *« Ce n'est pas de notre intérêt de faire monter la tension*, dit-il. *Ce sont les Turcs qui veulent cela, mais on ne va pas tomber dans leur piège. »* L'arrivée des islamistes au pouvoir à Ankara a durci les choses, selon M. Vlittis, qui estime qu'ils sont *« plus extrémistes et intransigeants »* que les gouvernements précédents.

En attendant, pour éviter tout nouvel incident, M. Vlittis a demandé et obtenu des renforts de police dans sa ville. Sur la ligne de démarcation, jeudi après-midi, les travaux allaient aussi bon train pour prévenir toute nouvelle infiltration.

Des camions de la police amenaient des barrières de fils de fer barbelés d'un mètre cinquante de haut que des hommes disposaient dans les champs jouxtant le poste de Dhérynia. C'est par là que, mercredi, deux cent cinquante manifestants environ avaient débordé le triple cordon d'environ trois cents policiers qui avait été mis en place. Torse nu, les soldats chypriotes grecs renforçaient aussi leurs bunkers de sacs de sable, alors que des jeeps de l'ONU patrouillaient dans le secteur et qu'une activité fébrile était visible du côté turc.

A la veille des obsèques de Solomos Solomou, les autorités chypriotes grecques semblent avoir pris la mesure du danger et paraissent disposées à tout faire pour empêcher un engrenage de violence aux conséquences imprévisibles.

Françoise Chipaux

Les offres turques de dialogue

Mme Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères turc, s'est rendue, jeudi 15 août, au nord de Chypre, où elle a appelé à la reprise *des discussions entre Chypriotes turcs et Chypriotes grecs. « Nous demandons au secrétaire général des Nations unies d'organiser une réunion entre les deux dirigeants chypriotes »*, le président Glafcos Clerides et le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash, a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse dans le secteur turc de Nicosie. Mme Ciller avait auparavant affirmé : *« Nous sommes pour la paix à Chypre, mais nous ne tolérerons pas de violation de frontière »*, et elle avait menacé quiconque touche au drapeau turc de *« lui briser les mains »*. De son côté, M. Denktash a déclaré, jeudi à la BBC, que la crise *pourrait être réglée si la majorité chypriote grecque acceptait un* système fédéral dans lequel les deux communautés seraient politiquement égales. Il a proposé des discussions sur un *« système fédéral bicommunautaire »* qui, a-t-il dit, a le soutien des Nations unies.

Le premier ministre israélien s'est mis à dos les Palestiniens, ses colons et son gouvernement

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Bientôt » semble être le leitmotiv du gouvernement du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, pour ce qui concerne les négociations avec l'Autorité palestinienne. Le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, a annoncé, jeudi 15 août, qu'il se réunirait *« bientôt »* avec le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat pour lui parler du nouveau plan de *« redéploiement »* de l'armée israélienne à Hébron, présenté le jour même en petit comité au chef de l'exécutif.

« C'est la confusion. Nétanyahou ne sait pas quoi faire. Résultat, il ne fait rien. En ce moment nul n'est au pouvoir en ce pays », n'hésite pas à dire Yaron Ezrahi, chercheur à l'Institut démocratique d'Israël. D'autres, comme l'éditorialiste du quotidien *Haaretz*, imputent au premier ministre la ferme intention de *« détruire les accords d'Oslo, en utilisant la tactique du salami : tranche par tranche »*. L'un des plus importants chroniqueurs politiques du pays, Nahoum Barnéa, faisait au contraire, il y a quelques jours, l'éloge du gouvernement *pour avoir réussi à « désamorcer un début de front arabe contre Israël »*.

Le *« redéploiement »* de Tsahal à Hébron est reporté à octobre au plus tôt, après les vacances juives de septembre. M. Nétanyahou le fait dépendre de la fermeture de trois intitutions palestiniennes à Jérusalem-Est, dont la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP. Le plan soumis par M. Mordehaï au premier ministre assure un plus grand contrôle du centre-ville par l'armée israélienne, en particulier au Caveau des Patriarches. Il prévoit la création d'un *« couloir de sécurité »* entre les quatre cents colons qui y vivent et les habitants de l'implantation juive voisine de Kiryat Arba et permet la poursuite *« à chaud »* d'éventuels suspects dans les zones palestiniennes.

Désorienté, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a envoyé, mercredi, une lettre au président américain Bill Clinton, lui demandant de forcer M. Nétanyahou à respecter les engagements pris par ses prédécesseurs. Il a aussi dénoncé la décision prise par l'Etat juif d'installer trois cents maisons mobiles dans des implantations de Gaza et de Cisjordanie. Dans les territoires autonomes, la pression monte et les islamistes sont les seuls à proposer un plan d'action, ne serait-ce qu'en *« posant des clous et des barrages sur les routes des colons »*, a suggéré Mahmoud Zahar, porte-parole du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, à Gaza.

Les colons, eux, trouvent M. Nétanyahou trop mou. Quant aux ministres et à l'armée, ils lui reprochent ses méthodes de travail *« en solitaire »*. Entouré de son principal émissaire auprès des pays arabes, Dore Gold, et de son directeur de cabinet, Dany Naveh, M. Nétanyahou décide seul de la marche à suivre du gouvernement. L'état-major de l'armée, déjà pénalisé par de sérieuses coupes budgétaires, est lui aussi tenu à l'écart des décisions. Qui plus est, le procureur général, Michaïl Ben-Yaïr, qui, la semaine dernière, avait provoqué la démission du ministre de la justice, Yaacov Neeman, pour obstruction à la justice, a accusé jeudi le député et maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, l'un des fidèles de M. Nétanyahou, de fraude lorqu'il était trésorier du Likoud, en 1988. – *(Intérim.)*

Une partie de l'opposition participera aux élections libanaises

BEYROUTH
de notre correspondant

Bien que les dés en soient pipés, les élections libanaises, qui commencent dimanche 18 août, n'en revêtent pas moins une signification politique majeure. Ne serait-ce que parce que les personnalités et formations de l'opposition dites *« de l'intérieur »* – par opposition à ceux qui, de l'étranger, ont prôné leur boycottage – ont décidé *d'y participer. Le scrutin, qui s'étalera* sur cinq dimanches, a lieu selon le système majoritaire plurinominal à un seul tour.

Le prochain Parlement, comme celui auquel il succède, sera un instrument entre les mains de la Syrie, dont l'hégémonie sur le Liban s'ancre au fil des ans. L'épisode de l'invalidation de la loi électorale par le Conseil constitutionnel, puis de son maintien sur injonction de Damas, au prix de violations encore plus flagrantes de la Constitution, a mis les points sur les « i » pour le cas où c'eût été nécessaire.

Mais ce Parlement comptera une opposition qui, comme le faisait déjà une poignée de députés dans l'Assemblée sortante, critiquera ouvertement le pouvoir et, par-delà, son tuteur syrien – qui tolère cette attitude. Contrairement à ce qu'ils avaient fait lors de la précédente consultation en 1992, les opposants *« de l'intérieur »* chrétiens se sont lancés à fond dans la bataille, et c'est à une foire d'empoigne que l'on assiste dans toutes les circonscriptions. De cinq à dix candidats se disputent chaque siège.

DUEL AMAL-HEZBOLLAH

Chez les musulmans sunnites, l'entrée en lice à Beyrouth du premier ministre Rafic Hariri, à la recherche d'une légitimité populaire qui ne reposerait plus sur sa seule fortune, ni sur ses relations avec la *Syrie et d'autres pays arabes*, a donné du relief à une compétition jusque-là ronronnante. Ses concurrents directs sont l'ancien chef de gouvernement Sélim Hoss, et Tammam Salam, fils de l'ex-premier ministre Saeb Salam. M. Hariri prend des risques, car un demi-succès serait pour lui un grave échec.

Les tentatives de conciliation entre le mouvement chiite Amal, dont le chef est le président du Parlement, Nabih Berri, et le Hezbollah pro-iranien ayant échoué, la bataille aura lieu entre ces deux formations pour la conquête des sièges dévolus à leur communauté.

Chez les druzes, on assiste à une résurgence des rivalités entre les clans Joumblatt et Arslane, malgré *la prépondérance du premier. Un* taux de participation d'un tiers des inscrits est prévu. Il était de 13 % en 1992.

Ayant verrouillé le jeu à travers des listes dominantes où elle a placé ses hommes, la Syrie pourrait même souhaiter voir certains de ses poulains, notamment M. Hariri, *arriver quelque* peu *affaiblis* au Parlement. Dans tous les cas de figure, quelque cent députés, sur les cent vingt-huit sièges du Parlement, seront à la dévotion de Damas. Les élections libanaises ne sont peut-être plus qu'un rite, mais la Syrie y sacrifie.

Lucien George

Légère augmentation de l'inflation aux Etats-Unis

WASHINGTON. Les prix de *détail ont* augmenté de 0,3 % en juillet par rapport à juin. En un an (juillet 1996 comparé à juillet 1995), la hausse est de 3 %. En juin, les prix avaient augmenté de 0,1 %. Cette accélération, qui s'est produite malgré une baisse des coûts de l'énergie, s'explique en grande partie par les prix alimentaires (+ 0,5 % en un mois), notamment ceux des produits laitiers. Elle a provoqué une légère tension sur les taux obligataires, les marchés y voyant les premiers signes d'une accélération de l'inflation.
Par ailleurs, la production industrielle a progressé de 0,1 % en juillet après 0,6 % en juin, a annoncé, jeudi 15 août, la Réserve fédérale. Sur un an (juillet 1996 comparé à juillet 1995), la hausse est de 3,8 %. La progression de juillet est due à une hausse de 4,3 % de la production automobile. En juillet, les capacités de production dans l'industrie ont été utilisée à 83,2 %, contre 83,4 % en juin, ce *qui semble* indiquer un léger ralentissement de l'activité aux Etats-Unis.– *(AFP.)*

Une arrestation de Megawati Sukarnoputri de plus en plus évoquée en Indonésie

DJAKARTA. Les autorités évoquent de plus en plus la possibilité d'une arrestation de Megawati Sukarnoputri, figure de proue de l'opposition indonésienne, interrogée jeudi 15 août, par la police pour la deuxième fois en moins d'une semaine. Officiellement, la *fille du président fondateur de* l'Indonésie est interrogée en tant que complice dans une affaire d'insultes au chef de l'Etat, dont l'accusé principal, Budiman Sujatmiko, est également accusé d'avoir fomenté les émeutes de la fin juillet à Djakarta. Le président Suharto vient de déclarer à des journalistes japonais que l'éventuelle décision d'arrêter Mme Megawati sera prise sur une *base légale*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : le premier convoi du Programme alimentaire mondial** (PAM) vers le Burundi depuis l'annonce, le 31 juillet, de l'imposition d'un embargo par les pays voisins, est arrivé jeudi 15 août dans le nord du pays, venant de Tanzanie. Un autre convoi est prévu la semaine prochaine. – *(AFP.)*

■ **GAMBIE : l'élection présidentielle**, initialement prévue le 11 septembre, aura lieu le 26, a-t-on annoncé jeudi 15 août, après des consultations entre la commission électorale et les dirigeants militaires. Cette décision vise à laisser un peu de temps aux partis politiques, à nouveau autorisés depuis mercredi, pour faire campagne. – *(Reuter.)*

■ **RWANDA : le colonel Théoneste Bagosora**, détenu au Cameroun et considéré comme un des principaux responsables présumés du génocide de 1994, et l'ancien ministre des transports, André Ntagerura, lui aussi détenu au Cameroun, ont été mis en accusation par le procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), a annoncé le TPR, jeudi 15 août, à La Haye. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : le vice-ministre sud-africain des affaires étrangères**, Aziz Pahad, en visite à La Havane, a critiqué, jeudi 15 août, la loi Helms-Burton, durcissant l'embargo économique imposé par les Etats-Unis à Cuba. Il a estimé qu'il existait des possibilités pour le secteur privé sud-africain de faire des affaires avec Cuba, notamment dans les domaines minier, de la pêche et du tourisme. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la marine a récupéré** deux nouveaux corps de *victimes de la catastrophe du Boeing 747 de la TWA, qui a explosé* il y a près d'un mois au large de Long Island (New York), a annoncé, jeudi 15 août, le Bureau national de la sécurité des transports. Cela porte à deux cent un le nombre de corps repêchés sur les deux cent trente passagers et membres d'équipage de l'appareil. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : au Tibet,** *« plus de trois cents officiels ont déclenché une purge contre les moines dissidents de trois grands monastères, et demandé à plus de mille moines de signer des engagements d'allégeance politique, faute de quoi ils seraient expulsés de leurs monastères »*, selon un communiqué publié, jeudi 15 août, par l'organisation Tibet information network (TIN). Il s'agit des monastères de Drepung et Sera, près de Lhasa et de celui de Ganden, à 40 kilomètres à l'est de la capitale tibétaine. – *(AFP.)*

■ **PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE : l'armée utilise du phosphore blanc** contre les rebelles indépendantistes de l'île de Bougainville (extrême-est de la Papouasie), a affirmé Martin Miriori, porte-parole de l'Armée révolutionnaire de Bougainville, dans un communiqué publié jeudi 15 août à La Haye. Le phosphore blanc est un produit incendiaire proche du napalm. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE** : le président Alexandre Loukachenko a annoncé, jeudi 15 août, le report de soixante et un élections partielles, prévues pour le 24 novembre, et l'organisation d'un référendum pour approuver sa politique d'inspiration soviétique et la nouvelle constitution. M. Loukachenko projette de faire passer son mandat de cinq à sept ans et de créer un nouveau Parlement bicaméral, lors du référendum fixé le 7 novembre. – *(AFP.)*

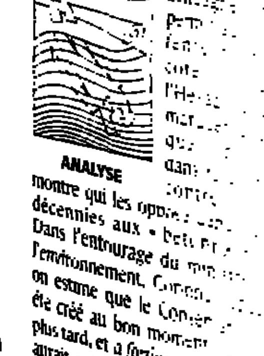
■ **HONGRIE-ROUMANIE : un accord a été conclu**, mercredi 14 août, *pour signer en septembre un traité* politique bilatéral réglant notamment le statut des minorités vivant dans la région, ont indiqué à Bucarest de hauts responsables des deux ministères des affaires étrangères. La signature du traité figure parmi les conditions que la Roumanie et la Hongrie doivent remplir en vue d'une possible admission au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. – *(AFP.)*

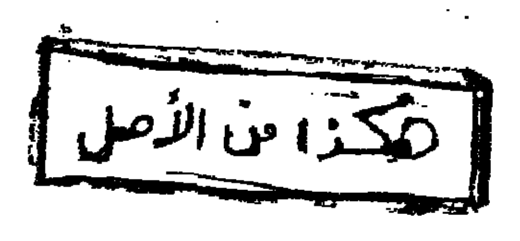
■ **HONGRIE** : le ministre hongrois de l'industrie et du commerce, Imre Dunai, a présenté jeudi 15 août sa démission, acceptée par le premier *ministre, a indiqué un responsable* du cabinet du premier ministre. La démission serait la conséquence d'un désaccord avec le gouvernement concernant la hausse du prix de l'énergie. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le cardinal Jozef Glemp, primat,** devant deux cent mille pèlerins réunis au sanctuaire de Czestochowa pour l'Assomption, a déclaré, jeudi 15 août, que l'actuel système *« postcommuniste »* dans son pays était *« temporaire »*. Il a dénoncé le *« penchement centralisateur »* des ex-communistes au pouvoir, accusés de *« se faire brillamment passer pour des Occidentaux en introduisant une morale qui se veut moderne »* – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix de détail ont baissé de 0,5 % en** juillet par rapport à juin (variation des taux d'intérêt immobiliers) *exclus. Sur un an*, la hausse des prix est de 2,8 %. L'indice du coût de la vie calculé en excluant les crédits immobiliers, les impôts indirects et les droits d'accises (tabac, alcool) a baissé de 0,5 % d'un mois sur l'autre et a augmenté de 2,4 % sur un an. Le mois de juillet a été marqué par une *forte baisse des* prix des produits alimentaires, des vêtements et des chaussures. Ces statistiques montrent que le gouvernement devrait parvenir à ramener le taux annuel d'inflation (hors immobilier) au-dessous de 2,5 % dans le courant de l'année prochaine. –*(AFP.)*





AMÉNAGEMENT La loi littoral, publiée le 3 janvier 1986, produit, dix ans après, des effets visibles sur les côtes françaises, en dépit des pressions des promoteurs immobiliers et des tentatives de contournement de quelques élus locaux. ● ANTOINE RUFENACHT, maire (RPR) du Havre et président de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), réclame de la souplesse dans la mise en œuvre des dernières dispositions réglementaires, faisant valoir que les arbitrages entre protection du littoral et développement économique doivent tenir compte des spécificités locales. ● CET ARGUMENT est au centre de la crise municipale que traverse l'île d'Yeu, en Vendée, dont les élus ont démissionné pour protester contre l'application de la loi préconisée par la préfecture et susceptible d'aggraver les difficultés économiques des artisans de l'île.

En dix ans, la loi littoral a contribué à préserver les côtes françaises

L'application du texte se heurte à la résistance de certains élus, qui demandent une plus grande liberté. A l'île d'Yeu, son entrée en vigueur provoque une crise et entraîne l'organisation, dimanche, d'une élection municipale partielle

de nos correspondants

Depuis janvier 1986, le littoral a « sa » loi, qui pose pour principe général l'interdiction de toute construction nouvelle à l'intérieur d'une bande de 100 mètres à partir du rivage. Même s'il a fallu attendre plusieurs années pour que les premiers décrets soient publiés, cette loi a changé la donne dans les régions côtières soumises à une forte spéculation immobilière. Avec une efficacité variable selon les régions et en fonction de l'ampleur des dégâts déjà causés par l'urbanisation sauvage, la loi, dix ans après sa publication, limite la liberté de manœuvre des « bétonneurs ».

Exemple : le Var. Le 5 août, le Conseil d'Etat a annulé le plan d'occupation des sols (POS) d'Hyères ; il a suivi le tribunal administratif de Nice qui, en 1992, avait notamment débouté des habitants de la presqu'île de Giens contestant la loi littoral. Jugeant sur la forme, le Conseil d'Etat a sanctionné la ville, qui s'était contentée d'aménager son POS après une annulation pour vice de forme en 1988. Excès de zèle ? *« Pas du tout »*, rétorque un ingénieur de la direction départementale de l'équipement (DDE), pour qui la loi *« a le mérite de globaliser les problèmes tout en les hiérarchisant ». « Transformer les 430 kilomètres de côtes varoises en marinas était passé dans la norme pour certains élus ou bétonneurs*, ajoute le fonctionnaire. *On peut dire que depuis la loi nous sommes entrés dans un nouveau type de culture qui, fatalement, s'édifie au détriment de la seule logique économique. »*

Sur les quarante-deux articles de la loi, deux retiennent plus fréquemment l'attention : ceux qui imposent un contrôle du préfet pour les extensions limitées de l'urbanisation dans les départements, comme le Var, qui ne disposent pas de schéma directeur d'aménagement et qui visent la *« préservation des sites naturels remarquables ou caractéristiques »*, aussi nombreux que convoités dans le premier département de France au plan de la fréquentation touristique. Ces dernières années, de grosses opérations ont fait les frais des deux articles honnis des bâtisseurs : Cap Esterel (100 000 m² pour un programme de 7 000 lits), la ZAC de Perdigon entre Cavalaire et La Croix-Valmer (87 000 m² ramenés à 35 000 m²), celle du golfe de Gassin (44 000 m² ramenés à 25 000 m²), la ZAC de la Tessonnière sur la commune du Rayol-Canadel (25 000 m²) ou Port-Fréjus (150 000 m² à l'origine).

Passe-droits et dérogations ne sont plus de mise dans les 31 communes varoises (sur 153) où s'appliquent les rigueurs de la loi. Une seule a été enregistrée en dix ans : c'était en 1993, à l'occasion de la construction de la station d'épuration des eaux usées intéressant 7 communes de l'agglomération toulonnaise, soit 260 000 personnes. Les écologistes avaient introduit une dizaine de recours contre cette construction, en cours de réalisation en bordure de mer sur les falaises du cap Sicié, un site de 200 hectares classé depuis 1938.

DRACONIENNE

Pour ne pas bloquer les travaux dans lesquels 150 millions de francs avaient déjà été investis, le sénateur (PR) François Trucy avait introduit un amendement qui devait donner lieu à une dérogation autorisant depuis, *« à titre exceptionnel, les stations d'épuration d'eaux usées avec rejets en mer non liés à une opération d'urbanisation nouvelle »*.

La loi littoral est draconienne, mais les responsables de la DDE voient toujours arriver dans leurs bureaux les mêmes promoteurs avides de béton et d'espace. Aujourd'hui, rien n'y fait : au cours des sept dernières années, sur 1 million de mètres carrés sollicités dans le cadre de trente-six programmes répartis sur 16 communes littorales, 340 000 m² seulement ont été accordés.

La situation de la Corse est bien différente. Difficile de dire si les attentats du FLNC ont complètement dissuadé les candidats à la construction sur le bord de mer. Une chose est sûre : à l'inverse de ce qui se passe pour l'immobilier touristique, la spéculation foncière s'y poursuit depuis vingt ans. Le grand domaine littoral, vierge de constructions récentes, notamment dans l'extrême Sud, continue de se vendre, tout en produisant des plus-values importantes. Les principaux clients intéressés par ces « placements » sont des compagnies d'assurances.

Pour le reste, la loi littoral connaît des fortunes diverse. Les conditions de sa bonne application dépendent de l'existence ou non de documents d'urbanisme. Ainsi, les POS actuellement en cours d'élaboration dans plusieurs communes littorales sont contestés en raison de constructions prévues en bord de mer. A Bonifacio, Serra-di- Fero, Lecci di Porto-Vecchio, Santa-Maria-Poggio ou, plus au nord, à Nanza dans le Cap ou à L'Arinella sur la commune de Bastia, les POS font l'objet d'une opposition formelle.

L'INTERPRÉTATION

« Si les élus n'appliquent pas la loi, il faut que les représentants de l'Etat fassent le nécessaire », confie Michèle Salotti, militante écologiste et chef de file des défenseurs de l'environnement en Corse.

Espoir innocent dans cette région où l'Etat de droit est souvent réputé absent ? Apparemment pas : *« Nous sommes confiants, depuis que la Cour de cassation a tranché favorablement à notre thèse, dans l'affaire de l'Alba Serena »*, assure Mme Salotti. Il s'agissait d'une opération immobilière de plusieurs milliers de mètres carrés construits sur le littoral de la côte orientale. Une partie de cette implantation a été réalisée à l'intérieur de la bande des cent mètres du domaine public maritime. Poursuivis devant les tribunaux, les promoteurs ont obtenu gain de cause devant la cour d'appel, en juin 1994. Mais la Cour de cassation a donné raison au pourvoi interjeté par le procureur général de Bastia.

Cette affaire, aujourd'hui en attente d'une nouvelle décision du tribunal de Montpellier, pose la question de l'interprétation de la loi. Trois maisons construites dans une même zone suffisent à définir le caractère urbain du foncier. Dès lors, en Corse, l'existence d'un habitat rural traditionel, souvent en ruine et abondant, sert de prétexte à l'indication cadastrale d'implantation immobilière suffisante au développement d'autres constructions. Ce mitage des sites que la loi littoral devrait combattre prioritairement peut, paradoxalemenent, se trouver justifié par une certaine interprétation des textes.

A l'opposé géographique de la Corse, en Loire-Atlantique, la loi littoral n'a plus guère d'utilité, si ce n'est pour limiter les gros projets immobiliers, par exemple en étouffant dans l'œuf la réalisation sur la pointe Saint-Gildas, à l'extrémité de l'estuaire de la Loire, d'un port en eau profonde de 800 places jouxtant un complexe immobilier de 7 000 lits. Car, entre Piriac, aux franges de la Bretagne, et Bourgneuf-en-Retz, aux portes de la Vendée, 95 % de l'espace littoral sont déjà urbanisés dans des conditions souvent aberrantes, nées du laisser-aller des années 60 à 80, stigmatisées par le géographe Jacques Lescoat dans son livre récent *La Bretagne ou l'environnement égaré* (Editions Nature et Bretagne).

Du coup, le débat entre aménagement et protection de la nature s'est porté sur l'estuaire de la Loire, entre Saint-Nazaire et Nantes. Les projets d'extension du port autonome sur le site de Donges-Est suscitent les protestations des écologistes, qui dénoncent la destruction de zones *humides à haut intérêt faunistique* et floristique. Le plan « Loire grandeur nature », lancé par le gouvernement en 1994, et la législation européenne sur la protection des oiseaux ont balisé ce débat qui reste très vif.

Au sein de la zone de protection spéciale de 16 500 hectares, soumise à l'agrément de Bruxelles, les aménagements seront désormais très réglementés, voire impossibles. Dans cette « écharpe verte », sur laquelle le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire s'interdit désormais toute visée, l'établissement doit réaménager 2 000 hectares en zone humide et les remettre au Conservatoire du littoral en compensation des remblayages effectués sur Donges-Est.

Sur un estuaire très fragile, cœur d'un bassin hydrologique de 40 000 hectares d'intérêt international pour la reproduction des poissons et la migration des oiseaux, la gestion des espaces restera, quoi qu'il en soit, un problème épineux. Les besoins de terrain du port, *qui veut allonger ses quais et* développer une plate-forme logistique multimodale, les investissements d'Elf sur sa raffinerie de Donges, de Gaz de France sur le terminal méthanier de Montoir et d'EDF sur la raffinerie de Cordemais, en attendant peut-être la centrale nucléaire du Carnet, créent une pression croissante.

Le programme concerté d'aménagement, de développement et de protection de l'estuaire de la Loire, rédigé par l'Etat, ne sera pas de trop pour élaborer une directive territoriale d'aménagement (DTA) fixant les grandes infrastructures à réaliser et redonnant à l'Etat la haute main sur l'avenir de l'estuaire de la Loire, même si élus et organismes consulaires ont eu leur mot à dire.

José Lenzini, Michel Codaccioni et Adrien Favreau

La révolte des maçons de l'île d'Yeu

ILE D'YEU (Vendée)
de notre envoyée spéciale

Les touristes qui débarquent chaque jour par centaines sur l'île d'Yeu, au large de la Vendée, ne voient rien d'une campagne électorale que les candidats ont voulu discrète : en plein milieu du mois d'août, soucieux de ne pas se donner en spectacle, ils ne distribuent pas de tracts et ne tiennent pas de réunions publiques. Pourtant, l'île vit une crise qui devrait se dénouer, dimanche 18 août, avec le premier tour d'une élection municipale partielle : le 13 juin, le maire (div. droite) Jean-Claude Bernard, élu en 1995, a remis sa démission, suivi de l'ensemble du conseil municipal, afin d'appuyer les revendications des entrepreneurs du bâtiment de l'île (73 entreprises, 265 salariés), inquiets d'une stricte application de la loi littoral. Car c'est la mise en conformité du plan d'occupation des sols (POS) de l'île d'Yeu avec cette loi de 1986 qui est à l'origine du malaise.

En avril, les maçons avaient déjà bloqué la navette maritime avec le continent, pour protester contre l'attitude de la préfecture de La Roche-sur-Yon, opposée à l'octroi d'une série de permis de construire par le maire. Le 13 juin, ils ont séquestré pendant dix heures huit fonctionnaires des services de l'Etat à l'occasion d'une réunion de la commission de révision du POS.

Les difficultés d'application de la loi littoral sont évoquées en priorité par la liste de droite menée par Jean-Claude Orsonneau, ex-premier adjoint du maire démissionnaire, qui a choisi de ne pas se représenter. Le thème est d'autant plus porteur que les dispositions de la loi sont mal connues des islais qui, pour beaucoup, la perçoivent comme une *« complication inutile »*. De fait, l'île d'Yeu, en dépit des soixante à quatre-vingts permis de construire délivrés chaque année depuis 1990, offre encore un littoral préservé du « bétonnage », qui a défiguré une partie de la côte vendéenne sur le continent.

La liste menée par M. Orsonneau compte nombre de professionnels de la pêche et du bâtiment, longtemps les deux mamelles de l'économie ogienne. Donnée favorite, cette liste souhaite avant tout le maintien du POS adopté en 1990, qui prévoyait l'ouverture à une urbanisation progressive, après aménagement, des terrains de plusieurs zones proches des principaux hameaux.

UN MALAISE PLUS PROFOND

« Il est vrai qu'on y a trop souvent construit avant de procéder à l'aménagement des terrains » admet Stéphane Vrignaud, quatrième de la liste. *« Mais, continue-t-il, tout s'est fait avec l'accord de la préfecture qui, du jour au lendemain, change les règles du jeu sans se soucier des difficultés économiques du bâtiment. »*

« La préfecture tire argument de la loi littoral, de la loi Barnier sur les paysages et de la loi sur l'eau pour revenir sur les concessions faites, au nom de l'insularité, à l'île d'Yeu, et qui ont donné lieu à trop de dérapages », rétorque Michel Guilloteau, président de l'office de tourisme et membre de la liste de gauche conduite par Maurice Coustillères, conseiller municipal sortant. Pour M. Guilloteau, ancien adjoint de Pierre Crochet, maire (div. gauche) de 1983 à 1995, *« la loi littoral est un épouvantail agité au nez des électeurs pour occulter les véritables enjeux de l'avenir de l'île ». « Etre un professionnel de la pêche n'est plus un critère de compétence »*, estime-t-il, en soulignant la méconnaissance par ses adversaires des questions de finances locales, d'assainissement et d'élimination des déchets, alors que ces dossiers seront le lot quotidien de la future municipalité.

La crise provoquée par la loi littoral révèle un malaise beaucoup plus profond : s'y mêlent le déclin structurel de la pêche, la place accordée au tourisme dans le développement économique, les effets pervers de la spéculation foncière, la coexistence méfiante des Ogiens et des résidents secondaires, et même le contenu à donner à la notion d'insularité. Les contraintes de la loi, que tout le monde approuve sur le fond – à condition de l'adapter aux dimensions (11 kilomètres de long, 4 de large, 2 332 hectares) et aux caractéristiques de l'île (5 000 habitants l'hiver, 25 000 l'été, 2 300 résidences secondaires sur 4 300 habitations) – ont mis au jour le mal-être d'un territoire longtemps habitué à l'argent facile, quand la pêche rapportait gros et que les continentaux achetaient maisons et terrains sans regarder à la dépense.

Déçus par le mandat éclair du maire sortant, beaucoup d'Ogiens font part de leur difficulté à choisir un nouvel élu capable de faire traverser à l'île cette double crise économique et identitaire. Même l'ombre de Philippe de Villiers, président du conseil général de Vendée, actuellement en vacances ici, où il jouit d'une certaine popularité parmi les marins, ne suffit plus à les rassurer.

Pascale Sauvage

Le tribunal de Nice crée la jurisprudence Calderaro

La compétence territoriale du tribunal administratif de Nice couvre la côte méditerranéenne, des Alpes-Martimes au Var. Cette situation en fait une juridiction pointue et scrupuleuse sur l'application de la loi littoral : 10 % des dossiers d'urbanisme traités par la 2e chambre y ont trait. Outre les préfets, *qui exercent le contrôle* de légalité sur les projets des communes, de plus en plus de particuliers – notamment des *retraités, plus disponibles* – et d'associations de défense déposent des recours.

Norbert Calderaro, auteur d'un livre aux éditions Le Moniteur, *Le Droit du littoral*, est vice-président depuis trois mois de la juridiction niçoise, après avoir été dix ans commissaire du gouvernement. En défendant avec constance la loi littoral, en annulant des permis de construire, le tribunal administratif de Nice a établi une « jurisprudence Calderaro ». A la faculté de droit, où est délivré un DEA de droit immobilier, un professeur de droit public, Hubert Charles, s'est également spécialisé dans la loi littoral. – *(Corresp.)*

Une longue course contre la montre

LA CRÉATION du Conservatoire du littoral en 1975, l'entrée en vigueur de la loi littoral onze ans plus tard, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat à la mer de l'époque, Guy Lengagne, ont permis aux défenseurs des côtes de l'Hexagone de marquer quelques points dans la course contre la montre qui les oppose depuis des décennies aux « bétonneurs ».



ANALYSE

Dans l'entourage du ministre de l'environnement, Corinne Lepage, on estime que le Conservatoire a été créé au bon moment : dix ans plus tard, et *a fortiori* aujourd'hui, il aurait été trop tard. Quant à la loi littoral, elle a eu *« incontestablement des effets positifs »*.

Pourtant, la lutte pour la préservation du littoral est un combat sans fin. Confrontés dans ces zones sensibles aux appétits des promoteurs – qui paraissaient insatiables jusqu'au début de la crise de l'immobilier –, les élus apprécient peu les entraves législatives à leur liberté et montrent plus souvent une âme de bâtisseurs que d'écologistes. Compte tenu des délais administratifs et des difficultés d'interprétation d'un texte compliqué, parfois imprécis, la mise en conformité des plans d'occupation des sols (POS) avec la loi de 1986 est toujours en cours. La manifestation de mauvaise humeur des édiles de l'île d'Yeu s'inscrit dans ce contexte.

Président de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), Antoine Rufenacht, nouveau maire (RPR) du Havre et président de la région Haute-Normandie, pense qu'il ne faut pas *« remettre en chantier »* la loi. Mais il demande une *« certaine souplesse »* dans sa mise en œuvre. L'ANEL demande la sortie de textes d'application supplémentaires, après *« une concertation aussi large que possible »* avec des élus, les seuls à avoir la *« connaissance du terrain »*. M. Rufenacht fait ainsi valoir que l'arbitrage entre protection et développement économique doit tenir compte des spécificités locales.

Certains conseillers du gouvernement rejoignent les élus au moins sur un point : *« Les maires de communes littorales*, admettent-ils, *ne sont pas encouragés fiscalement à préserver le littoral. Les gens ne sont même pas incités à un comportement neutre. »*

LE TOURISME ÉVOLUE

Schématiquement, un maire « bétonneur » est gagnant sur tous les tableaux, sauf celui de la vertu et du paysage : tout en donnant du travail à ses artisans, commerçants, chefs d'entreprise..., il accroît à coup sûr, par le biais de la taxe professionnelle et des impôts locaux, la richesse de sa commune. Le maire qui préserve sa portion de côte voit, lui, échapper cette manne. Pis, contre toutes les lois du marché, il offre gratuitement un service de plus plus en rare : des espaces naturels préservés.

Dès lors, pourquoi ne pas créer des mécanismes de transferts fiscaux entre communes du littoral, afin que les élus « bétonneurs » riches payent pour leurs collègues plus sages, mais plus pauvres ? Cette idée est défendue par M. Rufenacht, qui assure : *« La seule solution, ce sont des systèmes d'intercommunalité et de péréquation. »* D'autres pistes peuvent être explorées : pourquoi ne pas faire payer une taxe, sous une forme ou une autre, pour la jouissance d'une côte sauvage ? Ou bien récompenser par une dotation de l'Etat les *communes méritantes ?* Mais toutes ces idées passeraient par des aménagements de la fiscalité, ce qui suppose délais et résistances en tous genres, surtout au moment où l'Etat affiche une volonté de baisse de l'impôt sur le revenu et de compression des dépenses publiques.

C'est pourquoi il ne faut probablement pas s'attendre, à courte échéance, à de nouvelles avancées, après les mesures prises récemment : autorisation, depuis la fin 1995, de la dation en paiement de terrains au profit du conservatoire du littoral ; institution de taxes sur les transports maritimes et sur les ouvrages d'art, qui bénéficient aux collectivités gestionnaires d'espaces insulaires, dans le cadre de la loi de février 1995 sur le renforcement de la protection de l'environnement.

Au bout du compte, ce sont les exigences économiques qui pourraient préserver le paysage, après avoir contribué à sa destruction. L'été de cette année semble confirmer *une nouvelle tendance, qui* voit une partie des estivants fuir les côtes bétonnées, chères, surchargées de touristes, de constructions et de nuisances. Les collègues de M. Rufenacht au sein de l'ANEL ont bien conscience de cette évolution. Mais, comme l'explique leur président, *« le changement de cap est extrêmement long à réaliser »*. Bref, la course contre la montre continue...

Jean-Louis Andreani

LOGEMENT Les loyers dans le secteur privé ont été quasiment stables en 1995 : 0,8 % de hausse à Paris et, au niveau national, une augmentation moyenne inférieure à l'indice des prix à la consommation. 1995 a été marquée par un nouveau mouvement de ralentissement de la hausse des loyers, après les envolées du début des années 90. ● UNE ÉTUDE du ministère du logement note que les propriétaires cherchent désormais, avant tout, des locataires *« stables et solvables »*. Les litiges à l'occasion d'un renouvellement de bail sont de plus en plus souvent réglés à l'amiable. ● LE DÉCRET ANNUEL réglementant les hausses de loyer en région parisienne devrait néanmoins être reconduit, même si les administrateurs de biens souhaitent sa suppression. Les associations de locataires font remarquer que l'écart des prix entre Paris et la province demeure très élevé.

La hausse des loyers en 1995 a été inférieure à l'inflation

Oubliées les flambées locatives du début des années 90. Le ministère du logement enregistre une quasi-stabilisation des prix dans le secteur privé. Les montants à Paris demeurent néanmoins plus de deux fois supérieurs en moyenne à ceux de province

LA FLAMBÉE des loyers des années 1990-1992 est bel et bien terminée. Selon un rapport annuel de la direction de l'habitat et de la construction du ministère du logement, 1995 a été marquée par un nouveau mouvement de ralentissement de la hausse des loyers. La tendance est engagée depuis deux ans mais s'est encore amplifiée en 1995. Pour la première fois, aussi bien en province que dans l'agglomération parisienne, la hausse moyenne a été inférieure à l'indice des prix à la consommation, qui est de 2 %. A Paris et en proche banlieue, les loyers du parc privé ont augmenté respectivement de 0,8 % et de 1 % en 1995 contre 1,4 % et 1,8 % en 1994. Par comparaison, entre 1990 et 1992, ils augmentaient, en moyenne, de 6 % à 7 % par an dans l'agglomération parisienne (4 % à 5 % en province).

Les propriétaires de logements locatifs semblent tirer les leçons de la crise : quitte à modérer leur appétit, ils recherchent, avant tout, des locataires *« stables et solvables »*. Nécessité faisant loi, ils semblent aussi davantage respectueux de la loi et des droits des locataires qu'à l'époque du boom immobilier. La pratique de l'augmentation de loyer hors du cadre légal est, en effet, en net retrait. Ces hausses dites « empiriques » affectaient 40 % des loyers du secteur privé il y a quatre ans, contre 23 % en 1995.

Alors qu'on attend, d'ici à la fin du mois, la publication du décret annuel réglementant les augmentations de loyer en région parisienne, cette décélération pourrait, une nouvelle fois, inciter les représentants des propriétaires à réclamer sa suppression. En vertu de la loi du 6 juillet 1989, les pouvoirs publics ont en effet la possibilité de limiter, par décret, l'augmentation des loyers – lors du renouvellement du bail ou à l'occasion d'un changement de locataire – dans les zones géographiques où les prix pratiqués sont manifestement supérieurs à la moyenne nationale. Un décret d'encadrement des loyers en région parisienne est ainsi publié chaque année à la fin du mois d'août. L'augmentation, dans ces circonstances, ne peut dépasser la variation de l'indice trimestriel du coût de la construction (ICC). En outre, si le loyer est manifestement sous-évalué ou si le propriétaire a réalisé des travaux, l'augmentation ne doit pas excéder l'écart existant avec les loyers pratiqués dans le voisinage, pour un logement équivalent.

ENCADREMENT

Depuis deux ans, la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) et la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) argumentent qu'il n'est nul besoin de conserver un système d'encadrement conçu à l'origine pour limiter la hausse dans une période où celle-ci est enrayée. Les associations de locataires, de leur côté, rétorquent que, si la hausse est ralentie, le niveau des loyers parisiens reste, lui, très élevé.

L'enquête du ministère du logement souligne que la loi du 6 juillet 1989 visant à améliorer les rapports locatifs est de mieux en mieux connue, même si elle l'est davantage dans les agglomérations urbaines où le marché est tendu. Les litiges, dont la quasi-totalité portent sur des augmentations lors des renouvellements de baux, sont encore nombreux mais de plus en plus souvent réglés à l'amiable. Néanmoins, la référence aux loyers du voisinage reste une information difficile à obtenir, notamment en zone rurale et dans les départements où aucun observatoire du type de l'Observatoire des loyers en région parisienne (OLAP) n'a été mis en place.

Pour établir son rapport sur l'évolution des loyers, le ministère du logement a travaillé sur un échantillon représentatif de 600 000 logements répartis dans onze villes de province, et de 831 000 logements parisiens et de la proche banlieue. Depuis deux ans, le mouvement de décélération amorcé en 1992 est plus soutenu dans l'agglomération parisienne qu'en province. Dans l'un et l'autre cas, le tassement notable de l'indice du coût de la construction, sur lequel sont théoriquement indexées les augmentations de loyer, explique, pour une part, cette quasi-stabilisation intervenue en 1995. Plus du quart des loyers du secteur libre sont demeurés identiques au franc près en 1995, soit presque trois fois plus qu'en 1992.

L'écart se maintient entre Paris et la province

Surface moyenne en mètres carrés		Prix des loyers en francs au mètre carré	Évolution 1995 en %
53	Paris	81	+ 0,8
59	Proche banlieue	65,5	+ 1,0
64	Aix	47	+ 2,6
64	Grenoble	[illegible]	+ 2,9
61	Rennes	39,5	+ 1,5
64	Toulouse	[illegible]	+ 1,8
65	Bordeaux	[illegible]	+ 1,5
69	Lyon	[illegible]	+ 1,1
72	Strasbourg	[illegible]	+ 2,3
63	Besançon	[illegible]	+ 3,6
72	Lille	31,8	+ 1,2
65	Nancy	[illegible]	+ 1,9
67	Brest	[illegible]	+ 3,3

Source : ministère du logement

Les hausses enregistrées ont été les plus faibles en région parisienne. L'étude du ministère rappelle que les logements de la capitale sont plus petits (53 m² en moyenne).

MODESTE MOUVEMENT DE BAISSE

Comme le soulignent les associations de locataires, l'écart demeure important entre Paris et la province. Le locataire parisien a déboursé, en moyenne, en 1995, 81 francs au mètre carré pour se loger, le provincial, 36,50 francs *(lire le tableau ci-contre)*. Chaque année, dans le parc locatif privé, un peu plus de 20 % des ménages changent de logement. Or, c'est à l'occasion d'un changement de locataire qu'on enregistre les plus fortes hausses de loyer.

Le tassement général des prix s'explique largement par celui, plus marqué à Paris qu'en province, de la hausse des loyers de relocation. Ainsi, en 1995, dans l'agglomération parisienne, la moitié des logement ont vu leur loyer rester stable, voire diminuer, après un changement de locataire. Ce n'était le cas que pour un tiers des logements il y a quatre ans. Une baisse de l'ordre de 10 % est observée dans près d'un quart des cas. En province, les loyers stables ou en baisse concernent désormais deux locations sur cinq. Toutefois, dans les deux cas, ces baisses portent sur les loyers situés au-dessus, voire très au-dessus, des prix du marché. Ils sont revus à la baisse au moment du changement de locataire.

Ce mouvement de baisse est encore *« très modeste, voire marginal »*, souligne le ministère du logement. Il a concerné, en 1995, moins de 1 % du parc privé locatif à Paris comme en banlieue et en province. *« Depuis quelques années,* résume l'étude, *la conjoncture économique conduit à un nivellement vers le haut des loyers les plus faibles et à un maintien, voire un tassement à la marge, du niveau des loyers les plus élevés. »*

Christine Garin

Deux foyers d'accueil entrent en conflit avec la Mairie de Paris

Les résidents, qui revendiquent notamment un « vrai » toit, ont été évacués par la police

LES OCCUPANTS de deux foyers parisiens d'hébergement d'urgence ont entamé un bras de fer avec la Mairie de Paris. Evacués, mercredi 14 août, par les forces de l'ordre, agissant en application d'un référé du tribunal administratif de Paris, une centaine de jeunes hommes hébergés au foyer George-Sand (Paris, 20e) ont passé les nuits des 14 et 15 août dans le centre Emmaüs du quai de la Gare (Paris, 13e).

Les résidents, des sans-abri âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, occupaient le foyer George-Sand depuis le 12 août pour réclamer un toit, un emploi et quelques moyens de subsistance. Ils ont quitté les lieux mercredi dans le calme, avant de se rassembler devant la mairie du 20e arrondissement. Ils ont été reçus dans la soirée, mais ils n'ont obtenu ni explication sur les raisons de l'évacuation ni proposition de relogement.

« A la Mairie de Paris, nous a expliqué, mercredi après-midi 14 août, Philippe Carrion, directeur de cabinet du maire (PS) du 20e arrondissement, Michel Charzat, *on nous a dit que des hébergements seraient trouvés hors de Paris pour les jeunes qui travaillent, mais certainement pas pour les leaders du mouvement. »* A la suite des dégradations que l'évacuation policière a occasionnées, le foyer George-Sand est fermé jusqu'à nouvel ordre pour travaux. Depuis mardi midi 13 août, les jeunes exclus sont en outre privés des repas gratuits dont ils bénéficiaient.

Mardi, les garçons avaient rejoint le mouvement engagé par les résidentes du foyer Crimée (Paris, 19e arrondissement), elles aussi en rébellion et victimes dans la journée d'une évacuation pour le moins musclée. Ces femmes sans domicile fixe, la plupart arrivées après avoir subi des violences conjugales, parfois sans papiers – seules un quart travaillent ou touchent le revenu minimum d'insertion (RMI) –, occupaient le foyer Crimée depuis le début de la matinée de mardi, afin de protester contre les solutions précaires de réinsertion qui leur étaient proposées.

TROIS HOSPITALISATIONS

Selon des témoins, lors de l'intervention policière, les jeunes femmes, apeurées, s'étaient réfugiées dans leurs chambres, et certaines d'entre elles en avaient même été tirées *« par les cheveux »*. Trois personnes avaient été admises à l'hôpital : l'une pour une clavicule cassée, les deux autres après avoir été traînées à terre alors qu'elles étaient enceintes. L'une d'entre elles, presque à terme, a été victime d'une hémorragie. Elles sont toutes trois sorties de l'hôpital dans la journée de mercredi. Les résidentes ont pu réintégrer leurs chambres. Dans un communiqué, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé le fait que *« la Mairie de Paris réponde à des manifestations de détresse humaine dramatique par la force policière »*.

L'occupation du foyer Crimée faisait suite à un mouvement de protestation qui avait débuté le 8 juillet. A l'époque, les jeunes femmes réclamaient un « vrai » logement, des ressources pour les plus jeunes d'entre elles et un accès aux crèches du quartier pour leurs enfants. L'histoire avait vite tourné court. Le 12 juillet, devant la pression croissante des associations, la Mairie de Paris, gestionnaire du foyer Crimée, en avait interdit l'entrée à toute personne étrangère à l'établissement. Des négociations s'étaient alors ouvertes entre le centre d'action sociale, organe de la Ville de Paris, et les associations pour trouver des solutions à la cinquantaine de dossiers recensés. Mais la tension montait au sein du foyer, jusqu'à ce que des bagarres éclatent : l'expulsion d'une des porte-parole des femmes avait porté un coup d'arrêt au mouvement.

Depuis, un calme relatif semblait être revenu au foyer Crimée. Il a suffi de l'étincelle au centre George-Sand pour remettre le feu aux poudres. Déjà, en juillet 1995, les hommes du foyer George-Sand avaient mené un combat similaire. Au bout de deux semaines de bras de fer, ils avaient obtenu satisfaction.

A. Da. et C. P.

DÉPÊCHES

■ **NAUFRAGE : un sixième corps a été retrouvé**, jeudi 15 août, au sud-ouest du port de La Cotinière (Charente-Maritime), quatre jours après le naufrage du bateau de pêche *L'Essor* (*Le Monde* du 14 août). Il s'agirait du corps d'un des marins du bateau. Le bilan du naufrage s'établit désormais à six morts et trois disparus.

■ **ACCIDENT : quatre personnes ont trouvé la mort**, jeudi 15 août, dans un accident d'avion près de la station de sports d'hiver de Vars (Hautes-Alpes). L'appareil, un Robin 400 Wyoming, avait décollé quelques minutes plus tôt de l'aérodrome de Saint-Crépin pour un vol local. En difficulté au-dessus de la station, l'avion s'est écrasé en bordure d'une piste de ski.

■ **DISPARITIONS : la gendarmerie a lancé un appel à témoins**, mercredi 14 août, à la suite de la disparition d'une grand-mère et de son petit-fils dans le sud-est de la France (*Le Monde* du 15 août). Suzanne et Nicolas-Paul Ayme-Jouve avaient quitté Avignon en voiture le 5 août pour se rendre à Pra-Loup (Alpes-de-Haute-Provence). Ils n'ont plus donné signe de vie depuis ce jour.

■ **FRAUDE : deux policiers municipaux nantais sont soupçonnés** d'avoir participé à une fraude aux contraventions en 1995. Ils remplaçaient les numéros d'immatriculation figurant sur des procès-verbaux par des numéros fantaisistes. La ville de Nantes avait saisi le parquet fin 1995, suite à de nombreuses réclamations d'automobilistes pénalisés à tort. Vingt-quatre autres agents de la police municipale font l'objet d'une enquête pour une gestion de carnets de contraventions *« non satisfaisante »*.

هكذا من الأصل

M. Debré estime qu'il serait « tragique » de « céder au chantage » des sans-papiers

Les occupants de l'église Saint-Bernard ont reçu le soutien de l'archevêché de Paris

Dans un entretien accordé au quotidien *Ouest-France* du 16 août, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a réitéré son intention de ne pas régulariser les Africains sans papiers qui occupent l'église Saint-Bernard, dans le 18e arrondissement de Paris, depuis le 28 juin. Les dix grévistes de la faim entamaient, vendredi 16 août, leur quarante-troisième jour de jeûne.

UNE NOUVELLE FOIS, Jean-Louis Debré a réaffirmé sa ferme intention de ne pas céder dans le conflit qui l'oppose aux Africains sans papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard (Paris, 18e). Dans une interview accordée au quotidien *Ouest-France* du 16 août, le ministre de l'intérieur a estimé que *« régulariser les sans-papiers (...) et céder aujourd'hui au chantage constitueraient une lâcheté et une décision sans doute tragique »*. Soulignant que les *« préfets ont également la possibilité de donner une solution à certaines situations exceptionnelles, pour des raisons humanitaires »*, M. Debré a affirmé qu'il *« fallait régulariser les parents d'enfants français »* et que *« ceci a été fait »*. Cette assertion est toutefois contredite par les sans-papiers de Saint-Bernard, qui assurent que quinze d'entre eux, parents d'enfants français, n'ont pas été régularisés le 26 juin.

Faisant implicitement référence aux dix critères de régularisation proposés fin avril par le collège de médiateurs des Africains sans-papiers (*Le Monde* du 4 mai), M. Debré a estimé qu'au-delà du cas des parents d'enfants français *« les autres critères que l'on veut nous imposer et qui visent notamment à admettre les déboutés du droit d'asile* [et] *les membres d'une famille arrivés en dehors de la procédure de regroupement familial (...) ne visent à rien d'autre, dès l'instant où ils contredisent ouvertement nos textes, qu'à faire abandonner purement et simplement tout notre dispositif légal en matière d'immigration »*.

Par ailleurs, le ministre de l'intérieur s'en est pris aux *« quelques groupuscules d'extrême gauche »* qui *« se servent habilement de la misère de ces familles pour tenter d'entraîner le plus de monde possible dans une agitation dont ils seraient les seuls bénéficiaires »*. Récusant toute violence dans l'opération d'hospitalisation forcée des dix grévistes de la faim, menée à sa demande par la préfecture de police de Paris lundi 12 août, Jean-Louis Debré a ajouté que, si ses choix doivent lui assurer *« l'impopularité auprès de certains »*, il *« l'accepte sans hésiter »*.

LE « CLAN DES PAUVRES »

Les déclarations du ministre de l'intérieur sont intervenues après que l'archevêché de Paris a apporté, jeudi 15 août, son soutien aux sans-papiers de Saint-Bernard. Dans une lettre adressée aux dix grévistes de la faim, qui entamaient, vendredi 16 août, leur quarante-troisième jour de jeûne, l'archevêché leur demande *« solennellement de ne pas mettre en danger leur propre vie »*. *« De toutes nos forces, depuis cinq mois, nous tentons de vous aider*, poursuit le texte. *Nous continuerons à le faire, pourvu que ce soit pour vos vies et celles de vos familles. »*

Le 15 août, jour de l'Assomption, une messe de solidarité avec les sans-papiers a été célébrée dans l'église Saint-Bernard. A cette occasion, les matelas avaient été retirés de la nef. Devant une assemblée multiconfessionnelle, le Père Henri Coindé a souligné que cette messe était le signe de la *« fraternité entre des hommes et des femmes aux visages différents, aux confessions différentes, unis dans une humanité renouvelée, la belle humanité qui refuse barrière et exclusion »*. Dans son homélie, le prêtre a appelé les chrétiens à *« choisir le clan des pauvres »*, à *« rétablir dans leurs droits ceux qui sont hors la loi »* et à *« rendre la justice de Dieu à ceux qui sont victimes de l'injustice »*.

A l'issue de l'office, une distribution de pain a été faite sur le parvis de l'église. Des passages de la Bible et du Coran ont été lus. Le père Boz, chargé au diocèse de Paris des relations avec l'islam, a récité un poème arabe. La cérémonie, qui s'est déroulée dans une ambiance recueillie, a constitué une parenthèse dans la journée des sans-papiers, qui se préparent tous à une expulsion potentielle.

Le délai fixé par le ministère de l'intérieur pour qu'ils quittent le territoire expire le 17 août, et beaucoup prévoient une évacuation de l'église par les forces de l'ordre ce week-end. En prévision du *« pire »*, les sans-papiers s'organisent. Des *« menottes »* auraient été achetées pour enchaîner les grévistes aux Français venus les soutenir, si d'aventure la police intervenait.

Les délégués des sans-papiers ont d'ailleurs appelé la population à venir passer les nuit du vendredi 16 au samedi 17 et du samedi 17 au dimanche 18 août dans l'église. *« Il faut venir à partir de 20 heures le soir, ou avant 5 heures du matin*, précise Ababacar Diop, l'un des porte-parole. *Car après cette heure, ils pourraient avoir bouclé le quartier. Ce serait alors trop tard. »*

Cécile Prieur

MM. Méhaignerie, Barrot et Arthuis mis en cause par les « trésoriers » du CDS

Le juge Zanoto a obtenu des révélations

INTERROGÉS sur les opérations de financement occulte du Centre des démocrates sociaux (CDS), trois anciens trésoriers de ce parti ont mis en cause l'ancien ministre de la justice Pierre Méhaignerie, le ministre du travail Jacques Barrot et le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis, indique *Le Point* dans son édition datée du 17 août. Les trois hommes étaient membres de la direction du CDS à l'époque des faits.

Selon l'hebdomadaire, le juge parisien chargé de ce dossier, Jean-Pierre Zanoto, a organisé, fin juin, une confrontation *« entre François Froment-Meurice, trésorier occulte, Robert Parenty, trésorier officiel de 1982 à 1991, et Albert Kalaydjian, trésorier adjoint »*. Ce dernier aurait déclaré *« qu'entre l'été 88 et le printemps 89 »* un *« comité financier »*, dirigé par Jean Arthuis, avait été mis en place. Selon Robert Parenty, lorsque le manque d'argent se faisait sentir *« on se tournait vers FFM* (François Froment-Meurice) *pour savoir s'il pouvait faire quelque chose »*. *« Ce quelque chose provenait des comptes suisses que François Froment-Meurice a d'emblée reconnu gérer lors de sa garde à vue, en juin 1995 »*, écrit *Le Point*.

Albert Kalaydjian a déclaré au juge que *« Pierre Méhaignerie l'avait informé de l'existence de ces fonds secrets gérés par FFM »* et qu'il lui avait donné l'ordre, en 1990, *« de détruire les cahiers de la comptabilité occulte et les reçus qui s'y rapportaient »*. Toujours selon M. Kalaydjian, c'est le cabinet d'expertise comptable du CDS – le cabinet Jean Arthuis et associés – qui aurait conseillé cette destruction. Dans ce contexte, *Le Point* fait état d'un audit réalisé début 1992 par le cabinet Arthur Andersen et révélant un CDS au bord de la faillite. Sa dette immédiatement exigible est alors évaluée entre 35 et 40 millions. L'audit s'était également ému de *« la destruction systématique de toutes les pièces comptables »*.

Interrogé sur ces révélations, l'entourage de Pierre Méhaignerie a expliqué que la destruction de la comptabilité avait eu lieu dans le cadre de l'informatisation des comptes du CDS. M. Arthuis a jugé ces déclarations *« inexactes et sans aucun fondement »*. Enfin, les collaborateurs de M. Barrot ont précisé que, ayant *« exercé un secrétariat général politique et non administratif, il n'était pas informé des mécanismes de financement »*.

R.-P. P.

DISPARITION

Sergiu Celibidache

Un chef exigeant devenu un mythe de son vivant

LE CHEF D'ORCHESTRE roumain Sergiu Celibidache est décédé à son domicile parisien, mercredi 14 août. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Sergiu Celibidache était un mythe vivant. Il représentait l'intégrité musicale face aux « marchands du temple » qui rongent le monde de la musique. Né à Roman, en Roumanie, le 28 juin 1912, il reçoit un enseignement scientifique et musical dans son pays, avant de partir pour Berlin. En 1936, il s'inscrit à la célèbre Hochschule für Musik ; jusqu'en 1945, il est élève de Kurt Thomas (un chef et organiste spécialiste de Bach), de Fritz Stein et de Heinz Gmeindl. Il soutient une thèse de doctorat de musicologie sur Josquin des Prés (1440-1521), ce qui n'est pas banal à l'époque. Une grande énigme plane sur cette période de la vie de Celibidache et sur sa présence à Berlin durant la seconde guerre mondiale.

Juste après la fin de la guerre, le chef d'orchestre allemand Wilhelm Furtwängler, réfugié en Suisse, est interdit d'estrade par les alliés – en attendant le jugement qui le blanchira des accusations portées contre lui –, comme le sont de nombreux autres chefs d'orchestre allemands qui auraient pu diriger la Philharmonie de Berlin. Celle-ci échoit à Leo Borchard, qui mourra malheureusement très vite. Sergiu Celibidache hérite donc de cette formation prestigieuse, contre toute attente. Non parce qu'il est jeune – trente-trois ans –, mais parce qu'il est totalement inexpérimenté. A cette époque, les chefs apprenaient leur métier dans les petits Opéras de province, commençaient pas être chef de chant, répétiteur, avant d'accéder peu à peu aux grandes formations. Celibidache n'avait pas suivi ce parcours.

Les témoignages divergent sur l'aptitude du jeune chef à diriger à cette époque : certains musiciens affirment qu'il était déjà ce qu'il est devenu, d'autres qu'il ne dominait pas les partitions et qu'il était du genre échevelé. Le 17 décembre 1946, Furtwängler est lavé du soupçon de nazisme ; il remonte au pupitre le 25 mai 1947. Celibidache devient alors son assistant jusqu'en 1952. C'est l'époque où il publie les rares disques qu'il acceptera d'enregistrer au cours de sa carrière, et notamment une *Symphonie classique*, de Serge Prokofiev, où l'équilibre souverain de sa direction se fait jour (EMI). De cette période, quelques disques pirates ont été publiés, premiers jalons d'une carrière qu'il est possible aujourd'hui de reconstituer grâce à la bonne centaine d'enregistrements non autorisés en vente chez les disquaires.

Après son départ de Berlin, en 1952, Celibidache dirige beaucoup en Italie, se rend en Israël. En 1964, il est nommé directeur de l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise. Il le restera jusqu'en 1971, année où il devient invité permanent de l'Orchestre de la Radio de Stuttgart. En 1973, il est le premier chef invité de l'Orchestre national de l'ORTF, bientôt rebaptisé Orchestre national de France. Il quitte le National en 1975, poussé dehors par certains musiciens. En 1980, il est nommé directeur musical général de l'Orchestre philharmonique de Munich, un poste qu'il occupait encore le jour de sa mort.

DE NOMBREUSES RÉPÉTITIONS

Il est curieux de constater que si Celibidache s'est vite prononcé contre le disque, qu'il accusait de « tuer » la musique, il a fait l'essentiel de sa carrière de chef à la tête d'orchestres attachés à une radio, qui diffusaient ses concerts en direct ou en différé. Sergiu Celibidache affirmait que l'enregistrement sonore ne pouvait capter l'essence même d'un concert, qui ne peut être vécue que par un public participant physiquement à ce qui, pour lui, ressemblait à une cérémonie impossible à déplacer dans le temps.

La légende de Celibidache est née très tôt. Celle d'un chef exigeant de nombreuses répétitions pour mettre au point ses interprétations. Sous sa direction, des formations « modestes » sonnaient comme jamais. Son passage à la tête de l'Orchestre national restera comme l'un des grands moments de la vie musicale française. Si Celibidache faisait l'unanimité chez ses collègues, les musiciens d'orchestre étaient beaucoup plus réservés sur son attitude. Le chef s'est d'ailleurs brouillé avec la plupart des orchestres qu'il a dirigés. Pour certains musiciens du rang, Celibidache savait les mettre en condition de s'oublier eux-mêmes. L'orchestre devenait alors un corps unique tendu vers le même but. Pour d'autres, il tuait toute envie de jouer, de s'exprimer.

Pourtant, le respect qu'il inspirait a donné des ailes à un pianiste comme Daniel Barenboïm, qui ne passe pas pour un perfectionniste. Il existe deux films (Warner Video) où Barenboïm tient le clavier sous la direction de Celibidache – dans le *Premier Concerto pour piano* de Tchaïkovski et dans celui de Schumann. Il est assez émouvant de voir le pianiste, rivé à son instrument, se couler dans une conception qui lui est imposée. Celibidache aura même réussi à tenir Martha Argerich dans un carcan, à l'empêcher de s'envoler comme elle en a l'habitude. Ce faisant, sans rien abdiquer de la passion qui l'anime, la pianiste donna avec l'Orchestre national de France l'une des lectures les plus émouvantes qui soient du *Concerto* de Schumann.

Si Celibidache dirigea à peu près tout le répertoire, il se tint toujours à l'écart de l'opéra. Son interprétation des *Métaboles*, d'Henri Dutilleux, de *Daphnis et Chloé*, de Ravel, de *L'Empereur*, de Beethoven, avec Arturo Benedetti Michelangeli au piano, resteront, avec la *Pathétique*, de Tchaïkovski, les *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski – dans l'orchestration de Maurice Ravel –, et les symphonies de Bruckner, parmi les interprétations les plus marquantes de sa carrière et de notre époque. Entrées dans la légende, elles mettaient directement en relation la musique avec l'inconscient du public, provoquant des émotions proches de l'extase spirituelle chez ceux qui étaient en état de les recevoir.

Il était, en effet, parfois difficile d'entrer dans l'univers de Celibidache. Lorsqu'on restait à la porte, on remarquait ses tempos lents, trop lents, l'allure pesante, quand elle n'était pas statique, de ses lectures.

Celibidache s'est très tôt tourné vers l'enseignement de la musique et de la direction d'orchestre. Il n'était pas de ceux qui font croire que tout est possible et il a découragé plus d'une vocation. Savoir, toujours savoir, être conscient des actes objectifs qui permettent une réalisation valide, viable dans l'instant, d'une partition étaient une constante de cet enseignement comme de son art. Celibidache fut, non pas le dernier des Mohicans ou le survivant d'une période révolue, mais l'un des derniers avatars connus du musicien absolu.

Alain Lompech

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Pierre Bazile,
son épouse,
Fanny Bazile,
sa fille,
Frédéric et Carole Milsan
et Ladislas,
Sa famille,
Ses amis,

ont l'immense douleur d'annoncer le décès du

docteur Pierre BAZILE,

le 13 août 1996.

Il était âgé de soixante-sept ans.

Ses obsèques auront lieu le 16 août, à Rouen, dans l'intimité familiale.

4, Rampe-Cauchoise,
76000 Rouen.
10, rue du Général-Bertrand,
75007 Paris.

– M. et Mme Bernard Lacassagne,
Elisabeth Geny,
M. et Mme François Dutour,
Blandine Geny,
M. et Mme Philippe Duval,
M. et Mme Louis Valla,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Bernard GENY,
née Jeanne DESCHAMPS,

survenu le 14 août 1996, à Chêne-Arnoult (Yonne), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 août, à 11 heures, en l'église de Chêne-Arnoult, suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue de Babylone,
75007 Paris.

– Bayeux-Russy (14). La Guadeloupe.

M. et Mme Michel Lelièvre,
ses parents,
Ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Eric LELIÈVRE,

survenu en Guadeloupe, le 11 août 1996, à l'âge de trente-trois ans.

Le service religieux sera célébré le samedi 17 août, à 16 h 30, en l'église Saint-Exupère de Bayeux (Calvados).

Lieu au Gros,
14710 Russy.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Bernard Joffre,
née Muriel Robert,
Hugues et Nazan Joffre,
Frédérique et Philippe Schmutz,
Bénédicte et Patrick Beaussaut,
Pierre-Emmanuel Joffre,
Lara, Cassandre, Honorine, Ferréole, Léopold,
M. et Mme Jean Robert,
Les familles Soulean-Joffre, Joffre, Lamblin et Bailliencourt,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard JOFFRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de chambre
au tribunal de commerce
de Corbeil-Essonnes,
président d'honneur
de Faure Herman,
ingénieur en chef
de l'armement (BR),

survenu subitement au Québec, le 12 août 1996, dans sa soixante-cinquième année.

« Père, entre tes mains,
je remets mon esprit. »
Luc 23-46.

Les obsèques religieuses seront célébrées en présence de sa famille et de ses proches amis, le samedi 17 août, à 16 heures, en l'église de Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie).

Ultérieurement, une messe sera célébrée en leur paroisse de Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes, mais il aurait aimé que vous souteniez l'action de SOS-Amitié France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

167 *bis*, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Shemaya,
son époux,
Liliane, Daniel et Raphaël,
ses enfants,
Les familles Brainin, Gertner et Lévy,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Susanne LÉVY,
née GERTNER,

qui nous a quittés le 12 août 1996.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

Nous nous souviendrons toujours de son courage.

Mme Alice
MARTINEZ-RICHTER,
artiste peintre,
prix de Rome de peinture,

s'est éteinte le 7 août 1996, à quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 20 août, à 9 heures, en l'église de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Son talent et son caractère généreux restent inscrits dans sa peinture et dans le souvenir que nous gardons d'elle.

Odile POPHILLAT

nous a quittés le 5 août 1996, dans sa quarante-deuxième année.

Ses cendres seront dispersées dans le Vivarais cévenol, à Thines (Ardèche).

Sabine et Muriel Hulin,
Bernard J.E. Peyrégа,
32, rue du Haut-Moreau,
44000 Nantes.

– Mme René Ziza,
Mme Michel Serfaty,

Brigitte et Claude Lasry,
Nathalie Serfaty,
Bruno et Karen Serfaty,
Isabelle et Jacques Bloch,
ses enfants,

M. et Mme Victor Serfaty,
M. Marc Serfaty,
Mme Harold Lynn,
Mme Irving Levy,
M. et Mme Paul Addi,
M. et Mme Albert Serfaty,
M. et Mme Roger Rodgers,
M. et Mme Charles Ziza,
M. et Mme André Obadia
et leurs enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Michel SERFATY,
Master of Sciences
de l'université de l'Illinois.

L'inhumation aura lieu ce jour, vendredi 16 août 1996, à 15 heures, au cimetière des Batignolles, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Boissière,
75116 Paris.

– M. Luc Solente,
son époux,
Camille, Baptiste et Oriane,
ses enfants,
M. et Mme Vincent Hepp,
ses parents,
M. et Mme Guillaume Hepp,
son frère, sa belle-sœur
et Sophia, leur fille,
M. et Mme Humbert Solente
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Montagne,
son oncle, sa tante,
Florent Montagne,
son neveu,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa trente-neuvième année, de

Mme Luc SOLENTE,
née Florence HEPP,

décédée le 10 août 1996, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité ; un avis de messe sera publié ultérieurement.

HORIZONS

PORTRAIT

Noa, 26 ans, chanteuse et israélienne

NOUVELLES VAGUES

Une série de portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde

Demain : Misa-san, 26 ans, militante et japonaise

C'est en sortant de l'armée, où elle poussait la chansonnette, qu'elle a compris qu'elle serait juive et rien d'autre, mais différente, laïque, en quête de paix plutôt que prisonnière du passé du « peuple élu »

UNE colombe aux yeux noirs. Une voix, un cœur et une tête. A la fin des années 80, dans une chambrée quelque part du côté de la frontière israélo-syrienne, un petit bout de femme aux longs cheveux de jais s'interroge. La nature l'a plutôt gâtée. Elle est jeune, jolie, pas bête.

Surtout, elle possède une voix. Une voix pleine et riche, à la fois chaude et cristaline, fine comme une lame et puissante comme le vent du désert, une voix de cathédrale à faire taire les canons. Ce timbre, ce sera son passeport. Grâce à lui, le sergent Achinoam Nini – prononcez Arhinoam – est dispensé de tour de garde, dispensé de corvée, dispensé de combat. La jeune dame n'attaque que la note, ne dégaine que sa guitare, ne bombarde que des chansons.

Aujourd'hui, à vingt-six ans, Achinoam Nini, alias Noa pour le marché international, a fermement planté son élégante silhouette de jeune fille sage et sexy sur la voie royale, celle des stars. En France, en Italie, en Espagne, ses deux derniers albums font un tabac. Platine pour le premier, intitulé *Noa*, et or, déjà, pour *Calling*, rien que dans l'Hexagone. C'est beau, c'est chaud, c'est propre. Mais la frêle petite bombe de Tel-Aviv, auteur, compositeur et interprète, n'est jamais meilleure que sur scène. Danse, guitare, congas, jazz, rock, pop, rythmes orientaux et mélopées classiques. Elle sait tout faire, Noa. Et maintenant, en plus, elle sait où elle va. Ce qui ne fut pas toujours le cas.

Durant les deux années de son service national, la voix d'or du régiment n'avait qu'un devoir : divertir la troupe. Sur le plateau syrien du Golan, conquis par Tsahal en 1967 et annexé ensuite. Puis en Cisjordanie, conquise la même année, occupée et colonisée depuis vingt-neuf ans, avec cette population arabe palestinienne, qui résiste, qui se bat, qui essaie désespérément de se débarrasser de l'occupant.

« Honnêtement, à l'époque, je ne savais pratiquement rien de la politique. Simplement, je détestais être transportée avec les autres soldats dans ces autobus militaires blindés, vitres grillagées et phares allumés. On était en pleine Intifada, en plein soulèvement palestinien. En traversant les localités arabes, on nous conseillait de nous tasser un peu dans nos sièges, pour éviter d'éventuelles pierres ou coktails Molotov. Je sentais sur nous tous ces regards suspicieux. J'étais malheureuse. Au total, l'expérience ne fut pas très joyeuse... » Mais édifiante.

A la fin de l'année 1990, libérée de l'uniforme, Achinoam Nini en sait un peu plus sur son pays et aussi sur elle-même. *« Avant, j'hésitais. En sortant de l'armée, je savais. »* Elle sait d'abord qu'elle sera israélienne. Ce n'était pas évident au départ. Certes, elle est née en *« Terre promise »*, d'un couple d'immigrants juifs venus du Yémen dans les années 50. Mais c'est à New York, dans le Bronx, où ses parents sont allés poursuivre leur quête de prospérité quand elle n'avait pas un an, qu'elle a grandi.

« Toute mon adolescence, je n'ai rêvé que d'une chose : être conforme, c'est-à-dire américaine. Je détestais ma couleur de peau (pain d'épice doré), *j'avais honte d'inviter mes amis chez mes parents. Ils étaient différents, j'étais différente, et je détestais cela. Comme tous les enfants. En fait, c'est tout cela qui m'a donné envie de venir, ou plutôt de revenir, en Israël. J'en avais marre d'essayer de m'adapter à quelque chose qui n'était pas moi. Ici, je vis. Ici, c'est chez moi, mon pays, personne ne peut m'en chasser, et il faudrait qu'il devienne le mal incarné pour que je le quitte. »*

A dire vrai, le transfert du Bronx et l'adaptation en Terre promise ne furent pas trop malaisés. Traditionalistes, sans être orthodoxes, les parents Nini ont veillé, aux Etats-Unis, à scolariser leurs enfants dans des établissements juifs privés, donc administrés par des religieux. « Trois prières par jour, pas de maquillage, des chaussures plates, de longues jupes et une coiffe. J'ai vraiment appris le judaïsme, et cela m'a rendue plus forte. Mais j'ai aussi découvert que je n'étais pas faite pour cela. Il est plus difficile d'être laïque, de vivre sans toutes ces règles, contraignantes, mais tellement confortables puisqu'on ne se pose plus de questions. Moi, des questions, j'en ai beaucoup. »

ABORDER Dieu, avec Noa, n'est pas neutre. En octobre 1994, sur la place Saint-Pierre de Rome, et en présence de Jean Paul II, la petite juive yéménite, élevée dans un strict judaïsme, s'est autorisée à chanter l'*Ave Maria*, l'hymne chrétien de Bach. A l'invitation du *Saint-Siège et devant cent mille* pèlerins catholiques ! Gros succès, se souvient-elle, et *« grosse impression sur moi. »* Et en Israël, donc ! Articles de presse, courrier des lecteurs, coups de fil indignés aux stations de radio.

« J'étais au centre d'un débat quasi national. Il me fallait prendre position. Je crois que, plus nous essaierons de préserver cet isolement religieux, moins nous serons en mesure de régler notre problème de politique, de guerre, de vie ici. Si nous ne tendons pas la main aux autres, si nous n'essayons pas de découvrir ce qu'il y a de beau dans leurs religions, alors ils n'essaieront jamais de découvrir ce qui est attachant dans la nôtre. Et jamais nous ne réglerons nos divergences... »

Attention ! Noa est juive, et fière de l'être, mais elle ne *« croit pas »* pour autant que le peuple du Livre soit l'élu. *« Non, je ne pense pas qu'un peuple ait le droit de se placer au-dessus des autres. »* Si son futur enfant – car elle entend bien en fabriquer un, plus tard, avec son jeune pédiatre de mari – tombe amoureux d'un ou d'une *goy* (non-juif) elle ne verra *« aucun inconvénient »* à d'éventuelles épousailles. En Israël, cette ouverture d'esprit-là n'est pas excessivement courante. Même si plus de la moitié de la population juive se définit comme non religieuse.

Noa *« la rebelle »* – *elle aime bien se définir ainsi* – n'est pas très consensuelle. La preuve, elle milite depuis quatre ans dans un parti qui a fait 8 % des voix aux élections de mai dernier. Le Meretz, que certaines mauvaises langues francophones qualifient de *« gauche caviar à l'israélienne »*, est une organisation de laïques militants qui a deux priorités : lutter contre la coercition religieuse, que les « barbus » – qu'on appelle ici *« les hommes en noir »* – tentent d'imposer à tout le pays, et tout faire pour que naisse, entre Israël et le royaume de Jordanie, un Etat palestinien indépendant, qui, selon Meretz, serait seul de nature à apporter la paix et la sécurité pour l'Etat juif.

Noa confirme : elle est *« pour un Etat palestinien indépendant »*. *Seule réserve*, *« faute de connaissance suffisamment approfondie sur la question »*, elle *« préfère ne pas se prononcer »* sur le partage de souveraineté réclamée par Yasser Arafat à Jérusalem. Noa, qui vit à Tel-Aviv *« pour des raisons uniquement professionnelles »*, adore la ville trois fois sainte.

Et, contrairement à l'immense majorité de ses concitoyens, qui n'osent plus y mettre les pieds depuis le début du soulèvement palestinien en décembre 1987, la jeune Yéménite se promène encore régulièrement dans la partie arabe annexée de la cité. Il lui est arrivé de discuter avec des marchands palestiniens. Et elle a découvert ce que tous ceux qui prennent la peine d'écouter et de connaître savent déjà : *« Ces gens sont comme nous, ils rêvent de voyager, de bien éduquer leurs enfants, de vivre dans la prospérité. »*

Un jour qu'elle regardait un reportage de la BBC sur la question tibétaine, Noa a eu comme une révélation. Tous ces gens qui souffrent sous la botte chinoise et dont le chef spirituel, en exil depuis un demi-siècle, prône toujours la non-violence, l'ont profondément émue. Elle en a fait une chanson, intitulée *Lama* (« Pourquoi » en français). « Comment est-ce possible d'avoir autant confiance en l'es*prit divin ?* Moi, je pense que l'on ne peut s'appuyer que sur l'être humain, sur l'amour qu'il est capable de donner. Autrement, il n'y a rien. Je suis admirative devant le dalaï-lama, mais je crois personnellement que les gens doivent d'abord compter *sur eux-mêmes*. Nul ne vous vient en aide si vous n'êtes pas fort. »

Noa est une « colombe » éclairée qui veut la paix, mais qui comprend la guerre. Elle pense que Tsahal *« est l'une des armées les plus compatissantes du monde militaire. »* Les appels au refus *« de servir dans une armée d'occupation »*, régulièrement lancés par le jeune Aviv Geffen, rocker, dynamiteur de tabous et idole des jeunes Israéliens de quinze à dix-huit ans – le public de Noa est un peu plus adulte –, la mettent en colère. *« On n'a pas le droit de faire cela. C'est une question de survie pour Israël. Tant que le service est obligatoire pour tous, on ne peut pas appeler au refus de servir. En Israël, on ne peut pas être pacifiste, on n'a pas le droit de refuser de prendre un fusil. »*

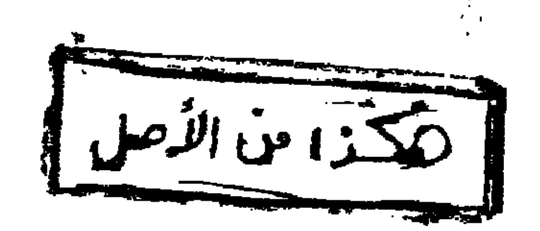
La petite Américaine, qui, avoue-t-elle, demeure plus à l'aise en anglais pour penser et écrire, est devenue israélienne, *« à cent pour cent »*. Elle *« ne voit pas »* ce qu'il peut y avoir de commun entre les Tibétains et les Palestiniens, les expulsions, la terre ancestrale confisquée, colonisée, l'aspiration à la liberté, à l'indépendance, tout ça... Quand Itzhak Rabin a été assassiné, le 4 novembre 1995, à Tel-Aviv, par un jeune juif yéménite d'extrême droite, Noa était sur scène, avec le premier ministre, quelques minutes avant les trois coups de feu fatals. Elle qui était venue avec tous les autres artistes, Aviv Geffen notamment, prêter son nom et sa renommée à cette manifestation publique pour la paix, en fut profondément choquée.

L'ancien général rugueux qui avait su prendre le tournant historique, reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et serrer la main de Yasser Arafat, l'enthousiasmait. *« Je me suis mariée le jour de sa victoire aux élections, en juin 1992. Un double bonheur. Plusieurs fois, je l'avais rencontré dans des occasions officielles où nous étions invités pour divertir des dignitaires de passage. Sa disparition m'a fait beaucoup de peine et j'ai eu peur pour le pays. »*

SEPT mois plus tard, Benyamin Nétanyahou, le chef des droites, l'homme que Léa Rabin accusera d'avoir favorisé le climat de haine fanatique qui devait coûter la vie à son époux, remporte les élections. *« Une catastrophe*, lâche Noa dans une interview. *Ils ont tué la paix le 4 novembre, et ils la tuent encore une fois aujourd'hui. J'ai très peur. Plus de la moitié des gens d'Israël ne parviennent pas à transcender les préjugés et le racisme qu'ils ont expérimenté. Ils ne peuvent pas se libérer du passé. »*

Aujourd'hui, malgré tout, la jeune femme a retrouvé l'espoir. Elle pense que *« les Palestiniens sont en bonne position pour obtenir ce qu'ils demandent »*. Qu'il va *« leur falloir marchander »* avec M. Nétanyahou et que celui-ci *« devra bien lâcher du lest, parce qu'il est impossible d'imaginer que l'on puisse continuer comme ça »*. Et si le gouvernement d'Israël, comme on peut le craindre, n'accordait rien de plus ? *« Mais l'indépendance, cela ne s'accorde pas, cela se prend, non ? »* Y compris par les armes ? *« C'est possible. Espérons que non, mais c'est possible. »*

Patrice Claude
Dessin : Sergueï



Elections manipulées en Bosnie-Herzégovine

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Elections manipulées en Bosnie-Herzégovine

Suite de la première page

Nulle part, l'opposition n'a accès aux médias audiovisuels, étroitement contrôlés par les partis nationalistes. Les Occidentaux sont, aux yeux des Bosniaques, coupables de cette situation. Le règlement conçu par l'OSCE, et accepté par les ex-belligérants, prévoyait des sanctions contre ceux qui ne respecteraient pas le code électoral (exclusion d'un individu, d'une liste de candidats ou d'un parti politique). L'OSCE utilise cependant cette arme au compte-gouttes, de peur qu'un camp ne boycotte subitement le scrutin. Les promesses occidentales de soutien aux médias indépendants n'ont pas été tenues. Et la création d'une télévision indépendante, annoncée par le haut représentant Carl Bildt depuis six mois, aura peut-être lieu en septembre, dix jours avant les élections.

Les partis nationalistes ont activement bouleversé les listes électorales, profitant de la décision de l'OSCE d'autoriser les réfugiés à voter à l'endroit de leur choix. Les partis serbe et croate ont forcé les gens à s'inscrire dans les villes où ils sont réfugiés aujourd'hui, afin d'être sûrs qu'ils ne retournent jamais en territoire gouvernemental. Pale a notamment indiqué aux Serbes qu'ils ne recevraient ni logement ni nourriture s'ils n'obéissaient pas aux consignes, et l'OSCE estime que 240 000 réfugiés serbes ont ainsi été obligés de s'inscrire dans des régions où ils étaient censés vivre temporairement.

Ces manipulations ont un objectif simple : la division de la Bosnie-Herzégovine en trois pays, puis le rattachement des secteurs serbe et croate aux « mères patries », la Serbie et la Croatie. L'ICG estime que de telles élections vont transformer Dayton en *« une charte de la purification ethnique »*.

En acceptant que les élections se déroulent dans ces conditions pitoyables, les artisans de Dayton prennent différents risques. D'abord, celui que des incidents éclatent le jour du scrutin, lorsque des Musulmans tenteront d'aller voter en territoires serbe ou croate. Pale a déjà annoncé que la police serbe n'autorisera aucun Musulman à traverser la ligne de front, indiquant que cette ligne était dorénavant considérée comme une frontière internationale. Ensuite, le risque de la contestation des résultats, à chaque fois que les nationalistes ne seront pas satisfaits.

BOYCOTTAGE

Enfin, le danger principal demeure la légitimité « démocratique » offerte aux séparatistes serbes et croates. *« Les résultats des élections vont ratifier la purification ethnique menée durant la guerre,* prévient l'ICG. *Le scrutin va permettre d'achever ce que les canons n'avaient pas pu accomplir. »* Les Serbes ont déjà annoncé leur intention de se prononcer sur l'indépendance de leur « République », et ils pourraient bloquer systématiquement le fonctionnement des institutions communes.

« Si les élections devaient avoir lieu aujourd'hui, j'appellerais très certainement au boycottage », commente Zlatko Lagumdzija, un leader de la « Liste unie » de l'opposition bosniaque. *« Carl Bildt a personnellement échoué à appliquer l'accord de Dayton,* accuse-t-il, *et l'OSCE a semé la confusion en autorisant les gens à voter où ils le souhaitent. Ces gens ne peuvent pas être autorisés à voter sur un territoire qui a été ethniquement purifié, et à vivre dans la maison de quelqu'un d'autre ! »* Haris Silajdzic, l'ancien premier ministre bosniaque, tête de la liste de son parti pour la Bosnie-Herzégovine (SBIH), ne fait plus secret de son intention de boycotter un scrutin qu'il qualifie de *« ratification du génocide »*.

M. Cotti a récemment reçu un rapport d'observateurs de l'OSCE qui pensent que la préparation des élections a été marquée par la *« fraude »*. Rapport vite enterré, tant les Occidentaux sont déterminés à maintenir la date du scrutin. La communauté internationale risque de se retrouver prochainement dans une impasse, soit avant les élections si l'opposition boycotte, soit après le scrutin si les séparatistes triomphent.

A moins que la partition de la Bosnie-Herzégovine ne soit l'objectif non avoué des puissances occidentales. *« Des pays pensent qu'une Bosnie divisée serait une solution plus simple qu'un laborieux processus de réunification,* estime l'ICG. *Cette approche ne garantira pourtant qu'une prochaine guerre en Bosnie-Herzégovine, peut-être une extension des conflits dans les Balkans, et, à long terme, coûtera beaucoup plus cher aux Occidentaux qu'une extension d'un an du mandat de l'IFOR, une application résolue de l'accord de Dayton, et la tenue d'élections lorsque les conditions préalables auront été remplies. »*

Rémy Ourdan

DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ Beaucoup de dirigeants européens se sont sans doute réjouis en silence du contrat gazier de 20 milliards de dollars conclu entre la Turquie et l'Iran. D'un coup de crayon, le premier ministre turc, Necmettin Erbakan, a infligé un camouflet aux Etats-Unis et à leur nouvelle loi antiterroriste. En même temps, il a délivré l'Europe d'une grande responsabilité en disant ouvertement ce que beaucoup de dirigeants européens disent en privé : l'avenir de la Turquie est à l'Est, et non dans l'Union européenne *(...)*. En définissant leur stratégie à l'égard de la Turquie, les responsables politiques – notamment Européens – devraient garder à l'esprit que si M. Erbakan représente une menace sérieuse pour les intérêts occidentaux, le peuple turc reste, lui, profondément attaché aux liens avec l'Ouest. La longue histoire de M. Erbakan dans la politique turque démontre qu'il est un idéologue convaincu, non un opportuniste à court terme *(...)*. Il veut une *« OTAN islamique »* et un *« marché commun islamique »*. Dans son esprit, l'accord avec l'Iran est un premier pas important dans cette direction *(...)*. En attendant la chute probablement inévitable du gouvernement d'Ankara, la stratégie des Occidentaux devrait être de réaffirmer leur engagement en faveur d'une Turquie tournée vers l'Ouest sans conférer une trop grande légitimité à son dirigeant actuel *(...)*. *Bien que les paroles et les actes de M. Erbakan soient un sujet de préoccupation, la Turquie, à la différence de l'Iran, reste un pays avec lequel un « dialogue critique » est possible.*

RECTIFICATIF

ATHLÉTISME

Le temps réalisé par le Kényan Daniel Komen dans le 5 000 mètres de Zurich, mercredi 14 août, est de 12 min 45 s 9, à 70 centièmes de seconde du record du monde de Haïlé Gébrésélassié, et non pas de 12 min 10 s 10 comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 16 août.

Le Monde

ÉDITORIAL

La diplomatie du « président » Dole

LES tirades dénonçant la politique étrangère de Bill Clinton entendues à la convention républicaine ne doivent pas tromper. Elles relèvent de la rodomontade électorale pour clamer qu'un président Dole saurait mieux affirmer le leadership des Etats-Unis dans le monde. Elles prouvent seulement que l'on cultive toujours dans le parti de Theodore Roosevelt un côté fier-à-bras qui ne manque jamais d'impressionner les amateurs de simplisme en politique étrangère. La vérité est que Bob Dole a, *grosso modo*, défendu les grands axes de la diplomatie de la Maison Blanche ces trois dernières années et qu'il ne s'en écarterait pas sensiblement.

Il a entériné la politique de soutien aux pouvoirs en place à Moscou (avec quelques nuances) et à Pékin (appuyant le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine). A l'égard des alliés des Etats-Unis – l'Europe et le Japon notamment –, il est partisan, lui aussi, de limiter l'ampleur du retrait militaire américain d'après-guerre froide. Il entend au moins maintenir un budget de la défense de l'ordre de 3 % du PNB. S'il a critiqué le profil pris par l'équipée américaine en Somalie, son appui à Bill Clinton a été décisif pour l'envoi de soldats américains en Bosnie.

Bob Dole pratiquerait une politique étrangère *« centriste »*, éloignée des deux extrêmes que l'on rencontre chez les républicains : la tendance isolationniste à la Patrick Buchanan, qui marquerait un net repli de l'Amérique sur elle-même ; et, à l'opposé, la tendance activiste néo-reaganienne, qui manifesterait, comme disent ses partisans, un fort tropisme à *« un bienveillant hégémonisme global »*.

C'est lorsqu'on entre dans les détails que l'on décèle des nuances qui pourraient donner du fil à retordre aux alliés des Etats-Unis. Même si elles ne le lient que très modérément, le candidat républicain a pris quelques postures publiques qui ne font aucunement l'affaire des Européens. Là où à Bonn, Londres ou Paris existe un consensus pour faire traîner le plus longtemps possible l'élargissement à l'est de l'OTAN, Bob Dole se fait fort, s'il était à la Maison Blanche, d'intégrer au plus vite la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Alors que l'administration Clinton a été la première à envisager qu'un « pilier européen » puisse fonctionner au sein de l'Alliance, les républicains torpilleraient volontiers les efforts esquissés en ce sens.

Plus conflictuelle encore pourrait être la politique de sanctions commerciales à l'encontre de Cuba, de l'Iran ou de la Libye que l'Amérique veut imposer à ses alliés : après tout, les républicains, beaucoup plus que Bill Clinton, en sont les inspirateurs. Enfin, la hargne anti-ONU de l'équipe Dole – aussi démagogique qu'infondée – ne faciliterait la tâche de personne. Bref, tous les points de friction existant aujourd'hui entre l'Amérique et l'Europe se trouveraient exacerbés avec M. Dole à la Maison Blanche. Autant le savoir.

L'Europe, la souveraineté et le fédéralisme

par Norbert J. Prill

UNE fédération européenne serait-elle un « super-Etat » ? La souveraineté, dont le principe est censé résider « essentiellement dans la nation », n'est-elle concevable que nationale ? Entre Français et Allemands, principaux promoteurs de la construction européenne, il convient de discuter sur certaines notions de base qui n'entraînent pas les mêmes réflexes et réflexions des deux côtés du Rhin.

Ce dialogue aidera à déblayer le terrain pour une politique étrangère et de sécurité vraiment commune des deux pays ou dans un cadre plus large.

Les termes de souveraineté et de fédéralisme font tous les deux défaut au traité de Maastricht. C'est qu'ils s'offrent aux querelles terminologiques et aux sophismes et, par voie de conséquence, à l'obstination et à la suspicion. Mais malgré ses silences, contradictions et ambiguïtés, le traité est plus riche en enseignements que le lecteur inattentif ne le remarque.

Sait-on qu'il s'y trouve une déclaration d'indépendance de l'UE ? Il fixe, en effet, comme objectifs *« la sauvegarde des valeurs communes, des intérêts fondamentaux et de l'indépendance de l'Union »* ainsi que *« le renforcement de la sécurité de l'Union et de tous ses Etats membres »*. Quelle belle collection de mots clés ! Leur juxtaposition, pourtant, n'établit pas un projet politique homogène, par exemple pour une concordance entre les besoins légitimes de la *Realpolitik* et la défense nécessaire des droits de l'homme. Et comment concilier la diversité des intérêts nationaux et les intérêts de l'Union pour arriver à un équilibre équitable ?

Equilibre résultant d'un processus interétatique ou intracommunautaire : question peut-être passionnante pour les adeptes de l'idée républicaine en France mais débat byzantin pour les Allemands, vieux routiers du fédéralisme pourtant, qu'on dit facilement tentés par le dogmatisme. La Loi fondamentale, tout en reconnaissant sur le plan budgétaire l'autonomie de la fédération et des Länder *« indépendants les uns des autres »*, prévoit une péréquation financière. L'obligation d'une bonne conduite de la part de tous, conforme aux exigences d'équilibre, marque le fédéralisme allemand.

Le traité de Maastricht adopte le principe de subsidiarité. Tel qu'il y est défini, ce principe ne paraît pas *être plus strict que les dispositions* de la Constitution allemande sur l'exercice des pouvoirs étatiques. Les missions de l'Etat relèvent en priorité des Länder. Des règles comparables se trouvaient déjà dans la Constitution de 1849, dite « de la Paulskirche ».

Même dans le domaine militaire, ce projet fondateur réservait *certains privilèges aux* « Etats allemands », comme d'ailleurs aussi la Constitution de 1871, dite « de Bismarck », en faveur d'Etats comme la Bavière.

En Allemagne, le fédéralisme repose donc sur l'expérience d'une grande flexibilité. En tant que fédéralistes, les Allemands sont plutôt pragmatiques que doctrinaires. L'idée d'une fédération d'Etats européens ne risque pas trop d'inquiéter la plupart des Allemands, qui sont loin d'envisager, sous cette étiquette, la création d'un quelconque « Léviathan ».

Rien d'irritant non plus dans la notion d'une indépendance communautaire. L'indépendance supranationale ne se détermine pas seulement par rapport à des Etats tiers, mais aussi des Etats membres qui n'abandonnent pas intégralement leur propre indépendance : enchevêtrement d'indépendances parfaitement compatible avec l'idée même de fédéralisme. Sous le régime du traité de Maastricht, conclu pour une durée illimitée et n'admettant sa révision ou son amendement qu'à l'unanimité, c'est l'ensemble des Etats membres qui reste *maître des compétences communautaires*, donc ni l'Union en tant que telle, ni un quelconque Etat membre singulier.

Assurer l'indépendance politique de l'Union vers l'extérieur – et sa sécurité – relèverait, le jour venu, d'un pouvoir central. Qu'en serait-il alors de l'indépendance et de la souveraineté nationales ? La question se pose en vérité dès maintenant, le projet d'union monétaire allant droit au cœur de la souveraineté.

Circulant à travers les mains de tout le monde, l'euro rendra l'Europe palpable, et voilà son énorme potentiel émotionnel susceptible, à la limite, de mettre en *jeu l'identité nationale*.

L'« identité » : quoi qu'on pense du terme et de son utilisation pléthorique, il faut le prendre au sérieux depuis son entrée dans le traité de Maastricht. Tout en voulant *« affirmer son identité »* et même renforcer l'*« identité de l'Europe »* tout court, l'UE garantit aux peuples le respect de l'*« identité nationale »*.

> **Les Etats-nations n'ont aucunement vocation à disparaître. L'idée d'une nation supranationale paraît absurde**

Cette sollicitude pour l'« identité » est-elle un prix de consolation, décerné aux Etats nationaux déchus d'une partie de leur souveraineté, ainsi qu'à l'Union privée de la qualité d'Etat ? Ne tombons pas dans le piège de la rhétorique identitaire : l'identité n'est ni le résidu qui reste après une abdication, ni le point de départ pour une conquête, mais un amalgame précaire d'auto-perceptions. Sur ces sables mouvants, personne ne saurait – selon les termes du traité – *« établir des bases solides pour l'architecture de l'Europe future »*. Il vaut mieux s'en tenir au vocabulaire classique pour chercher un terrain d'entente entre les héritiers de la révolution de 1789 et les descendants de toutes ces principautés germaniques qui font la joie des collectionneurs de timbres.

Où est le fameux « exercice en commun » de compétences étatiques nationales lorsqu'à la Banque centrale européenne, soustraite aux avatars de la politique politicienne ou encore aux affrontements d'intérêts particuliers, les pays participants ne pourront pas opposer un veto, même pas à l'unanimité ? La future banque, tout aussi indépendante pour ses missions que n'importe quel Etat national dans la plénitude de ses compétences, sera l'expression de *« fusions limitées de souverainetés nationales »* (Jean Monnet dans ses *Mémoires*). Voilà un bel exemple de « souveraineté européenne », quasiment monolithique, pour ne pas dire une et indivisible.

La Constitution de la Confédération suisse, Etat fédéral par excellence, qualifie les cantons de *« souverains » – « en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale »*. Nation longtemps virtuelle, les Allemands, eux, ont fait l'expérience que la nation peut exister sans Etat, et l'Etat sans pleine souveraineté.

Les Etats-nations n'ont aucunement vocation à disparaître. L'idée d'une nation supranationale paraît absurde. Une fédération européenne à souveraineté limitée, en tant que « Communauté de citoyens » plurinationale, serait-elle dès lors inconcevable ? Une réponse franco-allemande n'est inscrite exclusivement ni dans le dictionnaire républicain français, ni dans le corpus fédéraliste allemand. Il faudra donc en parler, l'esprit ouvert, et se demander jusqu'où on veut aller pour assurer la pérennité de la souveraineté nationale.

Ne recommençons surtout pas à penser dans les termes d'une « politique de puissance » (*Machtpolitik*) funeste et désuète. L'Etat national ne connaîtra pas une nouvelle jeunesse. L'universalité des valeurs prime la particularité des prédispositions, des expériences et des ambitions nationales.

***Norbert J. Prill** est haut fonctionnaire à la Chancellerie fédérale de Bonn.*

Sans-papiers : de l'état civil

par Nabile Farès

COMMENT ne pas être aujourd'hui alarmé par ce qui se passe à Paris autour des sans-papiers ? Si quelques personnes peuvent engager aussi résolument, non seulement leurs vies d'adultes venus en France pour différentes raisons – d'asile, de guerre, ou de travail – mais, dans le même temps, celles de leurs enfants nés ici, jeunes encore, participant à une grève de la faim qui met en jeu, au-delà de leur santé immédiate, leur histoire parentale, leur droit d'être mère, père, reconnus en tant que tels, c'est que leur acte de grève – leur acte de *« vie et de mort »* – intéresse toute communauté civile qui, à un moment de l'histoire récente – révolution française, droits de l'homme, de la femme, de l'enfant, de toute personne humaine participant à la vérité de l'humain – s'est trouvée à l'origine d'une construction moderne de l'état civil.

Et la responsabilité actuelle de la France est là, comme celle d'autres Etats intéressés à une progression réelle des droits démocratiques « ici » ou « là-bas » dans ces pays de provenance – et, aujourd'hui, si on veut bien y réfléchir un peu, la France en ferait partie, des « sans-papiers ». « Sans-papiers », certes, mais, personne humaine comme vous et moi, enfant, femme, homme, délestés d'une reconnaissance effective, nommée, inscrite, à la civilité.

Serions-nous prêts à accepter le diagnostic si délicat d'un philosophe contemporain dont on parle peu, mais dont les écrits sont appréciés : *« Dans la vie civile, le trouble désorganise l'être humain : les lignes traditionnelles comme les classes sociales disparaissent. Et, même dans ce chaos envahissant, les individus méconnaissables renoncent à ce qu'ils semblaient représenter ou concrétiser ; nous ne les reconnaissons plus ; ils entrent alors dans des affrontements que les règlements ou les lois ne parviennent plus à empêcher, de là le brouillage »* (François Dagognet, *Le Trouble*).

Ainsi se jouerait pour nous, en cette aventure périlleuse des « sans-papiers », une loi de civilité pour l'état civil contemporain. Que des « sans-papiers » aient des papiers, cela serait une bonne, heureuse décision de civilité.

***Nabile Farès** est écrivain*

HIPPISME *Les ventes de yearlings* de Deauville reflètent l'état de santé de l'élevage français. Cinq cents chevaux de pur-sang d'un an, sélectionnés parmi les meilleurs, sont *présentés aux enchères publiques* du 17 au 22 août. ● CETTE ANNÉE, ces ventes, en baisse sensible depuis dix ans, constitueront aussi un test pour la nouvelle politique engagée par Jean-Luc Lagardère. Depuis un an, à la présidence de France-Galop, société qui organise les courses de plat et d'obstacles, le patron de Matra-Hachette souhaite redonner à l'élevage français (il est lui-même à la tête de deux haras) *« l'esprit de compétition »*. ● LE REDRESSEMENT de France-Galop est fondé sur un plan de trois ans qui doit lui permettre de retrouver l'équilibre. ● LE PARI est d'attirer une *nouvelle clientèle* de commerçants, d'entrepreneurs et surtout de cadres et de l'inciter à investir *sur le marché* hexagonal.

A Deauville, le marché du pur-sang tente un nouveau départ

Thermomètre de l'état de santé de l'élevage français, les enchères publiques, qui se déroulent du 17 au 22 août, sont aussi un test pour la politique industrielle initiée par Jean-Luc Lagardère à la tête de France-Galop depuis un an

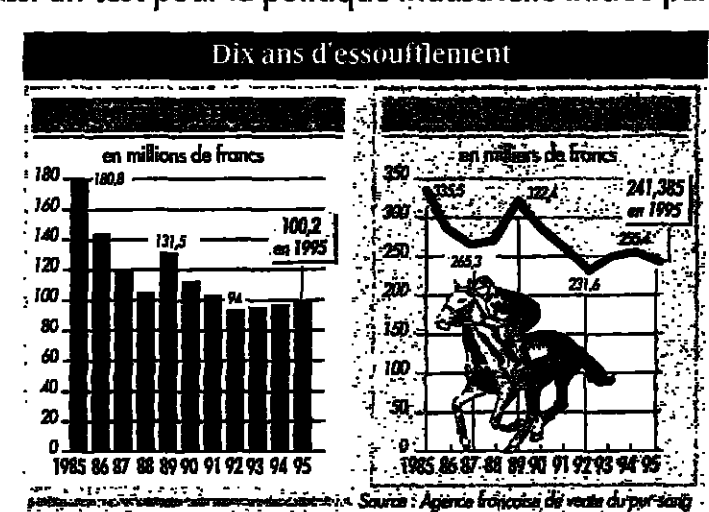
CINQ CENTS chevaux pur-sang d'un an, sélectionnés parmi les meilleurs, vont être présentés aux enchères publiques à Deauville du 17 au 22 août. Ces ventes sont considérées comme le thermomètre de l'état de santé de l'élevage français. Philippe Augier, PDG de l'agence organisatrice (et également maire adjoint de Deauville), a su en faire un événement aussi réputé que les ventes de Keeneland aux Etats-Unis et de Newmarket en Angleterre.

Cette année, les résultats des ventes de Deauville constitueront également un test pour la nouvelle politique initiée par Jean-Luc Lagardère, le patron de Matra-Hachette, *devenu président de France-Galop il* y a un an. France-Galop est une société, régie selon les lois associatives qui organise des courses de plat et d'obstacles. M. Lagardère a voulu lui donner une impulsion plus dynamique, en la conduisant comme une entreprise, quitte à être taxé de déviationnisme par certains conservateurs ou légitimistes respectueux des statuts.

Pour être sûr du suivi de ses décisions, il a mis en place un exécutif composé, non plus d'élus mais d'hommes de son choix, personnalités du monde des affaires et également propriétaires, notamment Olivier Lecerf, ancien PDG de Lafarge, Bertrand Belinguier, directeur du département étranger de l'assureur GAN, Jacques Bouchara, qui a vendu son affaire de tissus pour être plus disponible, Serge Landon, précédemment directeur du personnel chez Nestlé et le jeune vicomte d'Indy, à la tête d'une agence de relations publiques.

Peu après cette prise de pouvoir, il obtenait une aide substantielle du gouvernement sous forme d'un prélèvement de plus de 2 points sur les parieurs, soit, pour l'ensemble de l'institution en exercice plein, 600 à 700 millions de francs de recettes supplémentaires. De quoi renflouer les caisses de France-Galop qui a accumulé plus de 300 millions de francs de déficit. Cela en raison d'une baisse des recettes au PMU ces dernières années, de coûts de gestion élevés (d'où la décision de fermeture de l'hippodrome d'Evry) et d'allocations qui, parallèlement, continuaient à progresser.

Grâce à ce prélèvement et à son aura d'« ami du pouvoir », M. Lagardère pouvait entonner un credo libéral : *« L'élevage français ne doit pas céder à des complexes d'infériorité mais retrouver l'esprit de compétition. Se battre contre les concurrents étrangers, sans protectionnisme outrancier, motivé davantage par l'incitation à faire courir nos produits. »*



Malgré une légère reprise depuis deux ans, les ventes du pur-sang à Deauville connaissent une crise. Les prix moyens restent honorables et sont plus réalistes que ceux du début des années 80.

ACTIVITÉ EN CRISE

La modulation des conditions de course permet de canaliser les flux financiers à volonté. Ainsi, dans les programmes *établis* pour 1996 et les années suivantes, les grandes et moyennes compétitions restent-elles ouvertes à tous. Il sera offert, en outre, une part beaucoup plus importante aux jeunes chevaux nés en France sous forme de surprime pouvant atteindre 75 % du prix de base de l'épreuve.

Les chevaux de deux et trois ans sont appelés couramment « les pur-sang business ». Ils donnent lieu, en cas de réussite, à des plus-values et à des spéculations élevées. Ils sont vite exploitables sur le turf. Quitte à rebuter les petits propriétaires, ceux de province notamment, très attachés à leurs *« vieux toutous »*. Les compétitions pour les cadets et les juniors ont été également développées en nombre pour inciter les commerçants, les entrepreneurs et surtout les cadres à investir sur le marché hexagonal, à se tourner vers un *hobby* qui peut rapporter.

Ce profil de propriétaire faisait défaut ces dernières années, lors de ventes de yearlings de Deauville où plus de 80 % des enchères étaient débités sur des comptes étrangers : japonais, américains, moyen-orientaux, britanniques principalement. La tendance va-t-elle être renversée ? Une nouvelle clientèle va-t-elle mordre à l'hameçon ?

Le pari est d'autant plus difficile que l'activité est en crise. Au niveau international, en raison de la baisse du dollar et de la réduction de ses achats par l'émirat de Dubaï. Les achats massifs de haut de gamme dans tous les pays de la famille Al Maktoum représentaient 20 % des transactions mondiales et 12 % en France. Au niveau national, parce que ceux qui font courir *sont* rebutés par des frais d'entraînement très élevés en région parisienne, de l'ordre de 12 000 francs par mois minimum et par l'omnipotence de quelques grosses écuries qui raflent plus de la moitié des allocations. S'y ajoute une *fiscalité complexe, plus stricte* que dans les autres pays européens, notamment l'Irlande, paradis hippique.

En conséquence, le chiffre d'affaires des ventes de sélection de Deauville a beaucoup baissé ces dernières années passant de 180,8 millions de francs en 1985 à 100,2 millions en 1995. Il suffirait d'un frémissement pour redonner le moral aux éleveurs français. De toute façon, la politique mise en œuvre par les nouveaux dirigeants est fondée sur un plan de redressement de trois ans. Le protocole signé avec les ministères de tutelle (agriculture et budget) prévoit qu'à cette échéance les comptes de l'institution hippique devront être équilibrés.

Pour y parvenir, toute une série de dispositions sont prévues : mise en place du système Pégase, seconde génération informatique du PMU développant les points de vente et les paris en temps réel ; multiplication des réunions de courses dites « simultanées » (on peut jouer sur plusieurs hippodromes à la fois, même de chez soi), qui connaissent un grand succès aux Etats-Unis ; lancement d'une chaîne thématique canal satellite en septembre ; délocalisation en province de journées parisiennes pour susciter de nouvelles couches de turfistes.

Tout cela peut faire bouger les choses dans le bon sens. A condition que ce ne soit pas le fonds qui manque le plus : en l'occurrence les chevaux. A Deauville, ces derniers jours, trois handicaps importants ont été malheureusement annulés, faute de concurrents en nombre suffisant pour qu'ils puissent être disputés réglementairement. C'est ce type d'épreuve qui fait vivre les professionnels et investisseurs de base. Que de paradoxes et de dilemmes au royaume du cheval !

Guy de la Brosse

Vingt-neuf millions de francs pour six propriétaires

Quelque 29 millions de francs ont été alloués, depuis le 1er janvier, aux six premiers propriétaires de pur-sang faisant courir leurs chevaux en France, selon les statistiques de France-Galop.

● **L'Aga Khan** arrive en tête avec 6,3 millions de francs de gains, soit 35 victoires et 54 deuxièmes ou troisièmes places.

● **Le cheikh Mohammed Al-Maktoum** de l'émirat de Dubaï le talonne de très près avec 6,2 millions de francs.

● **Les frères Wertheimer**, actionnaires de Bourjois-Chanel (parfums et cosmétiques), clôturent ce tiercé gagnant en empochant 4,7 millions de francs.

● **Daniel Wildenstein**, marchand de tableaux, premier français, se place en quatrième position avec 4,6 millions.

● **Le prince Khaled Abdullah** d'Arabie saoudite arrive en cinquième position avec 3,8 millions.

● **Jean-Luc Lagardère**, président de France-Galop, termine à la sixième place avec 3,45 millions.

PMC modernisera le réseau informatique du PMU

Les responsables des courses composant le GIE-PMU, réunis sous la présidence de Jean Farge, ont décidé, mardi 13 août, l'attribution à PMC du marché des terminaux destinés au projet Pégase de modernisation du réseau informatique du PMU. Désormais, filiale de la Générale des eaux, PMC, société familiale développée par l'inventeur du tiercé André Carrus, avait déjà assuré (avec Matra) la première génération d'automatisation du PMU : elle fera appel, pour la fabrication en série des 15 000 terminaux prévus, à Cofidur, important sous-traitant en informatique (lecteur optique notamment), dont l'usine principale est à Laval (Mayenne).

Le contrat comporte la fourniture et la maintenance du réseau pour les dix ans à venir. Il devrait être ratifié sans difficulté par l'assemblée générale du GIE-PMU, le 3 septembre. L'appel d'offres pour ce contrat d'environ 300 millions de francs avait été lancé le 23 octobre. Trois groupes restaient en lice face à PMC : l'américain ILTS, la Sagem et Thomson CSF Industrie.

Les prostituées sous la protection du Lloyd's

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Des jambes convoitées de l'étoile Sylvie Guillem aux seins des jolies filles à demi dévêtues de la page 3 du *Sun* égayant les mornes matinées des Britanniques..., le célèbre Lloyd's est un marché de l'assurance-réassurance pour les risques les plus exceptionnels.

*Le lancement du premier contrat d'as*surances destiné aux prostituées a toutefois flanqué une grande secousse à cette institution guindée, dont la devise, plus que tricentenaire, proclame *« confiance »*. Les *professionnal ladies*, comme l'indique pudiquement le prospectus de la société Grip, peuvent se protéger contre toute perte de revenus causée par un accident ou une maladie. *Moyennant un petit supplément*, les douleurs au dos, les maladies sexuellement transmissibles, dont le sida, sont également prises en charge. Le tarif est raisonnable : une prime de 3 livres garantit un remboursement de 100 livres (environ 800 francs).

POSITIONS DU KAMASUTRA

« Même les positions décrites dans le Kamasutra *sont assurées ! »* : l'indignation du très conservateur *Daily Telegraph* laisse de marbre Simon Burgess, propriétaire et directeur général de Grip, la compagnie chef de file du consortium de quatre entreprises – dont une société française souhaitant conserver, comme il sied, l'anonymat – à l'origine de ce projet.

« Ce contrat concerne tous les métiers les plus dangereux – à l'instar des sportifs professionnels, des artistes de cirque, des journalistes et, pourquoi pas, des prostituées – qui sont refusés par les assureurs traditionnels », déclare au *Monde* cet ancien souscripteur du Lloyd's installé récemment à son propre compte. L'homme de la City a tout prévu : *« Les accidents sont peu nombreux, car j'ai affaire à des professionnels qui prennent toutes les précautions possibles. »* Vu l'exclusion des affections récentes, les clients ne doivent pas répondre au préalable à un questionnaire de santé.

Reste que le monde de l'assurance est *toujours sujet aux surprises défiant* toutes les lois statistiques. Récemment, la municipalité de Westminster, le cœur du Londres politique, a décidé de « nettoyer » les cabines téléphoniques des multiples cartes de visite sexy déposées par des prostituées ou par leur souteneur. *Se joignant à cette croisade en faveur des* bonnes mœurs, British Telecom a décidé de leur couper le téléphone en cas de récidive. Simon Burgess pouvait-il rêver meilleure publicité ?

Marc Roche

DÉPÊCHES

■ **BASF : le groupe chimique allemand a annoncé, jeudi 15 août, son intention de céder deux secteurs non stratégiques : la totalité de sa division support magnétique au groupe turc RAKS, et 51 % du capital de sa filiale de production de potasse au Canadien Potash Corporation of Saskatchewan.**

■ **AKZO NOBEL : le groupe néerlando-suédois a annoncé, jeudi 15 août, la conclusion d'un accord de principe avec l'américain Cargill sur le rachat par celui-ci de ses activités salines aux Etats-Unis. La transaction devrait être finalisée d'ici à la fin de l'année.**

■ **DBKOM : la filiale de télécommunications de la compagnie de chemins de fer allemande Deutsche Bahn (DB) a annoncé, jeudi 15 août, qu'elle allait passer une commande de 200 millions de deutschemarks (680 millions de francs), pour étendre de 5 000 kilomètres son réseau de câbles en fibres optiques.**

■ **LLOYD'S : la justice britannique a débouté, jeudi 15 août, un groupe d'investisseurs privés (des *Names*), qui estimaient que le plan de sauvetage du marché londonien de l'assurance Lloyd's était illégal. Ce recours était le dernier qui pouvait entraver l'application de ce plan de 3,2 milliards de livres (25,6 milliards de francs), avant son approbation, le 28 août au plus tard, par les *Names*.**

■ **KKR : la firme d'investissement américaine a annoncé, jeudi 15 août, qu'elle allait prendre une participation majoritaire dans le fabricant américain d'équipements sportifs et de produits pour bébés Spalding and Evenflo, aujourd'hui détenu par le groupe vénézuélien Cisneros.**

■ **ABN AMRO : la banque néerlandaise a annoncé, jeudi 15 août, avoir pris une provision exceptionnelle de 150 millions de florins (450 millions de francs) pour préparer l'introduction de l'euro et la révision de ses systèmes informatiques en vue de l'an 2000.**

Les autorités de tutelle du London Metal Exchange lancent une consultation

L'AFFAIRE SUMITOMO n'en finit pas de faire des vagues. Le Securities and Investments Board *(SIB), autorité de tutelle du London* Metal Exchange (LME), a lancé jeudi 15 août une vaste consultation sur une possible amélioration du fonctionnement du marché. *« Nous cherchons à dégager, à partir de toutes les réponses, des faits qui nous permettront de nous faire une opinion sur la façon de faire mieux à l'avenir »*, a expliqué Andrew Large, président du SIB.

RÉPONSES MI-OCTOBRE

Devenu le plus grand marché mondial des métaux, le LME a changé un peu de nature ces dernières années : les négociants traditionnels ont été rejoints par des investisseurs financiers, habitués à des règles de marché différentes. *« Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la transparence et la liquidité, entre les intérêts des* traders *et ceux des fonds d'investissements »*, a reconnu le régulateur.

Un vaste questionnaire a été envoyé à 3 500 intervenants sur le LME portant sur la transparence, les risques de manipulation et le contrôle des marchés, souvent critiqués par les intervenants (*Le Monde* du 9 juillet). Les autorités attendent les réponses autour de la mi-octobre.

La SIB devrait remettre un rapport définitif sur le fonctionnement *du marché à la mi-décembre*. Celui-ci ne conduira pas forcément à un bouleversement des règles du LME, ou à des modifications législatives. Soucieuses de maintenir la pleine activité du marché et de ne pas se laisser distancer par le marché new-yorkais des matières premières (Comex), les autorités ne veulent pas imposer un encadrement trop dur qui ferait fuir les intervenants. La SIB ne manque pas ainsi de demander : *« Quels sont les changements qui vous amèneraient à réaliser vos opérations ou une partie substantielle d'entre elles, ailleurs ? »*

M. O.

La coopération entre les places financières de Paris et de Francfort subit un grave revers

UN MAUVAIS COUP vient d'être porté à la coopération entre les places financières de Paris et de Francfort. La société des Bourses allemandes (DBAG) a annoncé, jeudi 15 août, que les négociations entre la Deutsche Termin Börse (DTB), le marché à terme allemand, et son homologue français, le Matif (marché à terme international de France), ont échoué.

Dans un communiqué, la DBAG explique que la question de la mise en place d'un système électronique de transactions n'a pu être réglée et que *« par conséquent, il n'est pas possible de développer des produits communs à l'heure actuelle »*.

Le Matif s'était engagé, depuis près de trois ans, dans une stratégie de rapprochement avec la DTB, délicate, compte tenu des modes de fonctionnement opposés des deux marchés. Les produits du Matif sont traités à la *criée* (les *ordres sont* passés par des négociateurs physiquement présents à la Bourse de Paris), alors que le marché à terme allemand a retenu l'option du tout-électronique (les transactions s'effectuent *via* des terminaux d'ordinateurs).

L'INCERTAIN AVENIR DU MATIF

En décembre 1993, un accord avait été signé prévoyant l'instauration d'un système de négociations croisées entre les deux marchés. La première étape, mise en place en *septembre 1994*, avait permis aux adhérents du Matif d'accéder directement aux contrats sur les taux d'intérêt allemands de la DTB. Mais la deuxième phase de l'accord – l'introduction de deux contrats du Matif sur le marché allemand – *avait été remise en question* après l'échec, le 11 avril, de négociations plus globales entre les places de Paris et de Francfort portant sur l'instauration d'une plate-forme commune de négociations sur les actions.

Depuis cette date, les dirigeants des deux marchés à terme s'efforçaient de recoller les morceaux. Ils n'y sont pas parvenus. Jusqu'à présent alliés, le Matif et la DTB se retrouvent désormais rivaux. L'échec de la coopération conforte le pessimisme de certains intervenants français concernant l'avenir du Matif dans la perspective de la monnaie unique, qui va redistribuer les cartes sur les marchés *financiers* européens.

L'introduction de l'euro, qui se traduira par une convergence des rendements, aura pour conséquence d'unifier les contrats à terme sur les différents produits de taux d'intérêt. Dès le 1er janvier 1999, par exemple, les contrats Pibor 3 mois français et euromark 3 mois allemand deviendront des *produits strictement identiques*. Des professionnels doutent que Paris soit en mesure de remporter son match contre Francfort. Ils craignent surtout que le divorce entre le Matif et la DTB fasse le jeu du Liffe londonien, qui est aujourd'hui le marché à terme européen le plus important et le plus dynamique.

Pierre-Antoine Delhommais

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ESPACE Première cosmonaute française, Claudie André-Deshays devrait décoller, samedi 17 août à 15 h 18 (heure française) du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), pour une mission scientifique de quatorze jours à bord de la station spatiale russe Mir, à laquelle son vaisseau Soyouz devrait s'amarrer lundi 19 août. ● MÉDECIN et scientifique brillante, elle y mènera des expériences de biologie, de médecine, de physique et de technologie, en compagnie de l'Américaine Shannon Lucid et de quatre cosmonautes russes. ● LA COOPÉRATION spatiale franco-russe, lancée en 1966 par le général de Gaulle, a permis aux Français d'acquérir une solide expérience en matière de missions habitées que Moscou mène aujourd'hui plus volontiers en collaboration avec la NASA. ● LES INDUSTRIELS français de l'aéronautique ont pu cependant, grâce à ces bonnes relations, nouer de fructueux accords avec leurs homologues russes.

Une Française en orbite chez les Russes

Première femme cosmonaute au CNES, Claudie André-Deshays devrait décoller de Baïkonour, samedi 17 août, pour une mission scientifique de deux semaines à bord de la station Mir, où elle retrouvera l'Américaine Shannon Lucid

« IL Y AVAIT de gros orages sur l'Atlantique. Les villes semblaient accrochées le long des côtes comme des guirlandes de Noël. Au-dessus de tout cela, le vaisseau apparaissait comme une étoile du matin très brillante dont l'éclat s'est brusquement accru. "Le moteur s'est allumé", lança Youri. Avec ses panneaux solaires déployés, le vaisseau ressemblait à un insecte extraterrestre fonçant vers nous. J'ai eu soudain l'impression d'être isolée dans un avant-poste cosmique, attendant impatiemment le convoi de ravitaillement. »

C'est l'arrivée du vaisseau automatique Progress, venu récemment apporter vivres, matériel et courrier à la station Mir, que décrit ainsi l'astronaute américaine Shannon Lucid. L'approche, lundi 19 juin, du Soyouz TM-24 – qui devait décoller samedi 17 juin, à 15 h 17 (heure de Paris) de Baïkonour – ne sera pas très différente. Et à l'ouverture du sas, une fois l'amarrage effectué, l'irruption à bord de Claudie André-Deshays et de ses deux coéquipiers russes, Valéri Korzoun et Alexandre Kaléri, doublera les effectifs à bord : de quoi effacer d'un coup tout sentiment d'isolement.

L'astronaute française passera 14 jours à bord, puis redescendra en compagnie de Youri Anafrienko et Youri Oussatchev, les deux actuels « colocataires » de Shannon Lucid. Cette dernière restera à bord avec Korzoun et Kaléri, jusqu'à ce qu'une navette américaine vienne la relever, en principe le 21 septembre prochain. Elle aura alors passé 183 jours dans l'espace, pulvérisant ainsi le record féminin de durée en orbite, détenu jusqu'à présent par la Russe Elena Koudakova.

30 ANS DE COOPÉRATION

La différence de durée entre le séjour de l'Américaine et celui de la Française illustre de manière frappante l'évolution de la coopération de la Russie avec les pays occidentaux dans le domaine spatial. Une évolution qui a de quoi rendre amers les Français qui collaborent avec Moscou dans ce domaine depuis trente ans. Scellée par un accord signé solennellement le 30 juin 1966, lors d'une visite du général de Gaulle à Moscou, cette coopération a permis aux astronautes du Centre national d'études spatiales (CNES) français d'effectuer jusqu'à présent *quatre séjours dans les installations orbitales russes.*

Jean-Loup Chrétien, qui séjourna à bord de Saliout-7 (remplacée en février 1986 par Mir) dès 1982, puis sur Mir, en 1988, fut très longtemps le seul Occidental à avoir mis les pieds sur une station spatiale soviétique. Cela lui a, d'ailleurs, valu d'être engagé dans le corps d'astronautes de la NASA, avec Michel Tognini (qui lui succéda sur Mir en 1992). L'expérience unique des deux Français intéressait beaucoup les Américains pour la préparation de leur coopération avec les Russes dans la construction de la future station spatiale internationale Alpha (à laquelle participent aussi l'Europe, le Japon et le Canada).

« On a senti le glissement chez les Russes dès 1989, lors de la négociation du second accord, se souvient Jean-Yves Le Gall, directeur de la stratégie au CNES. *Avant, c'était donnant-donnant : la France apportait les expériences, la Russie offrait le vol gratuitement. Là, ce fut seulement moins cher... »* Les Russes avaient découvert les vertus de la société marchande. Ils avaient compris que le fait d'être les seuls à posséder une structure orbitale permanente depuis près de vingt ans (Saliout-1 fut lancé en 1971 !) représentait une source de dollars appréciable.

Le CNES a bénéficié quand même d'une sérieuse ristourne pour les deux vols prévus par l'accord de 1989. Les missions Antarès (15 jours en 1992) et Altaïr (21 jours en 1993) lui furent facturées 12 millions de dollars au total, *« contre 20 millions de dollars la semaine aux autres »*. Pour la mission Cassiopée de Claudie André-Deshays, en revanche, le tarif est monté à 16 millions de dollars.

L'Agence spatiale européenne (ESA) a payé moins : environ 60 millions de dollars pour les 179 jours passés à bord de Mir par l'Allemand Thomas Reiter, revenu sur Terre le 29 février. Quant à la NASA, elle verse 100 millions de dollars par an, aux termes du contrat signé en 1994. Moyennant quoi, Norman Thagard a séjourné 115 jours sur la station russe l'an dernier et, après Shannon Lucid, d'autres astronautes de la NASA s'y succéderont sans interruption jusqu'en septembre 1997. En contrepartie, cinq cosmonautes russes ont déjà été accueillis depuis 1994 sur les navettes américaines qui, par ailleurs, viennent régulièrement s'amarrer à Mir.



© NASA/CIEL & ESPACE

La station Mir, photographiée depuis la navette Atlantis en mars 1996

VOLS D'ENTRAÎNEMENT

La comparaison avec les conditions offertes au CNES est difficile, dans la mesure où ces missions font partie du « programme préliminaire » à la construction de la future station internationale Alpha. Elles permettent d'entraîner les hommes et de mettre au point le matériel et les techniques en vue du montage en orbite de cette dernière, qui devrait débuter, en principe, dès novembre 1997.

Si l'Allemagne est leader de ce programme au sein de l'ESA, la France, en revanche, s'est beaucoup fait tirer l'oreille pour participer à la construction de cette station qu'elle trouve coûteuse. Au CNES, les vols humains sont donc considérés surtout à l'aune des connaissances scientifiques qu'ils permettent d'acquérir. Pour intéressant qu'il soit en vue de projets futurs, le savoir-faire orbital apparaît moins crucial. Il peut, d'ailleurs, s'obtenir indirectement auprès des Américains : après Jean-Loup Chrétien et Michel Tognini, un troisième Français, Philippe Perrin, vient d'intégrer le corps des astronautes de la NASA. En compagnie, il est vrai, de huit autres étrangers (un Espagnol et un Allemand de l'ESA, deux Canadiens, deux Japonais, un Allemand et un Italien). Patrick Baudry, en 1985, et Jean-Jacques Favier, cette année, ont, par ailleurs, volé sur la navette dans le cadre de missions franco-américaines.

Deux autres vols franco-soviétiques sont, en principe, prévus d'ici à 2000, sur Mir ou, éventuellement, sur les modules russes de la future station Alpha. Mais aucune décision ferme n'a encore été prise. *« Il faudra se décider dans les mois qui viennent. Les trois vols payants que nous avons faits avec eux jusqu'à présent nous ont apporté des enseignements scientifiques considérables, mais on peut, bien sûr, se demander si, à un million de dollars par jour, l'investissement en vaut la peine »*, dit Jean-Yves Le Gall. Le « plan stratégique » que la direction du CNES devrait rendre public cet automne comporte une réflexion sur les vols habités français. Les auteurs y estiment que l'Europe – et donc la France – se doit de maîtriser les techniques nécessaires à ce genre de mission, à condition que cela reste financièrement abordable.

En attendant, la coopération spatiale franco-russe ne se limite pas, heureusement, aux séjours à bord de Mir. Elle reste fructueuse sur le plan scientifique, comme le montrera la sonde Mars 96, qui doit être lancée cet automne, et à la réalisation de laquelle la France a activement participé.

Les industriels français du spatial ont su, par ailleurs, tirer parti de leurs trente ans de bonnes relations pour nouer de fructueux accords avec leurs homologues russes. Le meilleur exemple en est sans doute la création, le 17 juillet, de la société franco-russe Starsem qui assurera l'exploitation de la fameuse fusée russe Soyouz, en complément d'Ariane, pour le lancement de petits satellites en orbite basse. Dans le domaine des télécommunications, largement dominé par les Etats-Unis, les industriels russe NPO-PM et français Alcatel se sont associés pour construire ensemble le futur satellite de l'organisation européenne Eutelsat.

Jean-Paul Dufour

Six vols depuis 1982

Avant le vol de Claudie André-Deshays, la France a réalisé quatre missions communes avec l'URSS ou la Russie, et deux avec les Etats-Unis :

● Du 24 juin au 2 juillet 1982, mission PHV (premier vol habité) de Jean-Loup Chrétien à bord de Saliout-7

● Du 17 au 24 juin 1985, Patrick Baudry vole à bord de la navette américaine Discovery.

● Du 26 novembre au 21 décembre 1988, Jean-Loup Chrétien repart en orbite, à bord de Mir, pour la mission Aragatz au cours de laquelle il effectuera une sortie dans l'espace de 5 heures et 56 minutes.

● Du 27 juillet au 10 août 1992, *Michel Tognini séjourne sur Mir* dans le cadre de la mission Antarès.

● *Du 1er au 22 juillet 1993,* Jean-Pierre Haigneré lui succède pour la mission Altaïr.

● Du 20 juin au *7 juillet 1996,* Jean-Jacques Favier participe à la mission STS 78, à bord de la navette américaine Columbia.

● Un autre Français, Jean-François Clervoy, a également volé sur une navette américaine (en novembre 1994), mais dans un cadre européen, en tant que membre du corps des astronautes de l'ESA.

Bûcheuse, scientifique et amateur d'art

AVEC JEAN-JACQUES FAVIER, qui vient de voler sur la navette Columbia il y a deux mois, Claudie André-Deshays fait partie d'une nouvelle « race » d'astronautes : les scientifiques. Signe de l'évolution des missions spatiales, les chercheurs remplacent, en effet, de plus en plus souvent les pilotes pour faire fonctionner en orbite les expériences qu'ils ont préparées au sol.



PORTRAIT

Née il y a trente-neuf ans au *Creusot (Saône-et-Loire)*, cette jeune femme que rien ne prédisposait aux vols spatiaux est une bûcheuse. À *vingt-quatre ans*, elle décroche son doctorat de médecine qu'elle complète, coup sur coup et en trois ans, *par trois certificats* d'études spécialisées : biologie et médecine du sport, médecine aéronautique et spatiale, rhumatologie.

Une brillante carrière s'ouvrait devant elle quand, en 1985, un appel à candidature du CNES lui permet de sortir des sentiers balisés. *« Sans doute n'avais-je pas vraiment envie de m'installer*, dit-elle. *Et puis, l'occasion était trop belle : on m'offrait l'aventure tout en me permettant d'exercer mon métier. »* Sur mille dossiers reçus, le CNES retiendra sept candidats : quatre pilotes de chasse et trois scientifiques, dont une seule femme, elle.

*Commencent alors onze ans d'at*tente avant le grand départ. Onze ans particulièrement studieux : on ne se refait pas. Tout en continuant à travailler au service de rhumatologie de l'hôpital Cochin à Paris, elle *reprend ses études. « On m'avait fait comprendre qu'un profil plus tourné vers la recherche conviendrait mieux »*, s'excuse-t-elle. Elle passe donc un DEA de biomécanique, de physiologie du mouvement, et soutient une thèse de neurosciences, portant ainsi son bagage universitaire au niveau *« bac + 19 »*.

En 1990, enfin, elle entre au CNES à temps plein, comme responsable des programmes de physiologie et de médecine spatiale. Mais ce n'est que deux ans plus tard qu'elle aborde enfin vraiment le monde des cosmonautes. Désignée comme doublure de Jean-Pierre Haigneré pour la mission franco-russe Altaïr, elle va partager, pendant neuf mois, le rude entraînement des cosmonautes russes... *Avant de reprendre* son rôle de scientifique pour assurer, depuis le sol, le suivi des expériences menées pendant trois semaines par Jean-Pierre Haigneré à bord de Mir. De retour à Paris, elle assure la coordination scientifique de la mission Cassiopée, ainsi que celle des expériences françaises de la mission européenne Euromir.

Désignée enfin comme astronaute titulaire de la mission Cassiopée, elle reprend bravement, en janvier 1995, les cours théoriques (en russe) et les « séances de torture » dans les simulateurs et les centrifugeuses de la Cité des étoiles, près de Moscou, afin d'être fin prête pour le décollage de samedi.

Cette bûcheuse n'est pas « polar ». Passionnée de peinture et de sculpture modernes, elle abandonnait les cosmonautes, dès que son emploi du temps le permettait, pour visiter les ateliers des peintres et sculpteurs moscovites. À Moscou *comme à Paris, son sérieux*, sa compétence et son charme font l'unanimité. Et si le nombre restreint de missions programmées par la France rendent assez faibles ses chances de voler une seconde fois, un avenir brillant – probablement au CNES – s'ouvrira devant elle dès son retour sur Terre, le 2 septembre.

J.-P. D.

Des traces de geysers et de la neige fondue sur Europe

CONTINUANT son périple spatial, *commencé* le 18 octobre 1989, et après avoir largué le 8 décembre 1995 un module-suicide dans l'atmosphère *de Jupiter, la sonde* américaine Galileo est passée fin juin à 153 000 kilomètres d'Europe, un des quatre satellites galiléens de Jupiter. L'analyse des photos qu'elle a prises à cette occasion indique que la surface de ce satellite, de la taille de notre Lune, est parsemée d'une série de points noirs, qui pourraient, selon les planétologues américains, être les cicatrices de geysers faisant jaillir de la neige à moitié fondue.

Ces cicatrices, qui pourraient être les manifestations d'une vie géologique active sur Europe, apportent des arguments supplémentaires à *ceux qui pensent* qu'il y a de la *« glace chaude »*, voire de l'eau sous forme liquide, sous la couche de glace, épaisse de 80 à 96 kilomètres, qui recouvre le satellite de Jupiter. Selon Ronald Greeley, professeur de géologie à l'université de l'Arizona qui suit ce programme pour la NASA, la surface d'Europe fait penser à *des morceaux* de banquise flottant sur une mer polaire, comme sur notre Terre. La présence de l'eau étant une des *conditions nécessaires* à la vie, les scientifiques américains recherchent *« des niches qui pourraient créer des conditions propices à une forme de vie primitive »*. Pour examiner cette hypothèse de près, une réunion de géologistes, planétologues et exobiologistes est prévue en *novembre* prochain. Et un autre survol d'Europe, à 960 kilomètres de distance, prévu en décembre, leur permettra peut-être d'en savoir plus.

Trois cents kilos de matériel

LA MISSION Cassiopée est le cinquième vol humain réalisé en coopération avec les Russes. *Les expériences scientifiques que réalisera* Claudie André-Deshays durant les quatorze jours qu'elle passera à bord de Mir constitueront donc souvent le prolongement des recherches menées par le CNES en apesanteur depuis le premier vol de Jean-Loup Chrétien, il y a quatorze ans. De nouveaux instruments ont néammoins été développés spécialement à partir des propositions élaborées par les laboratoires du CNRS, du CEA, de l'Inserm, de l'Imassa (Institut de médecine aérospatiale du service de santé des armées), et de plusieurs universités.

Quarante laboratoires ou sociétés industrielles *se sont associés à la mise au point de* ces expériences, qui nécessiteront, au total, 300 kilos de matériel que les cargos automatiques Progress ont acheminé dans la station Mir. Leur prix de revient total équivaut à peu près au coût du « ticket » payé aux Russes pour le séjour, soit 16 millions de dollars, indique-t-on au CNES.

*La mission est consacrée, pour une part im*portante, aux sciences de la vie. L'appareil Cognilab, dans lequel tous les cosmonautes présents *à bord de Mir prendront place* successivement, permettra d'étudier la manière dont l'absence de pesanteur influence les *réactions de l'homme aux différentes stimula*tions neurosensorielles. L'appareil Physiolab vise à comprendre la manière dont le système cardio-vasculaire humain est affecté par l'absence de pesanteur. Il comprend une série de capteurs qui, reliés à un ordinateur, permettent de suivre en temps réel depuis le sol les principales données caractéristiques de l'état cardio-vasculaire d'un homme. Après le retour de Claudie André-Deshays, il restera à bord de Mir et sera utilisé régulièrement par *tous les cosmonautes qui s'y « brancheront »* une fois par mois durant leurs longs séjours.

A ces études sur l'homme s'ajoute une expérience sur l'animal, l'appareil Fertile, qui permettra de suivre le développement d'embryons de pleurodèles (sortes de salamandres) après fécondation *in vivo* en orbite. Cette manipulation a pour but de comprendre comment la *gravité terrestre influence les premières phases* du développement des êtres vivants. La mission Cassiopée comporte également une partie physique, *avec l'instrument Alice II. Version* perfectionnée de l'appareil Alice déjà utilisé en 1992 et 1993 lors des missions Antarès et Altaïr, *cet appareil permet d'observer l'influence de* l'apesanteur sur le comportement des fluides près de leur « point critique » (quand ils passent *de l'état solide à l'état liquide ou de* l'état liquide à l'état gazeux).

Claudie André-Deshays se livrera, enfin, à deux expériences technologiques. Les sept capteurs de l'appareil Dynalab répartis aux extrémités des modules de la station Mir lui permettront d'étudier la manière dont cette dernière vibre et se déforme. Un treillis métallique de 2 mètres bardé, lui aussi, de capteurs et soumis à différents efforts permettra aux ingénieurs du CNES de valider leurs calculs concernant le comportement des structures métalliques dans l'espace et de tester de nouveaux systèmes d'amortissement et de stabilisation des satellites.

J.-P. D.

Les comptes du « Monde » en 1995

FIDÈLE à sa tradition de transparence, *Le Monde*, comme chaque année, publie ses comptes. Ceux de l'exercice 1995 *ont été* approuvés lors de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 24 juin 1996.

Comme prévu, les résultats de l'exercice 1995 sont négatifs. Les très lourdes charges de restructuration, rendues nécessaires pour assainir l'exploitation du groupe et préserver son avenir, en expliquent l'essentiel. Dès 1996, les pertes d'exploitation du groupe pourront ainsi être sensiblement réduites ; ces deux exercices s'inscrivent dans une tendance de résultat conforme à celle annoncée lors de la restructuration financière.

Dans un contexte économique difficile, *Le Monde* a fait aboutir plusieurs grands chantiers.

Tout d'abord, la nouvelle formule a été lancée le 9 janvier, peu de temps après la commémoration du cinquantenaire du journal.

Elle a immédiatement rencontré un vif succès, reprenant 3 % de parts de marché sur ses deux principaux concurrents. L'actualité électorale (au premier semestre) et sociale (au second) a amplifié ce mouvement. Dans le même temps, la rédaction a été réorganisée et la *sortie du journal avancée d'une* heure, afin d'assurer une meilleure mise en place pour les lecteurs. La diffusion du quotidien, comparée à 1994, *a ainsi augmenté de 7,1 %* en 1995 (+ 9,5 % sur la vente en France, + 14,9 % sur la vente à l'étranger, + 3,5 % sur les abonnements).

Deux autres publications ont réalisé en 1995 une excellente performance, *Le Monde diplomatique*, diffusé à 164 000 exemplaires en moyenne sur 1995 (+ 5,7 % sur 1994), et *Manière de voir*, à 38 000 exemplaires (+ 28,5 % sur 1994).

Dans le même temps, *Le Monde* a poursuivi sa recapitalisation. Tout en organisant la montée en puissance des actionnaires financiers, la minorité de blocage a été maintenue pour la Société des rédacteurs. Les actionnaires internes (sociétés de personnel et Association Hubert-Beuve-Méry) restent majoritaires. La société des lecteurs élargit naturellement cette majorité. Les actionnaires financiers ont apporté, en 1995, 250,8 millions de francs en capital (178,7 MF) et en compte courant (72,1 MF), en deux tranches. Ces apports sont venus compléter la première augmentation, de 22,2 millions de francs, souscrite par la Société des lecteurs fin décembre 1994. Leur nombre et leur souhait de soutenir *Le Monde* a permis de conserver une répartition du capital qui autorise le maintien d'indépendance du *Monde*.

Deux autres chantiers étaient en cours au 31 décembre : la restructuration de l'entreprise et son regroupement sur un seul site. La rédaction et l'administration se sont installées, au mois d'avril 1996, dans Paris au 21 *bis*, rue Claude-Bernard. La rationalisation des organisations se poursuit et se traduit notamment par un plan de départs volontaires de grande ampleur, s'étalant jusqu'en septembre 1996. Ce plan, réduisant de plus de 10 % les effectifs, a reçu l'approbation des instances sociales de l'entreprise et n'a eu aucune incidence sur la production, permettant la réalisation de bons résultats commerciaux. *Les allégements de charges auront leur plein* effet sur 1997.

Enfin, les conditions d'exploitation de la branche publicité ont été *renégociées à l'issue de la période* décennale contractuelle. Un accord est intervenu fin 1995 pour poursuivre le partenariat avec Publicis.

1. COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1 147,1 MF, en progression de 14,9 MF sur l'exercice 1994, soit + 1,3 %. La bonne tenue de la diffusion est masquée dans la comparaison par les recettes non récurrentes de 1994 liées aux manifestations et publications du cinquantenaire du journal.

Les charges consolidées pour l'exercice sont de 1 231,2 MF, en diminution de 24,7 MF sur celles de 1994, soit 2,0 %. La réduction des coûts engagée, en termes de masse salariale (– 2,6 %) et de coûts de sous-traitance et de distribution, a partiellement été voilée par l'augmentation du prix du papier, qui a atteint près de 50 % entre le 31 décembre 1994 et le 1er juillet 1995.

L'ensemble des charges courantes et exceptionnelles liées au plan de restructuration représente 67,7 MF.

En conséquence, **le résultat courant consolidé** est de – 56,5 MF, pour – 80,5 MF en 1994, et **le résultat net consolidé**, part du groupe, de – 63,5 MF pour – 71,1 MF en 1994.

Les capitaux propres consolidés ont varié sous deux effets inverses : une dégradation liée au résultat et la recapitalisation du Monde S.A. Là où les fonds propres étaient négatifs en 1994 (– 11,6 MF), ils sont de *+ 102,5 MF au 31 décembre 1995.*

La capacité d'autofinancement s'est redressée. Elle est de + 17,5 MF, pour – 9,0 MF en 1994. Cet autofinancement positif s'ajoutant à la recapitalisation, les ressources (268,4 MF) ont permis de financer 19,9 MF d'investissements, de rembourser intégralement le crédit moyen terme du journal (35,0 MF à fin 1994), de poursuivre le désendettement de l'imprimerie (19,7 MF) et d'augmenter le fonds de roulement de 166,8 MF.

2. COMPTES DE LA S.A. LE MONDE
COMPTE DE RESULTAT

Le chiffre d'affaires de la SA Le Monde s'élève à 1 103,3 MF en 1995, *en progression de 0,7 % (+ 8,4 MF).* Cette évolution se décline de la manière suivante : ventes au numéro + 4,4 %, abonnements + 1,6 %, publicité + 1,8 %, divers – 43,3 %. La variation de ce dernier poste est liée aux produits exceptionnels du cinquantenaire du journal en 1994.

Les charges d'exploitation sont de 1 188,9 MF, en économie de 1,7 % (– 19,4 MF). Les coûts de papier ont augmenté de 23,6 MF ; les coûts de distribution ont varié de + 11,5 MF (traduisant une amélioration en rapport au chiffre d'affaires). La masse salariale s'est réduite de 6,0 MF (– 1,5 %), et les sous-traitances de 14,8 MF. Comme en 1994, un effort important de provisionnement a été réalisé en 1995. Il explique l'évolution du poste de bilan « provisions pour risques et charges », qui est de 96,7 MF au 31 décembre 1995 pour 57,4 MF fin 1994.

Le résultat financier 1995 est négatif, contrairement à 1994. Cette inversion est la conséquence des provisions pour dépréciation des immobilisations financières rendues nécessaires par l'arrêt de la parution d'*Infomatin*.

Le résultat courant est de – 59,9 MF, pour – 76,6 MF en 1994. **Le résultat exceptionnel** est négatif, prenant en compte des frais de restructuration liés à la relocalisation du journal. **Le résultat net** est une perte de 67,0 MF, pour une perte de 63,3 MF en 1994.

BILAN

Le bilan établi au 31 décembre constate :

– une diminution de l'actif immobilisé de *13,3 MF* ;

– un accroissement de l'actif circulant de 131,7 MF, essentiellement sur les valeurs mobilières de placement (excédents de trésorerie liés à la recapitalisation) ;

– une augmentation des capitaux propres de 97,6 MF, qui intègrent les 178,7 MF d'augmentation de capital ;

– une hausse de 20,8 MF du passif externe, traduisant la variation du poste « risques et charges », liées à la restructuration, pour + 39,3 MF et la réduction des dettes de 18,5 MF.

La dette « abonnés » est réduite de 10,0 MF, illustrant le succès de la formule de prélèvement automatique proposée aux abonnés et qui concerne, à fin décembre, 30 % de ces derniers.

TABLEAU DE FINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est restée négative en 1995 (– 10,5 MF), mais s'est améliorée de 22,1 MF sur 1994. La recapitalisation (251,0 MF en 1995) a permis, outre le financement de cette capacité négative, de financer 18,0 MF d'immobilisations, de rembourser 60,2 MF de dettes et de dégager une augmentation de fonds de roulement de 162,5 MF.

GROUPE LE MONDE — BILANS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de francs)

ACTIF	1995 Valeurs brutes	1995 Amortissements et provisions	1995 Valeurs nettes	1994 Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	59 603	(56 584)	3 019	6 987
Immobilisations corporelles	563 627	(306 211)	257 416	291 474
Immobilisations financières	45 979	(8 639)	37 340	36 006
Titres mis en équivalence	178	0	178	0
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	669 387	(371 434)	297 953	334 467
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 652	(6 279)	15 373	13 058
Créances d'exploitation	245 731	(29 498)	216 233	228 647
Valeurs mobilières de placement	152 795	(8)	152 787	7 442
Disponibilités	11 975	0	11 975	10 912
Comptes de régularisation	5 410	0	5 410	5 745
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	437 563	(35 785)	401 778	265 804
TOTAL DE L'ACTIF	1 106 950	(407 219)	699 731	600 271

PASSIF	1995	1994 (1)
FONDS PROPRES		
Capital social	935	655
Réserves consolidées	156 956	49 587
Intérêts minoritaires	8 092	9 258
Résultat consolidé	(63 456)	(71 091)
TOTAL DES FONDS PROPRES	102 527	(11 593)
IMPÔTS DIFFÉRÉS	1 069	26 250
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	113 418	62 540
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	91 068	146 417
Emprunts et dettes financières divers	76 358	29 938
Dettes d'exploitation	72 023	90 607
Dettes fiscales et sociales	151 894	159 755
Abonnements à servir	82 469	89 316
Comptes de régularisation	8 905	7 041
TOTAL DES DETTES	482 717	523 074
TOTAL DU PASSIF	699 731	600 271

(1) La présentation des fonds propres consolidés de l'exercice 1995 ayant été modifiée, les comptes de l'exercice 1994 ont été retraités en conséquence.

GROUPE LE MONDE — COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1995	1994
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 147 103	1 132 210
Autres produits et reprises sur provisions	38 619	54 535
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 185 722	1 186 745
Coût d'achat des marchandises vendues	(545)	(804)
Consommations de l'exercice	(597 140)	(593 124)
Impôts et taxes	(13 817)	(13 749)
Charges de personnel	(509 455)	(522 825)
Dotations aux amortissements et provisions	(96 115)	(104 360)
Autres charges d'exploitation	(14 091)	(20 888)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 231 163)	(1 255 750)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(45 441)	(69 005)
RÉSULTAT FINANCIER	(11 068)	(11 445)
RÉSULTAT COURANT	(56 509)	(80 450)
Résultat exceptionnel	(33 488)	(2 128)
Impôts sur les sociétés	25 026	8 710
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	(64 971)	(73 868)
Quote-part dans les résultats *des sociétés mises en équivalence*	351	151
RÉSULTAT NET	(64 620)	(73 717)
Part du groupe	(63 456)	(71 091)
Part des intérêts minoritaires	(1 164)	(2 626)

GROUPE LE MONDE — TABLEAUX DE FINANCEMENT (en milliers de francs)

	1995	1994
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	17 477	(9 033)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	95	1 170
Variations des immobilisations financières	10	163
Augmentation de capital de la SA Le Monde	178 738	22 228
Augmentation des dettes financières à MT et LT	72 085	35 000
Diminution du fonds de roulement		31 945
TOTAL DES RESSOURCES	268 405	81 473
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 196	14 717
Remboursements d'emprunts	81 679	56 498
Autres variations des immobilisations *financières*	7 700	10 258
Augmentation du fonds de roulement	166 830	
TOTAL DES EMPLOIS	268 405	81 473

S.A. LE MONDE — TABLEAUX DE FINANCEMENT (en milliers de francs)

	1995	1994
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(10 468)	(32 586)
Cessions d'immobilisations ou diminution de l'actif immobilisé		
– *Immobilisations incorporelles*		7
– Immobilisations corporelles	39	1 119
– Immobilisations financières		100
Augmentation des dettes financières		
– Auprès des établissements de crédit		35 000
– Autres dettes financières	72 537	
Augmentation de capital	280	36
Prime d'émission	178 458	22 192
Diminution du fonds de roulement		20 481
TOTAL DES RESSOURCES	240 846	46 349
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations ou augmentation de l'actif immobilisé		
– Immobilisations incorporelles	2 037	4 397
– *Immobilisations corporelles*	6 781	7 783
– Immobilisations financières	9 210	11 271
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	18 028	23 451
Diminution des dettes financières		
– Auprès des établissements de crédit	35 000	
– Autres dettes financières	25 288	22 898
Augmentation du fonds de roulement	162 530	
TOTAL DES EMPLOIS	240 846	46 349

S.A. LE MONDE — BILANS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de francs)

ACTIF	1995 Valeurs *brutes*	1995 Amortissements et provisions	1995 Valeurs *nettes*	1994 Valeurs *nettes*
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	29 058	(26 231)	2 827	3 863
Immobilisations corporelles	207 945	(117 232)	90 713	104 387
Immobilisations financières	152 743	(14 202)	138 541	137 175
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	389 746	(157 665)	232 081	245 425
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	11 031	(4 639)	6 392	5 115
Créances d'exploitation	211 476	(27 074)	184 402	200 140
Valeurs mobilières de placement	152 388	0	152 388	7 042
Disponibilités	10 974	0	10 974	10 261
Comptes de régularisation	4 263	0	4 263	4 157
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	390 132	(31 713)	358 419	226 715
TOTAL DE L'ACTIF	779 878	(189 378)	590 500	472 140

PASSIF	1995	1994
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	935	655
Primes, réserves et écart de réévaluation	232 870	54 412
Report à nouveau	(100 324)	(36 975)
Résultat de l'exercice	(66 982)	(63 349)
Provisions réglementées	60 178	74 363
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	126 677	29 106
Provisions pour risques et charges	96 674	57 407
DETTES		
Dettes financières	95 376	81 382
Dettes d'exploitation	181 002	205 344
Abonnements à servir	82 469	92 459
Comptes de régularisation	8 302	6 442
TOTAL DES DETTES	367 149	385 627
TOTAL DU PASSIF	590 500	472 140

S.A. LE MONDE — COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1995	1994
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 103 300	1 094 882
Reprises de provisions, subvention, production stockée et transferts de charges	26 835	36 201
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 130 135	1 131 083
Charges externes	(738 526)	(736 680)
Impôts et taxes	(8 389)	(8 836)
Charges de personnel	(374 462)	(380 384)
Autres charges d'exploitation	(1 545)	(8 267)
Dotations aux amortissements et provisions	(65 948)	(74 262)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 188 870)	(1 208 429)
Résultat d'exploitation	(58 735)	(77 346)
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	(10)	174
Produits financiers nets	(1 106)	577
RÉSULTAT COURANT	(59 851)	(76 595)
Produits et charges exceptionnels	(7 031)	13 246
Provision pour *participation des salariés*	0	0
Provision pour acquisition d'éléments d'actifs	0	0
Impôt sur les sociétés	(100)	0
RÉSULTAT NET	(66 982)	(63 349)

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

N° 929

HORIZONTALEMENT

I. Là on peut s'envoyer en l'air sans métaphore. – II. Obtiendra l'obéissance. Fait partie de la famille. – III. Douceurs méridionales. Prospère sur l'eau. – IV. Voulut toucher la cible. Sonde. – V. Fait un couvert soigné. Conjonction. – VI. Monnaie. Fit des mécontents. – VII. Une pensée pour une âme. Battit des mains. – VIII. Balourd. Pronom. Plus rarement loin du pays. – IX. Décolore. Habille à l'envers. – X. Brame. Moutonniers. – XI. Torchons, mais nobles.

VERTICALEMENT

1. Quand la tête change d'idée. – 2. Pousse des cris. Vapeurs. – 3. Font une place aux autres. – 4. On doit, dit-on, s'en débarrasser. – 5. Inconnu du jeune Turc. Doublé chez Colette. Montagne. – 6. N'a rien de négligé. Rivière d'Espagne. – 7. Arme criminelle. Glacé dans sa plus grande partie. – 8. Pratique la fuite en avant. A tout prévu, même la fuite en arrière. – 9. Oiseau. Sur certains billets. – 10. Nage sur le dos. Répète rapidement. A son pas. – 11. Métal raccourci aujourd'hui commun. Son rayon est horizontal. – 12. Contraignantes, donc.

SOLUTION DU N° 928

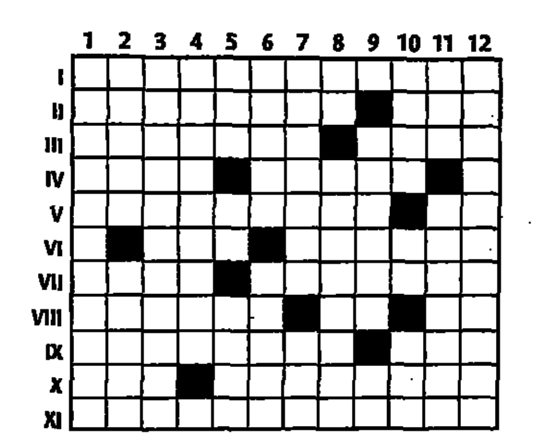
Horizontalement

I. Equarrisseurs. – II. Purgée. Lavait. – III. Iota. Ecale. Si. – IV. Tri. Slovène. – V. Huche. Me. Trou. – VI. Emaillé. Oesel. – VII. Céladon. ENA. – VIII. Ite. Arides. On. – IX. Urée. Geignent. – X. Missionnaires.

Verticalement

1. Epithélium. – 2. Quorum. Tri. – 3. Urticacées. – 4. Aga. Hie. Es. – 5. Ré. Sella. – 6. Réel. Largo. – 7. Comédien. – 8. Slave. Odin. – 9. Sale. Onega. – 10. Eventé. SNI. – 11. UA. Erse. Er. – 12. Ris. Oenone. – 13. Stimulants.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

N° 930

HORIZONTALEMENT

1. ACÇINOT (+1). – 2. ACEELMSU (+3). – 3. EILNOPU. – 4. AAINPSTU. – 5. EEENNRT. – 6. EELNORT. – 7. EEISST. – 8. BCEILSTU. – 9. AEOSSSST. – 10. ACEORRS (+2). – 11. CEHNPSU. – 12. AEIPRRV. – 13. DEILOP (+2). – 14. AIIINT. – 15. DDEENOR. – 16. AEEIMNR (+6). – 17. AEEILTT. – 18. CEIPRS (+5). – 19. AEINNOST (+2). – 20. EEFNSTU (+1).

VERTICALEMENT

21. EEEOPRTT. – 22. AAGLNOV. – 23. ACINOOTT. – 24. EINNOSU. – 25. CFIRSSU. – 26. CEEIORRS (+1). – 27. ACEIINR (+1). – 28. AELNNSU (+1). – 29. IIIRST. – 30. CEPSSTU. – 31. BEEIRRRU. – 32. AEIINP (+1). – 33. AADEINS. – 34. CILMOSTU. – 35. ACDEHINT +5 (+1). – 36. ABEEILRS (+4). – 37. ACDIINN. – 38. EIRRSUU. – 39. ACENORRS. – 40. EEEGIST. – 41. DEEEIRTV.

SOLUTION DU N° 929

1. BAIGNER. – 2. MALTAT. – 3. INDUITE. – 4. USINIERE. – 5. SERINAS (ARSINES INSERAS ISERANS RESINAS). – 6. OURLETS (LOUTRES RESOLUT ROTULES). – 7. ILEITE. – 8. OARISTYS, entretien amoureux. – 9. QUETEES. – 10. NASEAUX. – 11. ELLEBORE. – 12. SASSAGES. – 13. SAVATES. – 14. POLOISTE. – 15. INCITEE. – 16. HEURTONS. – 17. AUNAIENT. – 18. NASONNE (ANNONES ANONNES). – 19. NASSES (SENSAS). – 20. RESSACS (CRASSES). – 21. EUNECTE. – 22. RESILLE (SELLIER). – 23. SASSEES. – 24. ASSENEES. – 25. BIBERONS. – 26. PAISSES (EPISSAS). – 27. ORAISON. – 28. IDIOMES (IODISME). – 29. ALIENONS (LESIONNA). – 30. GUGUSSE. – 31. VOLTAGES. – 32. ALAISES (ALESAIS). – 33. LOQUETS. – 34. RESEAUX (ERSEAUX). – 35. BURSITES, inflammations des articulations (BUSTIERS). – 36. SELACIEN (CALINEES LINACEES). – 37. MINITELS. – 38. NUANCES. – 39. ANALYSES. – 40. CRIASSE (CASIERS CASSIER CIRASSE SCIERAS). – 41. BATTITES (BATISTE BETISAT EBATTIS). – 42. ROGATONS. – 43. ARATOIRE. – 44. ENTELLE, singe d'Asie. – 45. TENEUSES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)

N° 504

SOUS LES FLOTS HARMONIEUX

Lamartine est omniprésent à Aix-les-Bains, où s'est joué le récent championnat francophone : il a sa rue, son carrefour, sa statue et même sa chambre reconstituée au Musée Faure, la pension du docteur Perrier ayant disparu. *Mais que se passe-t-il sous les flots harmonieux que frappaient en cadence les rameurs stipendiés par le poète ?* Une vie aquatique intense. Le lac du Bourget, grâce à sa température constante (il ne gèle jamais) et à sa pureté, est l'un des plus poissonneux de France. Une canne à pêche à la main, vous pouvez faire l'inventaire de ses richesses. Si votre séjour à Aix est bref, vous ferez meilleure pioche en allant au musée-aquarium.

Vous y trouverez, sinon des CYPRINS, du moins moult cyprinidés, dont le type est la carpe : la VANDOISE au ventre argenté ; le CHEVAINE, CHEVENNE ou CHEVESNE, qui a une grosse tête (cf. Chevet) : la BOUVIÈRE aux grandes écailles ; le CARASSIN, qui, lorsqu'il est doré, n'est autre que le poisson rouge ; le ROTANGLE ou ROTENGLE, ainsi *appelé parce* qu'il a les yeux rouges (allemand : *rot* ; pour le reste, aucune des deux graphies n'est étymologique : on devrait dire « roteugle » ou « roteugel ») ; le HOTU, aux lèvres cornées et coupantes ; la BRÈME, poisson long et plat dont la capture offre plus d'intérêt que la chair. – Parmi les salmonidés, on note l'OMBLE, qui se distingue du saumon par de très petites écailles, et les CORÉGONES, dont le LAVARET, à la chair très estimée ; la BONDELLE, en revanche, ne se trouve que dans le lac de Neuchâtel. – Deux PERCIDÉS (perches) dont la SANDRE, poisson osseux mais savoureux, et la GRÉMILLE, qui, par son aspect, évoque *(peut-être) des grumeaux*. – L'énorme SILURE est un SILURIDÉ (et non un SILURIEN) ; poisson nocturne, il attend que les lumières de l'aquarium soient éteintes pour sortir de sa léthargie. – Un seul GADE, ou GADIDÉ, la lotte (tous les autres : morue, églefin..., sont des poissons de mer).

Nous finirons par les poissons orphelins, ainsi appelés parce que l'ODS les prive de leur famille : la BLENNIE, dont le mâle monte la garde auprès du nid où le frai est déposé. Quel est son rapport, me direz-vous, avec la *blennorragie ?* Son corps est couvert de mucus – Le STERLET, qui, sous d'autres latitudes, fournit le caviar – La GAMBUSIE, importée d'Amérique en 1927 pour lutter contre le paludisme ; en effet elle détruit les larves de moustique – Enfin l'ÉPINOCHE, qui se pare de vives couleurs au moment de la reproduction pour attirer les femelles.

Michel Charlemagne

Club de Saint-Etienne, 15 mars 1996.
Tournois le lundi, 20 h 15, au CIPL ;
le mercredi, 14 h 15, 50 bis, bd Jules-Janin.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées *par une lettre de* A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	ESLDNIE	DELIENS	H 4	70
2	FORUMEA	FROUAMES (a)	10 A	68
3	GEMEEBU	EMBOUEE	C 7	28
4	G+VIOIAS	VOMIS (b)	8 A	30
5	GIA+RUQE	QUADRIGE	4 E	84
6	RPIUDKA	KALI	6 F	33
7	RPUD+SET	PUITS	J 2	31
8	RDE+HACE	FACHER	A 10	51
9	DE+OYNNS	DOYENNES	L 1	71
10	ATEBRNL	ENTABLER (c)	12 C	72
11	?ONIVHA	HAVIONS(S)	M 7	101
12	EJILOZR	LIEZ	H 12	39
13	-EXWAN?T	WAX (d)	K 11	53
14	EN?T+IES	ENS(U)ITE	N 9	79
15	OTDLMIS	YODS	3 L	28
16	TLMI+CFE	LIFTEE	15 J	39
17	MC+UTOLR	*MUCOR (e)*	O 5	30
18	TL+AJRUL	JUS	O 1	30
19	TLARL+PE	PAREZ	15 D	19
20	TLL+GTA	BATE	G 12	12
				968

(a) Imitâmes le cri de la chouette ; ou MAROUFLE en 6 B ; MOUFLERA, 6 D, perd 2 *points*. (b) Ou VIFS, A 8. (c) Ou RABLENT, K 7. (d) EA(U)X, L 12, 49 ; (P)ANAX, G 3, 46 IX(I)A, 13 H, 44. (e) Ou *MUSC ou CUSTOM*. O 1.

1. Odette Chades, 853 ; 2. Monique Martinet, 842 ; 3. Roger Martinet, 828.

ÉCHECS

N° 1702

(Tournoi des Grands Maîtres, Novgorod, 1996)

Blancs : V. Ivantchouk.
Noirs : V. Topalov.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	18. Ta7! (i)	Dd8 (j)
2. Cf3	d6	19. b4! (k)	é5 (l)
3. d4	çxd4	20. Fé3	éxf4 (m)
4. Cxd4	Cf6	21. Fxf4	Cé5 (n)
5. Cç3	a6	22. Cd5!	Fg4 (o)
6. Fé2	é6	23. Dd2	Cç6 (p)
7. 0-0	Fé7	24. g6!! (q)	Cxa7 (r)
8. f4	0-0	25. gxf7+	Rh8 (s)
9. Rh1 (a)	Dç7 (b)	26. Fg5	Dd7
10. a4 (c)	Cç6	27. Fxé8=0 (t)	Txé8
11. Fé3 (d)	Té8	28. Df2! (u)	Rg8
12. Ff3 (e)	Tb8 (f)	29. é5!! (v)	h6
13. g4! (g)	Ff8	30. Cb6	Dç7
14. g5	Cd7	31. Fd5+	Rh7
15. Fg2	Cxd4	32. Fé4+	Rg8
16. Fxd4	b5 (h)	33. Cd5	Dd7
17. axb5	axb5	34. Cé7+!! (w)	abandon. (x)

NOTES

a) Au cœur du système classique de la défense de Scheveningue, que l'on trouve déjà *dans une partie Tchigorine* - Paulsen jouée à Berlin en 1882, les Blancs ont à choisir entre 9. Rh1 et 9. Ff3. Le coup du texte évite un éventuel clouage sur la diagonale a7-g1.

b) Et non 9..., Cç6 ; 10. Cxç6, bxç6 ; 11. é5! avec avantage aux Blancs.

c) Selon l'excellent plan de Maroczy qui s'oppose à toute initiative des Noirs sur l'aile-D.

d) Maroczy et Kasparov préfèrent le retrait 11. Cb3 qui évite l'échange Cxd4.

e) Un carrefour important. 12. Cb3 et 12. Fd3 sont aussi àenvisager. Par exemple, 12. Cb3, b6 ; 13. Dé1, Fb7 ; 14. Df2, Cd7 ; 14. Ta-d1, Ff8 (Klovans - Nisipeanu, 1995) ou 12. Cb3, Fd7 ; 13. Ff3, *b6* ; 14. g4, Fç8 ; 15. g5, Cd7 ; 16. Fg2, Fb7 ; 17. Dh5 (Tiviakov - Van Vely, Groningue, 1995) ou 12. Fd3, Cb4 ; 13. a5, Fd7 ; 14. Cf3,Ta-ç8 (Anand - Kasparov, match de New York, 1995).

f) Ou 12..., Fd7 ; 13. Cb3, Ca5 ; 14. Cxa5, Dxa5 ; 15. Dd3, Ta-d8 ; 15. Tf-d1, Fç6 ; 17. b4, Dç7 ; 18. b5, Fd7 ; 19. Ta-b1! (Anand - Kasparov, 9e du match New York, 1995).

g) Plus fort que la suite 13. Dd2, Fd7 ; 14. Cb3, b6 ; 15. g4 (Mortensen - Maksimenko, 1995).

h) Les Noirs surestiment leur position et tentent de bousculer les Blancs sur l'aile-D. L'ouverture de la colonne a leur coûtera cher. 16..., b6 suivi de Fb7 était plus prudent.

i) Une réfutation immédiate.

j) Si 18..., Tb7 ou 18..., Fb7, 19. Cxb5 et si 18..., Dç6 ; 19. é5, d5 ; 20. f5!

k) Fixant le pion b5 et interdisant la case ç5 au C noir. L'avantage des Blancs est énorme. Etouffés, les Noirs sont acculés sur leur rangée de départ.

l) D'où cette tentative de se libérer, au prix de l'abandon positionnellement désastreux de la case centrale d5. 19..., Cb6 ne vaut pas mieux à cause de 20. Dd3, Cç4 ; 21. Cxb5, Fd7 ; 22. Cç7, etc.

m) Forcé sinon les Blancs poursuivraient par 21. f5.

n) Le C noir entre enfin en jeu.

o) 22..., Fé6 était nécessaire mais les Noirs veulent se dégager au *plus vite de l'étreinte* ennemie par 22..., Fg4 et 23..., Cç6 chassant la Ta7.

p) Si 23..., Cç4 ; 24. *D*f2!

q) Une jolie pointe que l'adversaire n'attendait pas et qui met en évidence la vulnérabilité de la case f7.

r) Ou 24..., hxg6 (fxg6) ; 25. Fg5, Dç8 (si 25..., f6 ; 26. Fxf6, gxf6 ; 27. Cxf6+, Rh8 ; 28. Th7 mat) ; 26. Tç7, Da6 ; 27. Tfxf7 (Tf-f7). Ou 24..., f6 ; 25. gxh7+, Rxh7 ; 26. Ta6, Cé5 ; 27. Df2, Fç8 ; 28. Ta5, Fé6 ; 29. ç3. Ou 24..., f6 ; 25. gxh7+, Rxh7 ; 26. Ta6, Fd7 ; 27. Fg3, Ta-ç8 ; 28. Cb6, Tb8 ; 29. Cd5.

s) Et non 25..., Rxf7? ; 26. Fg5+ avec gain de la D.

t) Ou 27. fxé8=D. La promotion en C est plaisante !

u) Menace 29. Dxf8+.

v) Dernière ouverture des lignes.

w) Jolie interception.

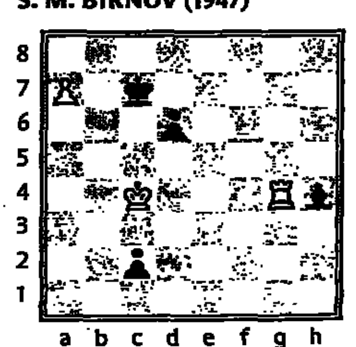
x) Si 34..., Txé7 ; 35. Dxf8 mat. Si 34..., Fxé7 ; Df7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1701
S.M. BIRNOV 1954.

(Blancs : Rh8, Ca8 et d6, *Pd5.* Noirs : Rh6, Cç3, Pa7, ç4, h5.)

1. Cf5+, Rg6 (après 1..., Rg5, le *pion d se transforme en D* avec échec) ; 2. d6, Cé4 ; 3. d7, Cg5! ; 4. Ch4+, Rh6! ; 5. d8=C!!, ç3 ; 6. Cç7, ç2 ; 7. Cd5, ç1=D ; 8. Cf5+, Rg6 ; 9. Cf-é7+, Rh6 ; 10. Cg8+, Rg6 ; 11. Cd-é7 mat.

ÉTUDE N° 1702
S. M. BIRNOV (1947)



Blancs (3) : Rç4, Tg4, Pa7.
Noirs (4) : Rç7, Fh4, Pç2, d6.

Les Blancs jouent et gagnent.

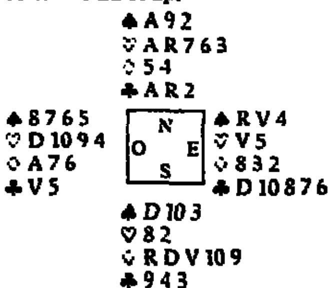
Claude Lemoine

BRIDGE

N° 1698

COUP DE PROJECTEUR IMMÉDIAT

Si vous prenez l'habitude de vous demander à chaque donne ce que peut signifier la carte d'entame, vous améliorerez votre conduite du coup.



Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♡	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant fait l'entame normale du 8 de Carreau, *comment Sud doit-il jouer TROIS SANS ATOUT ?*

Réponse

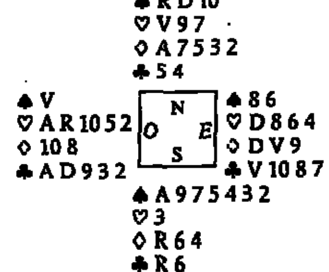
Que signifie ce 8 de Pique ? En principe, c'est *la plus grosse carte* d'une couleur troisième ou quatrième, et on doit donc supposer *qu'Est a le Roi et le Valet. En tout* cas la routine vous pousse à fournir le 2 de Pique du mort pour le Roi de Pique d'Est qui continuera Pique. Vous aurez alors soin de faire la levée avec l'As et vous affranchirez vos Carreaux afin de réaliser tranquillement votre contrat... sauf si Est est un très bon joueur car *il fournira le Valet de Pique* à la première levée ! En effet il vous obligera ainsi à utiliser prématurément la précieuse reprise de la Dame de Pique.

Comment trouver une parade à la défense qui consiste à ne pas fournir le Roi de Pique à la première levée ? Tout simplement *en prenant l'entame avec l'As de Pique* et en jouant Carreau. La Dame de Pique vous permettra ensuite de réaliser quatre levées à Carreau et *de gagner 3 SA avec même une levée de mieux !*

L'EXPLOIT DES ADOS

L'exploit français le plus brillant de ces dernières années a sans doute été le triomphe, en 1994, de quatre jeunes Français dans le championnat d'Europe des moins de vingt ans, et ensuite la victoire de cette même équipe dans la Coupe de France à laquelle 5 000 joueurs avaient participé !

Voici une donne de cette compétition où Jérome Rombaut a montré comment *« la valeur n'attend pas le nombre des années »*. Le coup a été joué au cours de la demi-finale.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Rombaut	Quantin	Bouscarel	Abecassis
–	1 ♡	passe	2 ♡
2 ♠	3 ♣	4 ♠	passe...

Avec la quasi-certitude que Sud a au moins six Piques et un singleton à Cœur, Bouscarel peut dire « 4 Piques ».

Ouest (Quantin) ayant entamé l'As de Cœur et contre-attaqué le Valet de Pique. *Comment Rombaut, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?*

COURRIER DES LECTEURS

La Coupe de France (1673)

Un lecteur, C. Guiraud, propose une deuxième solution pour le chelem à Carreau (petit atout vers le 10 du mort à la sixième levée). Mais cette ligne de jeu n'est réellement valable qu'à quatre jeux.

D'un extrême à l'autre (1683)

« *Nickell,* écrit Antoine Roux, *a-t-il été assez stupide pour couper avec D 7 dans les trois dernières levées, alors que Sud a encore A 9 6 à l'atout ?* » Sud a certainement coupé une seconde fois avant de tirer le Roi et l'As de Trèfle, mais ce n'était pas indiqué...

Philippe Brugnon

Soleil sur l'ensemble du pays

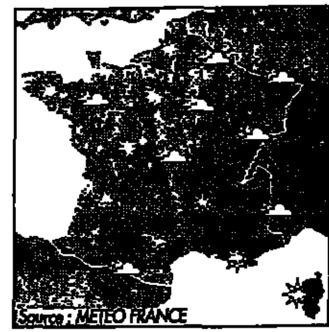
LES HAUTES PRESSIONS se sont installées sur la France, rejetant les perturbations du nord des îles Britanniques à la Scandinavie. Avec l'air très chaud remontant d'Espagne, une tendance orageuse se dessinera samedi soir sur les Pyrénées puis de la Bretagne aux Pyrénées dimanche.

Samedi matin, de la brume ou du brouillard se formeront un peu partout. Ils se dissiperont rapidement et le soleil dominera ensuite sur l'ensemble du pays. Dans l'après-midi, le soleil brillera largement. Quelques bancs de nuages élevés voileront le ciel des côtes atlantiques en soirée. Sur les Pyrénées, des nuages se développeront et quelques ondées pourront se produire.

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 à 15 degrés sur l'ensemble du pays, localement 15 à 20 degrés près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, le thermomètre indiquera 26 à 30 degrés sur la moitié nord et 30 à 34 degrés sur la moitié sud.

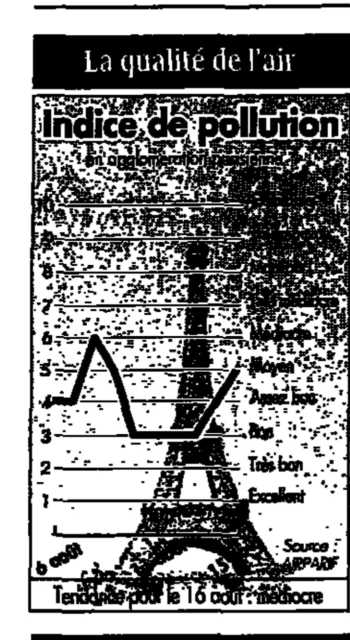
Dimanche, la matinée sera belle, excepté quelques bancs de brume ou de brouillard sur le Nord et le Nord-Est. Dès la mi-journée, des nuages élevés et moyens remonteront des Pyrénées à la Bretagne. En cours d'après-midi, le temps deviendra lourd sur les côtes atlantiques et les Pyrénées. Des orages éclateront sur les Pyrénées. Des nuages se développeront aussi sur les Alpes du Sud et il y aura un risque d'orage. Les températures seront en légère hausse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

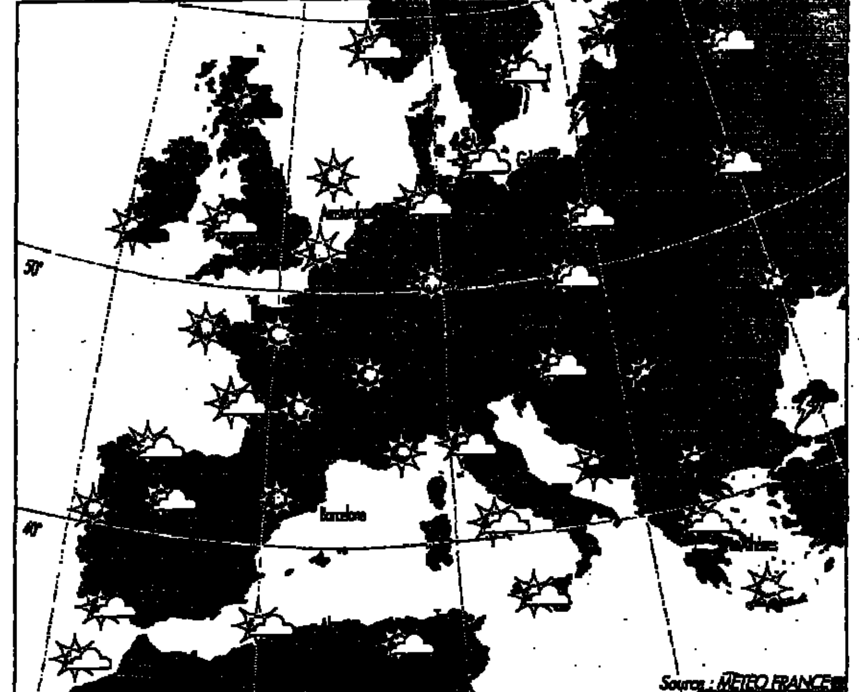


Prévisions pour le 17 août vers 12h00

La qualité de l'air

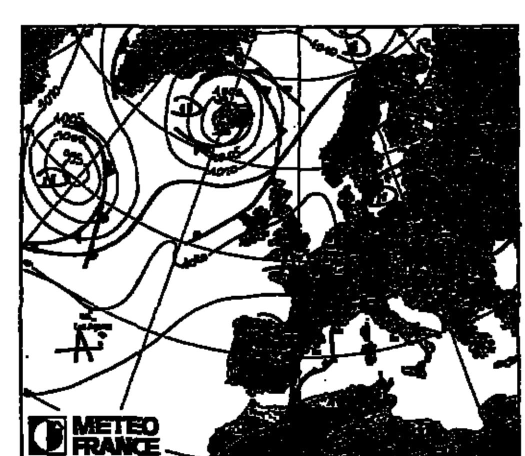


Tendance pour le 16 août : médiocre

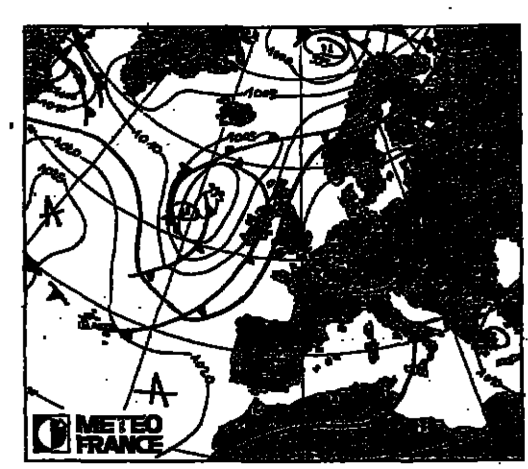


TEMPÉRATURES du 15 août maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	27/13	TOURS	26/12	CHICAGO	27/20	LISBONNE	27/17	PRETORIA	19/7
AJACCIO	27/17	LILLE	22/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	20/15	LONDRES	21/15	RABAT	26/15
BIARRITZ	25/15	LIMOGES	26/14	ALGER	33/24	DAKAR	31/26	LOS ANGELES	27/21	RIO DE JAN.	24/18
BORDEAUX	29/15	LYON	23/14	AMSTERDAM	21/15	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	23/13	ROME	30/18
BOURGES	23/14	MARSEILLE	29/16	ATHÈNES	35/24	DUBAI	46/33	MADRID	31/17	SAN FRANC.	18/11
BREST	24/12	NANCY	24/11	BANGKOK	34/27	DUBLIN	21/12	MARRAKECH	30/18	SANTIAGO	19/6
CAEN	24/11	NANTES	28/15	BARCELONE	28/21	FRANCFORT	25/16	MEXICO	23/12	SÉVILLE	30/18
CHERBOURG	22/12	NICE	26/21	BELGRADE	30/17	GENÈVE	24/12	MILAN	26/16	ST-PÉTERS.	26/17
CLERMONT-F.	24/10	PARIS	25/15	BERLIN	21/16	HANOÏ	29/25	MONTRÉAL	25/15	STOCKHOLM	26/12
DIJON	23/13	PAU	27/14	BOMBAY	31/26	HELSINKI	20/13	MOSCOU	24/10	SYDNEY	24/16
FORT-DE-FR.	26/22	PERPIGNAN	29/18	BRASILIA	30/22	HONGKONG	28/25	MUNICH	22/12	TENERIFE	29/21
		POINTE-À-PIT.	32/25	BRUXELLES	21/11	ISTANBUL	29/20	NAIROBI	19/12	TOKYO	39/28
		RENNES	27/13	BUCAREST	32/18	JÉRUSALEM	30/23	NEW DELHI	31/25	TUNIS	34/26
		ST-DENIS-RÉUNION	25/19	BUDAPEST	26/17	KIEV	27/13	NEW YORK	31/21	VARSOVIE	22/11
		ST-ÉTIENNE	23/14	BUENOS AIRES	18/7	KINSHASA	28/23	PALMA DE M.	30/20	VENISE	26/18
		STRASBOURG	24/12	CARACAS	28/24	LE CAIRE	34/23	PÉKIN	32/25	VIENNE	23/16
		TOULOUSE	28/14			LIMA	17/15	PRAGUE	20/12		



Situation le 16 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'homme et l'animal

PENDANT longtemps l'homme a établi ses menus selon ses possibilités et ses fantaisies. Les dernières années ont vu naître une science nouvelle, celle de l'alimentation ; estimant que l'homme mange pour se bien porter, elle s'efforce de lui donner des conseils qui lui permettent d'atteindre ce but. Elle a donc pu lui apprendre que certains aliments d'origine animale – le lait et ses dérivés, les œufs et la viande – méritaient l'épithète de « protecteurs », en ce sens qu'ils *écartaient de lui certaines* maladies graves, dites de « carence » (rachitisme, ostéomalacie, anémie, etc.) ; au contraire, des aliments d'origine végétale très utilisés et très appréciés par l'opinion publique – les céréales (blé et riz), le sucre, les légumes secs – *étaient* signalés comme de simples fournisseurs d'énergie, incapables à eux seuls d'assurer l'équilibre physiologique de l'organisme. L'animal apparaissait ainsi tel un précieux auxiliaire de la santé humaine.

Or le régime de disette que l'Allemagne a installé en Europe dès 1940, tout en confirmant d'une façon parfois tragique les analyses précédentes des physiologistes, a fait apparaître d'autres considérations qui nous ont amenés à regarder l'animal d'un œil moins confiant : des calculs savants ont montré que, loin de faciliter la vie de l'homme, il se conduisait parfois comme un concurrent redoutable, accaparant pour ses propres besoins les matières nutritives produites par la culture des plantes et n'en laissant à l'homme que des bribes, semblables aux miettes de pain que les hommes des temps heureux distribuaient généreusement à la fin d'un repas aux moineaux du ciel. Ce caractère nouvellement mis en lumière doit influer à la fois sur notre politique générale vis-à-vis de la production animale et sur notre choix des animaux à produire.

Pierre Fromont
(17 août 1946.)

PHILATÉLIE

Les ananas et les bananes de Tonga

LES ÎLES TONGA (ou Friendly Islands, les îles de l'Amitié) occupent une place à part dans la philatélie mondiale : nul autre pays n'a en effet émis autant de timbres aux formes les plus variées : ronds dès 1963 pour célébrer les premières monnaies en or de Polynésie, en formes de cœur (conférence des associations féminines du Sud-Est asiatique et du Pacifique, 1964), de banane (1964), de lanceur de poids (3e Jeux du Sud-Pacifique à Port-Moresby, 1969), de derrick (recherches de champs pétrolifères, 1969), d'oiseau (1974), d'ananas (1978) ou de parchemin roulé (125e anniversaire du traité d'amitié entre la France et Tonga, 1980)...

Parmi d'autres singularités, pour cause de climat humide, les timbres de Tonga sont souvent autocollants, leurs supports illustrés réservant alors parfois bien des surprises (cartes géographiques locales, publicités, motifs divers).

A l'origine, ce royaume indépendant, situé en Polynésie, au sud des Samoa et à l'est des Fidji, et composé de près de cent cinquante îles, utilise les timbres de ces dernières à la création de son service postal en 1885.

Puis Tonga émet dès 1886 ses premiers timbres légendés « *Tonga Postage and Revenue* » à l'effigie de son monarque. Passant sous protectorat anglais en 1900, Tonga accède à l'indépendance le 4 juin 1970 et devient membre du Commonwealth sans que cela change grand-chose à sa politique philatélique, dont dépend une part non négligeable des revenus de l'Etat.

A noter que depuis 1983 l'île de Niuafo'ou, partie intégrante de Tonga, émet ses propres timbres.

P. J.

★ **Service philatélique : Philatelic Bureau, Treasury Building, Nuku'Alofa, Tonga, Océanie. Monnaie : 1 palanga = 100 seniti = 4,20 F.**

EN FILIGRANE

■ **Des timbres dans les distributeurs de billets.** La Poste expérimente la vente de carnets de timbres dans les distributeurs automatiques de billets de sept bureaux de poste : à Arcachon (33), Nice (06), Val-Thorens (73) et à Paris (Paris Lamarck-Caulaincourt ; Paris Dupleix ; Paris Littré et Paris Austerlitz). *Chaque carnet, vendu 60 F,* d'un nouveau modèle, contient vingt timbres à validité permanente à l'effigie de Marianne et a le même format qu'un billet de 200 F, ce qui permet à l'automate de distribuer indifféremment billets ou timbres. Pendant la période test, seules les cartes distribuées par La Poste aux clients des CCP seront acceptées.

■ **Criminel de guerre japonais au Togo.** *La poste du Togo a émis* un bloc de timbres consacré au 50e anniversaire de la paix dans le Pacifique où apparaît curieusement l'effigie, entre autres, du général Hideki Tojo, condamné à mort et exécuté à Tokyo le 22 décembre 1948.

■ **« Cartes postales et collection (CPC) » nouvelle formule.** Le bimestriel *Cartes postales et collection (CPC)* inaugure avec son numéro daté juillet-août une nouvelle formule tout en couleurs des plus attractives. Au sommaire : Seyne-les-Alpes au menu de la rubrique « Mon village en cartes postales », la bataille de Verdun et de nombreuses pages de nouveautés (CPC, 52 pages, en vente en kiosque 25 F).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS :** Le Port autonome de Paris a ouvert une sixième escale, baptisée Musée-du-Louvre, pour les navettes fluviales mises en place sur la Seine. Située rive droite entre le pont du Carrousel et le pont Royal, cette nouvelle halte est provisoirement assurée par un ponton flottant. Les cinq autres stations du circuit des Batobus sont *Hôtel-de-Ville*, Notre-Dame, Saint-Germain-des-Prés, Musée-d'Orsay et Tour-Eiffel.

■ **MADAGASCAR :** Le voyagiste français Nouvelles Frontières a obtenu un droit de trafic vers Madagascar pour sa compagnie aérienne. Corsair effectuera un vol hebdomadaire vers cette destination à partir du 1er novembre, avec escale à la Réunion. Des vols directs devraient être proposés à partir de Noël. Nouvelles Frontières achemine actuellement 110 000 voyageurs par an vers l'île de la Réunion, grâce à sept vols hebdomadaires au départ de Paris, Marseille et Lyon. – *(AFP.)*

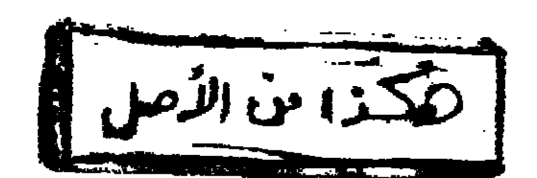
PARIS EN VISITE

Dimanche 18 août

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LE VILLAGE DE BELLEVILLE** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Belleville devant La Vielleuse (Paris passé, présent).
■ **LES BUTTES-CHAUMONT** (50 F), 11 heures, sortie du métro Buttes-Chaumont (La Parisienne).
■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 11 heures et 15 heures (70 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 14 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise, *côté escalier roulant* (Bertrand Beyern).
■ **DE LA FONTAINE SAINT-MICHEL** à l'Institut en passant par le quartier Saint-André-des-Arts (37 F), 11 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Monuments historiques).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **MARAIS :** hôtel et place des Vosges (50 F), 14 h 30, 1, place des Vosges (Elisabeth Romann).
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et histoire).
■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).
■ **BAGATELLE :** le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Raspail (La Parisienne).
■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (37 F + prix d'entrée), 15 heures, *parvis de Notre-Dame* devant l'entrée de la crypte (Monuments historiques).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).
■ **LE JARDIN ET LES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 15 heures, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).
■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER DE LA TOUR DE NESLE** et la rue Visconti (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).
■ **LA SEINE**, port fluvial (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

Lundi 19 août

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition François Ier par Clouet, 11 heures ; les primitifs des écoles du Nord, 11 h 30 ; la *sculpture française des XVIIe* et XVIIIe siècles, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).
■ **LA RUE DE LA ROQUETTE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).
■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).
■ **LE Ve ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).
■ **LES ÉGOUTS**, 14 h 30 (37 F + prix d'entrée), sortie du RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques) ; 15 heures (25 F), devant l'entrée face au 93, *quai d'Orsay* (Ville de Paris).
■ **LE SENTIER** et la cour des Miracles (50 F), 14 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).
■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et les rues environnantes (37 F), 15 heures, devant l'entrée de l'église, côté rue du Jour (Monuments historiques).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE CHARONNE** et son quartier (37 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Bagnolet, côté rue Belgrand (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER CRIMÉE** (60 F), 15 heures, angle de la rue Riquet et de la rue d'Aubervilliers (Vincent de Langlade).
■ **LA PROMENADE PLANTÉE** du XIIe arrondissement *en rénovation* et le viaduc des Arts (37 F), 15 h 30, sortie du métro Bel-Air, côté impair du boulevard de Picpus (Monuments historiques).



FESTIVAL La ville où l'écrivain Paul Claudel fut ambassadeur, avec pour premier secrétaire le compositeur Darius Milhaud, a longtemps été la capitale du Brésil. Détrônée par Brasilia en 1960, la deuxième ville du pays s'est efforcée de garder son rôle de métropole culturelle, face à sa rivale Sao Paulo. ● *CRÉÉ en juillet 1996*, grâce à des subventions de la municipalité, fait rare au Brésil, le premier festival Rio Cena Contemporânea a fait la part belle au théâtre de rue, un art qui va comme un gant à une ville où ni la violence ni le gigantisme n'ont exclu la vie en villages et en tribus. Des compagnies françaises y étaient invitées, témoignant de l'intérêt constant des Brésiliens pour la culture française. ● DIX ANS après la chute de la dictature militaire, le théâtre brésilien reprend de la vigueur après l'indigence artistique des années Collor, comme en témoigne l'actrice Fernanda Montenegro.

Rio de Janeiro, poumon d'un Brésil francophile

Violente et passionnée, la ville demeure la capitale culturelle du pays. Son premier Festival de théâtre contemporain a attiré les foules en juillet

RIO DE JANEIRO
de notre envoyée spéciale

Dans les docks de Rio de Janeiro, construits par Dom Pedro II en 1870, Joazinho Trinta, metteur en scène qui a bouleversé la *scénographie* carnavalesque, avait installé son école de samba, Flor da Manha, réservée aux enfants. Fermé depuis, ce lieu industriel est devenu une zone rouge dans une ville de près de dix millions d'habitants où la violence continue de faire des ravages. Un théâtre, l'Armazem (le dépôt) y a pourtant été réouvert pour les besoins de Rio Cena Contemporânea, premier festival de théâtre contemporain de Rio qui a rassemblé, du 1er au 10 juillet, vingt-deux troupes venues du monde entier pour un budget total de 10 millions de francs. Loin des plages chics de la zone sud, le Teatro Armazem n'a pas désempli : le public n'a pas hésité à braver les interdits pour applaudir le théâtre sans parole des Catalans Sèmola ou les cinq heures d'une version délirante des *Bacchantes*, d'Euripide, mise en scène par José Celso Martinez Corrêa, *fondateur du très politique* Teatro Oficina au début des années 60.

« CAISSE DE RÉSONANCE »

Mangée de l'intérieur par la corruption et le gigantisme, la ville n'a perdu ses *repères* qu'en *surface*. Malgré la force de frappe du modèle nord-américain, elle est toujours imprégnée de culture française – l'exposition Rodin présentée en 1995 a réuni deux cent cinquante mille visiteurs. L'ancienne cité impériale s'est couverte de buildings et d'autoroutes, sauvegardant avec peine les palmiers royaux de son Jardin botanique et une forêt avide qui enserre les mornes. Dernier scandale en date : la destruction des trottoirs de Copacabana et d'Ipanema, *pavés de superbes mosaïques* portugaises – dessins géométriques figurant des vagues –, décidée par un maire imprévisible, Cesar Mala (naguère à gauche, passé aujourd'hui au très droitier PFL), *« afin de rendre la marche plus aisée pour les personnes âgées et les femmes portant de hauts talons »*.

Profitant des travaux, ou les ayant favorisés, TV Globo, empire audiovisuel culturel brésilien (et mondial), enterre les lignes de son nouveau réseau câblé. Cette *« profanation, cette tentative outrancière de « miamisation » de la ville métisse »*, selon le poète et chanteur Caetano Veloso, bahianais ayant élu domicile à Rio, n'empêche pas la municipalité de clamer haut et fort son attachement à la culture et au patrimoine. *L'ancienne capitale du* Brésil craint pourtant de devenir provinciale. Sa puissante voisine, l'industrieuse Sao Paulo, se considère *déjà* comme *le* centre de *la* création brésilienne. Rien n'y fait : Rio demeure *« la caisse de résonance du Brésil*, selon l'actrice Fernanda Montenegro. *Qu'il s'y passe quelque chose, et le pays entier le soit »*.

Reconstruire un modèle public et privé

Depuis la chute du régime militaire, la culture au Brésil a été majoritairement financée par des fonds privés. Supprimée par Fernando Collor, la loi Rouanet – des abattements fiscaux sont consentis aux entreprises qui investissent dans ce secteur – a été rétablie par Fernando Henrique Cardoso. Le Brésil s'est aussi doté d'un ministre de la culture, Francisco Weffort, ex-membre du PT (Parti des travailleurs, gauche) jouissant d'un crédit intellectuel certain.

Lors du voyage en France en juin du président Cardoso, Francisco Weffort et Helena Severo, secrétaire de la culture de la ville de Rio, se sont penchés sur le modèle culturel français. La municipalité de Rio consacre aujourd'hui 1,8 % de son budget à la culture (450 millions de francs). Un réseau de huit théâtres municipaux subventionnés, dont la direction a été confiée à des metteurs en scène de renom, vient d'y être créé.

Pour preuve, sont créés ici la plupart des récitals des chanteurs qui sont autant de piliers de la culture brésilienne et les grands animateurs *des festivals d'été français* (Chico Buarque, Caetano Veloso, Joao Bosco, Gal Costa, dont le dernier show, l'an passé, *Blas Femêa*, où elle apparaissait les seins nus, a été mis en scène par l'Américano-Brésilien Gerald Thomas qui venait d'achever en Italie une version très polémique de *Zaïde*, de Mozart). Les *cariocas* ont pour eux un humour décapant, un don pour l'intelligence légère. Au théâtre, une nouvelle génération de metteurs en scène et d'auteurs – Henrique Dias, Moacyr Goes, Gerald Thomas, Mauro Rasi – est apparue dans les années 90.

Mauro Rasi, chroniqueur du quotidien *Globo*, tient l'affiche (d'abord à Rio, puis à Sao-Paulo) depuis deux ans avec *Perola*. Né à Bauru, ville de l'intérieur de l'Etat de Sao Paulo, il met en scène, dans ses articles et dans ses pièces, ses tantes, un peu péquenottes, plutôt basiques, dont les préoccupations quotidiennes (le ménage, les cancans, l'emprise des sectes...) prennent valeur de réflexion philosophique, ne craignant pas la référence appuyée à Sartre et à Beauvoir. Mais le succès de *Perola* tient *aussi à ses acteurs, venus d'hori*zons symboliquement différents. A côté de talents prometteurs (Emilio de Melo), de célébrités du petit écran (Vera Holz, dans le rôle principal), Mauro Rasi a appelé Sergio *Manberti*, mémoire vive du théâtre d'opposition à la dictature (1964-1985), brechtien convaincu et militant culturel engagé dans la bataille des élections municipales (en octobre 1996) aux côtés de Luisa Erundi*na, femme de gauche (PT), noire et* nordestine, qui fut maire de Sao Paulo.

L'effet de *Perola* est hilarant, et la critique sociale radicale, bien dans l'humeur des discussions de bar, cérémonial consubstantiel de Rio où l'on fait et défait les réputations devant un *chopp* (un demi). Le bouche-à-oreille est un vecteur essentiel de la propagation culturelle. Pour certains, ces usages et ces styles confinent au superficiel. Le cinéaste Arnaldo Jabor, auteur en 1973 de *Toute nudité sera châtiée*, comédie inspirée d'une pièce de Nelson Rodrigues, dont *l'Ange noir* a été donné à Paris pour la première fois cette année, estime que les artistes cariocas ont *« perdu l'espoir de changer la société par l'art, comme c'était le cas au temps du Cinema Novo. Aujourd'hui, il est urgent de réconcilier le point de vue critique et la culture de masse »*.

NOUVEAU MÉCÉNAT

Par ses écrits vitriolés, Arnaldo Jabor fut l'un des artisans de la chute du président de la République Fernando Collor, *« un psychopathe qui cultivait le bonapartisme narcissique »*. Il est familier des bords de la Lagoa, le lac intérieur d'Ipanema : jogging, déjeuner à la Churascaria Esplanada, lieu de rendez-vous bruyant de l'intelligentsia de Rio où le créateur de la bossa-nova, Tom Jobim, tenait table chaque jour. Écrivant pour sept quotidiens brésiliens parmi les plus lus, il tient une chronique politique d'une audace impensable en France dans le JN (le 20 heures) de TV Globo, regardé chaque soir par plus de soixante millions de téléspectateurs. *« Le vrai miroir du pays aujourd'hui, c'est la Globo »*, dit l'homme, actuelle cible des politiques pour avoir déclaré en juin dernier que le Parlement n'était qu'un *« centre commercial »*.

A Rio surgissait, il y a trente ans, l'idée d'une culture révolutionnaire urbaine. En 1996, les banques et les multinationales sont les mécènes de la vie artistique. Même les réseaux français se sont mis à cultiver le partenariat privé : la compagnie d'électricité Light a donné près de 6 millions de francs pour la restauration de la Maison France-Brésil, et la Banco Real 800 000 francs pour mener à bien « Vive la musique », un programme de concerts classiques se déroulant en ce moment à Rio et Sao Paulo, coproduit par l'Agence française d'action artistique et l'Alliance française. Nous sommes bien loin de la lutte armée qui était, selon Sergio Manberti, *« au cœur de la réflexion de l'avant-garde culturelle, à l'époque de l'AI 5* [acte institutionnel, qui priva les Brésiliens de leurs libertés fondamentales en 1968] *et du mouvement hippie lancé ici par le Living Theatre »*.

Finies les cohortes de fumeurs en sandales de cuir, les plages d'Ipanema et de Leblon sont aujourd'hui livrées aux sportifs. Elles font un peu village. La circulation y est interdite le dimanche, afin de laisser la voie libre aux cyclistes en short fluo et aux néomaniaques du patin en ligne. On s'y croise, s'y embrasse, on y commente la semaine culturelle. On s'étonne d'un rien, tout est possible : invités par Rio Cena Contemporânea, les Gens de couleur, hommes et femmes peints, déambulant dans la rue, de la compagnie française Ilotopie, et les comiques anglais du Natural Theatre Company, ont ainsi accompagné les frasques spectaculaires d'un Icare à moteur actionnant deux grands ailes dorsales... *Il* s'envola, et la plage applaudit beaucoup. Rio venait, une fois encore, de réinventer son théâtre permanent.

Véronique Mortaigne

DESSIN : PATRICK LESTIENNE

Fernanda Montenegro, « carioca » et actrice citoyenne

L'ACTRICE Fernanda Montenegro, soixante-deux ans, est aussi *carioca* (habitante de Rio de Janeiro) que Ruth Escobar, soixante et un ans, l'autre grande dame du théâtre brésilien, est *paulista* (de Sao Paulo). A la *« décontraction amusée »* de sa ville, l'actrice oppose l'activisme *« névrotique »* de Sao Paulo, *seize millions* d'habitants, seconde ville du monde par la taille, sa frénésie du *« mieux, du plus vite »*.


PORTRAIT

Ruth Escobar s'est rapidement engagée dans la politique. Elle fut député au Parlement de Sao Paulo, et dirige un festival de théâtre de réputation mondiale, le Festival d'hiver de Sao Paulo. Caractère à haute tension, héroïne du *Balcon* de Jean Genet ou du *Cimetière des voitures* d'Arrabal au temps des généraux, elle défend aujourd'hui la cause des femmes et celle de leurs enfants avec une verve meurtrière.

Pour être *carioca*, rieuse et bonhomme, Fernanda Montenegro n'en est pas moins concernée par *les moeurs politiques de son pays*, *« un grand bateau ivre »*, qu'elle explore minutieusement à force de *« faire du théâtre dans les moindres replis de sa géographie »*. Celle qui commença par incarner Antigone pour la *télévision* Tupi en 1951, joue depuis six ans – un record absolu – *Dona Doida*, un montage de textes de l'écrivain Adelia Prado, qu'elle interprète en solitaire. En parallèle, elle donne *Oh, les Beaux Jours*, de Samuel Beckett, son auteur de prédilection, *« une pièce qui a connu un succès populaire incroyable, jusqu'au fin fond de l'Etat de Goiana* [région agricole du plateau de Brasilia], *comme* Dona Doida, *que j'ai dû jouer huit fois en trois jour à l'Opéra de Manaus : le public menaçait de tout casser »*. Ses rôles dans les feuilletons de TV Globo, parcours obligé de l'acteur brésilien, nourrissent cette immense popularité, : *« C'est notre premier produit d'exportation. Jusqu'à Saint-Pétersbourg, on m'a demandé des autographes. »*

En cet hiver brésilien, l'actrice est de retour d'une tournée mondiale – de New York à Copenhague – effectuée avec *The Flash & Crash Days*, une pièce de Gerald Thomas, metteur en scène brésilien né en 1954 d'un père allemand et d'une mère juive. Fernanda Montenegro y tient le rôle d'une mère abusive et incestueuse, aux côtés de sa propre fille, Fernanda Torres (prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes *en 1986 pour Parlez-moi d'amour*, d'Arnaldo Jabor). C'est du haut de son appartement – vue panoramique sur le lac, *A Lagoa*, qui alanguit les arrières de la plage d'Ipanema –, qu'elle évoque avec désolation *« le coup de main »* sur la culture opéré par Fernando Collor, président de la République destitué en 1992 pour cause de corruption. *« Une honte. Toutes les structures législatives et financières qui aidaient la culture ont été détruites avec une hargne sans pareille. »* Que pouvait comprendre du théâtre *« ce président frimeur, sportif et dépensier, pour qui les noms qui nous ont tant marqués – Jean Vilar, Jean-Louis Barrault, le mime Marceau »* – n'évoquaient sans doute qu'un vague vernis de *« chic français »* ?

« UNE TRIBU RESPECTABLE »

Très influencé par le Living Theatre, le théâtre brésilien a été très combatif pendant la dictature militaire : le Théâtre Arena d'Augusto Boal, les groupes Oficina de José Celso Martinez Correia et Opiniao de Ferreira Gullar ont alors manifesté un courage inédit. *« Depuis, nous sommes restés une tribu respectable. Il y a peu d'argent, on se débrouille »*, explique Fernanda Montenegro qui n'a cessé de militer pour le rétablissement de la loi Rouanet sur les avantages fiscaux, mais aussi pour *« ce théâtre de divertissement baroque, ces comédies de mœurs intelligentes qui sont à la base du répertoire brésilien, vu de Rio »*.

V. Mo.

Solti et Boulez dirigent la Philharmonie de Vienne à Salzbourg

FIDELIO, opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven, avec Cheryl Studer (Fidelio/Leonore), Ben Heppner (Florestan), Tom Fox (Don Pizarro), René Pape (Rocco), Ruth Ziesak (Marzelline), Roberto Sacca (Jacquino), Orchestre philharmonique de Vienne, Chœur de l'Opéra de Vienne, Sir Georg Solti (direction), Dietrich D. Gerpheide (chef de chœur). Herbert Wernicke (mise en scène, décor, costumes et lumière). Le 14, 19 h 30, Grosses Festpielhaus.
IMPULSE, pour orchestre, de Friedrich Cerha. SEPTIÈME SYMPHONIE de Gustav Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, Pierre Boulez (direction). Le 15, 11 h 30, Grosses Festspielhaus.

SALZBOURG
de notre envoyé spécial

Un quart d'heure avant le début de la représentation de *Fidelio*, quelques musiciens de la Philharmonie de Vienne sont déjà à leur poste de travail dans la fosse du Festspielhaus : leurs doigts glissent sur le manche des contrebasses, mais l'on n'entend rien. Ils se chauffent les doigts en silence et *« repassent »*, sans doute quelques traits ardus de cette partition si difficile. Enfin, Sir Georg Solti surgit. Il salue sous les acclamations, prend la parole pour dédier cette représentation à *« son ami le grand chef d'orchestre Rafael Kubelik »*. Un grand parmi les grands, qu'une santé fragile aura empêché de faire la fin de carrière glorieuse qu'un talent hors du commun devait lui assurer. Kubelik méritait cet hommage quelques jours après sa mort (*Le Monde* du 14 août).

La tension du chef, son incomparable faculté de faire avancer le plateau, de porter les chanteurs vers des sommets d'expressivité sans jamais renoncer au solfège – avec Solti, il faut chanter en mesure – dominent la deuxième représentation de ce *Fidelio* à la mise en scène décriée par une bonne partie de la critique viennoise. Les chanteurs sont pourtant admirables scéniquement et vocalement. Cheryl Studer qui, à force de trop chanter, avait eu quelques problèmes vocaux, les a surmontés et ce ne sont pas quelques aigus négociés difficultueusement et finalement vaincus par un effort presque palpable qui remettront en cause son incarnation du rôle de Leonore. L'humanité, la douleur, la crainte, la force qu'elle lui imprime trouvent un contrepoint idéal chez ses collègues dont une Marzelline, un Florestan (fantastique Ben Heppner), un Pizarro et un Rocco époustouflants de justesse interprétative. Ce que l'on entend sur la scène du Festspielhaus ? Tout simplement ce que l'on aimerait entendre plus souvent à l'Opéra Bastille : une distribution parfaitement appariée en timbres et en personnalités artistiques. Faisons juste un reproche à Solti : il s'exprime, comme trop souvent, à travers une dynamique orchestrale qui ignore presque toujours le vrai son *piano*.

La mise en scène de Wernicke est d'une justesse et d'une probité assez exemplaires. *Fidelio* a été l'objet de doutes incessants de Beethoven. Sa portée scénique n'est pas sa qualité essentielle. Wernicke se concentre donc sur l'essentiel : la psychologie et, à vrai dire, ne rate qu'une seule scène – trop littérale – celle où Fidelio, jusque là grimé en homme, dévoile ses longs cheveux. En revanche, la scène finale, quand le choeur vient en habit de tous les jours occuper tout le plateau, quand les chanteurs chantent au premier rang derrière un pupitre, comme si l'on assistait à une exécution en oratorio, renvoie l'œuvre à sa dramaturgie improbable et émeut par sa modestie même : le metteur en scène rend les armes.

De Gustav Mahler à Friedrich Cerha

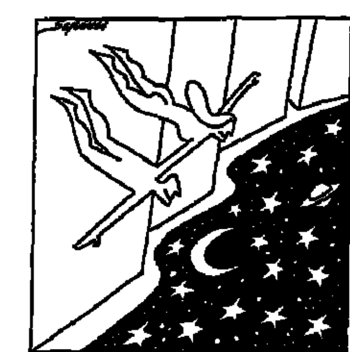
Pierre Boulez à la tête des Wiener Philharmoniker est une expérience intéressante pour les musiciens, pour lui aussi sans doute. Pour le public certainement. Entendre cet orchestre admirable dirigé sans aucune concession à la sentimentalité que certains rajoutent à Mahler est d'autant plus excitant qu'en première partie de concert il donnait *Impulse*, une œuvre de Friedrich Cerha – le compositeur qui a achevé *Lulu* d'Alban Berg. Vingt-cinq minutes *« atmosphériques »* qui convoquent l'orchestre au grand complet, plus des percussions nombreuses, et qui situent ce maître dans la lignée des grands créateurs de ce siècle.

Solti se retourne vers l'orchestre, les lumières baissent d'un cran. L'ouverture s'élève, bien dans la manière du chef, ferme, la rythmique parfois précipitée poussant dès à présent le drame vers sa résolution. Quelques problèmes de justesse et d'ensemble des violons ne gâchent en rien le plaisir que l'on a de retrouver les Wiener Philharmoniker à l'opéra.

Alain Lompech

Les Escales à Saint-Nazaire

Un balayage de la musique latino, d' Antonio Rivas à Willy de Ville



AU FIL des éditions des Escales, fondées en 1990, le port de Saint-Nazaire s'est révélé un excellent tremplin musical. Au milieu d'un décor industriel (quais, grues désaffectées, ancienne base sous-marine) illuminé par les couleurs crues de Kersalé, les organisateurs ont appris à dresser des scènes, à agencer les groupes de rue et à organiser les repas communautaires. Ils se sont aussi attachés à rendre leur programmation attractive.

Pour un été avec une nette coloration latino, les Escales proposent une promenade bien balisée dans l'univers sudiste : Willy de Ville, le dandy chicano, *« le crooner spanish soul »* ouvre la danse, suivi de Ray Barreto & New World Spirit. Pour les nouveautés, les inédits, on regardera du côté du Mexique, avec la Banda Machos, tous des hommes, des vrais, spécialistes des *cumbias* et *rancheras*, qui feraient swinguer un mort.

Sortis des *cantinas* mexicaines, Los Talismanes de Michoacan savourent le sentimentalisme en trio (guitare, violon, accordéon). En Colombie, l'accordéoniste Antonio Rivas fait un tabac et remet à l'ordre du jour le *vallenato*, né sur la côte nord du pays.

Il est devenu chez lui une sorte de journaliste, reporter des faits quotidiens mis en musique et en chansons. S'ajoutent des groupes français (Sueño en la fabrica, IAO) témoignant du métissage hexagonal, toujours en cours.

A Saint-Nazaire, on mange aussi (à La Cantina), on découvre la Colombie (un village reconstitué), on marchande *« du souk au pueblo »*, tandis que Jacques Couturier prépare les instruments de *Chœur de feu*, spectacle *« pyro-symphonique »*.

★ Port de Saint-Nazaire. Les 16 et 17 août. Tél. : (16) 51-10-00-09. Forfait 60 F les deux jours, 40 F une journée.

UNE SOIRÉE À PARIS

Stéphane Kochoyan Trio
Un soir d'été, le pianiste Stéphane Kochoyan a connu la plus terrible des sanctions, l'indifférence. C'était au Théâtre antique d'Arles, dans le cadre des Rencontres internationales de la photographie, lors d'une mise en musique de bien plates images du photographe Lucien Clergue. Touché, Kochoyan s'est mis en réserve du jazz médiatisé pour approfondir un phrasé expressionniste. Plus rare, il est devenu plus attendu. Jamais en panne d'un enthousiasme, il jouera avec Olivier Sens à la contrebasse et Christophe Marguet à la batterie.
Parc floral, bois de Vincennes, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 17. Tél. : 43-43-92-95. 10 F (entrée du parc).

Groupe Anacaona
Le Hot Brass ne désarme pas devant le week-end du 15 août, le plus creux de l'année parisienne. Tous les vendredis du mois d'août, la salle du Parc de La Villette joue la carte de la salsa. Ce vendredi, c'est le groupe Anacaona qui s'y colle. Un groupe constitué de douze femmes, des Cubaines du meilleur cru, qui savent mener la danse avec enthousiasme.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 heures, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 90 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
Film américain d'Andrew Davis, avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FREISCHUTZ
Film franco-hongrois d'Ildiko Enyedi, avec Gary Kemp, Sadie Frost, Alexander Kaidanovsky, Peter Vallai, Andor Lukats, Philippe Duclos (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

INSTANT DE BONHEUR
Film américain de James Foley, avec Al Pacino, Mary Elizabeth Mastrantonio, Jerry Barone, Patrick Borriello (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

MO'
Film français d'Yves-Noël François, avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
Film américain de Stacy Title, avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto, Dominique Labourier, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Barbet Schroeder, Philippe Clevenot.
Français, 1974 (3 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30)).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

DUEL
de Steven Spielberg,
avec Dennis Weaver, Jacqueline Scott, Eddie Firestone.
Américain, 1974, (1 h 30).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc, (29 min.).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlene Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGION

Une sélection musique, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

LA CHAISE-DIEU
La Représentation de l'âme et du corps
de Cavalieri. Jérôme Corréas (Tempo, Mondo), Rosita Frisani (Anima), Alessandro Carmignani (Corpo), Chœur de la philharmonie de Prague, Chœur et orchestre de la Capella Musicale Arcivescovile, Sergio Vartolo (direction, mise en scène).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 30, les 20 et 21. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.
Ensemble William Byrd
Œuvres de Byrd, Tallis, Fabri, Schütz et Praetorius. Graham O'Reilly (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 15, le 23. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.
MARMANDE
Les Pêcheurs de perles
de Bizet. Michel Pastor (Nadir), Isabelle Charles (Leïla), Olivier Grand (Zurga), Victor Garcia Sierra (Nourabad), Chœur Val-de-Garonne, Les Symphonistes d'Aquitaine, Philippe Mestres (direction), Michèle Herbé (mise en scène).
Théâtre Comoedia, 30, rue Léopold-Faye, 47 Marmande. 20 h 30, le 19. Tél. : 53-89-68-75. 150 F.
REIMS
François Weigel (piano).
Liszt : *Rapsodies.*
Villa Douce, 51 Reims. 16 heures, le 19. Tél. : 26-77-45-25.
Orchestre d'Auvergne
Mozart : *Divertissement KV 138.* Vivaldi : *Concertos op. 8 pour violon et cordes « les Quatre Saisons ».* Gordan Nikolitch (violon, direction).
Basilique Saint-Rémi, 53, rue Simon, 51 Reims. 19 heures, le 19. Tél. : 26-47-25-69.
Orchestre d'Auvergne
Haydn : *Concerto pour cor et orchestre nº 2.* Schubert : *Danses allemandes.* Mendelssohn : *Symphonie pour cordes nº 10.* Eric Ruske (cor), Arie Van Beeck (direction).
Musée des Beaux-Arts, 51 Reims. 16 heures, le 20. Tél. : 26-77-45-25.
Wolfgang Schmidt (violoncelle), Keiko Tamura (piano).
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 102 nº 2.* Strauss : *Sonate pour violoncelle et piano op. 6.* Rachmaninov : *Sonate pour violoncelle et piano op. 19.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 20. Tél. : 26-77-45-25.
Quintette Lutetia
Œuvres de Farkas, Onslow, Grieg, Stilman et Berio.
Villa Douce, 51 Reims. 16 heures, le 21. Tél. : 26-77-45-25.
Vincent Le Texier (ténor), Susan Manoff (piano).
Brahms : *Lieder.*
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 16 heures, le 21. Tél. : 26-77-45-25.
A Piacere
Œuvres de Mozart et Rossini.
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 19 heures, le 22. Tél. : 26-77-45-25.
Raphaël Chrétien (violoncelle), Franz Michel (piano).
Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58.* Poulenc : *Sonate pour violoncelle et piano.* Martinu : *Variation sur un thème de Rossini.*
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 16 heures, le 23. Tél. : 26-77-45-25.
LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Ensemble Archibudelli
Mozart : *Quatuor pour piano et cordes KV 478.* Beethoven : *Trio à cordes op. 9 nº 2.* Schubert : *Quintette pour piano et cordes « la Truite ».* Andreas Staïer (pianoforte).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 17. Tél. : 42-50-51-15.
Kölner Kammerchor
Schubert : *Lieder.* Mechthild Bach (soprano), Eric Schneider (piano), Peter Neumann (direction).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 17. Tél. : 42-50-51-15.
Quatuor Keller
Bach-Hesse : *Jésus, que ma joie demeure.* Takacs : *Toccata et fugue.* Kirchner : *Création.* Saxton : *Chaconny.* Bach-Brahms : *Chaconne.* Mozart : *Concert pour piano et orchestre KV 414.* Leon Fleischer (piano).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 18. Tél. : 42-50-51-15.
Andreas Staïer (pianoforte).
Schubert : *Impromptu D 899, Klavierstücke D 946, Sonate pour piano D 960.*
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 19. Tél. : 42-50-51-15.
Richard Goode (piano).
Bach : *Partita BWV 828.* Chopin : *Mazurkas, Polonaises, Fantaisie.* Brahms : *Intermezzi et Capriccio.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 111.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 19. Tél. : 42-50-51-15.
Alexandre Tharaud, François Chaplin, Pascal Devoyon, Christian
Transcriptions pour six pianos.
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 0 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Alexandre Tharaud, François Chaplin (piano).
Mozart : *Sonate pour deux pianos KV 448.* Brahms : *Danses hongroises.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Claire Désert, Emmanuel Strosser (piano).
Brahms : *Sonate pour deux pianos op. 34.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Pascal Devoyon, Christian Ivaldi (piano).
Liszt : *Faust Symphonie.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 23 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
SAINT-CÉRÉ
La Cambiale di matrimonio
de Rossini. Jean Vendassi (Tobia Mill), Béatrice Di Carlo (Fanny), Etienne Lescroart (Edoardo), Richard Lahady (Slook), Eric Perez (Norton), Anne Barbier (Clarina), Orchestre du Festival de Saint-Céré, Didier Lucchesi (direction), Vincent Vittoz (mise en scène).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, le 17. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 200 F.
VICHY
Orchestre français des jeunes
Haydn : *Symphonie nº 100.* Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre nº 1.* Moussorgski-Ravel : *Tableaux d'une exposition.* Isabelle Van Keulen (violon), Marek Janowski (direction).
Palais des congrès-opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 23. Tél. : 70-30-50-30. De 90 F à 150 F.

JAZZ

JAZZ À MULHOUSE
On y entend le jazz contemporain, risqué, libre, ludique, sans concessions et sans frontières, qui est la marque de l'Europe des arts. Un parcours dans la ville et dans d'autres cités alentour, de midi à plus de minuit. Avec Say No More Brass Band, René Lussier, Helmut Sachse, Denis Colin, le trio Sclavis/Romano/Texier, Jacques Thollot, Dominique Regef, Joëlle Léandre, Chiens méchants de Philippe Deschepper, le trio Hans Koch/Martin Schutz/Freddy Studer, Iva Bittova, Maya Homburger et Barry Guy, Stefano Maltese Sikilli Ensemble, Gerry Hemingway, Clusone Trio, Willem Breuker.
Jusqu'au 25 août. Jazz à Mulhouse, BP 1335, 68056 Mulhouse. Tél. : 89-45-63-95.
UZESTE MUSICAL
Sous-titré « La Fête des arts à l'œuvre », Uzeste musical est, cette année, dédié au comédien Henri Virlojeux. Laure Duthilleul, Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Auzier, soit la Compagnie Lubat, voient juste en présentant Uzeste comme un laboratoire, une union des cultures, un carrefour de défis. Jacques Thollot, Michel Graillier, Archie Shepp (sous réserve), le Mher Quortet participeront à une journée « Avis de jazz ». Joëlle Léandre, Benat Achiary, Patrick Scheyder, le Collectif Proscima Centauri ou Marc Perrone y sont aussi annoncés dans un programme qui aime bouger au gré des événements.
Du 17 au 25 août. Maison du festival, le Bourg, 33730 Uzeste. Tél. : 56-25-38-46.

MUSIQUES DU MONDE

BREST : LES JEUDIS DU PORT
Le port de Brest propose des spectacles de musiques du monde et de Bretagne et d'art de la rue. Avec Castafiore Bazooka, Blankass et Eric Le Lann Quartet (le 22) et Dominique A (le 29).
Jusqu'au 29 août. Hôtel de ville, 29200 Brest. Tél. : 98-00-86-09.
PARTHENAY : DE BOUCHE À OREILLE
Entre tradition et métissage, musiques du monde, musique classique et jazz, De Bouche à oreille est le garant d'une qualité musicale qui a fait la nouvelle richesse des musiques traditionnelles françaises. Carte blanche à Thierry Robin (le 21), une journée pour Jean-François Vrod (le 22), et un hommage à Valentin Clastrier, l'un des animateurs de *Chien en musique*, tandis que, sous l'appellation poétique de *Touches blanches pour carré noir*, on retrouvera Michel Macias et Patrick Cadeillan (le 24).
Jusqu'au 25 août. Maison des cultures de pays, 1, rue de la Vau-Saint-Jacques, 79201 Parthenay. Tél. : 49-94-90-70.
SAINT-NAZAIRE : LES ESCALES
A la fois fête populaire et rencontres musicales, les Escales se plongent dans le monde latino. Deux cents artistes pour un chaleureux vagabondage, venus du Mexique, de Colombie, de Cuba, d'Espagne ou de France. Derrière Ray Barreto, tête d'affiche de cette septième édition, une ribambelle éclectique, notamment l'accordéoniste colombien Antonio Rivas, la Banda Machos de Mexico ou des musiciens cubains, tels que Gema y Pavel, Timba Laye, les groupes Yanza er Rapsodia Rumbera.
Les 16 et 17 août. Tél. : 51-10-00-00.

ROCK

GRANDE-BRETAGNE : READING
Pour peu qu'on ait le courage – et la santé ! – d'affronter des hordes de néo-hippies en short dans le camping le plus sale d'Angleterre, Reading permet de se faire une idée assez précise de ce que sera l'année musicale à venir. Les vedettes y préparent leur rentrée et les nouveaux couteaux s'affûtent en prévision de prochaines conquêtes. Au rayon *come back* : les Stone Roses, Black Grape, Offspring, Sebadoh, Billy Bragg, Ice T, Weezer. Des noms à retenir : Catatonia, Kula Shaker, Tortoise, Linoleum, Ben Folds Five, Placebo, Audioweb.
Du 23 au 25 août. Renseignements : Voyages A 4, place Saint-Epvre, 54000 Nancy. Tél. : (16)-83-37-66-66.

THÉÂTRE

AURILLAC
Festival Eclat
avec De La Guarda (entrée : 100 F, tr : 80 F), Cie Eclat immédiat et durable, Teatr Osmego Dnia, Cirque ici (entrée : 100 F, tr : 80 F), Strange Fruit, Teatro de los Andes, Circus Ethiopia, Art Nac, Collectif 26 000 couverts, les Cousins, Cirqu'en Flex (entrée : 100 F, tr : 80 F), Douze balles dans la peau, Metalovoice, Teatr KTO et Tout fou to fly.
Rues, 15 Aurillac. 20 h 30, le 20 ; 12 h 30, le 21 ; 10 h 30, le 22 ; 11 heures, le 23 ; 10 heures, le 24. Tél. : 71-45-47-47. Entrée libre.
BUSSANG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, les 17, 18, 22, 23, 24, 25. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 4 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 août.*
CHARTRES
Une journée particulière
d'Ettore Scola, mise en scène d'Emmanuel Ray, avec Catherine Depont, Antoine Marneur, Sandra Ressort, Pascale Fournier, Félicie Pichot, Jean-François Maisons, Nicolas Pichot et Mathieu Genet.
Collégiale Saint-André, rue Saint-André, 28 Chartres. 18 h 45, du 20 au 22, les 27, 28, 29 août, 3 septembre ; 18 h 45 et 21 h 30, les 23, 24, 30, 31 ; 17 heures, les 25 et 1. Tél. : 37-36-31-58. Durée : 2 heures. 40 F et 70 F. Jusqu'au 15 septembre.*
FUMEL
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Philippe Noël, Geoffroy Thiebaut, Fabienne Tricottet, Jullen Rochefort et Götz Burgor.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 17. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 25. 100 F et 120 F.*
Ariane ou l'Oubli
de Michel Déon, mise en scène de Nicolas Briançon, avec Brigitte Bémol, Nicolas Briançon, Sandrine Thibaud et Patrick Andrieu.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 19. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.*
Molière, Madeleine et Armande
de Marianne Valéry, mise en scène de l'auteur, avec Benoît Soles, les élèves et anciens élèves de l'école de théâtre des Baladins en Agenais.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 21. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F.*
LIBOURNE
Fest'Arts
avec « Mr Jones et Fred l'incroyable cochon cascadeur dans une comédie neurotique » (Mr Jones), Malavox, « Service livraison » (SAMU), Get a Grip, « les Touristes » (Escarlata Circus), « Negrabox » (Pesce Crudo), « la Transcontinentale, le spectacle » (l'Oboubambulle), « Bercé sous les balles » (M'Zele), « le Mariage de Zoé » (Cristal'Palace), « Illusion sur macadam » (Aristobulle), « France-Visiteurs » (Annibal et ses éléphants) et « le Fil harmonique » (Générik Vapeur).
Rues, 33 Libourne. 14 h 30, le 23 ; 11 heures, le 24. Tél. : 57-55-33-43. Entrée libre.
REIMS
Le Baptême de Clovis
de et par le Centre national art et technologie, mise en scène de Jacques Darolles.
Cathédrale, 51 Reims. 22 heures, les 17, 20, 21, 22 et 23 ; 21 h 30, le 27. Tél. : 26-40-16-74. Durée : 0 h 35. 20 F. Jusqu'au 26 octobre.
L'Epopée de Clovis
de et par le Centre national art et technologie, mise en scène de Jacques Darolles.
Cathédrale, 51 Reims. 22 h 45, les 17, 23, 24. Tél. : 26-40-16-74. Durée : 0 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

ART

ANGERS
Anthony Caro
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 octobre. 10 F.
ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.
BEAUMONT-DU-LAC
Michel Paysant, Marie Sester
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.
Jacqueline Salmon
Centre d'art contemporain de Vassivière, petit théâtre, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.
Stephen Schofield
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.
BIOT
Jean Fautrier
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 36 F (donnant accès au musée).
BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
Annette Messager
CAPC-Musée d'art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.
ISSOIRE
Yan Pei-Ming
Centre culturel Pomel, place de Verdun, 60 Issoire. Tél. : 73-55-72-00. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.
LIMOGES
Michel François
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 28 septembre. 10 F.
MARSEILLE
Pierre Girieud et l'expérience de la modernité, 1900-1912
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.
La Mode au corps
Musée de la Mode, Espace mode Méditerranée, 11, la Canebière, 13 Marseille. Tél. : 91-56-59-57. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 octobre.
L'Art au corps
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 octobre.
MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.
NANTES
Philippe Cognée
Musée des beaux-arts, salle blanche, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre.
Henry Moore : l'expression première
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.
NICE
Pascal Convert
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 octobre.
NIMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nimes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.
PLIEUX
Joan Miro, les dernières années
Château, 32 Plieux. Tél. : 62-68-93-52. De 10 heures à 12 h 30 et 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre.
PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.
ROCHECHOUART
Propositions : Félix Gonzales-Torres, Douglas Gordon, Fabrice Hybert
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.
ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Paul Alexandre
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées samedi à 15 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 35 F.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 août.
SAINT-TROPEZ
Autour de Misia
Musée de l'Annonciade, place Grammont, 83 Saint-Tropez. Tél. : 94-97-04-01. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre.
TANLAY
Hommage à Denise Colomb, de Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
Centre d'Art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.
(*) Tarifs réduits.

TF 1

Les soirées sur le câble et le sate

Planète

Paris Première

France Supervision



هكذا من الأصل

VENDREDI 16 AOÛT

TF 1

20.50

▶ SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1974-1975 : blue jean. Avec Alabina, Hugo, Terre Indigo, Kavana, Marc Loy, Nicolas Peyrac, Pierre Vassiliu, Karen Cheryl... (125 min). 90877719

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Le flic et la séductrice, de George Mihalka, avec Mariel Hemingway, Stephen Shellen (105 min). 653790
Une séduisante journaliste écrit un livre sur les policiers qui tombent amoureux des assassins qu'ils traquent. Elle va recueillir le témoignage d'un lieutenant en dépression...

0.40 Formule foot.
1.15 *Journal, Météo.*

1.30 et 2.30, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 2.20 et 3.00, 4.00 TF 1 nuit. 3.10 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 5.05 Musique.

France 2

20.55

NESTOR BURMA
Série. Dans l'île, de Jean-Paul Mudry (95 min). 3977500
Convié à un festival de musique de chambre, en Suisse, le commissaire Faroux tombe sous le charme de l'organisatrice. Qu'elle n'est pas sa stupeur lorsqu'on lui apprend sa mort...

22.30

▶ ARRÊT D'URGENCE
Téléfilm de Denys Granier-Deferre, avec Hippolyte Girardot, Marie Trintignant (85 min). 5110871
Un homme accepte de convoyer une voiture pour le compte d'un garagiste. Il rencontre une mystérieuse auto-stoppeuse poursuivie par des tueurs.

23.55 Journal, Météo.
0.05 Le Travail du furet
Téléfilm de B. Cantillon (95 min) 9033291

1.40 Bolivie. 2.15 Transantarctica n° 6. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Urti. 4.40 Come-back de Baquet. 5.05 Avoir vingt ans... à Liverpool (rediff.).

France 3

20.50

THALASSA
Nuit blanche, de S. Bontemps, B. Bulgues et D. Portal (55 min). 6807142
Malgré des hivers terribles (- 40° C et soixante jours d'obscurité), les Russes viennent s'installer à Dudinka en Sibérie. Les salaires sont dix fois supérieurs à ceux de Moscou.

21.45

FAUT PAS RÊVER
Ghana : cercueils sur ordonnance ; France : le maître et les violonistes ; Grèce : les larmes de Chios (45 min). 478993

22.30 Journal, Météo.
22.55 Les Pestes.
Pièce de café-théâtre de Patricia Levrey, mise en scène de Jean-Jacques Devaux. Avec Christelle Labaude, Patricia Levrey (60 min). 5677616

23.55 Les Cavales de la nuit. [3/3] Aimé Césaire, une voix pour l'Histoire. 0.50 Bizarre, bizarre. Série.

Arte

20.45

VIA MALA
Téléfilm [3/3] de Tom Toelle, d'après le roman de John Knittel, avec Mario Adorf, Maruschka Detmers (91 min). 134081
Andreas de Richenau, devenu juge d'instruction, découvre par hasard les traces du meurtre du vieux Lauretz...

22.15

GRAND FORMAT : UNE PASSION MEXICAINE
Documentaire de François Reichenbach (80 min). 321716
Avec l'Alena, le Mexique est entré dans le concert des grandes puissances. Comment l'âme métissée de ce pays résistera-t-elle à l'assaut du monde moderne ? Passionné par ce pays qu'il sillonne avec sa caméra depuis plus de trente ans, François Reichenbach signe un portrait du Mexique au-delà des apparences et du pittoresque.

23.35 Profil. Documentaire.
Le Cuir, une seconde peau, de Sven Fleck et Michael Gärtner (55 min). 381808

0.30 Music Planet. Magazine. Lost in Music. Crossover, de Rolf S. Wolkenstein (rediff.). 1.25 Cognacq-Jay. Téléfilm de Laurent Heynemann, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche (rediff., 90 min).

M 6

20.45

LES FAUX FRÈRES : LES MISSIONNAIRES
Série [1/6] avec Bud Spencer, P. M. Thomas (90 min). 418239
Deux faux missionnaires enquêtent sur la disparition mystérieuse de jeunes filles au Costa Rica...

22.25

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le sous-marin, avec Peter Graves (55 min). 1371887
Un virus informatique est sur le point de contaminer les ordinateurs de bord d'un sous-marin américain.

23.30 Secrets de femmes.
0.05 Hongkong Connection. Série.
0.55 Best of Groove.

2.25 E = M 6. 2.55 La Saga de la chanson française. Juliette Gréco. 3.45 Gitls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.40 Culture pub. 5.05 Fréquenstar. Laurent Voulzy.

Canal +

20.35

UN CHANTAGE EN OR
Téléfilm d'Hugues de Laugardière, avec F. Fabian (90 min). 886087
Un cambrioleur tombe amoureux de sa victime.

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

LE CLIENT
Film de Joel Schumacher avec Susan Sarandon (1994, 116 min). 9130003
1.00 Rocambole contre les services secrets
Film de Bernard Borderie (1962, 96 min). 5293458
2.35 Blown Away
Film de Stephen Hopkins (1994, v. o., 116 min). 3030307
4.30 Les Frères Gravet ■ ■
Film de René Féret (1995, 92 min). 3187017
6.05 Carmen Miranda, Bananas is my Business. Documentaire.

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. (rediff.). La République de Guinée, une terre oubliée.
21.00 Xe Rencontres d'écrivains francophones. Paroles et écritures immigrées (5).
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Vivre en marge aux temps de la monarchie absolue. (5) Des marginaux interdits : les Tziganes ou Bohémiens.
22.40 Musique : Nocturne. Le Mozart de Jean-Victor Hocquard. (5) Le rire de Trazom.

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Claude Ollier (Cité de mémoire). 0.50 Coda. Le marimba (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Le Bon Plaisir de Manuel Vasquez Montalban ; 3.58, Gary Cooper ; 5.29, Agora : Alain Cuny ; 5.58, Villes frontières. (5) Le dernier fado.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Opéra donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par le Chœur Monteverdi et l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner : Léonore, de Beethoven, Charlotte Margiono (Léonore), Kim Begley (Florestan).

0.05 Jazz nuit. Le duo Riccardo Del Fra, contrebasse, Jacques Pellen, guitare ; Le collectif Mu (1er prix du Concours national de jazz de la Défense) avec David Sauzay, Eric Prost et Gaël Horellou, saxophones, Jean-Loup Bonneton, guitare, Laurent Courtallac, piano, François Gallix et Fabien Marcoz, contrebasses, Laurent Sarrien et Philippe Garcia, batteries (enregistré les 30 juillet et 2 août au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon). 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 11 novembre 1995, au Théâtre de la Ville. Gil Shaham, violon, Orli Shaham, piano : Sonate n° 4, de Beethoven ; Pièces romantiques, de Dvorak ; Sonate en la mineur, de Franck.

22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : le chef d'Orchestre Karl Münchinger. Œuvres de Respighi, Teleman, Haydn, Haendel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Lio.
23.50 Sortie libre. Invités : Philippe Djian et Salif Keita.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 Le Grand Héron bleu.
20.35 Avoue Cognacq-Jay.
21.30 D'un pôle à l'autre. [3/8] Le labyrinthe méditerranéen.
22.20 Millénium. [7/10] Matérialisme, richesse et pauvreté.
23.20 Les Parois de la mémoire. [3/6] La face nord des Grandes Jorasses.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean Rochefort.
21.00 A bout portant.
21.50 Concert : Gala d'hiver Tchaïkovski. Enregistré à Covent Garden, à Londres, en 1993 (150 min). 86007803

France Supervision

20.25 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 28329535
21.20 Cyclisme.
21.35 Superglisse.
22.05 Escalade.
22.55 Automobilisme.
23.50 Bruxelles requiem. D'André Dartevelle.
0.55 Athlétisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Jamais deux sans trois
Film d'A. Berthomieu (1951, N., 105 min) 5077600
22.15 Blood Money ■
Film de R. B. (1933, N., v.o., 65 min) 3324581
23.20 Les Fruits sauvages ■
Film d'H. Bromberger (1953, N., 100 min) 32028719

Ciné Cinémas

21.00 La Dernière Cible
Film de B. Van Horn (1988, 90 min) 7243451
22.30 Les Tortues Ninja 3
Film de S. Gillard (1992, v.o., 95 min) 87377852
0.05 Le Monde perdu ■
Film d'Irwin Allen (1960, 95 min) 41126543

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le trou noir.
20.45 et 23.30 Commando Garrison.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat. Un si joli petit nuage.
23.00 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.00 Batman.
20.30 Les Envahisseurs.
21.20 The Muppet Show. Invité : Senor Wences.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On.
22.45 Seinfeld.
23.35 Top bab. Invité : Lou Reed.

Eurosport

17.00 Tennis. En direct de New Haven (Connecticut). Tournoi messieurs Quarts de finale (120 min). 288808
19.00 International Motorsports.
20.00 Monster Truck.
21.00 Boxe.
22.00 Sumo.
23.00 Body-building (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 *Le Sergent noir.* Film de John Ford (1960, 110 min). Avec Jeffrey Hunter. *Western.*
0.35 Fort Saganne. Film d'Alain Corneau (1984, 175 min). *Avec Gérard Depardieu. Drame.*

TSR

20.20 Chacun pour toi. Film de Jean-Michel Ribes (1993, 105 min). Avec Jean Yanne, Albert Dupontel. *Comédie dramatique.*
22.05 Cœur de tonnerre. Film de Michael Apted (1992, 115 min). Avec Val Kilmer. *Policier.*
0.05 *Le Mystère von Bülow.* Film de Barbet Schroeder (1990, 105 min). Avec Glenn Close. *Drame.*

SAMEDI 17 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo, Trafic info.
13.15 Reportages. Dans le secret de Notre-Dame, de Jane Lagier et Jean-Michel Chappes.
13.55 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.35 Mac Gyver. Série.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série.
16.15 Melrose Place. Série. Portés disparus.
17.05 Dingue de toi.
17.30 Hercule. Série.
18.15 Trente millions d'amis.
18.50 Vidéo gag.
19.15 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

MADEMOISELLE ARDEL
Téléfilm [1 et 2/2] de Michael Braun, avec Andréa Jonasson, Véronique Jannot (225 min). 69558678
Mademoiselle Ardel dirige avec succès une maison de haute couture. Elle est sur le point de réaliser son rêve : se venger de la famille italienne les di Falco, en rachetant leur entreprise de textile. Mais c'est compter sans la comtesse Bianca di Falco qui envoie son neveu, un photographe, espionner sa rivale...

0.30 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Pris au piège.
1.20 Journal, Météo.

1.30 et 2.35, 4.15, 5.05 Histoires naturelles. 2.25 et 3.05, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 3.15 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.55 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 La Vie privée des plantes. Les plantes de l'extrême.
14.30 Dans la chaleur de la nuit. Série.
15.20 Samedi sport. 15.25, Tiercé, en direct de Deauville ; 15.40, Cyclisme : Tour de France féminin.
16.55 Un privé sous les tropiques. Série.
17.50 Mammy Mamours
Téléfilm de P. Niang, avec Annie Cordy (90 min). 5888678
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Michel Field, Rika Zaraï, Karl Zéro.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Avec Gérard Holtz, Jeane Manson, Jean-Marie Castille Jaboulle, Gilles Picard, Ombline de Clermont Tonnerre, Romain Anselmo. Au profit de l'Association Daniel-Balavoine (100 min). 444814

22.30

RAYMOND DEVOS À L'OLYMPIA 1994
Un clown, un fou, un artiste. Spectacle enregistré en 1994. Sketches : Qu'est-ce qui vous arrive ?, La Part du fou, Je zappe, Le Penseur, Jeanne d'Arc, Les Poches sous les yeux, La Porte, J'ai des doutes, Le Clown, Le Thon (65 min). 5107307

23.35 Journal, Météo.
23.45 ▶ La Chine. Documentaire. Le rêve de Shanghai (45 min). 2808611

0.30 Années 1900. Le dernier vertige [4/4]. 1.25 Quinze ans, l'aventure. 3.20 Sur les traces des émerillons. 3.45 Opéra sauvage. Singapour. 4.40 La Vie au bout des doigts. 5.05 Ma fille, mes femmes et moi. Série [2/4].

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.00 Keno.
13.05 Le Jardin des bêtes.
13.30 La Vie de château.
14.00 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.10 Couleurs pays. 15.05, Balade au bord de l'eau ; 15.30, La Polynésie ; 16.25, Destination pêche : la Réunion, l'île aux poissons ; 17.20, Sur un air d'accordéon.
17.50 Montagne. Le dernier défi de la marraine.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE BARON
Feuilleton [2/4] d'A. Fracassi (95 min). 438253
Actionnaire en majorité de la QMI, le Baron est confronté à un adversaire qui n'hésite pas à s'en prendre directement à ses proches afin de le persuader de lui céder la société.

22.25

LA FIDÈLE INFIDÈLE
Téléfilm de Jean-Louis Benoît, avec Marie-France Pisier, François Berleand (85 min). 1588727
Dans un manoir bordelais vivent un écrivain et sa femme. En revenant d'un voyage, celle-ci constate qu'une nouvelle secrétaire occupe une place particulière dans sa maison et surtout dans l'œuvre de son mari.

23.50 Journal, Météo.
0.15 Les Cavales de la nuit. La montée au pouvoir des femmes : le syndrome d'Antigone, de Guylaine Guidez (75 min). 5144079

La Cinquième

12.30 Va savoir. A toute vapeur. 13.00 Jimbô.
13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. Série. Le charretier de la providence, de Y. Cravenne d'après Georges Simenon, avec Jean Richard (90 min).
15.00 Les Grandes Séductrices. Grace Kelly. 16.00 Demain le monde. Beauté-cosmétologie. 16.30 Les Derniers Far West. L'Arizona. 17.30 Telle est ta télé. Cuba. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Les assassins de l'empereur. Série [8/13].

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [12/12] de Marcel Cravenne (29 min). 7765
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 17 août 1946 : Le Caire-Beyrouth-Damas, le réveil arabe. Invité : Jean Lacouture (45 min). 87272
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Le canal de Suez.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [5/7]. La femme comblée, de Jose Ganga, avec Carmen Maura, Antonio Banderas (58 min). 3884271
Une femme devient l'amante d'un homme en fuite, accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis.

21.45 Métropolis. Chroniques de Chine. Mode in China ; rap'n'roll en Chine ; la peinture après Tiananmen ; l'abécédaire de Gilles Deleuze (55 min). 7454456

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. London Jungle, d'Oliver von Felbert (55 min). 1288901

23.35 Au bord de l'Irtych
Téléfilm de Viatcheslav Sorokine, avec Nicolas Pavlov, Victor Khozlaïnov (58 min). 3559982
La tragique collectivisation agricole des années 30.
0.35 L'Ile aux trente cercueils.
Feuilleton [11/12] de Marcel Cravenne (rediff., 25 min). 3838857
1.00 La Nuit ■
Film de Mohamed Malas avec Sabah Jazaïri (1992, v. o., 116 min). 9515789
L'histoire de Koneitra, ville de Syrie, de 1936 sous le mandat français au moment de la révolte arabe, à 1949, après l'indépendance.

M 6

12.50 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série [2/2].
13.40 University Hospital. Série. Destins tragiques.
14.30 Surfers détectives. Série. Les fuyards.
15.10 Flash. Série.
15.55 L'Exilé. Série.
16.35 *Cosmos 1999. Série.* La mission des Dariens.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Bizarre.
18.20 Le Saint. Série.
19.15 Turbo.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.55 Hot Forme. Un parcours sportif. La transpiration. La musicothérapie.
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

RETOUR DE L'AU-DELÀ
Téléfilm de Paul Wendkos, avec Lindsay Wagner, Bruce Boxleitner
[1/2] (86 min). 383543
[2/2] (86 min). 2108497
Après avoir échappé de peu à la mort, une femme (Lindsay Wagner, la Super Jamie *des années 70) devient la proie d'une horde de morts-vivants bien décidés à l'emporter dans l'au-delà.*

23.55 Hongkong Connection. Série. Les yeux d'Angel.
0.55 *Best of Dance.* Musique.

2.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Charles Trenet. 3.15 Culture pub. Magazine. 3.40 E = M 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine. Carla Bruni. 5.25 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Chicanos. Documentaire (55 min). 7853524
13.30 L'Invasion des abeilles tueuses
Téléfilm de R. O'Bannon, (83 min). 7870104
14.55 Technoland. Global Mix. Documentaire (68 min). 3889017
16.05 Babylon V.
16.45 Le Journal des sorties.
17.05 Rugby. Afrique du Sud-Nouvelle-Zélande.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.00 Iles étaient une fois l'Océanie. Documentaire d'Antoine (54 min). 70765
19.55 Flash d'information.
20.00 Les Simpson.

20.30

CADFAEL
Série. [6/8] Trafic de reliques (77 min). 8043017
Meurtres chez les moines.

21.50 Billard artistique. Trophée Canal + 1996
22.35 Flash d'information.
22.40 Le Journal du cinéma. Jackie Chan.

23.00

POLICE STORY
Film chinois de Jackie Chan avec *Jackie Chan, Maggie Cheung* (1985, 82 min). 214494
0.25 Même heure l'année prochaine ■
Film de G. Lazotti (1994, 84 min). 7836586
2.20 Les Compagnons de la Marguerite ■ ■
Film de J.-P. Mocky (1967, 90 min). 7886147
3.50 Sirènes ■
Film de J. Duigan (1994, v. o., 91 min). 5442876
5.20 Blown Away
Film de S. Hopkins (1994, ♦, 116 min). 9182920

Radio

France-Culture

21.35 Avignon 96. Ecrire les langues françaises. 3. Avec Agustin Gomez-Arcos.
22.35 Musique : Les Voix de l'Amérique. That's (not) entertainment ! 1. Les interprètes : connus et méconnus.

0.05 Prix Italia : une sélection. (rediff.). Le Transcamerounais. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Nicolas Gogol et le diable pittoresque (1) ; 1.57, Noms et renoms ; 2.57, Classiques d'hier et d'aujourd'hui ; 4.49, Les Parsis de Bombay ou les derniers zoroastriens ; 6.15, Le Gai Savoir.

France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Festival d'été Euroradio. Festival du Rheingau. Concert donné le 12 juillet, au Casino de Wiesbaden, par l'Orchestre philharmonique de Saint Pétersbourg, dir. Yuri Temirkanov : Œuvres de Prokofiev, Beethoven, Tchaïkovski.
21.30 Festival de la Roque d'Anthéron. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'Abbaye de Silvacane, par le Kölner Kammerchor, dir. Peter Neumann, Mechthild Bach, soprano, Eric Schneider, piano : Œuvres de Schubert : An die Sonne D 439 ; Hymne an den Unendlichen D 232 ; Psaume n° 23 D 706 ; Gott im Ungewitter D 985 ; Gott der Weltschöpfer D 986 ; Gebet op. 139 ; Coronach D 836 ; Mirjams Siegesgesang D 942.

0.05 Musique pluriel. Engine (création française), de Lindberg ; Three Inventions (création française), de Benjamin ; Arena 2 (création), de Lindberg, par le London Sinfonietta, dir. Markus Stenz (concert donné le 24 juin au Centre Georges Pompidou). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Roméo et Juliette. Roméo et Juliette, de Tchaïkovsky, par l'Orchestre symphonique d'URSS, dir. Svetlanov ; Roméo et Juliette de Prokoviev, Gavrilov, piano ; Les Capulets et les Montaigus, de Bellini, par L'Orchestre de Suisse Romande, dir. Lewis ; Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre de Chicago, dir. Giulini ; Roméo et Juliette, de Gounod, par le Capitole de Toulouse, dir. Plasson ; Roméo et Juliette, de Pierson, par The English Northern Philharmonia, dir. Lloyd-Jones ; The Walk into the Paradise Garden, de Delius, par l'Orchestre de l'Opéra Gallois, dir. MacKerras.

22.40 Da Capo. Concerto n° 1, de Bach, par l'Orchestre du Festival de Prades, dir. Pablo Casals ; Divertimento en ré M K, de Mozart, par l'Orchestre du Festival de Perpignan, dir. Pablo Casals ; Trio n° 1, de Beethoven, Istomin, piano, Fuchs, violon, Casals, violoncelle. 0.00 Les *Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Salsa opus. [1/5] New York, notre monde latin.
20.35 La Transamazonienne. [1/2] Le rêve blanc.
21.25 Artek.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Le Grand Héron bleu.
23.10 Avoue Cognacq-Jay.
0.05 D'un pôle à l'autre. [3/8] Le labyrinthe méditerranéen.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Sport été. Trial Master.
22.30 Concert : The Flying Pickets. Enregistré au Theaterhaus de Stuttgart (55 min). 4785494
23.25 Le court en dit long.
0.20 Paris dernière (60 min).

France Supervision

20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Concert : Concerts classiques (95 min) 11001104
22.05 Cyclisme.
22.20 Cap'tain Café. Invité : Mano Solo.
23.20 Bruxelles requiem. D'André Dartevelle.
0.25 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 45672234

Ciné Cinéfil

20.30 Le Club.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Ils ne voudront pas me croire ■
Film d'I. Pichel (1947, N., v.o., 95 min) 57138859
0.35 Jamais deux sans trois
Film d'André Berthomieu (1951, N., 105 min) 74488031

Ciné Cinémas

20.40 Le Choix de Salomon
Téléfilm américain de Andrew Tennant (95 min) 8175433
22.15 Les Dessous d'Hollywood : Les Scénaristes.
23.05 Tolérance ■ ■
Film de Pierre-Henry Salfati (1989, 105 min) 15249814

Série Club

20.45 Schimanski. L'enfant qui en savait trop.
22.15 Mission impossible. Meurtre en différé.
23.00 Jake Cutter. *La perle noire.*
23.45 Hong Kong Connection. Le mensonge ne paie pas.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two. L'enfant des fleurs.
20.50 Friends. Celui qui a perdu son singe.
21.10 Batman.
22.00 Chronique californienne.
22.05 T'as pas une idée ? Invité : Nino Ferrer.
23.05 L'Adieu aux as.
0.05 La Semaine sur Jimmy.
0.15 Motor Trend.

Eurosport

15.00 Golf. En direct de Marianske Lazne. PGA européenne. Open de la République tchèque : 3e tour (115 min). 5197443
17.25 Motocyclisme. En direct de Brno. Championnat du monde de vitesse : *Grand Prix de la République tchèque* : Epreuve de side-cars (65 min). 6709678
18.30 Motocyclisme.
19.30 Nouvelle vague.
20.00 Tennis. En direct de New Haven (Connecticut) : Tournoi messieurs 1re demi-finale (120 min). 205185
22.00 Sumo (60 min). 828524
23.00 Boxe.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 La Fureur de vivre. Film de Nicholas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood. *Drame.*
OU
22.05 Psychose. Film d'Alfred Hitchcock (1960, N.). Avec Anthony Perkins, Janet Leigh. *Suspense.*
OU
22.05 Pretty Woman. Film de Garry Marshall (1990, 105 min). Avec Richard Gere, Julia Roberts. *Comédie.*
0.25 Pulsions. Film de Brian De Palma (1980, 100 min). Avec Angie Dickinson. *Suspense.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 17 AOÛT 1996



British Aerospace et Lagardère fusionnent dans les missiles tactiques

LE BRITANNIQUE British Aerospace (BAe) et le français Lagardère Groupe (Matra-Hachette) ont annoncé, vendredi 16 août, la signature d'un accord portant sur la création d'une filiale commune, Matra BAe Dynamics, regroupant leurs activités dans les missiles tactiques. Annoncée à la veille de la visite officielle de Jacques Chirac à Londres en mai (*Le Monde* du 14 mai), cette alliance est ainsi juridiquement scellée. Une rapidité probablement destinée à renforcer la crédibilité de la canditature de Matra à la privatisation du groupe Thomson.

Les partenaires franco-anglais ne s'en cachent pas. *« Si Lagardère remporte la privatisation de Thomson, Matra BAe Dynamics deviendra une entreprise conjointe entre Thomson-Matra et BAe dans le domaine des missiles guidés »*, expliquent-ils dans leur communiqué.

Pour l'instant, Matra Bae Dynamics regroupe les missiles guidés des deux groupes, soit un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de livres (environ 7,9 milliards de francs) et un carnet de commande de 2,6 milliards de livres.

Pour assurer la parité entre les deux actionnaires, BAe versera à *Lagardère une soulte de 80 millions* de livres, susceptible d'être abaissée ou augmentée de 30 millions de livres en fonction de la réalisation des contrats respectifs des deux partenaires d'ici à l'an 2000.

C. J.

Le décret d'application de la loi Robien sur le temps de travail a été publié

Des dispositions permettront de limiter l'ampleur des plans sociaux à venir

ATTENDU depuis la réunion entre les partenaires sociaux sur l'aménagement du temps de travail, le 8 juillet à l'hôtel Matignon – où le gouvernement avait pris l'engagement de le publier au plus tôt –, le décret qui précise les modalités d'application de la loi Robien, du 11 juin, est paru au *Journal officiel* du jeudi 15 août. Cette loi, qui vise à favoriser l'emploi par la réduction du temps de travail, assouplit les dispositions de l'article 39 de la loi quinquennale sur l'emploi de 1993, jugées trop complexes et qui avaient connu une application limitée : au total, treize accords, dont neuf conclus par la seule entreprise Brioches Pasquier.

Le décret détaille le mécanisme des allègements de charges sociales accordés aux entreprises qui embauchent ou évitent d'avoir recours à des licenciements économiques, grâce à des réductions du temps de travail. Il *« permet la mise en œuvre d'accords ou conventions conjuguant l'aménagement et la réduction du temps de travail avec un engagement sur la création ou le maintien d'emplois »*, selon le ministère du Travail. Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les employeurs devront, par convention avec l'Etat, appliquer un accord de branche ou conclure un accord d'entreprise qui comprend une réduction d'au moins 10 % de la durée initiale du travail. Si l'accord est *« offensif »*, conclu en vue de créer de nouveaux emplois, l'entreprise pourra bénéficier d'un allègement de 40 % des cotisations patronales (maladie, vieillesse, accidents du travail, allocations familiales), la première année et de 30 % les six années suivantes, à condition qu'elle accroisse ses effectifs de 10 %. Ces taux d'exonération passent respectivement à 50 % et 40 %, lorsque la réduction collective du temps de travail et le volume des embauches atteignent tous les deux 15 %. L'aide accordée par l'Etat porte sur une durée de sept ans, tandis que l'entreprise ne s'engage que pendant deux ans sur le volume des effectifs. Cette aide est aussi cumulable avec les autres mécanismes de soutien à l'emploi, notamment la ristourne progressive sur les bas salaires, mise en en place en juillet.

SUIVI ANNUEL

La deuxième application du décret a trait à son volet dit *« défensif »*, qui va permettre de recourir à la réduction du temps de travail, en lieu et place de licenciements économiques. Ce second volet n'était pas prévu à l'origine par le député (UDF-PR) et maire d'Amiens Gilles de Robien, instigateur de la proposition qui a débouché sur cette loi, mais il intéresse le gouvernement, dans la perspective de plans sociaux à venir dans des dossiers comme GIAT industries, le Crédit lyonnais ou Moulinex. Dans ce cas, pour les entreprises en difficulté qui ne créent pas d'emplois, mais cherchent à maintenir leur effectif, le décret précise que la durée initiale de l'aide est fixée à trois ans. Par avenant à la convention, elle peut être prolongée d'une année supplémentaire.

Le décret comprend aussi un certain nombre de dispositifs en cas de non-respect des engagements souscrits par l'employeur dans le cadre de sa convention avec l'Etat. Une suspension de l'aide est notamment prévue en cas de non-maintien de l'effectif sur lequel l'entreprise s'est engagée et en cas de *« recours significatif aux heures complémentaires ou supplémentaires »*. En cas de non réalisation des embauches, *« l'employeur reverse à l'Etat le montant des cotisations dont il a été indûment exonéré »*, après expiration d'un certain délai.

Le décret définit, en outre, les conditions dans lesquelles les employeurs qui ont conclu des conventions ou des accords avant la promulgation de la loi Robien pourront, malgré tout, bénéficier de l'allégement des charges sociales. Les accords passés en juillet dans l'agro-alimentaire et dans les coopératives laitières y faisaient déjà référence. Un suivi annuel de l'application des conventions doit être assuré par les directeurs départementaux du travail. De même, le ministère du travail a indiqué qu'il procéderait à un *« rapport d'évaluation »* de la loi Robien.

Alain Beuve-Méry

Le Vatican se veut rassurant sur la santé du pape

ROME. Du balcon de sa résidence d'été de Castelgandolfo, le pape a béni les fidèles à l'occasion de la fête de l'Assomption, jeudi 15 août, mais il est apparu très fatigué et le visage figé. Sa voix était légèrement tremblante et essoufflée. Peu avant, un communiqué laconique du Saint-Siège avait annoncé que le scanner, auquel le pape avait été soumis la veille à l'hôpital voisin d'Albano (*Le Monde* du 16 août), *« n'a montré rien de particulier qui soit digne d'être relevé, particulièrement en relation avec l'opération abdominale qu'il a subie en 1992 »*.

A la suite de cette ablation d'une tumeur au côlon, le pape suivait des examens de routine à la clinique Gemelli de Rome. Le prochain contrôle était prévu dans quelques semaines. Selon un porte-parole du Vatican, le Père Ciro Benedettini, il n'y a pas de *« réapparition »* de la tumeur. Mais il a expliqué que le *« léger malaise »* de mardi, qui l'avait conduit à renoncer à dire sa messe, avait décidé d'anticiper l'examen au scanner et de le faire à Albano, à deux kilomètres de Castelgandolfo, par *« simple commodité »*. – *(Intérim.)*

La Ligue des champions de football sera élargie à vingt-quatre clubs

LE COMITÉ EXÉCUTIF de l'Union européenne de football (UEFA) a décidé, jeudi 15 août à Genève, de porter la phase finale de la Ligue des champions de seize à vingt-quatre clubs dès la saison 1997-1998. Cette réforme, adoptée pour trois ans, est l'aboutissement de longues négociations entre l'UEFA, les huit fédérations les plus puissantes et les grands clubs européens. *Un groupe de travail a été désigné pour* définir, d'ici au mois d'octobre, les modalités précises d'application de cette décision dont l'économie générale sera la suivante : ouverture de la compétition, lors d'un tour de préqualification au mois de juillet, à la totalité des champions nationaux. Mais, pour répondre aux aspirations de certains clubs et fédérations, huit pays seront autorisés à engager un deuxième club – vraisemblablement le dauphin du champion –, à l'occasion d'un second tour de qualification disputé au mois d'août. Les seize équipes rescapées retrouveront alors les clubs qualifiés d'office pour la phase finale, c'est-à-dire les champions des huit fédérations les mieux classées à l'indice UEFA. La phase finale rassemblera vingt-quatre équipes en six poules de quatre. Les premiers de chaque groupe et les deux meilleurs deuxièmes (sur des critères à déterminer) joueront en avril les quarts de finale sur deux matches aller et retour.

■ **L'AS Monaco a été tenue en échec par Montpellier** sur son terrain (1-1), jeudi 15 août, en match avancé de la deuxième journée du championnat de France. Le Montpelliérain Franck Sauzée (12e) a répliqué à un but du meneur de jeu monégasque Enzo Scifo (6e).

■ **TENNIS : champion olympique à Atlanta**, l'Américain André Agassi a été exclu jeudi 15 août du tournoi d'Indianapolis, dont il était le tenant du titre. La décision a été prise par le superviseur du tournoi après qu'Agassi eut insulté l'arbitre de sa rencontre avec le Canadien Daniel Nestor.

■ **VOILE : le navigateur Alain Gautier a abandonné**, jeudi 15 août, dans la deuxième étape de la Solitaire du Figaro, après être tombé à la mer. Le skipper, qui faisait figure de favori de la course, a été déséquilibré alors qu'il inspectait la coque de son bateau *Brocéliande*, et il n'a dû son salut qu'au concurrent qui le suivait, Nicolas Bérenger sur *Challenge espoir Crédit agricole*, qui l'a repêché après un séjour d'une demi-heure dans l'eau. C'est Franck Cammas, sur *Skipper Elf*, qui a pris la tête de la deuxième étape entre Howth (Irlande) et Saint-Nazaire, où les concurrents sont attendus samedi 17 août.

Microsoft attaque Netscape sur le front d'Internet

« PLUS DE 32 000 INTERNAUTES ont téléchargé le nouveau logiciel Internet Explorer 3.0 pendant les six premières heures », a indiqué Microsoft, jeudi 15 août, dans un communiqué *« d'alerte »* à la presse. Le nouveau navigateur de la firme de Redmond concurrence celui de Netscape qui détient l'essentiel du marché. Lancé le 13 août à minuit, il a suscité une telle demande, selon Microsoft, que les capacités informatiques capables de servir vingt mille *demandes simultanées ont été saturées.*

Un an après le lancement du système d'exploitation Windows 95, Microsoft semble organiser le même tapage autour d'Internet Explorer. La version 3.0 est disponible gratuitement sur Internet. C'est sans doute ce qui explique la ruée des internautes. Le logiciel complet atteint un volume de presque 8 mégaoctets, ce qui représente plusieurs heures de téléchargement dès que le réseau est légèrement encombré. Pour stimuler la demande, Microsoft fournit des abonnements gratuits à différents services en ligne sur Internet et à l'édition électronique du *Wall Street Journal*. L'entreprise de Bill Gates a également offert des T-shirts aux 32 000 premiers utilisateurs.

« Nous avions anticipé un grand intérêt pour Microsoft Internet Explorer 3.0 mais la demande nous a submergé », a déclaré Brad Silverberg, vice-président de la plate-forme Internet. *« Nous sommes désolés pour ceux qui ont rencontré des problèmes de téléchargement et nous allons augmenter notre capacité dès que possible »*, a-t-il ajouté. De fait, de nouveaux sites ont été ouverts pour satisfaire la fringale des internautes pour ce navigateur gratuit. Netscape avait connu le même succès lorsqu'il avait diffusé, dans les mêmes conditions, son Navigator 2.0.

BATAILLE À COUTEAUX TIRÉS

Mais la force de frappe médiatique de Bill Gates est d'un autre calibre. Et, en ce moment, elle fait feu de tout bois. C'est encore le 15 août qu'une vingtaine de fournisseurs anglais d'accès à Internet (dont UUNet, Demon et CompuServe) ont annoncé leur basculement de Netscape vers Microsoft. Ils vont proposer Internet Explorer 3.0 à leurs client à la place de Navigator. De quoi ralentir la croissance des revenus de Netscape. Les fournisseurs de tels logiciels sont en effet rémunérés par les fournisseurs d'accès en fonction du nombre d'internautes qui choisissent leur produit. D'où la bataille à couteaux tirés que se livrent Microsoft et Netscape. Le premier tente aujourd'hui de reprendre l'ascendant dans l'un des rares domaines du logiciel grand public où il n'impose pas une écrasante domination.

Netscape a bien senti le danger. Quelques jours avant le lancement d'Internet Explorer 3.0, le 7 août, l'entreprise a assigné Microsoft en justice pour violation des lois antitrust. L'affaire concerne les restrictions incluses dans la licence des systèmes d'exploitation de la firme de Bill Gates qui auraient pour objectif de décourager leurs utilisateurs d'acheter les logiciels de Netscape destinés à la création de sites sur Internet. Cette affaire rappelle le tollé de plusieurs prestataires de services en ligne lors du lancement de *Windows* 95. *A l'époque Microsoft tentait d'im*poser son propre réseau MSN, et voulait utiliser son quasi-monopole sur les systèmes d'exploitation pour rattraper son retard sur ses concurrents. L'histoire semble donc se répéter.

Le 12 août, Bill Gates a laissé entendre qu'il pourrait investir plusieurs millions de dollars dans la stimulation des éditeurs de logiciels pour Macintosh. De quoi aider Apple à sortir de l'ornière. La démarche ne manque pas de sel. L'entreprise à la pomme fait partie des rares symboles de la résistance à l'hégémonie de Microsoft. Elle est la seule à promouvoir un système d'exploitation différent. La voilà en péril et c'est Microsoft qui vient à son secours. Bill Gates tenterait ainsi de maintenir un semblant de concurrence afin d'échapper aux foudres de la commission fédérale du commerce.

Michel Alberganti

M. Giscard d'Estaing : la croissance dépend de l'union monétaire

« L'INFLUENCE DES MARCHÉS DES CHANGES et la prédominance des variables financières ont atteint un niveau excessif », déclare Valéry Giscard d'Estaing dans une interview que publie *Le Figaro* du 16 août. L'ancien président de la République, à l'occasion de l'anniversaire de l'abandon, le 15 août 1971, de la convertibilité du dollar en or, estime que les origines du désordre monétaire actuel tiennent *« au fait que le monde a été progressivement inondé de dollars »*. Il exprime alors les espoirs qu'il met dans l'euro : *« Le fait d'organiser le système monétaire international autour de trois grandes monnaies mondiales, le dollar, le yen et l'euro, devrait rendre le système moins volatil qu'il ne l'est aujourd'hui. L'union monétaire constituera pour les Européens un moyen essentiel de retrouver une croissance économique plus stable, et d'organiser nos échanges extérieurs sur des valeurs plus prévisibles. »*

Bourse : repli à Tokyo

LA BOURSE DE PARIS était fermée, vendredi 16 août, en raison des fêtes de l'Assomption.

Sur le marché des changes de Londres, le dollar était stable. Il s'échangeait à 1,4880 mark, 5,0855 francs et 107,70 yens. Le cours du franc face à la monnaie allemande était lui aussi inchangé. La devise française cotait 3,4180 francs pour un deutschemark.

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de vendredi en baisse. L'indice Nikkei a cédé 0,64 %, victime de prises de bénéfices sur les valeurs des télécommunications.

La veille, Wall Street avait très légèrement baissé (– 0,01 %), dans un marché peu actif. Les investisseurs n'avaient pas réagi à l'annonce d'une hausse de 0,1 % de la production industrielle aux Etats-Unis au mois de juillet. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans était remonté de 6,78 % à 6,80 %.

Tirage du *Monde* daté vendredi 16 août 1996 : 414224 exemplaires -3

Patrick Poivre d'Arvor assigne en diffamation le paparazzi qui l'accuse de violences et séquestration

SELON SON AVOCAT, Me Bernard Prévost, Patrick Poivre d'Arvor a assigné en diffamation, vendredi 9 août, Franck Skorupan, un photographe indépendant âgé de trente ans, devant le tribunal de grande instance de Paris. Ce nouvel épisode judiciaire fait suite aux nombreuses déclarations que Franck Skorupan avait faites dans la presse à propos de la plainte qu'il avait déposée, mardi 30 juillet, pour vol, violences et séquestration, contre le présentateur-vedette de TF 1 et son frère Olivier. Le paparazzi, qui tentait de les prendre en photo durant leurs vacances sur l'île grecque de Skyros, affirme que les deux frères l'auraient agressé et qu'ils auraient détruit son matériel.

Quelques jours après les faits, il expliquait que Patrick et Olivier Poivre d'Arvor l'avaient battu, séquestré et harcelé pendant près de douze heures. Une version que démentait formellement le présentateur qui s'était défendu de telles accusations en faisant savoir au *Monde* : *« Cet individu ment effrontément, sauf sur un point : je lui ai bien déchiré sa carte de presse, mais j'en ai conservé les deux morceaux pour qu'on puisse les lui remettre à nouveau, comme une Légion d'honneur »*. Patrick Poivre d'Arvor avait alors décidé de porter plainte, lundi 5 août, contre Franck Skorupan pour violation de domicile et atteinte à la vie privée (*Le Monde* du 6 août). La procédure en diffamation, engagée le 9 août, est donc le deuxième volet de la contre-attaque du présentateur.

Dans son édition du 14 août, *Le Canard enchaîné* affirme, pour sa part, que certains responsables de TF 1 mettraient tout en œuvre pour que cette bataille judiciaire – plainte pour plainte et procédure pour procédure – n'ait finalement pas lieu et pour régler l'affaire à l'amiable. Selon l'hebdomadaire satirique, c'est *« par l'intermédiaire de l'ancien photographe Marc Francelet,* [qu'] *Etienne Mougeotte a donc fait savoir à Franck Skorupan (c'est le nom du « tabassé ») et à son avocat que la chaîne était prête à verser un dédommagement financier (au moins 300 000 francs, aux dernières nouvelles) à l'accidenté du travail en échange de ce beau geste de pardon des offenses »*.

NÉGOCIATIONS

L'article évoque aussi des négociations qui auraient eu lieu, toujours dans le but d'étouffer l'affaire, entre Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, et Axel Ganz, PDG de Prisma Presse, la société éditrice de l'hebdomadaire *Voici*, qui avait commandé des photos du présentateur de TF 1 à Franck Skorupan et qui a mis en cause Patrick Poivre d'Arvor dans ses deux dernières éditions. Joint par téléphone, mercredi 14 août dans l'après-midi sur son lieu de vacances à Saint-Tropez, Marc Francelet nous a toutefois démenti formellement avoir servi d'intermédiaire entre les deux parties : *« Je suis un vieil ami d'Etienne Mougeotte : il était mon pion au lycée. C'est sans doute pour ça que mon nom a été cité, mais tout ça est complètement farfelu. C'est une histoire montée de toutes pièces »*, explique-t-il. L'ancien photographe ajoute : *« Il est vrai qu'Axel Ganz et Etienne Mougeotte se sont effectivement rencontrés, car ils sont tous deux en congés à Saint-Trop', mais c'était tout à fait par hasard. J'étais présent durant le dîner d'anniversaire dans lequel ils se sont croisés et la question des ennuis de PPDA n'a même pas été abordée. »*

L'avocat de Patrick Poivre d'Arvor, Me Bernard Prévost, affirme de son côté poursuivre la procédure engagée par son client – qui participe actuellement à la course transatlantique Québec-Saint-Malo – et n'avoir reçu aucune instruction quant à un éventuel retrait des plaintes. Quant à Franck Skorupan, des proches indiquent qu'il serait, pour l'instant, décidé à maintenir sa plainte mais qu'il n'écarte pas l'idée de négociations pour régler l'affaire à l'amiable. Selon cette même source, une première rencontre entre les avocats des deux parties pourrait avoir lieu dans ces prochains jours.

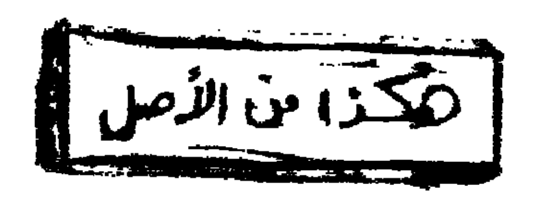
Dorothée Tromparent

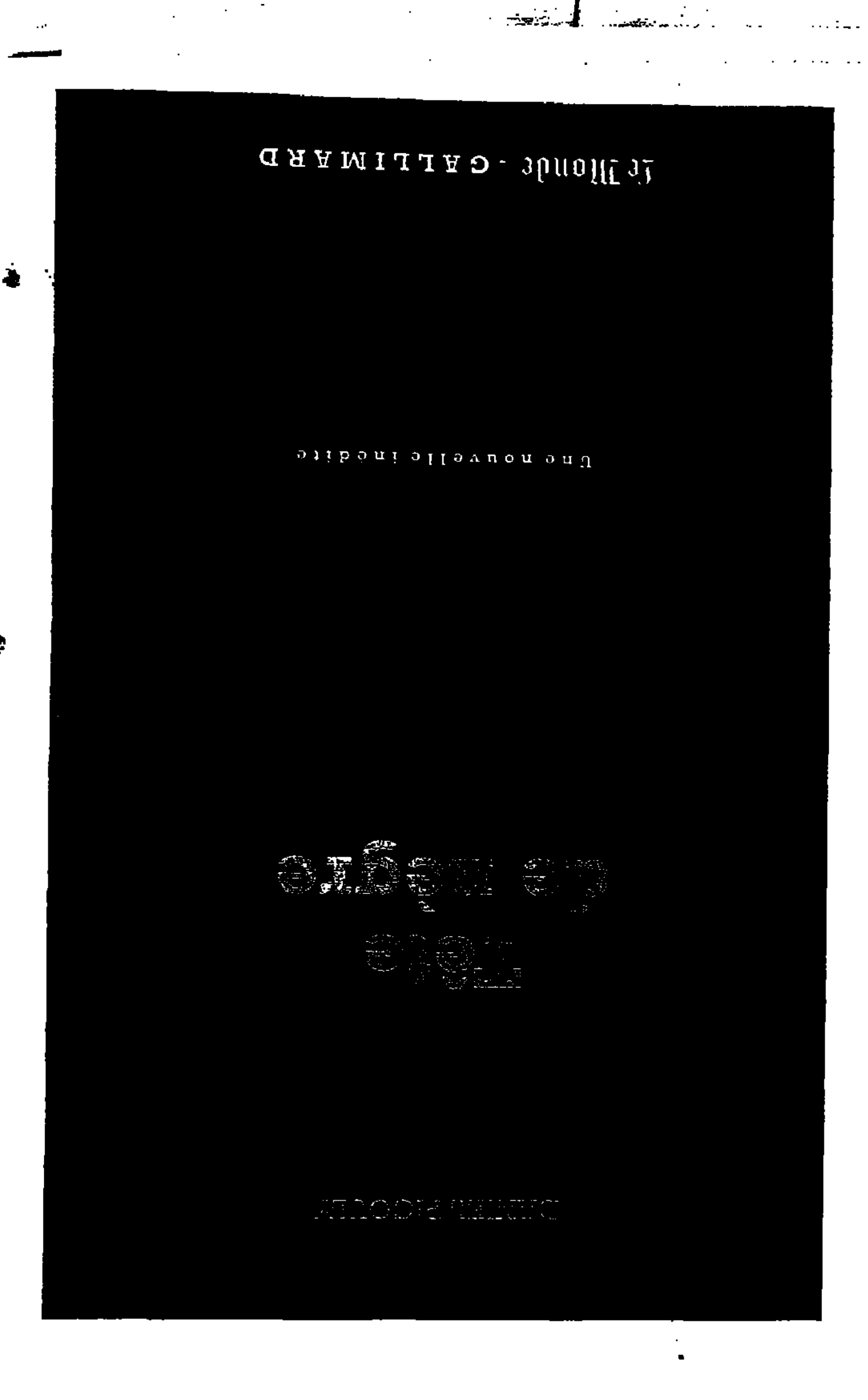
Dans « Le Monde diplomatique » d'août

LE MONDE DIPLOMATIQUE d'août propose notamment quatre dossiers : La révolution informationnelle (avec des articles de Joël de Rosnay et Ingrid Carlander) ; Mythologies contemporaines (Marc Augé et Denis Duclos) ; Comment la pensée est devenue unique (François Brune et Susan George) ; L'argent et les médias dans l'élection présidentielle américaine (Thomas Ferguson, Serge Halimi et Marc-François Bernier).

Également au sommaire : Double jeu américain en Colombie, par Noam Chomsky ; Main basse sur le Mexique, par Jaime Avilés ; Guerre aux pauvres ! par Eduardo Galeano ; Qui a peur des Catalans ? par Manuel Vazquez Montalban ; Pour une communauté culturelle méditerranéenne, par Albert Jacquard ; Les ambitions pacifiques de Vancouver, par Florence Beaugé...

★ En vente chez votre marchand de journaux : 22 F.







122e Rue. Il fait des petits pains à la viande dont personne ne sait avec quoi ils sont fourrés.

– Tu veux dire...

– Qu'en pleine disette il ne manque jamais de viande.

– Du pâté de tête ?

– C'est ce qu'on dit.

– On va aller goûter. »

Dès la 64e, on sentit que la rue se préparait à arriver à Haarlem. Lanterne éteinte, un fiacre entièrement jaune déboula face à eux sans se dérouter. Le cocher fit siffler son fouet au-dessus de leurs têtes en criant... Yeil ! Ho ! Kab !...

« De vrais dingues, ces fiacres jaunes !

– Tu sais, Ed, ils sont réquisitionnés à un sou la course. Ça met le fiacre à la portée du citoyen, mais faut la faire tourner, la voiture.

– Je me suis toujours demandé pourquoi ils étaient jaunes. Pour éviter qu'on se fasse écraser ?

– Non. Pour pas que le roi puisse s'enfuir avec !

– Tu plaisantes ?

– Pas du tout. Ordre de l'Assemblée ! Grâce à cette couleur, qu'ils ont dit, la prochaine fois, on arrêtera le Capet avant Varennes. »

Ed n'arrivait pas à savoir si Jones était sérieux.

*
**

« Notre négrillon, ce n'est pas la peine de le peindre en jaune pour le repérer. Il est toujours là, avec une rue d'avance sur nous. On pourrait en faire un bon voltigeur.

– En revanche, Ed, le type qui nous colle depuis la gargote ne fera pas de vieux os dans le métier. »

Les compères se firent trois signes, et l'affaire était pliée. Dès l'angle tourné, Jones se plaqua contre le mur, tandis qu'Ed continuait en faisant sonner le pavé. Quand l'inconnu déboucha, Jones l'agrafa aux épaules. Dans la seconde qui suivit, l'homme avait un canon argenté posé sur chaque tempe. D'un coup, il pouvait se suicider en deux exemplaires. Fossoyeur le poussa à la lumière. C'était le Veuf.

« Du calme, messieurs. Du calme. Je ne vous veux pas de mal.

– Il manque pas d'air, le citoyen !

– Si, justement, et vous seriez fort aimable de cesser de m'étrangler.

– Qui tu es, toi ?

– Mon nom est affreusement imprononçable et ne vous dirait rien.

– Qu'est-ce que tu nous veux ?

– Bien malgré moi, j'ai entendu votre conversation à la taverne. J'ai cru comprendre que vous cherchiez une tête. Moi aussi !

– La même ?

– Pas exactement. Je suis de la maison du duc de Penthièvre, voyez-vous... »

Non, Ed et Jones ne voyaient pas.

« La belle-fille du duc était... la princesse de Lamballe ! Vous en avez entendu parler ? »

Deux fois, ce soir. Ed trouvait que ça faisait beaucoup pour une tête au bout d'une pique.

« J'ai un marché à vous proposer, messieurs. Nous cherchons chacun une tête. Nous savons qu'elles empruntent les mêmes chemins. Allions nos efforts. Le premier qui rencontre la tête de l'autre le prévient. J'ajoute que, dans cette affaire, la générosité de monsieur le duc est... sans limite. Vous me comprenez ? »

Le Veuf se retrouva soudain suspendu à cinquante centimètres du sol.

« On comprend surtout qu'on ne comprend pas. Pourquoi tu nous régalerais avec la cassette du duc alors que tu peux mener ton affaire tout seul ?

– Ed a raison, il y a autre chose là-dessous. Qu'est-ce que ça vient faire avec notre tête de nègre ? »

Les pieds décollés, le Veuf perdait de l'humour par en dessous.

« Je vais vous le dire, mais j'espère, messieurs, que j'ai devant moi des gentilshommes. »

Ed et Jones le firent atterrir et crachèrent à ses pieds pour lui montrer leurs quartiers de noblesse.

« La princesse de Lamballe et Germain, le fils du marquis, étaient... comment dire...

– Amants ! »

Le mot de Jones postillonna au revers du Veuf. Il s'offusqua.

« Je dirais plutôt qu'ils avaient un tendre penchant.

– Le marquis était au courant ?

– Non, bien sûr. C'était inconcevable ! »

Ed et Jones se demandaient s'ils n'avaient pas mis les pieds dans une affaire trop compliquée pour eux, avec de la particule semée partout.

« Qu'est-ce que tu attends de nous ?

– Simplement, que vous me fassiez signe quand vous aurez récupéré votre tête.

– Et comment ?

– Ne vous inquiétez pas, messieurs, je vous trouverai. »

Tout à coup, le Veuf tourna sur lui-même, s'enroula dans sa cape, se jeta et attrapa en marche, avec une agilité étonnante, une voiture jaune lancée à pleine vitesse.. Yeil ! Ho ! Kab !... Le cocher fouetta. Le Veuf les salua par la portière.

« Bonne chance, messieurs. Et que la meilleure tête gagne ! »

Ed et Fossoyeur en restèrent les bras ballants sur le pavé. Le premier fulmina :

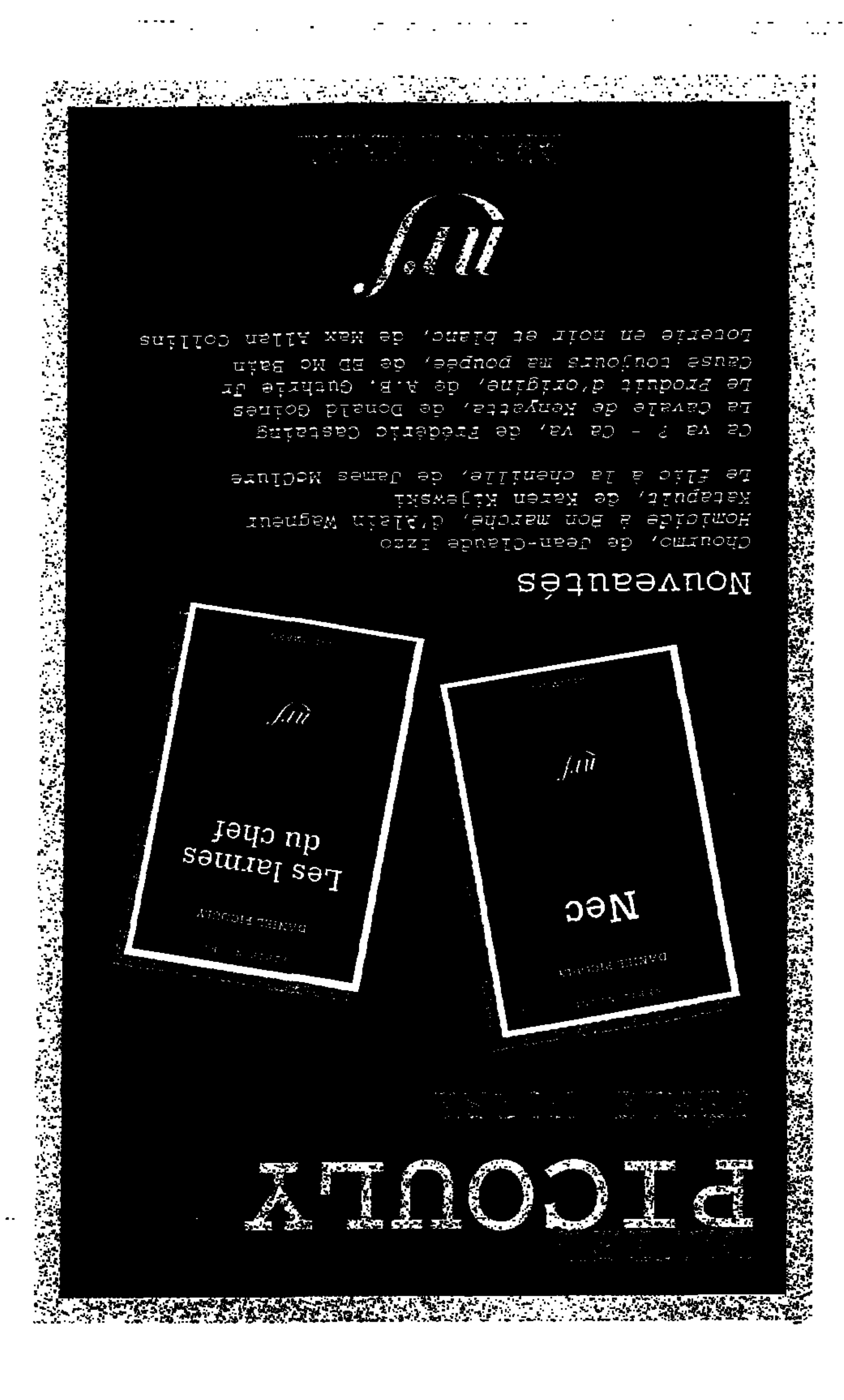
« Dès qu'il pourra, cet enfant de ribaude essaiera de nous faucher notre tête de nègre.

– Tu oublies un truc : il est blanc et nous noirs ! Et il ne connaît pas Fossoyeur Jones !

– Ni... Ed Cercueil !

– Attention, Haarlem, nous voilà ! »

Ils se tapèrent dans la main. Mais, cette fois, à plusieurs reprises, à la manière des maîtres au marché aux esclaves, pour dire : je le prends tel qu'il est, au-dessus, en dessous, à l'intérieur, sans reproche et sans dédit.



Tête de nègre

Dans le Paris de la Révolution française, deux Noirs ne manquent pas de travail : Ed fabrique des cercueils rue du Faubourg-Saint-Antoine, tandis que Jones exerce le dur métier de fossoyeur. Les voilà pourtant qui cavalent dans les rues de la capitale à la poursuite de... la tête d'un aristocrate mulâtre, qu'on vient de guillotiner. Cet étrange trophée intéresse beaucoup de monde. Pour de bonnes et, bien sûr, de mauvaises raisons... Une comédie noire, qui est aussi un hommage au grand Chester Himes.

DANIEL PICOULY

Né à Villemomble (Seine-Saint-Denis) en 1948, ce fils d'un Antillais et d'une Morvandiote est l'une des révélations de l'année 1995 avec *Le Champ de personne* (Flammarion), un roman largement autobiographique qui a dépassé les 1 300 000 exemplaires vendus. Mais il l'affirme lui-même : il n'aurait pu produire ce récit s'il n'avait auparavant publié deux ouvrages en « Série noire », *NEC* (1992) et *Les Larmes du chef* (1994).


Photo : Jacques Sassier

4
Couché dans le pain

Ed Cercueil et Fossoyeur Jones descendaient vers Haarlem. Les fiacres jaunes passaient sans s'arrêter.

« C'est au moins le dixième qui refuse de nous charger.

– Tu crois que c'est notre couleur ? Alors, on va changer de méthode. »

Ed se lança au-devant d'une voiture jaune qui déboulait.

« Police ! Réquisition du peuple ! »

Le fiacre stoppa d'un coup. Ed et Fossoyeur s'y engouffrèrent... Yeil ! Ho ! Kab !... A l'intérieur, ça bringuebalait et ça puait la vieille sueur de clients. La banquette défoncée, les genoux montaient au-dessus des yeux. Une affichette indiquait : *Licence de cocher attribuée au citoyen Le Roux Sébastien.*

« On arrive à Haarlem.

– Comment tu sais ça, Fossoyeur ?

– On nous jette des pierres. »

Le cocher confirma

« Je vais pas plus loin. »

En posant le pied par terre, Ed comprit qu'il était bien à Haarlem. Il sentait déjà une dizaine de regards plantés dans son dos.

« Ça vous fera 8,50.

– Je croyais que c'était un sou !

– Faut ajouter le tarif de nuit, citoyen, le passage du Pont au Change et le bonus pour dépasser le Parc central. Et, je ne vous compte pas les jets de pierres ! C'est pas cher, quand on cherche des ennuis. »

Jones paya. Le cocher ne s'éternisa pas. Il fit demi-tour, cabra son cheval et poussa son cri de guerre... Yeil ! Ho ! Kab !... Ed et Jones eurent le sentiment que ça commençait enfin.

« Viens voir, Ed, que je t'explique Haarlem. Des fois qu'on se perdrait dans la mêlée. »

« Tu ne m'as toujours pas dit comment tu comptais faire pour récupérer la tête du fils du marquis.

– Chut ! Je crois qu'on a une mouche à l'autre table. »

Jones désignait un homme assis seul devant un pichet. Ed reconnut le Veuf qui suivait le cortège de la princesse de Lamballe. Qu'est-ce qu'il faisait là ?

La gargotière rapporta le frichti. Ed se pourléchait, l'œil curieux.

« Citoyenne, dans tes pommes, y'a de la pomme, mais y'a pas que ça ?

– Ça, mon joli, c'est mon secret. C'est pas pour rien qu'on me surnomme la " Reine des pommes "...

– Y'aurait pas de la cannelle ?

– Ça suffit ! Je vois bien que vous n'êtes pas là pour ma taille de guêpe. Vous cherchez autre chose, pas vrai, Fossoyeur ?

– T'as vu juste, soldat. J'irai tout droit : on cherche une tête.

– Une tête ! Mais c'est une manie en ce moment ! Y'a pas deux heures, à votre place, quatre soiffards en jouaient une aux dés. Une tête de femme, pour ce que j'en ai vu. Même que Triste-Mine, là derrière, avait l'air intéressé. »

Le Veuf fit semblant de ne pas entendre.

« Vous cherchez quel article ?

– Une tête de nègre aux yeux bleus. »

La gargotière se laissa tomber tout d'un bloc sur un banc. Elle fit pivoter le tonnelet d'eau-de-vie et se mit à le téter comme un veau éperdu. Arrivée au sec, elle s'ébroua et fixa Ed et Jones avec un air désolé.

« Renoncez, mes jolis ! Renoncez ou vous allez mettre les pieds dans une très sale affaire ! »

La dame se fit un raccord à l'eau-de-vie avec une fiasque sortie de sous sa robe. Jones poussa une pièce.

« J'ai dit : une très sale affaire. »

Il en poussa une autre. La gargotière engouffra la monnaie dans son corsage. Un abîme à les ruiner tous les deux.

« Je l'ai vue passer ce soir. Une belle pièce. Ça donnait envie d'avoir connu le reste. Mais elle est dans de vilaines mains.

– Delorme ?

– Pas encore. Mais, là, ce sera trop tard. »

Jones frappa du poing sur la table et chopa la gargotière par le cordon du tonnelet. Elle puait l'eau-de-vie.

« On ne te garnit pas la tirelire pour que tu fasses la mystérieuse. Accouche ou rembourse ! »

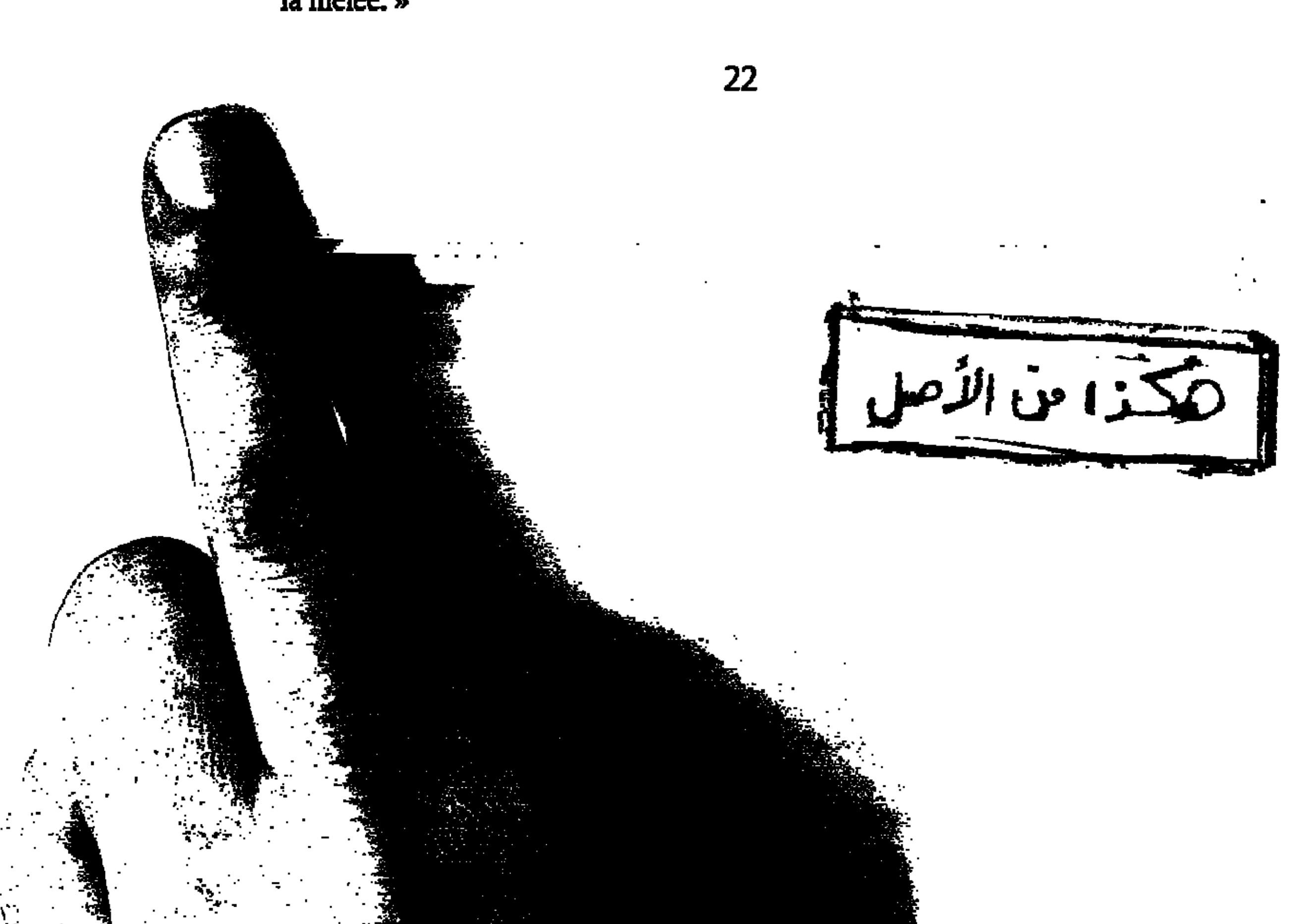
« Rembourse ! » Le mot fit le même effet que des sels. Ça désengorgea la mémoire de la dame.

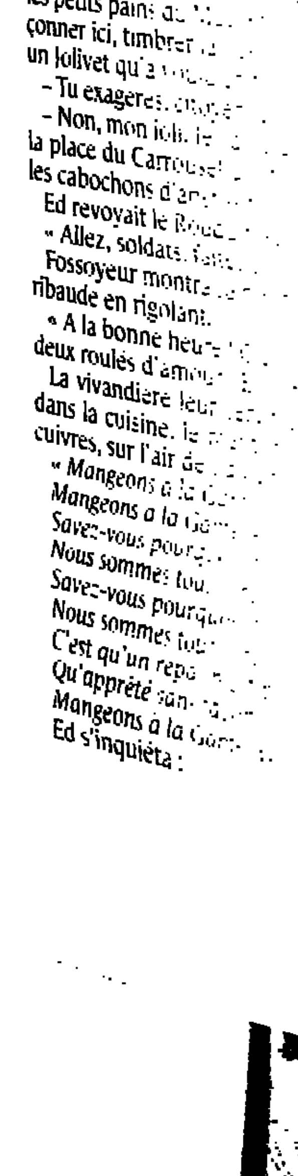
« Vous pouvez aller chez le Mac de Haarlem. La tête y est. Mais je vous aurai prévenus. Ce serait dommage que, demain, ce soit vos jolies têtes qu'on joue aux dés chez moi. »

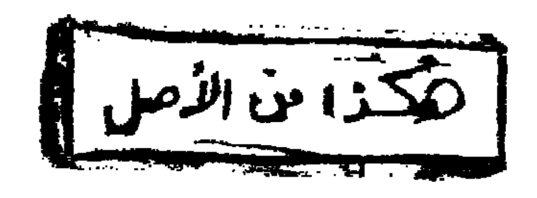
Sorti de la Gamelle de la Révolution, Ed se demandait encore ce qu'il y avait dans les pommes qui accompagnaient le boudin. Peut-être de la noix de muscade.

« Dis-moi, Jones, c'est qui, ce Mac de Haarlem ?

– Un maquereau qui est boulanger. Ou l'inverse. Il tient boutique dans la







Ed interrompit Fossoyeur et retint son bras.
« Saluer votre fils, une dernière fois... Seuls.
Germain était étendu sur le lit, les yeux fermés. Un discret ruban de dentelle autour de son cou donnait l'impression que toute cette histoire n'avait jamais existé. Jones souleva la paupière gauche. Un simple œil de verre avait remplacé le diamant bleu.
« Laisse-moi le saigner, Ed. Je sais qu'il t'a sauvé la mise, mais laisse-moi le faire.
– Après ça, on n'aura plus qu'à partir pour les Amériques.
– Et alors ? On fait une sacrée équipe, tous les deux. Là-bas, on trouvera bien à s'employer, dans l'armée ou la police.
– D'accord. On le liquide tout de suite. »
La porte de la chambre s'ouvrit. Le marquis d'Anderçon parut. Fossoyeur descendit la main vers sa lame. Ed le laissa faire. Le marquis s'effaça, la marquise apparut. A son cou pendait le diamant bleu, comme sur le tableau du petit salon sombre. Ed se souvint de la pierre lumineuse.
« Messieurs, en nous rendant notre fils et cette pierre bleue qui est l'emblème de notre maison et qu'il cachait dans son corps, vous nous avez rendu la vie. »
La marquise s'agenouilla devant Ed et Jones et leur baisa les mains. Ils auraient voulu disparaître sous terre. Ils disparurent.

On retrouva leurs pas, quelque part sur le pavé de Paris. Ed Cercueil et Fossoyeur Jones marchaient côte à côte. Ils s'étaient partagé la grosse pomme rouge du gosse.
« Et si on allait vraiment aux Amériques, Ed ?
– Avec tout ce qui se passe à Haarlem, tu crois que ça vaut la peine d'aller si loin ?
– Tu as raison. Il faut déjà bien connaître son quartier avant de courir le monde.
– On demandera au fils du général Davy de raconter nos histoires.
– Ne rêve pas. Avant que les nègres écrivent... »
Jones soupira :
« Je me demande si Delorme était au courant pour le diamant...
– Peut-être qu'il respectait vraiment cette tête de nègre.
– La seule façon de le savoir, ce serait de retourner à Haarlem.
– Pourquoi pas ? Il reste sûrement des choses à voir, là-bas...
– Je te l'avais bien dit que tu tomberais amoureux de ce quartier. »
Fossoyeur montra, devant eux, le négrillon à tête de marmotte qui avait récupéré sa roue jaune.
« Et lui, qu'est-ce qu'on en fait ?
– On le suit. »

FIN

Michel Picouly

Au petit Amédé,
et ses fou'mis manioc

Tête de nègre

[En 1954, Marcel Duhamel, le fondateur de la Série noire, persuade Chester Himes (1909-1984), un auteur noir américain alors installé en France, d'écrire un roman policier. Himes se met à l'ouvrage. Et compose en six semaines A Five-Cornered Square, *qui deviendra, en français...,* La Reine des pommes. *Au centre de ce roman légendaire, deux personnages « hénaurmes » : Grave Digger Jones, alias Fossoyeur Jones, et Ed Johnson, alias Ed Cercueil, deux flics noirs, brutaux et truculents, qui font régner un ordre impitoyable à Harlem.*
Héros de plusieurs autres romans, ils permettront à leur créateur d'entrer au panthéon du roman noir. Les lecteurs familiers de Himes pourront s'amuser, dans la nouvelle qui suit, à repérer les emprunts – nombreux et volontaires – à son œuvre. On ne saurait trop conseiller aux autres de rendre un jour visite au grand Chester.]

– C'est incroyable ! Moi, je fabrique des cercueils. On était faits pour s'entendre. »
Ed et Jones se tapèrent dans la main.
« Qu'est-ce qui vous amène ici, mes jolis, enfouraillés comme pour une bataille navale ? Me dites pas que c'est la guerre, la vraie ! Ce serait trop beau.
– Ne rigole pas, citoyenne. Verdun est tombé.
– Je sais, et, dans une semaine, il y aura des Prussiens plein Paris ! La patrie en danger ! Passez la monnaie ! La guerre, c'est bon pour le commerce, pas les révolutions. Encore moins les émeutes comme en ce moment.
– T'es du parti de Brunswick, citoyenne ?
– Attention, mon joli, tu parles à une vraie patriote ! *Te fie pas à la tenue*, mon joli. Je suis un soldat, un vrai. Reconnue « vainqueur de la Bastille » par la Constituante. Regarde ! »
La gargotière montrait, accroché au mur, un parchemin constellé de cocardes tricolores. Elle fit un salut militaire impeccable dans sa direction.
« Mais vous n'êtes pas venu pour m'entendre dégoiser. Qu'est-ce qui vous ferait plaisir ? Du boudin aux trois pommes ? Ca tombe bien, je n'ai que ça. Mais, d'abord, faites sonner les pièces. Je vous préviens, ici on fait pas l'assignat.
– Si ton commissaire t'entendait...
– Qu'il entende, Jones ! En ce moment, avec ces bouts de papier, à peine tu tournes le dos qu'ils ont perdu la moitié de leur valeur. Ils les sortent comme les petits pains du Mac. Et, une fois sur deux, c'est un faux. Ils ont beau poinçonner ici, timbrer là, les fabriqueurs les réussissent mieux qu'eux. Y'a même un Jolivet qu'a voulu en faire en tricot de soie !
– Tu exagères, citoyenne !
– Non, mon joli. Je l'ai lu dans *Le Babillard*. Vous imaginez les tricoteuses de la place du Carrousel qui font de l'assignat au point de mousse pendant que les cabochons d'aristos tombent dans le panier ? »
Ed revoyait le Rouquin se débattre dans la sciure.
« Allez, soldats, faites sonner la monnaie ! »
Fossoyeur montra sa bourse. La gargotière agita une grosse langue brune de ribaude en rigolant.
« A la bonne heure ! C'est la partie de l'homme que je préfère. On y va pour deux roulés d'amour ! En attendant, déchaussez-vous les dents avec ça. »
La vivandière leur servit deux godets d'eau-de-vie au tonnelet et disparut dans la cuisine, le menton bien haut. Elle se mit à chanter, à en récurer les cuivres, sur l'air de *La Carmagnole* :

« Mangeons à la Gamelle, vive le son, vive le son,
Mangeons à la Gamelle, vive le son du canon.
Savez-vous pourquoi, mes amis,
Nous sommes tous si réjouis ?
Savez-vous pourquoi, mes amis,
Nous sommes tous si réjouis ?
C'est qu'un repas n'est bon
Qu'apprêté sans façon.
Mangeons à la Gamelle... »

Ed s'inquiéta :

Jones ramassa une pierre et traça un quadrillage sur un mur entre deux fenêtres.
« On est là. Derrière nous, au sud, c'est le Parc central. Ce qui part en biais, c'est Saint-Nicolas. On va chez le Mac, ici, dans Les Nox. C'est l'ancienne avenue Les Noix, mais le « i » a dû être décapité...
– Vous gênez surtout pas, les artistes ! »
Un vieux morceau de charbon à bonnet phrygien était sorti de la maison, une pique à la main.
« Ça devient une vraie calamité, ces graffitis ! Y'en a partout. Avant, c'était "Vive la Nation ! A bas les affameurs !" Maintenant, on comprend même pas. *Ça ressemble à rien. Regardez le vôtre !* »
Ed et Jones ne voyaient que la croix où ils devaient se rendre.
« Y'a pire ! Y'a une bande de jeunes, c'est : Ta gueule Robespierre ! Ta gueule Marat ! Ta gueule Danton ! Tout le monde y passe. On les appelle les tagueuleurs. On croirait qu'y a qu'eux qu'on le droit de s'exprimer ! »
Ed et Jones laissèrent le vieux fulminer et remontèrent jusqu'à Les Nox. On aurait dit que tout le quartier était dehors pour gratter un peu de fraîcheur. On s'interpellait d'une fenêtre à l'autre. Au Poulet Roi, on avait sorti les senteurs ; au Savoie, la musique. L'aboyeur du Paradis racolait devant l'entrée du cabaret en contrebas.
« Entrez ! Entrez ! Venez voir le véritable homme sauvage, qui se livrera devant vous, entièrement nu, aux mystères les plus secrets de la nature ! Mieux qu'au Palais-Royal ! Séance toutes les quinze minutes ! »
Ed et Jones avaient du mal à se frayer un passage en évitant les tire-laine. Ils durent laisser entrevoir leurs flingues pour se donner de l'air. A un coin de rue, une colonie de bouises, moulées comme des baguettes trop cuites, faisait de la retape. Une experte, au teint de banane juste mûre, loucha sur leur artillerie.
« *Mes petits sucres, si vous avez des engins comme vos engins, ce sera gratuit !* »
Ed se laissa harponner. Jones le dégagea.
« Touche pas, Ed. C'est infecté jusqu'à l'os.
– Le virus V ?
– Encore plus que les suiveuses de régiment ! »
Devant L'Homme Gras, ils furent dépassés par le négrillon, qui courait en poussant sa roue jaune vers la 125e.
« On dirait, Fossoyeur, que cette roue nous indique le chemin.
– Plus la peine, regarde. »
Jones lui montrait un immeuble à la façade étayée. L'enseigne clamait : « *Mac, le roi de l'en-bourgeois rapide* ». De grandes panières en osier montées sur roulettes étaient alignées le long de l'établissement. Elles débordaient de petits pains ronds. L'odeur de pâte chaude embaumait la rue.
« Un conseil, Ed : à Haarlem, quand ça sent bon, cherche où ça pue. »
Un attroupement s'était formé devant l'une des panières. Elle débordait plus que les autres. Et pour cause : des jambes nues et noires en dépassaient ! Ed et Fossoyeur s'approchèrent. La foule résistait.
« Deuxième conseil, Ed : ici, tu gueules et tu cognes le premier. A Haarlem, si t'es mou, t'es mort.
– Écartez-vous ! Écartez-vous ! »

1

Imbroglio négro

3 septembre 1792

Le bruit du couperet dévala du ciel. Un ciel bleu qui n'attendait que ça pour crever. Le choc percuta les bastaings de l'échafaud. Plein centre. L'onde se propagea comme une toile d'araignée au-dessus du crâne de l'Edmond et du Rouquin. Ils attendaient là, cachés juste à l'aplomb de la guillotine. L'orage roulait au loin. Edmond dressa l'oreille pour saisir au passage ce grattement furtif sur l'osier. Le bruit d'un rat qui floche dans son trou. Une tête venait de tomber dans le panier. Une tête anonyme de ci-devant.

Dans l'obscurité, la peau noire du visage d'Edmond n'eut pas même un frémissement. Ce n'était pas pour cette tête qu'il était venu. Dehors, la foule eut un hoquet fatigué. Une poissarde lança un début de *Carmagnole* qui retomba aussitôt dans ses plis. On se lassait. Depuis des heures, le rasoir tranchait sur la place du Carrousel, et le soleil commençait à décliner derrière les Tuileries. L'orage se rapprochait.

Edmond regardait le sang goutter paresseusement au-dessus de lui. Il faisait des plocs mats dans la sciure à ses pieds. Un sang épais, presque visqueux. Il en avait vu couler de toutes sortes, des raisinés : du moût poisseux au clairet encore vif. A croire que certaines vies avaient été tirées à peine foulées.

« On n'a qu'à prendre ce sang-là. *Qu'est-ce qu'il y verra, ton marquis ?* »

L'Edmond ne tourna même pas la tête vers le Rouquin. Une espèce de long hareng fiévreux qui rechignait depuis le début. Il s'était recroquevillé dans un coin, les poings pressés contre la poitrine pour s'empêcher de tousser.

« C'est vrai, quoi, une fois saigné, on est tous pareils. »

L'Edmond regrettait d'avoir emmené ce *geignard*. D'habitude, il travaillait seul, en voltigeur, comme au régiment. Mais le Rouquin avait besoin de quelques louis pour soigner ses poumons.

« Allez, remplis une gourde de jus d'aristo, et on se sauve d'ici.

– On ne peut pas sortir, il fait encore jour.

– Le gars avait fait venir sa main-d'œuvre de Guyane hollandaise. Ils ont fait souche. Le quartier a grandi, c'est devenu Haarlem tout court.

– Il y a encore des tulipes ?

– Non, mais le Noir y pousse toujours très bien. »

Ed essaierait de se faire à l'humour de Jones. Ce ne serait pas facile.

« D'ici, on y va comment, à Haarlem ?

– Suffit de suivre la roue. »

*
**

Les deux hommes se mirent en chemin. Côte à côte, ils remplissaient bien la ruelle.

« Ed, tu ne trouves ça pas louche, cette histoire de princesse et de tête à récupérer ? Ça ne t'étonne pas qu'un marquis ait besoin de deux malheureux Noirs comme nous pour retrouver la tête de son fils ?

– Son fils aussi était noir.

– Mulâtre ! Avec des yeux bleus, une particule et des terres comme la moitié de Saint-Domingue. Ça change la teinte.

– A quoi tu penses, Jones ?

– Je crois que le gentil marquis nous envoie liquider Delorme.

– Et alors ? C'est une mission. On a accepté. C'est tout. Dis-moi plutôt comment on va faire pour récupérer cette tête.

– On va d'abord aller *manger*. Un bon boudin aux trois pommes à la Gamelle de la Révolution, ça te dit ?

– C'est où, ta gargote ?

– Dans la 24ᵉ Rue.

– Pardon ?

– A l'angle de 24ᵉ Est et de la IIIᵉ Avenue.

– Mais qu'est-ce que tu racontes ? »

Jones prit l'air penaud du gosse qui cache une bêtise.

« Il faut que je te dise... Je ne sais pas lire !

– Et alors ?

– Comme je ne peux pas lire le nom des rues de Paris, je les ai numérotées du nord au sud et d'est en ouest. C'est pratique, comme système. Je l'ai même proposé à ma section de Mauconseil. Refusé ! Citoyen, qu'ils ont dit, ça établirait une hiérarchie entre les adresses ! Tu parles ! Ils rêvent tous de donner leur nom, même à une impasse. »

Ed restait dubitatif.

« Tu verras, tu t'y feras. En plus, ça a un autre avantage : personne ne sait où on est ni où on va. »

La Gamelle de la Révolution grouillait de vide. Mais la patronne en remplissait un bon bout. Son tonneau d'eau-de-vie en sautoir sur la hanche la faisait ressembler à un gros saint-bernard éméché. Tout pour plaire.

« Holà, Fossoyeur ! Voilà que t'as trouvé un jumeau !

– Pourquoi elle t'appelle Fossoyeur ?

– Pardi, parce que je le suis ! Y'a pas de meilleur coup de pelle au cimetière de Picpus.

Ed se lança, en bûcheronnant des épaules. Ça grognait chez le quidam.

« Police ! On ne bouge plus ! »

Jones le suivit. Un grand chocolat en forme de coutelas rigolait. D'un coup de crosse en pleine face, Fossoyeur lui émoussa le tranchant. On recula. Sauf un café-au-lait édenté qui fit mine de toucher à sa lame. Ed le cueillit du soulier, là où il était le plus café. Le gars s'effondra face au sol en se tenant le porte-lorgnons.

« Garde-à-vous, fixe, tas de gagne-denier ! *Inspecteur Fossoyeur Jones*, c'est lui. Ed Cercueil, c'est moi. Le premier qui bouge se retrouve les pattes en l'air comme celui-là. Si vous savez quelque chose, vous venez causer, sinon vous rentrez border vos cafards, pigé ? »

Les clampins en restèrent sidérés, avec toutes les teintes de l'ahurissement. Ils refluèrent l'œil mauvais, avant de s'évaporer. La rue était vide. Il ne restait plus, un peu à l'écart, que le négrillon, le menton posé sur sa roue jaune.

« T'as vu quelque chose, toi ?

– Oui. Le nègre blanc est tombé du ciel comme un ange. »

Ed se dit que c'était beau d'être gosse, mais que ça ne faisait pas avancer les enquêtes.

« Viens voir, Ed »

Jones était penché au-dessus de la panière au cadavre. Un étrange cadavre. La tête était noire. Les mains et les avants-bras étaient noirs. Les pieds et les jambes jusqu'aux genoux étaient noirs. Mais le reste du corps était... blanc. Ed enjamba la panière et examina l'homme de plus près.

« Le Veuf ! »

Les membres passés au cirage, le corps écartelé comme une girouette mal *peinte, c'était bien l'homme qui les avait abordés*. A côté de lui reposait un paquet, enveloppé de chiffons. Ed et Jones avaient une petite idée de ce qu'il contenait...

Le corps du Veuf ne montrait aucune blessure, mais portait une corde autour du cou.

« Tu ne trouves pas, Ed, que c'est un peu court pour se pendre ?

– Il a peut-être changé d'avis, ou on l'a dépendu. »

Un immense gaillard, qui portait la raie au milieu dans ses cheveux décrêpés, interrompit leur réflexion.

« *Dites donc, les sabreurs, je peux récupérer ma marchandise ?* J'ai des livraisons à faire, moi ! »

Le type avait plus d'or sur lui qu'une pendulette du château de Versailles. Il s'éclaircissait certainement le teint à l'onguent des Iles. Sa peau était devenue léopard.

« Qui c'est, celui-là ? »

Le léopard pommadé montra fièrement l'enseigne : « *Mac, le roi de l'en-bourgeois rapide* ».

« T'es quoi, toi, là-dessus, le rapide ? »

L'autre blêmit, sans crème. Vexé. Quoi ! On ne reconnaissait pas l'inventeur du petit pain rond fourré, celui qu'on mange « en bourgeois », vite fait, sur le pouce, entre deux émeutes. Il avait des carrioles dans tout Paris sur le parcours des manifestations.

plein galop tirèrent sur les rênes. La troupe se figea, les chevaux se cabrèrent, comme horrifiés.

« Regardez ! Les fantômes ! »

Deux rangs de cavaliers en tunique blanche barraient l'entrée du Parc central. Ils avaient le visage dissimulé par de hauts bonnets percés de trous aux yeux et portaient des torches embrasées. Une immense croix de bois était plantée derrière eux.

« Raconte-moi, Fossoyeur !

– Ça, jamais. Plutôt crever ! »

Le gosse fit piquer le coupé dans la 112ᵉ. Derrière eux, Delorme exhortait ses hommes.

« Vous n'allez pas vous laisser effrayer par ce clan de gugusses ! » Mais personne ne voulait bouger. Un des fantômes embrasa la croix. Les égorgeurs *s'enfuirent en désordre*. Delorme hurlait de rage :

« Ed Cercueil et Fossoyeur Jones, on se retrouvera ! »

L'attelage s'éloigna de Haarlem au trot. Il franchit la Seine et arriva chez le marquis. Le jour se levait. Le négrillon mangeait une pomme. Ed se rassurait. Déjà, il retrouvait son œil gauche. Le miracle de l'onguent des Iles...

« Comment tu te sens, Ed ?

– Je devrais échapper à l'œil de verre... C'est pas vrai ! »

Jones vit Ed se précipiter soudain sur la tête de nègre emmaillotée et dérouler le linge.

« Qu'est-ce que tu fais ?

– Je vérifie si nous ne sommes pas deux imbéciles de nègres. »

Ed souleva la paupière fermée. En dessous, le bleu avait mangé tout l'œil. Il enfonça son pouce dans l'orbite.

« Mais... Tu es fou !

– Tu trouves ? »

Ed fit sauter l'œil et montra dans sa main un énorme diamant bleu.

« C'est en parlant de l'œil de verre que je me suis rappelé de la tête de nègre chez Delorme. Elle n'avait qu'un œil de fermé. Un type du régiment dormait comme ça. Et il avait...

– Un œil de verre ! »

Fossoyeur, d'abord sidéré, explosa :

« On s'est fait rouler dans la sciure. Je vais le tuer ! Tout marquis qu'il est, je vais le saigner à blanc...

– Et si on lui parlait, d'abord ? »

Le marquis les accueillit avec une chaleur retenue :

« Mes amis, *je ne sais comment vous remercier*. Je fais porter immédiatement au duc de Penthièvre la tête de sa malheureuse belle-fille. Quant à mon épouse et à moi, vous ne pouvez savoir quel trésor vous nous avez rendu. »

Ed et Jones en avaient pourtant une petite idée.

« Désormais, je suis votre obligé. Vous pouvez tout me demander.

– Nous avons été payés, *monsieur* le marquis. Nous souhaiterions seulement... »

هكذا من الأصل

Ils coururent dans la direction du négrillon. On s'écarta sur leur passage avec des cris de frayeur. Il faut dire qu'un furieux à flingues d'argent traînant un fantôme à trois têtes, ce n'était pas demain qu'ils reverraient ça. Même à Haarlem.

« Où t'as mis ta roue, toi ?

– Là ! »

Le négrillon montra un coupé démantibulé attelé à une rossinante. La roue jaune brillait comme un soleil de Fontenoy.

« Raconte-moi, Jones ! Raconte-moi !

– Vaut mieux pas ! »

Au débouché de Les Nox et de la 123e, on entendait le fracas d'une cavalcade. C'était la troupe de Delorme qui rappliquait au galop. Fossoyeur poussa Ed dans la voiture.

« Tiens ! Pour toi, Monsieur-Tête. »

Le gosse tendait une grosse pomme à Ed. Il la prit au jugé et la respira.

« Elle est rouge, hein, gamin ?

– Oui, Monsieur-Tête, elle est rouge. »

Le gosse sourit et fit claquer son fouet... Yeil ! Ho ! Kab !... La rossinante s'arracha comme un étalon pour la saillie. Jones cala sous la banquette les deux têtes dans leurs linges blancs. Le Veuf voulait les réunir. C'était fait. Les amants se donnaient un étrange baiser voilé.

« Plus vite, gamin, ils se rapprochent ! »

Les Nox s'était complètement vidée sous la charge. La bande d'égorgeurs fonçait sur toute la largeur de l'avenue, Delorme en tête, le sabre comme une lance. Ça canardait maladroitement.

« On va leur répondre, à ces pourris. Ed, comme tu ne peux pas recharger, c'est toi qui va tirer.

– Un aveugle aux pistolets ! Je n'y aurais pas pensé tout seul.

– Je te guiderai. Ça nous a bien réussi tout à l'heure. »

Le coupé filait au mieux de la rossinante, mais perdait du terrain sur ses poursuivants. Ed mitraillait aux ordres... « A gauche !... Droit derrière !... En plein dedans, Ed !... Bravo ! »...

« Allez, gamin ! Encore un effort. Au Parc central, on sera sauvés ! Ils n'oseront pas aller plus loin.

– Il y a des fantômes dans le parc ! »

Ed n'avait pas le temps de traduire les énigmes du négrillon. Un enragé avec des dents en or tenta de s'accrocher à la portière. Il fallut le décramponner à coups de talon. Son corps fut traîné derrière la voiture. Ses chicots faisaient jaillir des étincelles sur le pavé. Aux fenêtres, on applaudissait le spectacle.

« Raconte-moi, Fossoyeur !

– Reste aveugle, Ed ! Reste aveugle ! »

La rossinante n'en pouvait plus. Derrière, la meute était prête pour la curée. Soudain le feuillage du parc se dessina sur le petit jour. La Providence en ombres chinoises. Mais Delorme surgit, le sabre levé. Ed ne pouvait pas voir la lame qui allait s'abattre sur lui.

« Les fantômes ! »

Le gosse avait crié en se dressant sur son siège. Tout à coup, les cavaliers au

– Tu parles ! Ils sont tous imbibés de vin et de poudre. Ils n'y verront que du bleu... du blanc... et du rouge ! »

Avec le pouce, le Rouquin mima une rasade. Ça le fit rire. Pas ses poumons. Toute sa poitrine s'embarqua dans une convulsion de possédé. Il dut plaquer ses mains contre sa bouche pour étrangler sa toux.

« Ça te reprend ? Tu m'avais dit que t'étais guéri. »

Le Rouquin était un glaireux réchappé de Bicêtre qui se soignait en regardant les autres mourir plus vite que lui.

« C'est la sciure ! Y'en a partout, ici ! Ça me bouffe à l'intérieur. Je ne suis pas sûr de tenir. Et si on nous trouve là-dessous, on nous fera comme aux curés qu'ont pas juré. »

Edmond revit ce vieux prêtre découvert sous l'échafaud. Il avait été dépiauté de sa soutane, lardé, embroché en croix et tranché comme une volaille. Les perles de son chapelet couraient sur l'estrade comme des billes d'enfant.

« Allez, Edmond, ramasse ce foutu sang, et on va chercher notre bourse chez ton marquis.

– Il me faut les derniers mots du gosse.

– On les inventera ! Ils disent tous la même chose. Ils parlent de Dieu, de leur mère, demandent pardon, gueulent qu'ils sont innocents. Ils sont tous innocents !

– Lui, il l'est vraiment.

– Comment tu le sais ?

– Je le sais, c'est tout ! »

Personne ne soutenait le regard de l'Edmond. Il donnait l'impression de vous clouer le couvercle sur la tête. Edmond était menuisier chez Duplay. Il fabriquait des cercueils. Le seul meuble qui trouvait preneur en ce moment.

« D'accord ! Mais quand même si...

– Tais-toi !... Le voilà !

– Je n'entends rien.

– Justement. »

Il s'était fait un étrange silence au-dessus d'eux. Ça s'entend bien, une foule qui se tait. On distinguait juste un pas léger et ferme qui montait vers l'estrade. Le pas s'immobilisa. Il y eut un murmure en couronne autour de l'échafaud. Edmond ferma les yeux. Il vit l'image du jeune homme là-haut. Étrangement beau, dans sa chemise de batiste blanche, les mains nouées dans le dos, le regard bleu porté au-delà de la foule.

« C'est lui, Edmond ?

– C'est lui... »

Le Rouquin se demandait comment on pouvait reconnaître un homme à son silence. Il voulut voir. Il tenta de glisser un œil entre deux bastaings. Une quinte féroce le saisit. Elle remonta de ses bronches comme un feu de cheminée. Edmond comprit tout de suite que le Rouquin ne pourrait empêcher sa poitrine d'exploser et de les moucharder. Son bras se détendit. Sa paluche se referma sur la nuque du Rouquin et plaqua sa face congestionnée dans la sciure.

« Tais-toi, bon Dieu ! »

Là-haut, le ciel grondait. On avait saisi le jeune homme, couché son corps. Les mains tavelées du Rouquin s'agrippèrent au poignet de l'Edmond pour

3
La reine des pommes

Ed et Jones sortirent ensemble de l'hôtel particulier. Ils firent semblant de ne pas remarquer, un peu plus haut dans la rue, un négrillon à tête de marmotte caché sous un fiacre. Il finissait de dégager la roue du côté de la chaussée. L'essieu était déjà sur béquille. Le cocher ronflait sur son siège. La roue était maintenant complètement libérée. Une belle roue à rayons jaunes.

Tout à coup, le négrillon vit les deux hommes un peu plus bas dans la rue, il eut un mouvement de retrait pour se cacher. La roue glissa et lui échappa. Elle fila dans la pente, droit sur Ed et Jones.

« Attention ! »

Jones tira vivement Ed en arrière. La masse siffla devant leurs visages. L'engin percuta le bouteroue d'une porte cochère, fut propulsé en l'air comme un soleil jaune, courut sur le faîte d'un mur et retomba sur le pavé en faisant jaillir une gerbe d'étincelles. La roue rebondit bien en ligne et disparut en direction de la Seine.

« Bougre de face de ramoneur ! Je vais te montrer ! »

Ed et Jones eurent à peine le temps de se retourner. Le négrillon passa devant eux en détalant, poursuivi par un gros cocher écarlate qui jouait de la chambrière sur le dos *du gamin en braillant.*

« Tu vois, Ed, ce gosse et sa roue, au train où ils vont, on va sûrement les retrouver à Haarlem.

– Où ça ?

– Haarlem, le quartier des Noirs dont parlait le marquis.

– C'est quoi, ce nom ?

– Une ville de Hollande.

– Quel rapport ?

– Il y a longtemps, sur l'emplacement du Parc central, un Hollandais faisait pousser des tulipes qui venaient de cette ville.

– Et les Noirs, là-dedans ?

« Je suis Mac. C'est moi, le patron de tout ça. »

D'un geste des bras, il semblait embrasser le monde entier. C'était un peu prématuré pour son petit commerce.

« Tu tombes bien, c'est à toi qu'on veut parler.

– Par exemple, de ce qu'on trouve dans ton pain.

– Si tu nous invitais dans ta boutique... »

Chez Mac, une rangée de femmes en tablier blanc et coiffe de repasseuse étaient alignées dans la cuisine devant une grande table. Elles glissaient en cadence une tranche de viande et un semis d'oignons frits entre deux tranches de pain rond, tout en chantant sur un rythme syncopé de contredanse. D'autres petites mains emballaient ensuite les pains en papillotes et les rangeaient dans des paniers d'osier, qui partaient aussitôt au cou d'hommes et de femmes attendant, à la file, sur le pas de la porte.

« Tu vois, Ed, la moitié de la journée, ces dames font de l'"en-bourgeois", et l'autre moitié du bourgeois tout court. C'est pour ça qu'on l'appelle le Mac.

– Belle organisation !

– Dis-nous, le Mac, qu'est-ce qu'il fait, ce type passé au cirage au milieu de tes pains ?

– C'est avec ça que tu les fourres ? »

Ed montrait le ballot de chiffons calé au creux de son bras...

« Ce sont des calomnies de boutiquiers jaloux de mon succès. Il n'y a que de bons produits dans mes "en-bourgeois".

Ed poussa le ballot de chiffons sur la table.

« A ton avis, qu'est-ce qu'on va trouver là-dedans ?

– Je... je sais pas.

– Alors, ouvre-le ! »

Les deux canons aux reflets argentés appuyèrent la demande. Le Mac déroula les linges du bout des doigts en tremblant. Un œil ouvert apparut. Le Mac sursauta, tira brusquement sur le linge. Une tête blonde bondit sur ses genoux. Il hurla et alla valdinguer, en reculant, dans une pile de tranches de viande hachée et une bassine d'oignons frits.... « Un Mac, à consommer sur place ! »... L'annonce fit rigoler toute la boutique..

« Un cadavre au cirage plus une tête blonde, t'es mal barré !

– J'ai rien à voir avec ça. Les têtes de femmes, c'est du mauvais esprit. J'y touche pas, ça fait revenir les fantômes ! »

Le Mac embrassa avec fièvre une amulette qu'il portait autour du cou.

« Tu retiendras ça, Ed. Ce qui fait le plus peur aux gens de Haarlem, ce n'est ni la police, ni le diable, ni les flingues : ce sont les fantômes ! »

Ed notait. Jones continuait à bousculer le patron.

« On cherche une tête de nègre aux yeux bleus. »

Le Mac avait perdu l'envie de se défiler.

« Oui, je l'ai vue passer. Mais j'ai pas pu la garder.

– Qu'est-ce que tu voulais en faire ?

– Une enseigne ! »

Ed et Jones se regardèrent, interloqués.

« Imaginez ça : les "En-bourgeois du Nègre bleu". On serait venu de partout. Je doublais mes ventes.

– Où elle est passée, cette tête ?

desserrer l'étreinte. On glissa la tête. Le cou fut engagé dans l'échancrure du billot. La face rousse fouissait la sciure. Se débattait. Le couperet dévala du ciel.

« Ma mère, mon père, punissez Delorme ! »

Edmond entendit les mots à peine murmurés. Les mains du Rouquin griffaient le sol. Le choc ébranla le ciel au-dessus d'eux. La sciure s'engouffra par la bouche du Rouquin. La tête tranchée roula et fit frissonner l'osier du panier.

Une tête de nègre avec des yeux bleus grands ouverts.

Les mains se desserrèrent sur le poignet de l'Edmond, et tout le corps du Rouquin renonça d'un coup.

« Ma mère, mon père, punissez Delorme !... » Edmond se récita les derniers mots du jeune homme pour les graver dans sa mémoire. Un filet de sang mauve lumineux s'insinua par la jointure des planches. Il le recueillit dans la petite fiole pendue à son cou par un lacet de cuir. Remplie, elle ressemblait à une améthyste oblongue.

Le Rouquin ne tousserait plus jamais. Edmond le recouvrit de sciure. Pour la première fois, son corps prenait de l'épaisseur. Il était mort en même temps que quelqu'un.

L'orage était au rendez-vous. Il dégringola de bien plus haut que le couperet et pilonna l'échafaud. La pluie mêlée de sang dégoulinait en rideau sur le visage de l'Edmond. Il devait maintenant attendre la nuit qu'on vienne le chercher.

*
**

« Hep ! Vous pouvez venir, citoyens. »

Edmond rampa jusqu'à la voix. Il s'extirpa par un passage étroit entre deux planches. La voix était retranchée derrière une lanterne cabossée, avec une bougie rachitique. Edmond se *déplia*. Il se *sentait* poisseux. Le sang avait séché sur lui. Il respira la nuit. De quelle plante pouvait venir ce parfum si troublant ? Edmond regrettait d'avoir plus de nez que de vocabulaire.

« Tiens, un nègre rouge ! Il est où, le Rouquin ?

– Il a mangé trop de sciure. Ça l'a tué.

– Qu'est-ce que c'est que cet imbroglio, négro ? D'habitude, on meurt d'abord et on mange la sciure après.

– Ce type devait aimer le désordre.

– Peut-être. Mais un ou deux, c'est pas le même prix. »

La lanterne éclairait une main qui réclamait fort.

« T'as eu ton dû.

– Pas pour le macchabée.

– Je ne paye pas pour les morts.

– Tu préfères que je braille à la garde ? Tu sais ce qu'ils ont fait, l'autre soir,

– Tu préfères que je braille à la garde ? Tu sais ce qu'ils ont fait, l'autre soir, près des Cordeliers, à un citoyen comme toi ? Ils l'ont découpé en deux –

près des Cordeliers, à un citoyen comme toi ? Ils l'ont découpé en deux – tchoc ! – pour voir s'il était blanc à l'intérieur, comme les radis noirs. »

Edmond saisit à la volée quelque chose de mou et de moite sous la lanterne. Une gorge, peut-être. A entendre gargouiller l'autre, c'était bien ça.

Seuls, côte à côte dans le grand escalier de marbre, Edmond et Jonas descendirent sans un mot, le visage barbouillé d'une rage qu'ils essayaient de contenir. La fureur gonflait leur cou et leurs épaules. Ils débouchèrent dans une arrière-cour pavée, juste piquée d'un bout de lune. Chacun alla en silence à une extrémité et se dévêtit jusqu'à se retrouver en chemise de duel. Ils se *saluèrent du menton et avancèrent l'un vers l'autre sans se lâcher des yeux.*

Tout à coup, un poing jaillit et frappa de plein fouet une mâchoire qui ne frémit même pas. Un autre poing répondit, tout aussi fulgurant. Puis les coups se mêlèrent. Difficile de dire, dans cette obscurité, à qui appartenaient estomac, reins, pied, côtes, coude et foie. Et les rugissements moins encore. Il pleuvait des coups durs. Ça pilonnait, martelait, à chacun son tour, sans jamais vouloir ni démordre ni céder.

« Face cabossée, *j'ai failli être pendu à cause de toi !*

– On m'a promis le peloton, par ta faute, sale mouchard ! »

Plus les coups tombaient où il fallait, avec la hargne voulue, plus chacun comprenait qu'il venait de se faire un ami pour la vie.

On tenta bien encore de se fracasser un peu, pour le principe. Quand soudain, sans savoir d'où vint la trouée, Edmond et Jonas se tombèrent dans les bras, se donnant dans le dos des claques à décoller le reste de suie qui pouvait encore encombrer leurs poumons.

« Je crois qu'on va bien travailler ensemble, Edmond.

– Appelle-moi Ed.

– Moi, ce sera Jones. »

Ils se serrèrent la main. Là-haut, à sa fenêtre, le marquis souriait. Il était maintenant certain de revoir la tête de son fils.

– Chez Delorme. Faut pas compter pouvoir la récupérer.

– Et si on comptait quand même ?...

– Vaudrait mieux consulter Félicité, ma citoyenne. Elle le connaît bien. C'est elle qui l'a initié au vaudou.

– On peut la trouver où ?

– Au troisième. *Elle pigeonne deux culs vernis du Mont-Sucre.*

– Elle pigeonne à quoi, ta douce ?

– Au feu multiplicateur. »

Jones se fendit en deux de toutes ses dents :

« Ça marche encore !

– C'est quoi, Jones, le feu multiplicateur ?

– Une vieille embrouille où tu fais croire à un pigeon que tu peux changer ses sols en louis d'or dans un poêle ou une *cuisinière*. Tu l'appâtes la première fois sur du petit bois. Il revient avec la galette et là, au moment de la transformation, deux compères arrivent habillés en gendarmes. Ils laissent s'échapper les arnaqueurs et arrêtent les pigeons, qui mettent encore à la poche pour éviter d'aller en prison. N'importe quel gosse de Haarlem connaît cette combine. Il n'y a que les nègres poudrés du quartier du Mont-Sucre pour se faire encore avoir ! »

Le Mac acquiesça en connaisseur. Tout à coup, il y eut du remue-ménage dans la boutique. Les filles se précipitèrent sur le trottoir en plantant là leur besogne. Dehors, on entendait une cavalcade de chevaux et des hourras....

« Vive le général Davy-Dumas ! Vive le général ! » Par la fenêtre, on pouvait apercevoir un grand mulâtre en tenue d'apparat sur son cheval gris. Dans la foule, ça murmurait... « Si beau »... « A peine trente ans et déjà général de division »... « Fils d'un noble et d'une esclave. On dirait pas... ».

« Ed, quand je vois les femmes *le regarder comme ça, je me dis qu'on aurait* peut-être dû rester militaires.

– Ton père s'appelait de la Pailleterie, toi ? Non ! Alors, restons à notre place. Nous, on nettoie les écuries d'Haarlem ; lui, il y mène ses chevaux. »

Le général entra dans la boutique. Le Mac l'accueillit en se gonflant les plumes.

« Nous rejoignons l'armée du Nord cette nuit. Châlons-sur-Marne, Valmy, ce sera décisif pour la Patrie. Le Mac, *je dois voir Félicité avant de partir.*

– Ces messieurs aussi, mon général. »

Ed et Jones claquèrent des talons et saluèrent Davy-Dumas avec un bel ensemble.

« Ed Cercueil et Fossoyeur Jones, en mission spéciale de police !

– Très bien, mes braves. Faites. Je vais m'asseoir là et consigner mon journal. C'est pour mon fils plus tard. Il racontera toutes les histoires que j'ai vécues.

– Il a quel âge, mon général ?

– Il n'est pas né. Mais il se prénommera Alexandre comme moi, sera écrivain comme j'aurais voulu l'être et prendra le nom d'esclave de sa grand-mère, Cécette Dumas. Ça aura de la gueule : Alexandre Cécette Dumas !

– Alexandre Dumas sonnerait mieux, mon général. »

Ed avait osé la remarque.

« Tu as raison, soldat ! Ce sera Alexandre Dumas ! Qu'on m'apporte une plume, de l'encre et du papier ! »

6
L'aveugle au pistolet

Félicité accueillit Ed et Fossoyeur comme des revenants:.. qu'on n'avait nulle envie de voir revenir.

« Qu'est-ce qui s'est passé ?

– Les gars de Delorme lui ont jeté de l'acide.

– *Je m'en occupe. L'onguent des Iles apaisera la douleur,* mais si les yeux ont été touchés...

– C'est le moment de faire des miracles. Et vite ! On vient juste rechercher notre tête... »

La fille au tablier la leur apporta, emballée de frais.

« Il faudrait préparer l'autre aussi. »

Le Mac surgit, affolé, la bouche boursouflée et boitant comme un mendiant.

« Delorme et sa bande rappliquent ! Il faut que vous partiez ! »

Le Mac loucha sur la tête de nègre. Fossoyeur intercepta son regard.

« Ne rêve pas à ça, tu vas t'ajouter des douleurs ! »

Ed réapparut avec Félicité. Avec sa tête complètement emmailloté, il ressemblait à une marotte de perruquier.

« Franchement, monsieur Jones, je suis inquiète pour ses yeux.

– Accroche-toi à moi, Ed ! Ça ira, ah, ça ira ! »

Fossoyeur chargea Ed des deux têtes *et l'entraîna dans* l'escalier. En bas, dans la boutique, le Mac leur indiqua une porte en direction des cuisines.

« Par là ! Un fiacre vous attend. »

Ed tira Fossoyeur par la manche.

« C'est un piège. Il pue la trouille, celui-là. »

Le Mac se figea. Ed avait raison : trop de sueur sur son visage. De l'autre côté de la rue, Jones vit le négrillon qui lui faisait des signes. Il n'avait plus sa roue jaune.

« Y'a le gosse qui nous appelle, Ed ! Qu'est-ce qu'on fait ?

– On le suit ! »

هكذا من الأصل

« Nous voulons donner une sépulture chrétienne à notre fils. Mais une partie de lui manque. C'est horrible, mais nous devons la racheter. Il y a tout un trafic macabre autour des têtes de guillotinés. Je vous passe les détails. Nous avions des assurances. Mais nous avons été trahis. C'est insensé, mais… on a volé la tête de notre fils ! »

Edmond n'était même pas surpris. Tout le monde savait que ce genre de trophées étaient très recherchés par des apothicaires, des chirurgiens, des étudiants en médecine, des montreurs de baraque foraine ou simplement des collectionneurs. Si le rasoir continuait à fonctionner à ce rythme, chacun en aurait un chez lui pour pas cher.

« Je vous demande de retrouver la tête de mon fils ! »

Le marquis fixait Edmond dans les yeux. Il y avait autant d'ordre que de supplique dans son regard.

« Je sais ce que cette mission a… d'inhabituel. Vous ne partirez pas au hasard. Je sais où elle est et qui la détient. C'est Delorme ! »

Le marquis en mettait du temps, pour boucler ! Mais, quand c'était fait, ça ressemblait joliment à un nœud coulant. Tu es cuit, Edmond. Comment vas-tu faire pour refuser ?

« Ça veut dire qu'il faudra opérer dans ce quartier aux Noirs. Vous ne pouvez pas y aller seul. L'homme qui attend derrière cette porte connaît très bien *l'endroit. J'ai entière confiance* en lui. Vous vous compléterez parfaitement. »

Le nœud se resserrait un peu plus.

« Entrez, Jonas ! »

L'homme apparut. Un bloc brutal et noir…. La face cabossée !… Edmond reconnut l'homme par la faute duquel il avait failli être fusillé. L'autre aussi semblait l'avoir reconnu.

« Edmond, je vous présente Jonas Grave. Jonas, je vous présente Edmond Coffin. »

Les deux hommes ne se serrèrent pas la main.

« Messieurs, vous connaissez la mission. Je ne vous demande pas si vous l'acceptez. »

Il n'y eut pas de réponse, puisqu'il n'y avait pas de question.

« Je vous ai procuré des papiers pour vous couvrir. Vous êtes des enquêteurs de police en mission de sécurité nationale. Mais, là où vous allez, des armes vous protégeront mieux. C'est pourquoi je tiens à vous faire ce cadeau qui m'est très cher. »

Le marquis tira d'une commode un coffret de nacre marqué au chiffre de la famille.

« C'était à mon fils Germain. »

Il l'ouvrit. Edmond et Jonas n'avaient jamais vu ça. Deux pistolets à canon long en argent massif. De vrais porte-foudre.

« Prenez-les. Ils sont d'un modèle unique. Faites-en bon usage en pensant à *mon fils. Je vous attends ici, demain matin, avant la levée du jour.* Bonne chance. Que Dieu vous bénisse ! »

Une nuit pour retrouver une tête de nègre aux yeux bleus ! Avec, pour tout bagage, une bénédiction qui n'avait plus cours et des flingues à extrême onction…

Ed et Jones laissèrent le général à son œuvre. Ed récupéra la tête de la princesse, qui avait roulé sous le hachoir à viande. C'était moins une pour l'« enbourgeois » ! Ils embarquèrent le Mac dans les étages. Au troisième, le patron les conduisit dans un petit débarras. De là, ils pouvaient voir ce qui se passait à côté. Félicité officiait. Elle enfournait des liasses d'assignats dans un poêle à bois. Assis devant elle, les pigeons avaient la tête de l'emploi. Deux replets noir suie auxquels ils ne manquaient plus que l'anneau dans le nez.

Félicité lança ses incantations :

« Flammes purificatrices, feu multiplicateur, crache l'abondance dans la *cendre de ton foyer !*

– Dame Félicité, précisez-lui bien : seulement en certificats de 1 000 et 2 000 livres ! »

Le second replet balança un coup de coude rageur dans les côtes de son associé :

« Tais-toi, imbécile ! Tu vas nous faire gâcher l'affaire de notre vie. Ne l'écoutez pas, ô grande prêtresse ! Nous prendrons ce que le feu nous donnera. »

Derrière la porte, le Mac jubilait :

« Elle est forte, ma citoyenne, hein ?

– On y va maintenant, Ed ?

– Attendez, messieurs ! Encore une seconde, s'il vous plaît. »

Félicité, un flambeau à la main, s'approchait du poêle.

« Feu multiplicateur, sois généreux avec ces deux pauvres hommes ! »

Dans la chambre, il y eut soudain une explosion, avec une forte odeur de poudre et un large panache de fumée noire.

« On y va, Ed ! »

Ils se précipitèrent dans la pièce. La fumée avait déjà bouffé tout l'espace. La gorge était saisie comme à pleines mains.

« Ne bougez plus ! Police ! »

Félicité s'éclipsa à quatre pattes vers le débarras. Ed et Jones rattrapèrent les replets qui rampaient vers la sortie. Ils les plaquèrent contre le parquet. Les mollusques tremblaient de toute leur gélatine et imploraient :

« *Ne nous faites pas de mal ! Ne nous faites pas de mal ! Nous ferons ce* que vous voulez.

– Ne bougez pas ! Police ! »

La porte d'entrée de la chambre se fracassa. Surgirent deux épouvantails à moineaux, enrubannés de tricolore. Ils lancèrent un : « Ah ! Ah ! Mes gaillards, vous êtes faits ! » qui les aurait fait éjecter de n'importe quel théâtre, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Martin. Dans l'épais nuage noir, ce fut une mêlée à grands coups de pied, de poing et de crosse. Les enrubannés ne faisaient pas le poids et durent bientôt battre en retraite, profitant du brouillard pour s'éclipser.

« Désolé, messieurs, j'avais oublié ces deux-là. »

Il n'avait pas du tout l'air désolé, le Mac. Sa Félicité encore moins. Elle comptait ses liasses avec un pouce gourmand malgré la fumée qui gagnait partout dans le logement. Ed en avait respiré sa dose et commençait à sentir remonter son boudin aux pommes.

« J'ai peut-être un peu forcé sur la poudre à canon. »

« S'il braille, lâche-le ! »

La deuxième voix était appuyée par l'extrémité d'un canon contre sa nuque. Sûrement un pistolet de cavalerie. L'autre ne braillait pas mais Edmond lâcha prise. Il avait toujours respecté la cavalerie.

« Eh oui, le nègre, toi, t'es plus qu'un, et moi, je suis devenu deux. C'est pas ton jour, pour les comptes. Alors, laisse tomber ta bourse sans faire d'histoires. »

Plonger, prendre son couteau à sa cheville. Piquer ces deux-là dans l'obscurité. Facile. Mais Edmond sentait pendre à son cou la fiole de verre. Il ne pouvait courir le risque de la briser. Il avait promis au marquis de lui rapporter le sang de son fils.

« Ça vient, cette bourse ? »

Il devait ce service au marquis, qui l'avait sauvé de la pendaison dans une histoire de pillage. Un autre Noir avait fait le coup. Edmond tremblait de rage rien qu'à l'idée de retrouver un jour cette face cabossée.

« D'accord, mes seigneurs, c'est mon jour de générosité. »

Edmond jeta sa bourse. Au bruit sur le sol, il ne lui restait plus rien. Les deux voix disparurent dans la nuit en riant. Leurs propriétaires allaient certainement convertir leur prise en pichets de rouge au Saint-Esprit, en attendant de voir passer les premières charrettes. Au matin, ils s'étriperaient, juste pour le cuir de la bourse.

Edmond évita de regarder l'ombre de la guillotine qui devait se découper dans son dos. Il se glissa sous les grilles des Tuileries.

Dans la nuit, le jardin donnait l'impression d'un étrange bivouac à couvert. Ça pullulait de petits groupes de soiffards en maraude. Chacun jouait à éviter les patrouilles de volontaires. Près du bassin, des hommes et des femmes riaient et buvaient autour des marmites des feux de camp. On chantait, on dansait des sortes de gavottes égrillardes. Parfois, un coup de feu partait. C'était le branle-bas de combat, l'agitation. On saisissait son fusil, une pique, une bûche. On se précipitait. Des salves étaient lâchées en tous sens… Section Une, halte au feu !… Des voix se faisaient écho. Et tout retombait dans l'obscurité des frondaisons. Il ne restait plus que l'odeur de la poudre qui masquait le parfum troublant de cette plante dont Edmond ne retrouvait toujours pas le nom.

Il devait aller derrière les Jacobins. A cette heure, il valait mieux éviter le Manège et les Feuillants. Ces derniers jours, il y avait trop d'excités dans le coin. Des bandes qui couraient d'une prison à l'autre pour déloger les conspirateurs. Il contournerait par Saint-Roch. Le jardin le protégerait au moins jusqu'à la hauteur de la rue Saint-Honoré. Après, ce n'était plus qu'une question de hasard.

*
**

« Incroyable, mes amis ! Regardez ce que nous avons là ! »

Pas de chance. L'Edmond venait de tomber sur une de ces tribus de jeunes poudrés qui mangent des sorbets avec les doigts dans les cafés du Louvre. Ils débouchaient sans lanterne d'une porte cochère.

aigu. Ça vibrait sous la crypte. Les autres reculèrent en comptant leurs doigts. La giclée de phalanges donna une idée à Ed. Il fit tournoyer son sabre et trancha d'un coup la cheville d'un pendu. Le corps tomba sur l'estrade comme un sac de grains. Ed tendit la chaîne à Fossoyeur et lui montra l'œil-de-bœuf :

« Notre seule chance ! C'est le moment de montrer que, toi aussi, tu es un vrai voltigeur ! »

Fossoyeur se chargea de la tête de nègre. Il saisit la chaîne, courut sur l'estrade et s'élança, aidé par Ed qui le poussait aux fesses comme aux balançoires. En deux allers et retours à travers la salle, Fossoyeur avait pris assez de vitesse et de hauteur pour atteindre l'œil-de-bœuf.

« Vas-y, Jones, lâche-toi ! »

Fossoyeur obéit. On vit son corps à l'horizontale traverser l'œil-de-bœuf comme un archange dans le vitrail… Le chœur des femmes chantait… « Alléluia !… Alléluia ! »…

« A toi, Ed ! »

Cercueil attrapa la chaîne à la volée. Il balança Delorme en bas de l'estrade au milieu de sa bande, s'élança de la chaire pour prendre de l'élan et se propulsa dans les airs. Mais les égorgeurs avaient compris la manœuvre. Ils n'avaient plus qu'à l'attendre à la descente pour l'écorcher comme un lapin. Un vociférant à hallebarde se posta sur l'estrade. Ed le sabra dans l'élan et lui trancha la jugulaire. Fin d'un primitif. Là-haut, Fossoyeur s'était récupéré de son vol plané. Posté à l'œil-de-bœuf, il étala un sang-mêlé d'une balle en plein front, tandis que Ed scalpait une torche. La pénombre devint plus intime.

Ed donna un dernier coup de reins. Au moment où il passait à pleine vitesse au-dessus de l'estrade, il vit une main qu'il ne put parer se lancer vers son visage. Il ressentit une violente brûlure au visage. Une douleur atroce sur la peau et la nuit *la plus complète.*

« Lâche, Ed ! Lâche !

– Je ne vois plus rien !

– Lâche ! »

Ed lâcha la chaîne au jugé. Une fraction de seconde, son corps resta suspendu dans les airs. Il allait s'écraser sur l'estrade au milieu de ces chiens et se faire écharper. Mais il sentit dans son dos une longue traînée douloureuse l'arracher jusqu'à l'os. Il était sacrifié par le vitrail, mais sauvé. La béatitude de l'œil-de-bœuf.

« T'as réussi, Ed ! T'as réussi ! »

Fossoyeur le congratula à pleines plaies.

« Fossoyeur, il fait nuit noire ou je suis aveugle ?

– Ces pourris ont dû te balancer de l'acide. C'est pas joli à voir. Faut protéger ça. »

Fossoyeur déchira sa chemise en charpie et pansa au mieux la tête de son complice.

« Bon Dieu, vu des toits, Haarlem est superbe.

– C'est peut-être pas le moment de me parler du paysage !

– Tu as raison. On reviendra le voir ensemble. »

Ed serra la tête de nègre dans ses bras et s'accrocha à la ceinture de Jones.

« On va où ?

– Chez le Mac, récupérer l'autre tête, et dare-dare ! »

هكذا من الأصل

Ce constat n'empêchait pas Félicité de continuer à enquiller calmement les assignats dans sa ceinture de chasteté.

« Tu crois, Fossoyeur, qu'ils voulaient nous faire repasser par ces deux polichinelles ?

– Ça m'en a tout l'air, et c'est signe qu'on est sur la bonne piste.

– En parlant d'air, le Mac, y'a pas un endroit plus respirable pour causer ?

– Chez *nous*, *au-dessus*. »

Ed saisit au vol le regard furieux que Félicité lança au Mac.

« Chez nous » était un euphémisme pour désigner du 120 livres minimum de loyer trimestriel. Côté décoration, ça hésitait entre la maison de maître, la case et le petit Trianon. Ed posa la tête emmaillotée de la princesse sur un guéridon, histoire d'ajouter sa touche à l'ensemble. Soudain, il réprima un énorme hoquet et se précipita à la fenêtre. Il gerba, boudin et pommes, dans le désordre...

« Viens voir, Fossoyeur !

– Je te remercie, Ed ! C'est gentil de partager, mais je n'ai plus faim.

– Viens, je te dis, ça va t'intéresser. »

Jones s'approcha. En bas, le corps du Veuf était toujours dans sa panière. Mais, en plus d'être moucheté de frais, on se rendait bien compte qu'il était juste à l'aplomb de la fenêtre. Ed se frappa le front :

« Le gosse à la roue jaune, Fossoyeur !

– Quoi, le gosse ?

– Il a dit : "*Le nègre blanc est tombé du ciel comme un ange.*" Ce gosse a vu dégringoler le corps. Regarde la disposition des fenêtres : le Veuf ne peut venir que d'ici.

– Ne bougez pas, mes agneaux ! »

Jones avait dégainé et mis en joue le Mac et Félicité, qui amorçaient un repli vers la sortie.

« Ça va saigner si vous continuez à nous prendre pour des imbéciles. »

Du canon de son arme, Fossoyeur frappa le Mac à la rotule. L'entrepreneur en viande avariée s'affala en couinant comme un porc.

« Quand tu boiteras, tu penseras à moi ! »

Félicité affichait un air calme, mais ses mains partaient en bloblote.

« D'accord, messieurs, ne nous énervons pas. On va prendre un petit verre et causer. »

Avec des gestes d'ancienne taulière, elle servit un ratafia à réveiller le Veuf dans sa panière.

« Ce type est venu ce soir. Un Blanc peint en nègre. Ridicule ! Mais on en voit tellement *qui font ça, pour venir reluquer nos filles, écouter de la* musique, ou chercher des sorts. Bientôt, faudra organiser des visites du quartier avec des montreurs comme dans les baraques foraines. »

L'oreille de boutiquier du Mac se dressa. Ce n'était pas une mauvaise idée. Elle était vraiment forte, sa citoyenne...

« Votre Veuf, comme vous dites, avait déjà une tête, mais en cherchait une autre, une tête de nègre. Il parlait d'une histoire d'amour, mais son regard causait d'argent. Là-dessus, les sbires de Delorme ont débarqué et... »

Enervé, Fossoyeur la *coupa* :

« Mais pourquoi Delorme tient-il tant à cette tête-là ?

C'était donc à elle, cette tête blonde, encore pleine de morgue, qu'Edmond avait croisée, empalée au bout d'une pique.

« Je ne vous décris pas les outrages que le corps de la princesse a subis. C'était une personne de qualité... et sa famille fut la seule à nous recevoir, la marquise et moi, après notre union. »

Edmond se demandait si cette histoire de couleur changerait... après. On *aurait dû ajouter le noir au tricolore.*

« Une partie de ces égorgeurs ont Delorme pour meneur. Le plus sanguinaire de tous, semble-t-il. »

Edmond ne voyait toujours pas le lien avec le fils du marquis.

« Pour tout vous avouer, nous avions formé le projet de faire évader la princesse de la prison de l'Abbaye, ou tout au moins de soudoyer ses geôliers pour qu'elle soit épargnée. C'est mon fils Germain qui s'est chargé de toutes les tractations. Il était très attaché à la princesse. »

Edmond ne voyait plus maintenant le lien avec Delorme.

« Excusez ma confusion, Edmond. Tout ceci est trop, pour un époux et pour un père. Germain a eu l'imprudence de confier le sort de son entreprise à ce Delorme. Il a été dénoncé, arrêté et condamné après un simulacre de procès. Au moins, dans son martyre, n'aura-t-il pas su quel aura été le sort funeste de la pauvre princesse. »

Edmond s'apprêtait à demander ce que le marquis attendait de lui quand Thomas entra, toujours plus hagard et débraillé. Il portait sa perruque à la main comme un chiffon de ménage.

« Monsieur le marquis, l'homme que vous attendiez... si c'est bien lui... est arrivé.

– Comment ça "si c'est bien lui" ?

– Il faut dire, monsieur le marquis, qu'il est pour le moins inquiétant. Je dirais même effrayant !

– Dites que j'arrive, mon ami. Et rajustez-vous, on dirait un souillon. Attendez-moi ici, Edmond, dans un instant vous allez comprendre. »

Pour l'heure, ce que comprenait surtout Edmond, c'était la raison de tant de couloirs, de cabinets et de vestibules chez les aristocrates : pour faire attendre ! Le marquis disparut.

« Qu'est-ce qu'elle a ma tenue, Edmond ?

– Approche, soldat. Inspection. Garde-à-vous ! Fixe ! »

Le Thomas claqua comme à la *parade. Edmond le rajusta* avec de la douceur de brigadier.

« T'étais soldat où ?

– *Nulle* part, pour mon malheur. Cinq pieds huit pouces sous la *toise*. J'arrivais même pas à la baïonnette du fusil. Sans me vanter, que je leur ai *dit, j'ai* le complément ailleurs, et de quoi faire grenadier ! Mais z'ont pas voulu me prendre. »

Le Thomas en rigolait. Son sourire lui faisait de jolies talonnettes : il le grandissait. Le marquis réapparut, plus soucieux, mais moins abattu. Il reprenait du jabot.

« Approchez-vous du lit, Edmond. Je vais vous expliquer. »

Il était temps.

« Un nègre ! Un vrai nègre, mes amis !

– Avant, tout le monde en avait à son service. C'était devenu d'un commun ! Ils pullulaient ! Et dans tous les métiers. Quelle prétention !

– Rien qu'à Paris, on dit qu'ils sont des milliers.

– Et d'un sale ! Voyez celui-ci comme il empeste.

– De plus, ils sont fourbes. Quand je pense à cette pauvre Mme du Barry, trahie par ce Zamor qu'elle avait comblé de bienfaits.

– Vraiment, ces nègres sont impossibles ! Je devrais plutôt dire : ces nèg'es ! Car vous savez que ces gens-là ne peuvent pas prononcer les « r ». Et pourquoi ? Du fait de la complexion de leur palais, qui n'est pas comme le nôtre, et du grand nombre de dents qu'ils ont dans la bouche. Jusqu'à quarante-cinq. Je l'ai lu dans une gazette scientifique.

– Mais, Hyacinthe, comment peut-on réussir à parler ainsi ? C'est impossible !

– Chère Rolande, je vais vous le montrer céans. »

Le Hyacinthe avait sorti son face-à-main et faisait mine d'étudier Edmond. Il puait le musc de catin et la sueur. Il avait le visage emplâtré avec des morceaux de taffetas noirs qui lui truffaient la face. C'était lui le cheffaillon. Les autres gloussaient et minaudaient. Difficile de reconnaître les hommes des femmes sous tous ces rubans.

« Obse'vons le sujet. C'est un mâle de 'ace noi'e, d'envi'on vingt-cinq ans, bien bâti, sans vice mo'phologique appa'ent... »

Edmond se disait que c'était comme ça qu'on avait dû jauger son père au marché aux esclaves de Fort-Royal. Il se rappelait par cœur de son prix : trois ancres d'eau-de-vie, cent vingt-trois livres de cauris, cinq rolles de tabac et... un chapeau. L'équivalent de 50 livres. Lui aussi avait dû garder la peau de son visage lisse tandis que la rage le bouffait à l'intérieur.

« Continuez, Hyacinthe, vous êtes vraiment hilarant !

– Et si on ve'ifiait, mesdames, ce qu'on dit su' le po'te-lo'gnon de ces gens-là. Y pa'ait qu'à côté, celui des ânes est une vulga'e ve'ue. »

La petite tribu riait comme une dégringolade d'escalier. La face truffée faisait doucement remonter le pommeau de sa canne entre les cuisses du nèg'e. Encore cinq centimètres, et Edmond planterait ce mignon en pleine fanfreluche.

« Po'te-lo'gnon ! Po'te-lo'gnon ! Vous êtes vraiment impayable, mon cher Hyacinthe. Po'te-lo'gnon ! En voilà une... v'aie t'ouvaille pou' di'e le g'os machin !

– B'avo, ma chè'e ! Vous pa'lez déjà le nèg'e pa'faitement.

– C'est si d'ôle, nous dev'ions tous le pa'ler.

– Je p'opose, mes amis, que dès que cette chienlit se'a te'minée nous lancions cette mode.

– Ce se'a inc'oyable ! Le Tout-Pa'is pa'le'a comme les nèg'es. Quelle idée me'veilleuse, n'est-il pas ?

– Excellent, ma chè'e 'olande ! Vous avez t'ouvé : les femmes se'ont les Me'veilleuses et les hommes les Inc'oyables !

– Venez, Hyacinthe, allons vite nous ent'aîner à pa'ler nèg'e. »

La petite bande s'éloigna en oubliant Edmond sur place comme un jouet. Ils parlaient nègre couramment. Edmond se dit que maintenant, il regarderait autrement les porte-lorgnons.

marbre. A l'intérieur reposait la tête du nègre aux yeux bleus. Un œil grand ouvert.

« Notre Sauveur Universel, *mes frères. Agenouillez-vous !* »

Ed et Jones obéirent. La génuflexion leur plongeait la tête dans le panier d'« en-bourgeois ». L'hommage avait une bonne odeur de pâte chaude, mais offrait leurs nuques au sabre de Delorme. Ils sentaient la sueur dessiner des pointillés autour de leur cou.

« Vous m'apportez à manger, me dit-on.

– C'est plutôt une offrande de notre patron, le Mac.

– Ce décoloré et sa prêtresse ont tant à se faire pardonner... »

Delorme fit un signe du menton vers les hommes décapités pendus au bout de leurs chaînes. Sans doute ceux qui étaient venus chercher le Veuf et l'avaient laissé sauter par la fenêtre.

« Voyons cette offrande. »

Delorme prit un « en-bourgeois », et l'engloutit d'une bouchée.

« C'est tendre ! C'est chaud ! On dirait un petit cœur de princesse. »

Delorme fixa les livreurs en souriant. Il leva la main comme pour demander la parole. Le chant des femmes s'arrêta net. Ed et Fossoyeur entendirent, dans leur dos, le cliquetis des sabres qu'on met au clair. Ils pivotèrent. Une vraie revue de détail. Il y avait des piques, des baïonnettes, des haches, des machettes et toute une brassée de traîne-patins dégoulinants impatients de ferrailler.

« Excusez la tenue de mes hommes. On a beaucoup égorgé du côté de l'Abbaye. Et la soirée n'est pas terminée. »

Ed et Jones évaluèrent la situation. Pas fameux du tout.

« Ed Cercueil et Fossoyeur Jones... Comment avez-vous pu imaginer qu'on puisse se promener dans Haarlem en posant des questions à mon sujet sans que je le sache ? Vous êtes naïfs. Naïfs mais courageux d'être venus ici seuls et sans arme ! »

Sans arme ! La remarque sonna comme une invitation pour Ed et Jones. Sans même se concerter, ils avaient déjà plongé, empoigné leurs engins et balancé les paniers en l'air. Les petits pains se multiplièrent à la volée. Miracle ! Ils sautèrent sur l'estrade, les canons pointés sur les égorgeurs.

« Garde-à-vous, fixe, mes mignons ! »

Delorme se retrouva avec sa propre lame de sabre sous la gorge. Ça lui écarquillait les yeux et encore plus les dents.

« Celui qui bouge envoie le Premier Maître Universel rejoindre les quatre pendeloques.

– Jetez votre attirail par terre ! »

On se serait cru à la reddition des Suisses aux Tuileries.

« A quoi bon, mes frères, vous n'arriverez jamais à sortir d'ici vivants !

– On aura au moins eu le plaisir de te trancher la gorge ».

Ed frappa Delorme à l'estomac pour prendre un acompte et finit de l'assommer avec la coquille du sabre, par gourmandise. Les égorgeurs en eurent un haut-le-cœur. Le chant des femmes se mua en une longue plainte outrée... « Oh ! sacrilège !... Oh ! sacrilège ! »... Pendant ce temps, Ed brisait la cage de verre et récupérait la tête de nègre aux yeux bleus. Un petit sec, avec un anneau à l'oreille, voulut en profiter pour grimper sur l'estrade. Ed abattit le sabre sur sa main. Deux phalanges furent catapultées vers l'œil-de-bœuf comme un boulet de quatre livres. Le mutilé poussa un hurlement de soliste que le chœur des femmes reprit en plus